

Université de Montréal

**Le design tenant compte des traumatismes :
Adapter le domicile privé des survivantes de violence conjugale**

Par
Sabrina Moreau

École de Design, Faculté de l'Aménagement

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise en Sciences Appliquées (M. Sc. A.)
en Aménagement, option Design et complexité

Janvier 2023

© Sabrina Moreau, 2023

Université de Montréal

École de Design, Faculté de l'Aménagement

Ce mémoire intitulé

**Le design tenant compte des traumatismes :
Adapter le domicile privé des survivantes de violence conjugale**

Présenté par

Sabrina Moreau

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Virginie Lasalle, UdeM

Présidente-rapporteuse

Olivier Vallerand, UdeM

Directeur de recherche

Myriam Dubé, UQÀM

Membre du jury

Résumé

Mots clés : Design tenant compte des traumatismes (TID), domicile privé, environnement bâti, femmes survivantes, guérison, traumatisme, violence conjugale

Enjeu de santé publique, la violence conjugale occasionne diverses conséquences chez les nombreuses femmes qui la subissent. En quittant leur partenaire violent, la majorité des survivantes se retrouvent sans logement et se heurtent à des risques liés à leur habitation (p. ex. itinérance, précarité financière, retraumatisation, insécurité, instabilité, discrimination, etc.). Laissées à elles-mêmes, peu de femmes obtiennent du soutien professionnel et une place en maison d'hébergement. L'environnement bâti où elles habitent peut autant favoriser leur guérison que menacer d'y nuire. Ainsi, un aménagement adapté peut impacter positivement leur expérience post-traumatique. Récemment, les spécialistes du design souhaitent ajuster leur pratique aux besoins spatiaux résultant de la violence conjugale par une approche centrée sur les traumatismes. Cependant, il manque de connaissances sur le contexte du domicile privé, puisque les études se concentrent davantage sur l'hébergement collectif d'urgence.

Cette recherche questionne comment le design tenant compte des traumatismes (TID) peut intervenir dans le domicile privé des survivantes afin de faciliter leur processus de guérison. Ce mémoire vise à vérifier s'il est nécessaire de développer une offre en TID et à évaluer les besoins des femmes dans leur chez-soi. Par la théorisation enracinée, la méthodologie mixte se déroule en trois phases pour pallier le vide théorique. Tout d'abord, un cadre conceptuel sur le TID détermine les thèmes à aborder avec les informatrices. Ensuite, une enquête par questionnaire en ligne explore la perception des prestataires de services québécois. Enfin, une étude de cas comparative se concentre sur deux femmes par des entrevues semi-dirigées, une documentation photographique et une analyse des conditions environnementales.

Les résultats révèlent que le domicile privé doit s'adapter au parcours de vie de chaque survivante et au contexte de sa séparation pour tendre vers la stabilité résidentielle et la projection vers un avenir émancipant. Il importe de comprendre les besoins et défis spécifiques à l'environnement bâti pour supporter une guérison holistique par le chez-soi. De la sorte, cet espace doit valoriser une perception positive et sécuritaire, une personnalisation des lieux, une utilisation libre de l'intimité et un rapport sain avec l'extérieur. À ce jour, le continuum de services existants offre un début d'assistance en habitation et gagnerait à se compléter par une spécialisation en TID.

En conclusion, des réflexions émergent sur la reconnaissance légale de l'adaptation du domicile des survivantes ainsi que sur la conscientisation aux multiples visages et expériences de vie intersectionnelles. En alliant l'aménagement à l'intervention sociale, la participation active des femmes au processus de conception encourage leur autodétermination. Il est aussi question de suggérer des pistes de services qui peuvent s'offrir aux femmes survivantes et aux professionnelles travaillant auprès d'elles. Néanmoins, cette exploration théorique ne propose pas de stratégies applicables directement par une pratique en design d'intérieur. Il reste nécessaire de poursuivre ce premier effort pour traduire les résultats de recherche en des moyens concrets de les opérationnaliser dans une démarche de conception.

Abstract

Key words : trauma-informed design (TID), private dwelling, built environment, women survivors, healing, traumatism, intimate partner violence

A public health issue, domestic violence has various consequences for the many women who experience it. By leaving their violent partner, the majority of survivors find themselves without a home and face risks related to their housing (eg homelessness, financial precariousness, re-traumatization, insecurity, instability, discrimination, etc.). Left to themselves, few women obtain professional support and a place in a shelter. The built environment where they live can promote their healing as well as threaten to hinder it. Thus, a custom-designed layout can positively impact their post-traumatic experience. Recently, design specialists wish to adjust their practice to the spatial needs resulting from domestic violence through a trauma-centered approach. However, there is a lack of knowledge about the context of the private home, since studies focused more on collective emergency accommodation.

This research questions how trauma-informed design (TID) can intervene in the private home of survivors in order to facilitate their healing process. This master aims to verify whether it is necessary to develop an offer in TID and to assess the needs of women in their homes. Through grounded theory, mixed methodology takes place in three phases to fill the theoretical gap. First, a conceptual framework on TID determines the themes to be discussed with the informants. Next, an online survey explores the perception of Quebec service providers. Finally, a comparative case study focuses on two women through semi-structured interviews, photographic documentation and analysis of environmental conditions.

The results reveal that the private home must adapt to the life course of each survivor and to the context of her separation to tend towards residential stability and the projection in an emancipating future. It is important to understand the specific needs and challenges around the built environment to support holistic healing through home. In this way, this space must promote a positive and safe perception, a personalization of the premises, a free use of privacy and a healthy relationship with the outside. To date, the existing continuum of services offers a start in housing assistance and would benefit from being supplemented by a specialization in TID.

In conclusion, reflections emerge on the legal recognition of the adaptation of survivors' home as well as on the awareness of the many faces and intersectional life experiences. By combining design with social intervention, the active participation of women in the design process encourages their empowerment. It is also suggested avenues of services that can be offered to women survivors and professionals working with them. Nevertheless, this theoretical exploration does not offer strategies that can be applied directly to an interior design practice. It is still necessary to continue this initial effort to translate the research results into concrete means of operationalizing them in a design process.

Table des matières

Résumé	3
Abstract	4
Table des matières	5
Liste des tableaux	7
Liste des graphiques	8
Liste des schémas	9
Liste des photographies	10
Liste des abréviations	11
Remerciements	12
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION	13
1.1 Problématique de recherche	13
1.1.1 Passer de victime à survivante	13
1.1.2 Concevoir pour et auprès des personnes traumatisées	14
1.1.3 Guérir par le domicile	15
1.1.4 Se loger en tant que survivantes	18
1.2 Problème de recherche	19
1.3 Approche méthodologique	21
1.3.1 Objectifs de recherche	21
1.3.2 Posture de rédaction	22
1.4 Structure du mémoire	24
CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE	26
2.1 Cadre conceptuel du design tenant compte des traumatismes	27
2.1.1 Déroulement	27
2.2 Enquête par questionnaire numérique	28
2.2.1 Méthode et stratégie d'enquête	29
2.2.2 Description des répondantes au questionnaire	30
2.3 Étude de cas	36
2.3.1 Méthodes et stratégies d'enquête	37
2.3.2 Description des participantes à l'étude de cas	40
2.4 Procédure d'analyse	44
CHAPITRE 3 : CADRE CONCEPTUEL	46
3.1 Corpus théorique analysé	46
3.2 Description du cadre conceptuel	48
3.2.1 Métabesoin	50
3.2.2 Besoins fondamentaux	52
3.2.3 Besoins secondaires	57
3.2.4 Stratégies de design	66
3.3 Constats généraux du cadre conceptuel	69
CHAPITRE 4 : PARCOURS DE VIE ET D'HABITATION POST-SÉPARATION	70
4.1 Périodes de vie propices à l'assistance au domicile privé	70
4.2 Typologies d'habitation post-séparation	72
4.3 Difficultés reliées à l'habitation post-séparation	76
4.4 Stabilité résidentielle	78
4.5 Contexte de la séparation	82
4.6 Projection dans l'avenir	84

4.7 Croisement des perspectives	88
CHAPITRE 5 : BESOINS DES SURVIVANTES LIÉS À LEUR HABITATION	91
5.1 Point de vue des professionnelles	91
5.1.1 Risques associés au domicile privé	92
5.1.2 Besoins associés au domicile privé	94
5.1.3 Description d'un domicile privé idéal pour les survivantes	97
5.2 Point de vue des femmes rencontrées	98
5.2.1 Perception de l'espace	99
5.2.2 Personnalisation de l'espace	121
5.2.3 Utilisation de l'espace	129
5.2.4 Rapport avec l'extérieur du chez-soi	135
5.3 Croisement des perspectives	145
5.3.1 Besoins prioritaires répondus par le domicile	145
5.3.2 Compléments d'interprétation sur l'expérience des survivantes	147
CHAPITRE 6 : OFFRE DE SERVICES D'ASSISTANCE EN HABITATION	150
6.1 Assistance offerte et reçue actuellement	150
6.2 Importance des types d'aide	156
6.3 Perception de l'offre de service actuelle	158
6.4 Croisement des perspectives	159
CHAPITRE 7 : CONCLUSION	162
7.1 Sommaire des résultats	162
7.1.1 Adaptation du domicile des survivantes	164
7.1.2 Expériences de vie intersectionnelles	166
7.1.3 Participation active des survivantes	168
7.1.4 Complémentarité des expertises	170
7.1.5 Suggestions de nouveaux services	172
7.2 Limites de l'étude	175
7.2.1 Orchestration du terrain de recherche	175
7.2.2 Opérationnalisation des stratégies de design	177
7.3 Contributions escomptées	178
7.3.1 Diffusion des résultats	178
7.3.2 Suites de la recherche	179
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	180
ANNEXES	187
Annexe 1 : Plan de concepts	187
Annexe 2 : Questionnaire brut	188
Annexe 3 : Types de postes	193
Annexe 4 : Types de clientèles	194
Annexe 5 : Guide d'entretien	194
Annexe 6 : Description d'un domicile privé idéal pour les survivantes	197
Annexe 7 : Aide apportée pour le domicile privé	200

Liste des tableaux

1.	Vous arrive-t-il d'aider les femmes survivantes de violence conjugale en lien avec leur domicile privé ?	34
2.	Dans quelle(s) région(s) administrative(s) du Québec travaillez-vous ?	35-36
3.	Phases d'analyse des ouvrages pour le cadre conceptuel	47 à 49
4.	Dans la liste suivante, quels sont les principaux risques psychosociaux auxquels les femmes survivantes se heurtent en lien avec leur domicile privé ?	94
5.	Dans la liste suivante, quels sont les principaux risques environnementaux auxquels les femmes survivantes se heurtent en lien avec leur domicile privé ?	94-95
6.	Pensez-vous que ces risques peuvent inciter les femmes survivantes à retourner vivre avec leur ancien partenaire ?	95
7.	Comparaison des besoins prioritaires pour les survivantes	147-148
8.	Pour un service en lien avec le domicile privé des femmes survivantes, quels types d'assistance sont les plus importants à offrir ?	158
9.	Pour un service en lien avec le domicile privé des femmes survivantes, quels types de modifications sont les plus importants à offrir ?	159

Liste des graphiques

1. Quel est votre niveau de connaissance sur les soins tenant compte des traumatismes (TIC) ?	35
2. Durant quelle(s) période(s) de vie l'assistance en lien avec le domicile privé devrait-elle être offerte aux femmes survivantes ?	72
3. Selon vous, dans quel(s) type(s) de domiciles privés les femmes survivantes sont-elles les plus sujettes à habiter après leur relation abusive ?	74
4. Selon vous, dans quel(s) type(s) d'hébergement collectif les femmes survivantes sont-elles les plus sujettes à habiter après leur relation abusive ?	75
5. Selon vous, dans quel(s) type(s) de modèle financier les femmes survivantes sont-elles les plus sujettes à habiter après leur relation abusive ?	76
6. À quel point est-ce difficile pour une femme survivante d'emménager dans un nouveau domicile privé après s'être séparée de son ancien partenaire abusif ?	78
7. À quel point est-ce difficile pour une femme survivante de rester dans le même domicile privé où elle habitait avec son ancien partenaire abusif avant de s'en séparer ?	78
8. Pensez-vous que l'habitation exerce une influence sur les femmes qui y vivent ?	92-93
9. Dans la liste suivante, à quels besoins fondamentaux peut répondre en priorité le domicile privé d'une femme survivante ?	96
10. Dans la liste suivante, à quels besoins environnementaux peut répondre en priorité le domicile privé d'une femme survivante ?	97
11. L'organisation pour laquelle vous travaillez offre quels types de services ?	152
12. Est-ce que vous ou votre organisation offrez une aide formelle ou informelle ?	154-155
13. Que pensez-vous de l'offre de services actuelle d'assistance pour le domicile privé ?	160

Liste des schémas

1. Cadre conceptuel du design tenant compte des traumatismes	50
2. Intégration urbaine de l'immeuble de Lili	101
3. Accès à l'appartement de Lili depuis l'extérieur du bâtiment	102
4. Accès à l'appartement de Ginette depuis l'extérieur du bâtiment	105
5. Espace intérieur de l'appartement de Lili	108
6. Espace intérieur de l'appartement de Ginette	109
7. Intégration urbaine de l'immeuble de Ginette	114
8. Besoins des survivantes liés à leur habitation	164

Liste des photographies

1.	Lili — Zone tampon végétalisée	101
2.	Lili — Porte d'entrée du bâtiment	103
3.	Lili — Cage d'escalier	103
4.	Lili — Corridor commun au sous-sol	103
5.	Lili — Porte d'entrée du logement	103
6.	Ginette — Entrée principale	105
7.	Ginette — Escalier intérieur à l'avant	105
8.	Ginette — Porte-patio	106
9.	Ginette — Placards de rangement	110
10.	Ginette — Garde-robe du bureau	110
11.	Lili — Effet d'entonnoir	112
12.	Ginette — Appareils d'éclairage dans la cuisine	114
13.	Ginette — Buanderie	115
14.	Ginette — Vanité de la salle de bain	115
15.	Ginette — Salon	115
16.	Lili — Calorifère sous la fenêtre	118
17.	Lili — Moisissure dans la cuisine	118
18.	Lili — Armoires de cuisine	119
19.	Lili — Armoires de cuisine	119
20.	Lili — Garde-robe	119
21.	Ginette — Douche et bain	120
22.	Ginette — Unité de foyer	120
23.	Ginette — Réparations murales dans le corridor	120
24.	Lili — Vue d'ensemble	123
25.	Lili — Souvenirs	123
26.	Lili — Tissu mural	123
27.	Ginette — Chambre des maîtres 1	124
28.	Ginette — Chambre des maîtres 2	125
29.	Ginette — Tableau de la salle à manger	125
30.	Lili — Zone de la chambre	127
31.	Ginette — Bureau de travail	128
32.	Ginette — Télévision du comptoir	129
33.	Ginette — Douche	129
34.	Lili — Zone salle à manger	134
35.	Ginette — Salle à manger	134
36.	Ginette — Chambre d'invités	135
37.	Lili — Entrée principale	137
38.	Ginette — Porte secondaire arrière	139
39.	Ginette — Palier d'escalier avant	139
40.	Lili — Aménagement paysager	143
41.	Lili — Aménagement paysager	143
42.	Lili — Aménagement paysager	143
43.	Lili — Vue depuis sa fenêtre	144
44.	Ginette — Terrasse avant	145
45.	Ginette — Plantes artificielles et tableaux de nature	145
46.	Ginette — Plantes artificielles et tableaux de nature	145

Liste des abréviations

- | | |
|---|----|
| 1. Design tenant compte des traumatismes (TID – Trauma-informed design) | 14 |
| 2. Soins tenant compte des traumatismes (TIC – Trauma-informed care) | 14 |

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier les nombreuses personnes chères à mon cœur qui ont cru en ma capacité de mener à terme ce projet d'envergure et qui ont trouvé les mots justes pour me réconforter dans les périodes de doute. Je m'estime chanceuse d'avoir été si bien entourée durant ce long processus de recherche où vous m'avez généreusement offert une oreille attentive, des séances de remue-méninge, des encouragements et des fous rires. À l'image de l'expression disant qu'il faut un village pour élever un enfant, je renchéris qu'il faut une communauté pour rédiger un mémoire.

Olivier, je désire te souligner une fois de plus mon éternelle reconnaissance envers l'encadrement hors pair que tu m'as octroyé. Tu m'as répondu à de nombreuses reprises que tu remplissais uniquement ton rôle de directeur de recherche, mais je peux t'assurer que tu as largement dépassé mes attentes. Ton assiduité, ton dévouement, ta conviction et ton soutien ont fait toute la différence quotidiennement. J'aurais sûrement pu atteindre mes objectifs autrement, mais le chemin pour m'y rendre n'aurait pas été aussi agréable et formateur. Grâce à ta présence, j'ai pu accomplir le nouveau départ qu'il me fallait pour prendre mon envol.

Chère personne-ressource, je te remercie également pour les judicieux conseils que tu m'as apportés, en me partageant ton abondante expertise auprès des survivantes de violence conjugale. Ta contribution significative se fait doucement ressentir tout au long de ce manuscrit. En espérant te recroiser prochainement.

Je ne peux passer à côté des informatrices qui ont rendu mon terrain de recherche réel et tangible. Sans votre humanité, votre courage et votre bienveillance, les résultats que je propose n'auraient pu être aussi riches. Je vous témoigne mon plus grand respect et toute ma gratitude pour m'avoir accordé votre temps et votre confiance en me révélant votre intimité. J'espère de tout cœur que mon interprétation rend suffisamment justice à votre vécu.

Finalement, je remercie la communauté spécialisée en design tenant compte des traumatismes pour avoir ouvert la porte vers cet univers qui a tant de sens pour moi. Il me tarde de vous rejoindre humblement pour alimenter les réflexions à vos côtés. Je nous souhaite de futures collaborations où nous pourrions poursuivre ce vaste chantier à peine entamé.

Chapitre 1 : Introduction

L'adaptation du domicile privé¹ des survivantes de violence conjugale semble jusqu'ici inconnue de la littérature scientifique, due au peu de connaissances sur les difficultés spécifiques à ce type d'habitation. D'après une recension des écrits pour ce mémoire et la consultation de revues de littérature exhaustives par d'autres auteur.trices (Hetling et al. 2018; Tutty, Ogden, and Weaver-Dunlop 2008; Pable and Ellis 2022), les recherches passées se sont plus concentrées sur l'hébergement collectif d'urgence. Appelées maisons d'hébergement au Québec et au Canada, refuges à l'international, le savoir actuel porte davantage sur les habitats partagés offerts aux femmes ayant vécu de la violence conjugale et pouvant être en situation d'itinérance.

Toutefois, ce type d'hébergement d'urgence n'est accessible que sur une courte durée et à un nombre limité de femmes (Maki 2019), faisant en sorte que la majorité des survivantes se retrouvent sans logement adapté à leurs besoins après leur séparation. Elles doivent alors trouver un autre type d'habitation pour se loger, comme le domicile privé qui présente également plusieurs défis. Il s'agit d'un contexte très fréquent pour la population de femmes survivantes qui reste peu étudié jusqu'ici et dont ce mémoire tente de pallier le manque théorique.

Pour ce faire, cette thématique est abordée par l'angle du design tenant compte des traumatismes (*trauma-informed design* ou TID) qui a émergé dans les dernières années. En prenant racine dans les soins tenant compte des traumatismes (*trauma-informed care* ou TIC), les spécialistes de l'aménagement tentent d'adapter leur pratique aux personnes ayant vécu des événements traumatisants. De récentes recherches démontrent justement un intérêt particulier pour le TID en contexte de violence conjugale (Donnelly 2020 ; Hetling et al. 2018).

1.1 Problématique de recherche

1.1.1 Passer de victime à survivante

L'Organisation mondiale de la Santé considère la violence conjugale comme un problème majeur de santé publique et une violation des droits de la personne (World Health Organization 2021). À l'échelle mondiale, environ le tiers (30 %) des femmes déclare avoir subi de la violence physique ou sexuelle de la part d'un

¹ Dans le cadre de cette recherche, le terme **domicile privé** englobe tous les types d'habitation dans lesquels une personne est propriétaire ou locataire, tout en pouvant considérer que c'est sa résidence principale (« Différence entre demeure, maison, domicile et résidence » 2018). Par exemple, il peut s'agir d'un appartement, d'une copropriété ou encore d'une maison. À l'opposé, l'**habitation** englobe plus largement d'autres types de lieux qui ne sont pas uniquement un domicile privé (« Habitation » 2019). Il inclut tout bâtiment où une personne peut habiter de manière temporaire ou permanente sans nécessairement être locataire ou propriétaire. Par exemple, ce peut être une maison d'hébergement pour femmes, un refuge pour personnes en situation d'itinérance ou encore un établissement de soins de santé.

partenaire intime au cours de sa vie (World Health Organization 2021). Entre 2014 et 2018, cela représente 432 000 Canadiennes, soit 4,2 % de la population nationale (Statistique Canada 2021).

Les Nations Unies définissent ce phénomène comme « tout comportement répété [pour] obtenir ou maintenir un pouvoir ou un contrôle [...] visant à effrayer, intimider, terroriser, manipuler, offenser, humilier, culpabiliser ou blesser [...] la partenaire dans une relation » (2022). Ces manifestations peuvent être d'ordre « physique, sexuel, sociétal, psychologique, émotionnel et économique » (Gouvernement du Canada 2022), et se produire en personne ou par l'entremise d'un autre moyen de communication (p. ex. téléphone, internet). Peu importe sa récurrence et sa gravité, la violence conjugale entraîne de multiples conséquences sur la santé globale des victimes. Elles peuvent se retrouver dans une situation financière précaire, isolées de leur réseau de soutien et dans l'incapacité de répondre aux besoins primaires de leurs enfants (Hetling et al. 2018, 527). C'est en soi une expérience douloureuse, négative et significative, entraînant parfois un trouble de stress post-traumatique (Mechanic 2004; Gayle Beck et al. 2011).

Bien que les hommes puissent tout aussi bien subir de la violence par leur partenaire, féminin ou masculin, de récentes études soulignent une disproportion à l'encontre des femmes victimes (Cotter and Statistique Canada 2021). Elles sont plus nombreuses à être « blessées physiquement, craindre pour leur vie et subir des répercussions émotionnelles négatives » (Statistique Canada 2021), dont la perte d'estime de soi, les troubles du sommeil et la dépression sont en tête de liste. Ne constituant pas un groupe homogène, les survivantes de violence conjugale ont des profils différents les uns des autres, ce qui engendre des besoins uniques et la nécessité de développer une gamme variée de services de soutien (Berens 2022; Cotter and Statistique Canada 2021). D'ailleurs, ce phénomène traumatisant représente une des principales causes connues de l'itinérance au féminin (Hetling et al. 2018; Tutty, Ogden, and Weaver-Dunlop 2008; Pable and Ellis 2022). L'approche féministe tend à percevoir ces femmes comme des survivantes afin de mettre l'accent sur leur pouvoir d'agir et délaisser la victimisation. Ce mouvement procure un point de vue macro-sociétal qui dépasse les sphères psychologiques et physiologiques individuelles (Hetling et al. 2018).

1.1.2 Concevoir pour et auprès des personnes traumatisées

« L'ampleur, la complexité, la fréquence et la durée » du contexte traumatisant ont une incidence sur la manière dont une personne va réagir à une perte de contrôle (Traduction libre, Urquhart and Jasiura 2013, 6). Il est courant de ressentir de « l'anxiété, de la terreur, un choc, de la honte, un engourdissement émotionnel, une déconnexion, des pensées intrusives, de l'impuissance » ainsi que de connaître des épisodes de « cauchemars, dépression, irritabilité et nervosité » (Traduction libre, Urquhart and Jasiura 2013, 6). Dans l'optique d'accompagner plus adéquatement les personnes aux prises avec ces difficultés, une nouvelle perspective a vu le jour sous le terme des soins tenant compte des traumatismes (*trauma-informed care* ou TIC). Fondée sur un changement de paradigme, cette approche passe de la question « Qu'est-ce qui ne va pas chez toi ? », prenant pour acquis que la personne est en faute, à « Que t'est-il arrivé ? », sous-entendant qu'il existe une source derrière le comportement atypique (Traduction libre, Hetling et al. 2018, 528). Dans une culture de non-violence et de co-apprentissage, les TIC insistent sur les

besoins de la personne de se sentir en sécurité, de pouvoir choisir et d'exercer un contrôle sur les soins reçus (Urquhart and Jasiura 2013, 12). Cette approche devrait idéalement s'intégrer à tous les niveaux du continuum de services, autant pour les professionnel.les traitant directement les traumatismes que pour les autres touchant des sphères plus périphériques (Urquhart and Jasiura 2013, 12).

Il est pertinent de constater que les TIC furent récemment adaptées aux disciplines de l'aménagement, avec un champ d'action appliqué à la violence conjugale (Pable and Ellis 2022). L'intérêt grandissant envers le design tenant compte des traumatismes (trauma-informed design ou TID) se ressent autant dans la pratique professionnelle que la recherche scientifique, avec une poignée de projets novateurs qui explorent le bien-fondé de cette spécialisation. Grieder et Chanmugam affirment qu'il est important de développer une pratique interdisciplinaire joignant le design aux praticien.nes spécialisé.es en violence conjugale, pour augmenter la connaissance du phénomène et trouver des applications concrètes à la conception de l'environnement bâti (2013, 365). En effet, le TID tend lui aussi à réduire les émotions négatives comme le stress ou la tension pour donner une meilleure chance aux survivantes de se tourner vers un avenir prometteur par la résilience (Pable and Ellis 2022). En leur offrant des conseils pratiques pour accéder à un « environnement accommodant et réfléchi » (Traduction libre, Pable and Ellis 2022, 5), elles peuvent arrêter de focaliser sur leur survie en trouvant des moyens de soulager leur situation.

Le design tenant compte des traumatismes représente une approche parmi d'autres et ce mémoire aurait bien pu aborder le sujet sous l'angle de l'environnement informé psychologiquement (*psychologically informed environment* ou PIE) ou de l'environnement habilitant (*enabling environment* ou EE). Ce choix éditorial s'appuie sur le fait que les cadres de référence de PIE et d'EE semblent se consacrer principalement au contexte de l'hébergement collectif des personnes en situation d'itinérance (Haigh et al. 2012; Westaway, Nolte, and Brown 2017; Schneider, W. Hobson, and H. Shelton 2021). Une brève enquête sur les moteurs de recherche n'a fait ressortir aucun écrit concernant la violence conjugale, et encore moins l'habitation des survivantes. Il faut toutefois retenir que les communautés internationales de praticien.nes et de chercheur.ses se mobilisent pour développer de nouvelles manières d'aider les individus ayant vécu des expériences traumatisantes par le biais de l'environnement bâti.

1.1.3 Guérir par le domicile

Dans le contexte de violence conjugale, les femmes survivantes peuvent avoir besoin d'aide pour amenuiser la période de crise, guérir des conséquences du traumatisme et reprendre une vie épanouie à leur rythme. À l'image du deuil (Messing, Mohr, and Durfee 2015; Russell and R. Ublemann 1994), le processus de guérison se découpe en phases itératives et non linéaires, alternant entre des moments plus sombres et d'autres, propices au rétablissement (Sinko et al. 2020). En tant qu'élément clé, le milieu de vie où réside une survivante peut tout autant supporter et favoriser son rétablissement, que risquer d'y nuire (Donnelly 2020, 5). Si la femme s'expose à de nouvelles sources de violences (p. ex. par le voisinage ou un.e colocataire) ou si l'aménagement suscite le déclenchement de souvenirs douloureux (p. ex. mémoire traumatique activée par un élément architectural), le contexte d'habitation peut être

retraumatisant et inciter la résurgence de comportements d'adaptation (Pable and Ellis 2022, 5). En revanche, l'environnement bâti domestique a le potentiel d'impacter positivement l'expérience d'une survivante, surtout s'il est adapté et conçu sur mesure pour répondre à ses besoins spécifiques (Pable and Ellis 2022, 5). Parfois très longue et s'échelonnant sur toute une vie, la guérison post-traumatique se poursuit au-delà de la période de transition couverte par les services reçus dans un hébergement d'urgence. Il peut s'avérer crucial d'offrir une assistance à l'habitation pour aider les survivantes à migrer vers un nouveau domicile privé (Flanagan et al. 2019). Une étude empirique de Hetling, Dunford et Lin (2018) soutient que l'accès à un logement sécuritaire, stable à long terme et abordable influence directement la capacité d'une survivante de violence conjugale à guérir de son traumatisme.

Étant donné que l'environnement bâti influence à ce point la vie des survivantes, l'industrie de la construction et de l'aménagement joue un rôle prépondérant sur le bien-être des usagères (Shopworks Architecture et coll. 2020, 8). Les concepteur.trices se doivent de créer des environnements spatiaux qui « contribuent à la prévention et à la guérison [...] physique et mentale [des résidentes] et de la communauté dans son ensemble » (Traduction libre, Shopworks Architecture et coll. 2020, 8). Cependant, les récents apprentissages issus du TID démontrent qu'il n'est pas suffisant de prioriser uniquement les besoins physiologiques et de sécurité que peut remplir l'habitation (Shopworks Architecture et coll. 2020, 7). Une « approche de conception holistique, centrée sur l'utilisateur et tenant compte des traumatismes », peut rejoindre des niveaux supérieurs de la hiérarchie des besoins de Maslow, tels que « l'amour et l'appartenance, l'estime de soi et la réalisation de soi » (Traduction libre, Shopworks Architecture et coll. 2020, 7). Lorsque le TID est vu comme un complément aux autres formes de thérapie des traumatismes, un environnement bâti domestique qui inspire « l'optimisme, le calme et le respect [ainsi que supporte] leur sens de la dignité et du soi » peut offrir aux survivantes une chance de réfléchir aux moyens d'améliorer leurs conditions de vie (Traduction libre, Pable and Ellis 2022, 6). Bien qu'il n'existe pas encore de consensus à ce jour sur ce que signifie le TID ni sur son mode de fonctionnement (Shopworks Architecture et coll. 2020, 11), il existe un corpus d'ouvrages² guidant la conception d'espaces d'habitation pour les survivantes. S'appuyant sur des apprentissages empiriques, il est question de proposer des principes de design pour trouver des réponses concrètes qui se traduisent dans l'environnement bâti. Certaines de ces recherches scientifiques concernent d'autres contextes spatiaux parallèles à celui de l'habitation pour violence conjugale, comme les écoles primaires (Harte and Kopec 2017; Kopec and Harte 2020), les prisons (Jewkes et al. 2019), les quartiers résidentiels (Schroeder et al. 2021), les centres hospitaliers pour vétérans (Platt, Bosch, and Kim 2017), les centres contre la maltraitance des enfants (Harte 2019) ou encore les cliniques d'avortement (Brown 2016). En guise d'exemple, Jill Pable utilise son expertise variée dans les refuges pour personnes en situation d'itinérance (2015; 2012; 2007; McLane and Pable 2020) afin de suggérer six besoins humains primaires orientant le TID : « la dignité et l'estime de soi ;

² Préalablement au terrain de recherche, une analyse documentaire compare les différents ouvrages qui traitent de près ou de loin du sujet de recherche afin de constituer un cadre conceptuel du design tenant compte des traumatismes sur lequel baser les questions d'enquêtes (réf. Chapitre 3, p. 47 à 70).

l'autodétermination et le contrôle personnel ; la sécurité, l'intimité et l'espace personnel ; la gestion du stress ; le sens de la communauté ; la beauté et la signification » (Traduction libre, Pable and Ellis 2022, 6).

L'engouement pour la thématique de recherche se fait aussi sentir chez les chercheuses émergentes qui choisissent de se spécialiser sur l'intersection entre plusieurs concepts fondateurs. Dans un premier temps, la thèse de Donnelly n'est pas encore publiée au moment où ce texte est écrit, mais le peu d'informations trouvées laisse déjà présager une contribution prometteuse (Donnelly S.D.). Intitulée *Seeking refuge in architecture : An emerging spatial typology for women and children leaving domestic and family violence*, la thèse de la chercheuse australienne pose un regard critique sur le rôle du TID dans la conception d'hébergement collectif pour survivantes de violence conjugale (Donnelly S.D.). Elle interroge les apports réels de l'architecture pour faciliter la transition des femmes et de leurs enfants entre la séparation de la relation violente et la recherche d'un logement. Pour y parvenir, Donnelly analyse différentes typologies de refuges existants pour comprendre les besoins des familles. Elle se réfère à une approche de recherche axée sur la conception pour explorer si les résultats dégagés sont applicables à de futures constructions. Datant désormais d'une dizaine d'années, une seconde thèse de Prestwood comporte multiples points communs avec cette première recherche, à l'exception de l'approche du TID (Prestwood 2010). La chercheuse américaine lui a choisi un titre évocateur et explicite : *Architectural design factors of domestic violence shelters that affect outcomes for female domestic violence victims : A naturalistic inquiry to establish grounded theory for future research*. Elle souhaitait d'abord évaluer l'état mental et émotionnel des femmes lorsqu'elles sont admises dans un refuge pour comprendre leurs besoins précis et l'impact possible sur le design du lieu (Prestwood 2010, iii). Elle a poursuivi en sondant les usagères sur leur perception du refuge pour dégager l'étroite relation entre les besoins et les caractéristiques individuelles de l'environnement. Elle a ainsi transposé ses résultats de recherche en objectifs de conception qui sont utilisables pour de nouvelles installations ou pour la refonte d'hébergements existants (Prestwood 2010, iv).

Ce mémoire suit également les traces de deux autres recherches de maîtrise des plus inspirantes. Tout d'abord, une Américaine a récemment publié un manuscrit nommé *Understanding the Built Environment of Shelter Homes for Survivors of Domestic Violence* (Joshi 2017). Elle cherche à soulever les qualités physiques de l'environnement d'un refuge qui ont des vertus thérapeutiques et qui peuvent soutenir la guérison des survivantes (Joshi 2017, ii). Son étude comparative analyse quatre différents hébergements collectifs afin de proposer des principes de design et une boîte à outils pour évaluer l'état actuel de lieux existants. De son côté, Katlyn Bailey a nommé son mémoire *Healing beyond housing : a transitional cohousing complex for survivors of intimate partner violence* (2017). Diplômée au Manitoba, cette Canadienne a mené un projet hypothétique visant à concevoir un complexe de cohabitation pour les femmes survivantes issues de communautés autochtones. Cet hébergement collectif se veut être un lieu de transition pour les familles qui y reçoivent tout un programme « d'activités sociales, thérapeutiques, culturelles et éducatives » (Traduction libre, Bailey 2017, 4). Bailey conçoit cet environnement de soutien en croisant plusieurs théories telles que le bateau de sauvetage (lifeboat), le design biophilique et la conception environnementale réparatrice.

1.1.4 Se loger en tant que survivantes

La pandémie de Covid-19 a complexifié le parcours des femmes survivantes puisque les restrictions sanitaires ont considérablement modifié la signification et le rôle du domicile. Encore plus qu'avant, le domicile n'est plus seulement l'hôte de la vie privée et familiale, mais également le soutien à toutes les activités sociales, professionnelles, sportives, etc. Les vagues temporaires et itératives de confinements obligatoires ont isolé les femmes de leur réseau social de soutien et les ont rendus plus susceptibles de séquestration par leur conjoint (Aresta and A. Salingaros 2021 ; Conseil du statut de la femme 2020). Les cas de violence conjugale ont alors connu une expansion à l'échelle planétaire (Hébergement femmes Canada 2020 ; United Nations Women 2022), le nombre de féminicides a battu des records au Canada (Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation 2021) et les spécialistes s'entendent pour dire que les répercussions vont se ressentir longtemps après la levée de l'urgence sanitaire (Pragati et al. 2021). Cette nouvelle couche de complexité s'ajoute aux multiples défis qui guettent déjà les survivantes en temps normal. Lorsqu'une femme veut quitter un conjoint violent, elle se confronte à des risques élevés en lien avec son habitation. Elle est sujette à des épisodes d'itinérance, de précarité financière, de retraumatisation, d'insécurité et d'instabilité qui peuvent la rendre incapable de combler ses besoins ainsi que ceux de ses enfants (Flanagan et al. 2019; Hetling et coll. 2018 ; Vecchio 2019). À terme, plus les expériences négatives se succèdent, une survivante peut choisir de retourner dans le milieu violent si elle juge que c'est moins risqué pour sa survie (Flanagan et al. 2019).

Le seul fait d'être une femme et de résider dans le Grand Montréal occasionne des « difficultés d'accessibilité financière au logement », dont 30,7 % des Montréalaises connaissent cette réalité (FECHIMM et al. 2018, 15). En plus de s'identifier au genre féminin, si ces personnes sont « racisées, handicapées, immigrantes, autochtones, à faible revenu, travailleuses du sexe, séropositives, utilisatrices de drogue ou cheffes de familles monoparentales », elles sont plus sujettes à se heurter contre des pratiques discriminatoires lors de leurs recherches de logement (Table des Groupes de Femmes de Montréal 2019, 7). À défaut de tomber sur un.e propriétaire non discriminant.e, ces femmes doivent baisser leurs attentes et accepter de vivre dans un espace très petit, inadéquat et isolé des services (Table des Groupes de Femmes de Montréal 2019, 7). En sortant d'une maison d'hébergement, les survivantes font mieux de ne pas révéler leur historique de violence conjugale puisque leur candidature pourrait être refusée par des propriétaires qui verraient ce critère comme un mauvais présage (FRAPRU 2013, 19). Très souvent « prestataires de la sécurité du revenu » (RMFVVC 2007, 2), ces femmes exclues frappent un mur et doivent choisir entre retourner vivre chez leur ancien partenaire violent, habiter dans un endroit insalubre ou plonger dans la rue (FRAPRU 2013, 19). Justement, la Table des Groupes de Femmes de Montréal rapporte la gravité pour les Montréalaises de vivre de l'itinérance au féminin ou de subir des agressions sexuelles dans leur logement ou celui de l'agresseur (2019, 7 à 13). Pour contrer ces obstacles, il peut être fécond qu'une intervenante les accompagne dans leur demande de logement social (FOHM, Relais-Femmes, and Lacharité 2020, 23). La grande complexité « rebutante » des démarches administratives l'est également pour les travailleuses communautaires qui ne connaissent souvent pas assez le système de l'habitation pour aider adéquatement les femmes dans le besoin (FOHM, Relais-

Femmes, and Lacharité 2020, 23). Les chanceuses qui obtiennent une place dans une coopérative d'habitation ne sont malheureusement pas à l'abri de s'exposer à des comportements déplacés, intimidants ou violents pendant les réunions de membres (FECHIMM et al. 2018, 53).

L'offre canadienne et québécoise s'oriente principalement autour de deux typologies d'habitation spécialisées pour les survivantes de violence conjugale (Maki 2019). Tout d'abord, les maisons d'hébergement de 1^{re} étape consistent en des centres d'urgence à courte durée qui fournissent des chambres pour une durée moyenne de quelques jours à quelques mois. Ensuite, les maisons d'hébergement de 2^e étape prennent le relais pour les femmes qui nécessitent une continuité de services. Il s'agit cette fois d'appartements de transition de moyenne à longue durée, pouvant accueillir les survivantes pendant quelques mois à un maximum de 2 à 3 ans. Ces maisons d'hébergement complémentaires comportent des enjeux similaires et interreliés qui expliquent pourquoi les femmes ont tant de mal à se loger après leur séparation (Lampron and Hurtubise 1996; Tanguy, Cousineau, and Fedida 2017; Women's Shelters Canada 2020; RMFVVC 2007). D'entrée de jeu, le manque flagrant de financement public et privé ne permet pas aux organisations de construire ou rénover suffisamment de bâtiments pour suivre les demandes grandissantes des femmes. Malgré les perceptions négatives qu'elles tendent à avoir sur ces lieux de vie commune (Donnelly 2020), les chanceuses qui ont accès à une maison d'hébergement tendent à y rester plus longtemps que prévu, puisqu'elles ont de la difficulté à trouver un domicile adéquat et sécuritaire pour assurer la suite des choses (Lampron and Hurtubise 1996; Maki 2019). D'ailleurs, il est à constater que les milieux essaient plusieurs tentatives pour trouver de nouveaux modèles alternatifs d'habitation qui sont davantage en adéquation avec les besoins des survivantes (Donnelly 2020 ; Hetling et al. 2018 ; Tutty, Ogden, and Weaver-Dunlop 2008). La disparité entre l'offre insuffisante et les demandes en expansion s'ajoute à la crise du logement qui sévit actuellement au Québec (Table des Groupes de Femmes de Montréal 2022). Les logements sociaux, communautaires et privés ne sont pas épargnés par le manque d'accessibilité et l'augmentation des coûts. Les femmes survivantes font rarement le poids dans un marché concurrentiel qui favorise les vendeurs et les locataires.

1.2 Problème de recherche

La profondeur des connaissances actuelles varie en fonction du niveau de rapprochement avec la thématique de recherche. En débutant par la périphérie du sujet, les multiples expertises complémentaires continuent d'explorer la complexité de la violence conjugale. De récentes études au Canada et à l'étranger approfondissent sans cesse de nouveaux angles morts afin d'affiner la compréhension de ce phénomène toujours grandissant (réf. Passer de victime à survivante, p. 14). D'autre part, l'approche des soins tenant compte des traumatismes (TIC) reste relativement jeune, bien qu'un peu plus étudiée que son analogue en aménagement. Le design tenant compte des traumatismes (TID) se sensibilise entre autres aux conséquences vécues par les survivantes de violence conjugale en portant une attention particulière sur leur expérience d'habitation post-séparation (réf. Concevoir pour et auprès des personnes traumatisées, p. 15). Justement, les disciplines de l'aménagement commencent à s'intéresser

à l'influence de l'environnement bâti résidentiel sur le processus de guérison. Ces dernières recherches se déroulant principalement aux États-Unis, en Angleterre et en Australie, elles ouvrent la voie pour de jeunes chercheuses aux niveaux maîtrise et doctorat (réf. Guérir par le domicile, p. 16). De leur côté, les milieux scientifiques et communautaires en sciences sociales s'interrogent sur l'hébergement collectif réfléchi pour accueillir les femmes et leurs enfants. Les caractéristiques et modes de fonctionnement de ce type d'habitation entrent de plus en plus dans l'univers du connu, tant localement qu'à l'international (réf. Se loger en tant que survivantes, p. 19). Plus spécifiquement sur le domicile privé, de récentes études effectuées par des organismes communautaires établissent les principales difficultés que les Québécoises sont appelées à vivre quand elles souhaitent déménager dans un logement adéquat pour leur situation. Cet axe de connaissances ne prend racine que dans les disciplines de l'intervention sociale, laissant un vide pour de futures recherches scientifiques (réf. Se loger en tant que survivantes, p. 19).

À la lumière de cet état des lieux, la thématique de l'aménagement du domicile privé par l'angle du design tenant compte des traumatismes (TID) ne semble pas avoir été déjà appliquée au processus de guérison des survivantes de violence conjugale. En effet, Hetling et coll. stipulent qu'il manque de connaissances scientifiques sur les typologies d'habitation en dehors des refuges, incluant le domicile privé (2018). De plus, un vide théorique persiste au sujet des profils de femmes qui n'ont pas séjourné en refuge ou en maison d'hébergement, même s'il s'agit de la majorité des survivantes (Tutty, Ogden, and Weaver-Dunlop 2008). En outre d'après Pable et Ellis (2022), très peu de recherches ont été effectuées jusqu'ici sur le TID destiné à l'environnement bâti domestique en contexte de violence conjugale. Ce mémoire de recherche s'oriente ainsi sur cette faille qui se répercute également dans l'écosystème de services québécois. À la mesure disproportionnée des connaissances sur les maisons d'hébergement, il ne semble pas exister à cette heure un service en design qui accompagne les femmes survivantes dans l'aménagement de leur domicile privé. Il semble opportun de commencer la réflexion sur la pertinence d'offrir une assistance en habitation pour les femmes qui échappent au système d'hébergement collectif, puisqu'elles peuvent parfois se retrouver seules, sans aide ni connaissance pour adapter leur logement à leurs besoins.

Ce n'est pas une certitude pour l'instant que le TID appliqué à l'aménagement du domicile privé puisse être bénéfique au processus de guérison des femmes survivantes de violence conjugale, même s'il y a de bonnes raisons d'y croire. En se basant sur les recherches passées, l'aménagement de l'environnement bâti a le potentiel d'impacter positivement la guérison, tandis que le TID obtient de bons résultats préliminaires auprès de femmes résidant dans des refuges pour violence conjugale ou itinérance. Il est particulièrement important d'acquérir des connaissances supplémentaires afin d'élucider la nuance théorique explicite au domicile privé. Une grande proportion des survivantes canadiennes échappent actuellement au système d'aide dû au manque de places disponibles dans les maisons d'hébergement (Women's Shelters Canada 2020). Pour la plupart, elles doivent se tourner vers d'autres typologies d'habitation pour pallier l'offre de services insuffisante, dont le domicile privé reste une option fréquemment choisie (Tutty, Ogden, and Weaver-Dunlop 2008). Au contraire, ce n'est pas parce qu'une femme se retrouve dans un logement locatif ou une maison unifamiliale que son processus de guérison post-traumatique est terminé et qu'elle n'a pas besoin de soutien.

Tandis que la validité des domaines de l'intervention sociale est plus amplement reconnue pour venir en aide aux femmes survivantes de violence conjugale (p. ex. travail social, psychologie, psychiatrie, criminologie, relation d'aide, etc.), c'est une tout autre histoire pour l'aménagement. Une meilleure compréhension de la manière dont l'environnement bâti domestique peut soutenir le processus de guérison post-traumatique permettra de connaître l'apport potentiel du design comme acteur complémentaire au continuum de services actuel. De ce fait, il sera possible d'explorer des avenues de dialogue et de collaboration entre les diverses parties prenantes impliquées dans la conception d'habitation pour survivantes (Donnelly 2020; Grieder and Chanmugam 2013).

Pour ce faire, je me demande comment le design tenant compte des traumatismes (TID) peut intervenir auprès des femmes survivantes de violence conjugale afin de faciliter leur processus de guérison à l'aide de leur domicile privé. En vue de répondre à ce questionnement principal, j'envisage deux hypothèses de recherche. Dans un premier temps, je propose que le TID puisse utiliser les principes de design et les cadres conceptuels développés dans d'autres contextes d'habitation similaires (p. ex. maisons d'hébergement pour violence conjugale ou itinérance) en les adaptant aux spécificités des femmes lorsqu'elles se retrouvent dans leur domicile privé. L'idée sous-jacente est que le processus de guérison d'un traumatisme engendre divers besoins et difficultés qu'il est possible de résoudre, d'amenuiser et de soulager par un aménagement sur-mesure et adapté à chaque femme. D'autre part, je suggère que les designers pratiquant le TID peuvent être considérés comme des acteurs complémentaires aux spécialistes en violence conjugale. En développant une intervention conforme aux enjeux du domicile privé, le TID peut s'insérer dans le continuum de services existants afin d'augmenter l'accompagnement accessible aux femmes survivantes et de combler les manques du système d'aide actuel. Les disciplines de l'aménagement peuvent ainsi apporter leur expertise en facilitant le processus de guérison par des réponses spatiales dans l'environnement bâti domestique.

Toutefois, l'intention de ce mémoire n'est pas de développer des stratégies de design applicables directement par une pratique en design d'intérieur. Il s'agit d'entamer les réflexions sur un domaine d'expertise et de connaissances peu étudié, afin d'ouvrir la voie pour d'autres recherches. Dans mon parcours professionnel subséquent, je compte partir de ces nouveaux acquis pour les mettre à l'épreuve à travers des projets partenariaux entre autres avec des centres d'hébergement. Par la suite, je souhaite partager le fruit de ces expérimentations de conceptions avec diverses communautés pour réfléchir collectivement à l'opérationnalisation du TID en contexte de violence conjugale et de son bien-fondé.

1.3 Approche méthodologique

1.3.1 Objectifs de recherche

Si la guérison d'un traumatisme s'influence par l'environnement bâti domestique et que le TID fait actuellement ses preuves auprès de femmes résidant temporairement dans des hébergements collectifs, je suppose que le TID peut aussi être bénéfique lorsqu'il est appliqué au domicile privé. Il apparaît alors

pertinent d'interroger sommairement les organismes d'aide pour connaître leur avis d'experts et de rencontrer des femmes vivant dans ce contexte d'habitation pour qu'elles partagent leur vécu.

Conséquemment, ce mémoire de maîtrise bénéficie à l'écosystème québécois de la violence conjugale selon deux principaux axes :

- Vérifier une hypothèse préalable à l'élaboration d'une nouvelle pratique professionnelle

Cette recherche entame la réflexion sur la nécessité de développer une nouvelle pratique professionnelle en TID pour compléter le continuum de services existants. Afin de savoir si le milieu québécois de la violence conjugale requiert un autre type d'accompagnement spécialisé en environnement bâti domestique, j'ai interrogé brièvement le point de vue des prestataires de services. Par l'entremise d'un questionnaire en ligne, il a été question d'aborder les réflexions suivantes :

- Existe-t-il actuellement une quelconque assistance en habitation offerte aux femmes survivantes pour les aider à aménager leur domicile privé ?
- L'offre de service actuelle est-elle complète ou contient-elle des manques à combler ?
- Est-il nécessaire de développer une nouvelle pratique professionnelle en TID pour compléter le continuum de services existants ?

- Évaluer les besoins du milieu

Au moyen d'une étude de cas qualitative, j'ai voulu connaître la perception des Québécoises ayant survécu à de la violence conjugale afin d'identifier avec elles leurs besoins spécifiques par rapport à leur domicile privé. De la sorte, je souhaite compléter en partie les manques dans la littérature par une meilleure connaissance des enjeux propres à ce type de contexte. En somme, j'ai abordé les interrogations ci-après avec les survivantes pendant des entrevues semi-dirigées :

- Comment le fait d'avoir survécu à une expérience traumatisante de violence conjugale influence-t-il vos ressentis dans votre domicile privé ?
- Quels sont vos besoins et défis en tant que survivante en regard à votre environnement de vie ?

1.3.2 Posture de rédaction

- Écriture inclusive

« Se [situant] parfois du côté de la scientificité, de celui du militantisme, ou parfois dans un mélange des deux » (Drouin 2021), les débats entourant l'écriture inclusive vont bien au-delà des considérations purement linguistiques et constituent une réelle « lutte idéologique ». En l'absence d'un consensus sur la définition et les bonnes pratiques à employer, les différentes postures s'entendent néanmoins sur la volonté d'abolir le masculin générique pour considérer tout le spectre des identités de genre (Drouin 2021). Aux apparences de nouveauté et de sujet à la mode, ces réflexions existent depuis des siècles d'après l'Office québécois de la langue française qui retrace même un ouvrage de 1661 incluant la forme féminine (Dupuis Brouillette, St-Jean, and Nunès 2021, 1). Deux courants de pensée se juxtaposent actuellement, où la féminisation proclame la « rédaction explicite de termes incluant les deux genres » pour mettre en avant les femmes autant que les hommes (Dupuis Brouillette, St-Jean, and Nunès 2021, 2). Pour ce qui est de l'écriture épïcène, il s'agit

de neutraliser les formulations pour dépasser la binarité qui se limite uniquement au féminin et au masculin. En adoptant une posture « non-sexiste, non-binaire et non-genrée » (Dupuis Brouillette, St-Jean, and Nunès 2021, 2), il faut autant que possible utiliser des appellations qui ne mentionnent pas l'appartenance à un genre plutôt qu'à un autre.

Ne pouvant pas toujours employer des termes neutres, la féminisation prend le relais dans un souci d'inclusion des diversités de genre. À l'exception des trois termes décrits ci-dessous, l'écriture inclusive est de mise dans ce mémoire.

Ancien partenaire :

Tout en reconnaissant la multiplicité des visages de la violence conjugale, le masculin générique est employé pour dénommer les personnes qui posent les actes de maltraitance envers l'autre partenaire. Cette position genrée s'appuie sur les statistiques mondiales (réf. Passer de victime à survivante, p. 14) ainsi que sur l'histoire de vie des deux femmes rencontrées en entrevues.

Femmes survivantes :

Dans le même esprit, la féminisation générique est préconisée pour désigner les personnes qui ont vécu ou qui vivent actuellement des violences de la part de leur partenaire. Par souci d'inclusion, l'appellation de survivantes inclut toutes personnes s'identifiant comme femme sans égard à leur identité de genre ou à leur orientation sexuelle. Au lieu d'une forme neutre et non-genrée, ce choix linguistique s'appuie sur la littérature et les données empiriques qui démontrent la prédominance des victimes féminines face à la violence conjugale (réf. Passer de victime à survivante, p. 14).

Professionnelles :

La féminisation générique est aussi utilisée pour nommer les répondantes au questionnaire puisqu'elles s'associent en grande majorité au genre féminin. Cette réalité reflète la forte représentation féminine dans les professions de soins à autrui (Khanam et al. 2022). Cependant, les autres passages du mémoire emploient la féminisation syntaxique abrégée pour désigner toutes les personnes qui travaillent avec les survivantes, sans invisibiliser les autres identités de genre.

- **Positionnement subjectif de la chercheuse**

Étant moi-même designer, cette recherche prend essence dans une intuition qui m'est apparue à la suite d'observations personnelles. Le manque de services d'accompagnement en habitation que j'ai remarqué autour de moi s'est avéré fécond et corroboré par la littérature. J'ai toutefois mesuré l'amplitude accordée à mes choix et ressentis personnels tout au long de cette recherche. Loin d'être une autopsychanalyse, ma subjectivité doit se transposer avec finesse dans cet écrit scientifique pour donner plus d'importance au vécu des informatrices qu'à celui de chercheuse (Olivier de Sardan 2000, 440). La relation que j'ai entretenue avec les participantes m'a autant suscité de la sympathie que de l'émerveillement face aux stratégies d'adaptation déployées par les femmes survivantes (Olivier de Sardan 2000, 440). Le sujet étant sensible et pouvant susciter un inconfort, j'ai ressenti le besoin

d'apposer une certaine distance avec les données pour me départir de mes « valeurs personnelles et sociétales » (St-Cyr tribble and Saintonge 1999, 114).

Selon Olivier de Sardan, les sciences sociales d'aujourd'hui ont heureusement beaucoup évolué depuis l'époque classique, accordant enfin plus de crédibilité à la subjectivité (2000). Après tout, une recherche empirique est en quête de sens par la connaissance de la réalité, dont la perception est d'abord propre à chacun.e en fonction de ses expériences personnelles (St-Cyr tribble et Saintonge, 1999). Étant constamment présente, consciemment ou non, ma subjectivité de chercheuse est un prérequis à la recherche qualitative, et ce, à toutes les étapes du processus (St-Cyr tribble and Saintonge 1999 ; Olivier de Sardan 2000). Je suis en premier lieu une femme avec mon bagage et mes réflexions personnelles qui teintent mon regard particulier sur le monde qui m'entoure. Dans cet esprit, j'assume volontairement l'utilisation de la première personne dans l'écriture de ce mémoire, que je réserve seulement aux endroits où mon positionnement critique est requis.

1.4 Structure du mémoire

La présente étude se divisera en sept chapitres dont le premier vient d'**introduire** la problématique entourant la thématique de recherche, avant de mettre en lumière le problème spécifique menant au questionnement principal et subsidiaire.

Le second chapitre se penchera sur la **méthodologie** mixte qui s'est déroulée en trois phases d'après l'approche de la théorisation enracinée (réf. p. 27). Une analyse documentaire a d'abord été réalisée pour constituer un cadre conceptuel du design tenant compte des traumatismes (TID). Les concepts ressortis ont guidé la création de questions empiriques à traiter avec les informatrices. La deuxième phase a porté sur une enquête exploratoire par questionnaire auprès de professionnelles travaillant avec les victimes de violence conjugale. Le terrain s'est conclu par une étude de cas comparative avec deux femmes qui se situent à des phases différentes de leur processus de guérison.

Le troisième chapitre se consacrera à l'approfondissement du **cadre conceptuel du TID** où sont décrits les principaux besoins des femmes en lien avec leur habitation (réf. p. 47). Un premier métabesoin de la guérison holistique par le chez-soi se fragmente ensuite en trois besoins fondamentaux (c.-à-d. sécurité, dignité, individualité), en sept besoins secondaires eux-mêmes subdivisés en trois thèmes (c.-à-d. reprise de pouvoir, esprit de communauté, vie privée et familiale) et en dix stratégies de design réparties en trois thèmes (c.-à-d. perceptions et sensorialité, qualité environnementale, spatialité).

La progression poursuivra par trois chapitres qui décrivent factuellement les résultats de recherche en les complétant par des discussions analytiques. Dans chacun de ces chapitres, le point de vue des répondantes au questionnaire est croisé avec celui des femmes rencontrées en entrevue, en terminant par un retour critique sur le cadre conceptuel pour l'éclairer avec les nouvelles données.

Le chapitre quatre explorera ainsi les différents **parcours de vie et d'habitation** des survivantes qui succèdent leur séparation du partenaire violent (réf. p. 71). Les périodes de vie propices à recevoir une

assistance au domicile privé seront abordées, suivi des typologies d'habitation dans lesquelles les femmes sont sujettes à habiter et les difficultés reliées à ce type de parcours. L'argumentation présentera par la suite les enjeux qui ressortent comme prioritaires, soit l'atteinte d'une stabilité résidentielle, l'influence du contexte de la séparation et la projection dans l'avenir pour améliorer leur situation.

Le cinquième chapitre brossera le portrait des nombreux **besoins et risques** que les femmes peuvent expérimenter en rapport avec leur domicile privé (réf. p. 92). La subdivision en thèmes et besoins s'entrelace simultanément avec plusieurs concepts du cadre conceptuel du TID. Ce chapitre proposera la perception de l'espace (c.-à-d. chez-soi sécuritaire, taille du logement, luminosité intérieure et qualité des lieux), la personnalisation de l'espace (c.-à-d. expression de l'identité personnelle, adaptation spatiale), l'utilisation de l'espace (c.-à-d. confort de l'intimité, accueil de visite) et le rapport avec l'extérieur du chez-soi (c.-à-d. relations de voisinage, déplacements depuis le logement, connexion avec la nature).

Le sixième chapitre exposera l'état des lieux de l'**assistance en habitation** en décrivant d'emblée ce qui existe actuellement au Québec (réf. p. 151). Subséquemment, la comparaison des différents types d'aide et leur importance pour les femmes seront évoquées. La perception des professionnelles de soutien se prononcera en dernier lieu sur l'offre de services actuelle et les manques qui restent à combler.

Le dernier chapitre de **conclusion** résumera sommairement les résultats qui répondent aux questions de recherche avant d'examiner quelques limites de cette étude (réf. p. 163). Il y sera aussi énoncé des compléments de réflexions sur les expériences intersectionnelles des survivantes ainsi que l'importance de leur participation active dans la conception de leur milieu de vie. La notion de l'adaptation du domicile à la réalité des femmes amorcera la transition vers la suggestion de nouveaux services en TID et enfin les contributions escomptées de cette recherche.

Chapitre 2 : Méthodologie

Cette recherche s'inspire de la théorisation enracinée en concentrant les efforts empiriques sur une méthodologie mixte. Puisqu'il existe peu de connaissances sur le problème spécifique, une démarche exploratoire et inductive ouvre la voie vers une tentative de développement théorique (Guetterman et al. 2017). S'enracinant dans le terrain de recherche plutôt que dans une théorie existante, les expériences plurielles des informatrices font émerger des résultats initiaux requérant d'être mis à l'épreuve par de futures recherches (Guetterman et al. 2017). Sur le plan méthodologique, le questionnement s'est articulé autour de deux objectifs qui dictent chacun des outils empiriques distincts, bien que complémentaires (Creamer 2021). Il a alors été possible de trianguler les données recueillies pour augmenter la validité des résultats. Au fil du processus, un va-et-vient constant avec l'ancrage théorique exploré en amont a assuré la correspondance avec les constats dégagés.

Concrètement, le terrain de recherche s'est déroulé en trois phases. Tout d'abord, un **cadre conceptuel** est constitué en comparant les ouvrages au sein d'un corpus théorique sur le design tenant compte des traumatismes (TID). Les concepts dégagés dans la littérature ont servi à établir les questions empiriques à examiner avec les informatrices. L'utilisation de méthodes mixtes a poursuivi avec une **enquête exploratoire par questionnaire** s'adressant aux prestataires de service. Effectuée en ligne auprès de répondantes travaillant dans l'écosystème québécois en violence conjugale, cette phase de l'étude a servi pour comprendre l'aide offerte actuellement aux femmes sur le plan de l'adaptation de leur habitation. Par la suite, une **étude de cas comparative** a continué auprès de deux survivantes en approfondissant des concepts semblables à ceux abordés avec les professionnelles de soutien. Cette portion qualitative et interprétative a tenté de comprendre le « comment » et le « pourquoi » de l'expérience des femmes survivantes en ce qui a trait à leur domicile privé. Le vécu expérientiel des femmes s'est accédé au moyen d'entrevues semi-dirigées, d'une documentation photographique et d'une analyse des conditions environnementales. Le but est d'éclaircir la réalité des Québécoises afin de repérer avec elles leurs besoins spécifiques en termes d'aménagement de l'environnement bâti domestique.

Cette stratégie méthodologique s'est inspirée du savoir d'autres chercheurs pour rendre le terrain empirique plus réaliste et réalisable. En premier lieu, deux recherches ont utilisé des méthodes mixtes en vue de sonder l'hébergement collectif pour personnes en situation d'itinérance d'après le cadre théorique du TID (Pable 2012; McLane and Pable 2020). Ces deux études de cas ont fait appel à des questionnaires exploratoires construits à partir de la littérature, à des entrevues semi-dirigées avec les résidentes et à une documentation photographique. Quelques divergences existent avec ma démarche, comme le fait que Pable a altéré deux chambres dans un refuge pour ajouter des caractéristiques de contrôle environnemental (2012). Pour la seconde étude, les chercheuses ont eu recours à la syntaxe spatiale en analysant les plans existants de deux bâtiments, ce qui diffère de ma méthodologie (McLane and Pable 2020). Pour ne nommer qu'un troisième exemple, les outils méthodologiques utilisés par Rutali Joshi dans son mémoire en architecture sont sensiblement les mêmes que les miens (2017). Elle est partie de son

cadre conceptuel sur la dignité dans l'habitation des survivantes de violence conjugale pour créer ses questions d'enquête auprès des femmes et des professionnelles de soutien. Dans son étude de cas comparative, elle a complété les données ressortant d'un questionnaire et d'entretiens semi-dirigés par des observations sur quatre lieux d'hébergement et par la prise de photographies.

2.1 Cadre conceptuel du design tenant compte des traumatismes

La section suivante s'en tient à brosser les grandes lignes de la démarche méthodologique pour cette phase préalable au terrain de recherche. Ayant un chapitre complet consacré au cadre conceptuel, la description à la fois du corpus théorique analysé que des résultats de la recension des écrits est abordée dans la section correspondante du mémoire (réf. Chapitre 3, p. 47).

La constitution du cadre conceptuel s'est basée sur une analyse thématique d'ouvrages scientifiques, gouvernementaux ou communautaires qui abordent le contexte de l'habitation pour des personnes ayant vécu des traumatismes. Des principes de design et des concepts fondateurs ont ainsi émergé en représentant de potentiels besoins que peuvent ressentir les survivantes de violence conjugale. Par conséquent, ces questions subséquentes ont orienté la recension des écrits :

- Que savons-nous à ce jour sur l'habitation des personnes ayant survécu à des événements traumatisants ?
- Quels sont les besoins des femmes survivantes en rapport à leur habitation ?

2.1.1 Déroulement

- Répertoire du corpus théorique

Concrètement, les ouvrages pertinents pour le problème de recherche ont été répertoriés en interrogeant les bases de données et les moteurs de recherche. En tout, cinq techniques ont été expérimentées pour ajuster la méthode finale. Les premiers efforts ne donnant pas de résultats satisfaisants ou trop éloignés du sujet, certains concepts déterminés intuitivement ont été exclus comme la thérapie par le design, les espaces sécuritaires et le chez-soi (technique 1). Par la suite, un effet boule de neige à partir de l'autrice Nicole Kalms a permis de recenser plusieurs ouvrages sur la violence envers les femmes et leur sentiment de sécurité dans l'espace public (technique 2). Une exploration par sérendipité itérative a favorisé l'identification des concepts centraux de la problématique : femme, violence conjugale, traumatisme, guérison, environnement bâti domestique (technique 3). En ayant recours à un plan de concept (réf. annexe 1, p. 188), une banque de données terminologiques et linguistiques a servi à détailler les termes connexes et pertinents dans divers domaines (Gouvernement du Canada S.D.). Après coup, plusieurs concepts ont été associés en commençant par les termes anglophones et en écartant ceux qui s'avèrent impertinents (technique 4). Par exemple, *restoration*, *rehabilitation* et *recovery* ont été abandonnés conformément à leur résonance avec la rénovation de bâtiments. Cette même association entre la guérison et l'environnement bâti domestique a relevé d'autres champs d'expertises qui ne correspondent pas

suffisamment au sujet étudié : *healthy homes, healing landscapes, disasters recovery, health facilities*, etc. Pour conclure le répertoire, les ouvrages phares ont été isolés en donnant la priorité au domaine de l'aménagement, afin d'éplucher les références citées par les auteur.trices (technique 5). Cette bibliographie inversée a complété les concepts qui ne présentaient pas suffisamment d'ouvrages.

- Procédure d'analyse

Par une analyse thématique comparative, les ouvrages sélectionnés ont été classés de manière itérative à l'aide de fiches conceptuelles. En utilisant la langue de l'auteur.trice, le passage d'origine a d'abord été retranscrit dans un texte continu pour faire état d'un concept plus large. Les extraits ont par la suite été classés en trois sections selon qu'ils abordent des éléments de définition, des conséquences de la violence conjugale ou des exemples concrets d'application dans l'environnement bâti. Aidée au besoin par un logiciel, ils ont ensuite été traduits en français en demeurant le plus fidèle possible aux mots d'origine. Lorsqu'une première couche d'analyse a été réalisée, les fiches conceptuelles ont été revues pour mettre en relation les divers points de vue. Une grande quantité d'information a alors été synthétisée pour ressortir son essence. Pour en diminuer le nombre et rédiger des formulations définitives, des ressemblances et points communs ont été repérés dans les extraits. Cet exercice a aussi restreint le nombre de concepts pour finaliser une dernière version du cadre conceptuel (réf. Schéma 1, p. 50).

2.2 Enquête par questionnaire numérique

La recherche s'est poursuivie avec une enquête par questionnaire comprenant plusieurs objectifs. Agissant à titre de préterrain, il s'agit de tester les concepts du cadre conceptuel du design tenant compte des traumatismes (TID) pour connaître leur bien-fondé en contexte québécois. Les données ont été comparées avec celles de l'étude de cas pour trianguler les résultats et accroître la validité des constats. Les opinions d'expertes ont été collectées pour dégager des tendances et non tendre à une représentativité élevée. L'approche du questionnaire se veut ainsi exploratoire plutôt que statistique et quantitative.

Plus spécifiquement, il est question de comprendre s'il existe actuellement une quelconque assistance en habitation offerte aux femmes survivantes pour les aider à aménager leur domicile privé. En interrogeant les organismes sur leurs pratiques, il a été convenu d'explorer si l'offre de services est complète selon eux ou si elle contient des manques à combler. Dans un cas comme dans l'autre, le point de vue des prestataires a permis d'entamer une réflexion sur la nécessité de développer une nouvelle pratique professionnelle en TID pour compléter le continuum de services existants. Même si l'assistance en habitation pour le domicile privé s'avère absente de l'offre, comme elle l'est dans la littérature, il se peut que les répondantes témoignent de leur intérêt envers cette approche. Il est également envisageable qu'il existe déjà de l'aide en ce sens sans que les prestataires soient au courant que leurs interventions se rapprochent des disciplines de l'aménagement. Ces deux scénarios laissent sous-entendre qu'une analyse de marché plus exhaustive est pertinente à faire au-delà de cette recherche de maîtrise.

Plus précisément, l'outil méthodologique du questionnaire a servi à explorer ces questionnements :

- Existe-t-il actuellement une quelconque assistance en habitation offerte aux femmes survivantes pour les aider à aménager leur domicile privé ?
- L'offre de services actuelle est-elle complète ou contient-elle des manques à combler ?
- Est-il nécessaire de développer une nouvelle pratique professionnelle en TID pour compléter le continuum de services existants ?

2.2.1 Méthode et stratégie d'enquête

- **Déroulement**

Un questionnaire numérique autoadministré a été créé en utilisant la plateforme numérique en code ouvert LimeSurvey. Une seule version du questionnaire en français a simplifié l'analyse subséquente. Il a d'abord été validé avec une personne-ressource collaboratrice dans cette recherche ainsi que testé préalablement auprès de personnes de mon entourage. Ces mesures ont servi à s'assurer que les questions sont compréhensibles et pertinentes, tout en vérifiant le temps nécessaire pour remplir le questionnaire. En moyenne, les répondantes ont pris 34 min pour y répondre. Il a été acheminé à l'ensemble des organismes répertoriés en utilisant les adresses courriel mentionnées sur leur site internet. Un message de sollicitation a accompagné l'envoi pour expliquer les grandes lignes de la recherche ainsi que la nature de leur participation.

- **Questions d'enquête**

Le questionnaire en ligne a permis d'obtenir des données provoquées qui ont débuté la réflexion sur les concepts définis dans le cadre conceptuel du TID. Certaines questions à court développement ont aidé à acquérir un vocabulaire plus digeste et adapté à la population de femmes survivantes, pour me départir de la terminologie scientifique lors des entrevues semi-dirigées. Les questions posées aux répondantes ont porté sur leur perception des besoins du milieu et des femmes représentant la clientèle cible des organismes de soutien. Des questions portant sur les difficultés reliées à l'habitation post-séparation se sont inspirées d'un questionnaire que le Regroupement provincial des maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale a réalisé auprès des membres de leur réseau (RMFVVC 2007). En somme, les sujets mis à la disposition des répondantes se sont fragmentés en quatre principales catégories qui ont orienté la distribution des trois chapitres de résultats (réf. annexe 2, p. 189 à 194).

1. Données démographiques
2. Assistance en habitation (c.-à-d. chapitre 6)
3. Parcours des femmes survivantes (c.-à-d. chapitre 4)
4. Approche tenant compte des traumatismes (c.-à-d. chapitre 5)

Il n'importe pas de connaître les caractéristiques des personnes qui travaillent dans l'écosystème ni l'endroit précis où elles exercent. Cela étant, les données présentées dans les résultats seront d'ordre général tant pour les catégories d'information que le niveau de détails divulgués. Seulement le type d'organisme et la région administrative dans lesquels les professionnelles travaillent seront transmis,

en omettant de préciser le nom de l'organisme et des répondantes. Ces mesures servent à protéger leur vie privée du fait que le milieu québécois de la violence conjugale constitue une communauté restreinte où les acteur.trices se connaissent potentiellement.

2.2.2 Description des répondantes au questionnaire

- Critères de sélection

Plusieurs critères d'inclusion ont permis de sélectionner les organismes à contacter dans cette phase :

- Organismes s'exprimant en français
- Organismes situés sur tout le Québec
- Mention de la violence conjugale sur leur site internet
- Services offerts directement aux femmes survivantes
- Services offerts exclusivement ou non aux femmes
- Services en lien ou non avec l'habitation

Exceptionnellement, les organismes qui s'adressent aux femmes en situation d'itinérance ont aussi été inclus, puisque la littérature montre un fort lien de causalité avec la violence conjugale. J'ai décidé d'exclure les organismes qui offrent uniquement des services en anglais ou dans une autre langue que le français, puisque je ne juge pas que mon niveau de compréhension de l'anglais soit suffisant pour analyser correctement les données recueillies. Une traduction risquerait de dénaturer les propos et de fausser les résultats. De plus, les organismes qui ne s'adressent pas directement aux femmes survivantes et qui offrent plutôt des services de soutien aux autres organisations ou au personnel de soutien ont été délaissés. Ces deux critères d'exclusion ont été directement appliqués dès la sélection des organismes qui figurent dans le répertoire :

- Organisme s'exprimant uniquement en anglais ou dans une autre langue que le français
- Service offert aux autres organismes et non directement aux femmes survivantes

- Échantillonnage

Un exercice de répertoriage a permis de saisir l'étendue des organismes qui interviennent de près ou de loin avec les survivantes de violence conjugale, et ce, sur tout le territoire du Québec. Pour ce faire, des sites internet de référencement qui fournissent déjà une liste d'organisations communautaires ou paragouvernementales ont été consultés. Ces sites ont été déterminés par l'entremise du moteur de recherche Google ainsi que par sérendipité lors de la recension des écrits :

- 211.ca ; Hébergementfemmes.ca ; Réseau Habitation Femmes ; Répertoire des ressources en hébergement communautaire et en logement social avec soutien communautaire (RAPSIM) ; L'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale ; Fédération des maisons d'hébergement pour femmes ; Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale ; Table de concertation en violence conjugale de Montréal ; Centre des femmes du Québec

Puisque cette méthode a servi essentiellement à relever de premières pistes de réflexion, il n'est pas nécessaire que l'échantillon représente de manière exhaustive tous les services d'aide au Québec. Il

est fort probable que je sois passée à côté de certains organismes lors du processus de sélection en fonction des paramètres utilisés (p. ex. moteur de recherche, mots clés, opérateurs logiques). Pour essayer d'y remédier, il a été demandé aux répondantes à la fin du questionnaire de recommander d'autres organismes pertinents à solliciter selon elles.

- **Taux de réponse**

Sur les 388 organismes ciblés, 45 n'ont pas reçu l'invitation pour le questionnaire, puisque je n'ai pas réussi à trouver une adresse courriel sur leur site internet. Le nombre de 343 invitations restantes a semblé suffisamment élevé, mais j'ai tout de même gardé en réserve les organismes non sollicités au cas où il y aurait eu un trop faible taux de réponse. En soumettant le questionnaire au milieu, je m'attendais à ne recevoir pas plus de 10 % de réponses, représentant un faible taux pour une courte étude comme celle-ci (SPAC et Gouvernement du Canada 2014). Devant effectuer l'entièreté du mémoire dans un court laps de temps, le questionnaire a été disponible durant une période réduite. Les personnes intéressées ont pu accéder à la plateforme numérique durant sept semaines consécutives (12 juillet au 30 août). L'ouverture du questionnaire a été prolongée en espérant obtenir plus de réponses, ce qui a été possible grâce à un rappel quelques semaines après l'invitation initiale. À mon grand étonnement, j'ai finalement reçu plus du double de réponses que l'objectif initial avec un total de 22 %, équivalant à 76 réponses complètes et soumises dans la plateforme LimeSurvey.

Les 36 refus ou désistements ont concerné principalement un manque de temps ou de ressources humaines pour remplir le questionnaire. Certains autres organismes ont jugé que le sujet de recherche ne correspond pas à leur mission. Pour terminer, 36 autres personnes ont commencé à répondre sans terminer ni soumettre leur questionnaire.

- **388 organismes ciblés** : cartographie de l'écosystème
- **45 organismes non sollicités** : surtout dû à une absence d'adresse courriel sur leur site internet
- **343 invitations** : organismes à qui j'ai envoyé le questionnaire
- **36 refus ou désistement** : mentionnés par courriel ou directement dans LimeSurvey
- **76 réponses complètes et soumises** : répondantes qui ont soumis leur questionnaire via LimeSurvey en complétant jusqu'au bout
- **36 réponses incomplètes ou non soumises** : répondantes qui ont commencé le questionnaire sans le terminer ni le soumettre

- **Rétroaction des organismes sollicités**

J'ai trouvé étonnant de recevoir beaucoup de messages de la part des organismes à qui j'ai envoyé le questionnaire. Je ne m'attendais pas à ce que l'invitation suscite une telle réaction du milieu. En tout, 66 courriels m'ont été envoyés selon la répartition suivante, dont quelques-uns abordent plusieurs éléments de rétroaction à la fois :

- **26 missions hors sujet** : clientèles autres que violence conjugale, services hors de l'habitation
- **14 désistements** au questionnaire : manque de temps, participation à d'autres recherches, réellement hors sujet

- 14 **échecs d'envoi**³ du questionnaire : mauvaise adresse courriel, raison inconnue
- 12 **références** vers d'autres ressources : surtout maison d'hébergement
- 12 **transferts de l'invitation** : à une collègue plus concernée par ma recherche
- 9 **validations encourageantes** : à propos de la pertinence de la thématique de recherche
- 8 **confirmations de réponse** au questionnaire

Malgré le fait que cette rétroaction n'a pas été prévue au départ et a apporté du contenu très riche pour plusieurs aspects de l'analyse, elle a aussi représenté le principal défi lors de l'opérationnalisation du questionnaire. En somme, 26 personnes m'ont contacté pour dire que la mission de leur organisme n'est pas directement concernée par le sujet de recherche et qu'elles ne se sentaient pas légitimes de répondre au questionnaire. Il s'agit majoritairement d'organismes travaillant auprès de femmes survivantes de violence sexuelle et pas uniquement de violence conjugale. Certaines ont toutefois précisé qu'il leur arrive de travailler auprès de femmes ayant vécu de la violence sexuelle dans le cadre d'une relation de violence conjugale, mais que c'est un cas de figure plus rare et non la norme. Étant donné que la recherche se veut exploratoire, j'ai précisé à chaque fois que je cherchais à obtenir une variété de points de vue divergents. C'est pourquoi j'ai ciblé une vaste étendue d'organismes qui ne sont pas uniquement spécialisés en violence conjugale ou en hébergement. Je remarque que certaines personnes ont décidé de remplir le questionnaire malgré leur hésitation au début.

Le questionnaire a été envoyé pendant la période estivale. À ma grande surprise, les nombreux messages automatiques de vacances que j'ai reçus n'ont pas trop ralenti les personnes intéressées à remplir le questionnaire. Une professionnelle avec qui je me suis entretenue au téléphone m'a indiqué que l'été est parfois le moment le plus propice pour que les organismes aient le temps de participer à des recherches. En effet, les activités sur le terrain sont parfois plus réduites suivant la baisse de demandes de la clientèle, qui reprend de plus belle dès l'automne. En revanche, cette saison peut aussi rimer avec une réduction des ressources humaines pour les activités de base des organismes, ce qui limite leur disponibilité à remplir d'autres mandats externes. Cette situation a représenté une portion des désistements reçus par message courriel, qui corrobore avec la pénurie de main-d'œuvre sévissant actuellement au Québec et qui n'épargne pas le milieu communautaire.

D'autre part, neuf autres professionnelles ont témoigné leur intérêt envers le sujet de recherche en prenant le temps de le mentionner par courriel. Certaines de ces personnes n'ont pas répondu au questionnaire pour les diverses raisons décrites précédemment, mais elles ont jugé important de valider l'importance de cette recherche. Ces échanges courriel inattendus ont apporté une lecture complémentaire aux réponses formelles du questionnaire, quant à la pertinence que le design se penche sur l'habitation des survivantes de violence conjugale.

³ Le fait que l'invitation au questionnaire n'a pas fonctionné pour 14 adresses courriel laisse sous-entendre que les clientèles cibles ont peut-être aussi de la difficulté à contacter ces organismes. Ce qui amène à se questionner sur l'accessibilité de leurs services auprès de nouvelles personnes.

- Profil des répondantes au questionnaire

Aide pour le domicile privé :

Les résultats du questionnaire ont été divisés en deux groupes de répondantes d'après leur réponse à la question suivante : vous arrive-t-il d'aider les femmes survivantes de violence conjugale en lien avec leur domicile privé ?

Tableau 1. « Vous arrive-t-il d'aider les femmes survivantes de violence conjugale en lien avec leur domicile privé ? »

Choix de réponses	Répondantes initiées	Répondantes novices
1. Ça m'arrive régulièrement.	35	0
2. Ça m'arrive rarement.	14	0
3. Je ne l'ai jamais fait moi-même, mais c'est arrivé à un.e collègue dans mon organisation.	0	9
4. Ça ne m'est jamais arrivé.e, mais c'est possible que j'aie l'occasion dans l'avenir.	0	7
5. Ça ne m'est jamais arrivé.e et je ne pense pas avoir l'occasion dans l'avenir.	0	7
6. Absence de réponse	0	4
Nombre de répondantes sur un total de 76	49	27

Le premier groupe comprend les professionnelles initiées qui offrent rarement ou régulièrement de l'aide ciblée sur le domicile privé (réponses 1-2). Ceci correspond à 49 répondantes sur un total de 76 et représente près du deux tiers de l'échantillon complet (64 %). Environ les trois quarts de ces répondantes offrent régulièrement une telle aide aux survivantes (71 %). Le second groupe se compose des professionnelles novices qui n'ont pas encore eu l'occasion d'aider les survivantes pour leur habitation. Il est possible que leur collègue l'ait déjà expérimenté ou que les répondantes pensent pouvoir le faire dans l'avenir. Il s'agit de 27 répondantes représentant un peu plus du tiers (36 %) du nombre total. Cette fois-ci, les réponses ont été plutôt uniformes entre les trois choix (3-4-5), mais ce groupe comprend aussi les 4 répondantes n'ayant pas répondu à cette question de référence (6).

En divisant l'analyse du questionnaire entre ces deux groupes (c.-à-d. initiées et novices en matière de domicile privé), il se peut qu'il y ait eu de la confusion dans les données récoltées. Cette question de référence parle exclusivement du domicile privé, tandis que d'autres questions vacillent avec l'habitation en général. La différence entre ces deux termes similaires bien que distinctifs⁴ a été explicitée aux répondantes à chaque nouvelle section du questionnaire, mais il n'est pas écarté que la confusion a persisté. C'est possible que les réponses tout au long du questionnaire aient fait référence à un ou l'autre des concepts, malgré la précision dans chaque énoncé. Cette distinction est importante, étant donné qu'il manque actuellement de connaissances scientifiques spécifiques sur le domicile

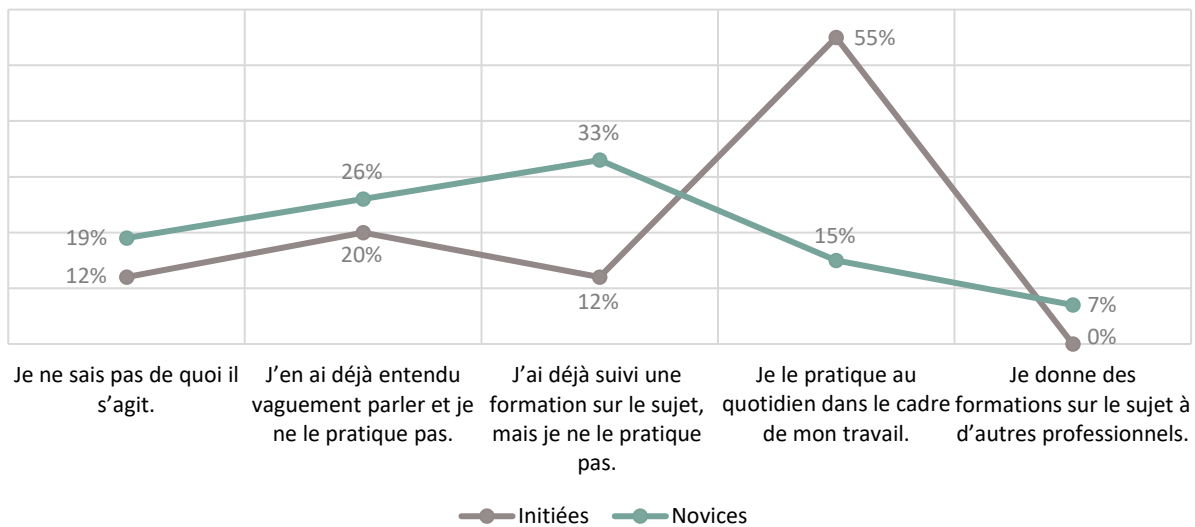
⁴ Cette distinction entre l'habitation et le domicile privé est également présentée dans l'introduction du mémoire à la page 14.

privé des survivantes de violence conjugale. De son côté, l'habitation est plus largement documentée, car elle comprend entre autres les établissements collectifs comme les maisons d'hébergement.

Connaissance sur les soins tenant compte des traumatismes (TIC) :

La différence a été plus marquée entre les deux groupes pour leur niveau de connaissance sur les TIC. Les répondantes initiées en matière de domicile privé pratiquent plus cette approche (55 %), contre seulement 22 % pour les professionnelles novices. Toutefois, c'est ce second groupe qui a primé en connaissant vaguement les TIC sans pour autant les pratiquer (59 %), contre 32 % chez les initiées. Tandis que la proportion a été plus similaire pour ceux qui ne savent pas de quoi il s'agit (12 % des initiées vs 19 % des novices).

Graphique 1. « Quel est votre niveau de connaissance sur les soins tenant compte des traumatismes (TIC) ? »



Régions administratives :

La répartition sur le territoire du Québec des répondantes au questionnaire est relativement semblable avec celle des 343 organismes sollicités au départ. Il y a tout de même quelques variations non significatives comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 2. « Dans quelle(s) région(s) administrative(s) du Québec travaillez-vous ? »

Choix de réponses	Répondantes initiées	Répondantes novices	Organismes sollicités
Abitibi-Témiscamingue	4 %	0 %	4 %
Bas-Saint-Laurent	4 %	4 %	5 %
Capitale nationale	16 %	0 %	4 %
Centre-du-Québec	0 %	0 %	1 %
Chaudière-Appalaches	4 %	4 %	3 %
Côte-Nord	6 %	4 %	3 %
Estrie	6 %	11 %	4 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0 %	7 %	3 %
Lanaudière	2 %	7 %	3 %

Laurentides	2 %	0 %	4 %
Laval	2 %	0 %	4 %
Mauricie	4 %	4 %	4 %
Montréal	29 %	33 %	36 %
Montréal	29 %	33 %	36 %
Nord-du-Québec	0 %	4 %	2 %
Outaouais	8 %	0 %	5 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 %	4 %	3 %
Toute la province du Québec	2 %	7 %	6 %
Nombre d'organismes	49	27	343

Les professionnelles ayant répondu au questionnaire travaillent principalement dans des organismes montréalais (29 % des initiées vs 33 % des novices), suivi de la Montérégie (10 % des initiées vs 11 % des novices). Ceci correspond plus ou moins à la répartition géographique des organismes invités à remplir le questionnaire. Le Centre-du-Québec n'est desservi par aucun des deux groupes, tandis que d'autres régions différentes ne sont pas représentées de la même manière entre les 2 groupes :

- Absence pour groupe 1 : Gaspésie-Îles-de-la-Madelaine, Nord-du-Québec
- Absence pour groupe 2 : Abitibi-Témiscamingue, Capitale nationale, Laurentides, Laval, Outaouais

De plus, il y a un plus gros écart pour la région de la Capitale nationale qui est plus représentée dans le groupe des initiées en matière de domicile privé (8 organismes 16 % des initiées vs 0 % des novices).

Types de postes :

Sans être un critère d'exclusion, les organismes sollicités étaient encouragés à prioriser une employée agissant sur le terrain pour recueillir le point de vue des personnes travaillant étroitement avec les femmes survivantes (réf. annexe 3, p. 194). Ceci a influencé le poste occupé par les répondantes, qui sont en grande proportion des intervenantes (69 % des initiées vs 70 % des novices). En plus de la liste des postes mentionnée en choix de réponses, certaines répondantes ont ajouté les suivants : (initiées) cogestion, co-coordination ; (novices) gestion des bénévoles.

Types de clientèles :

Les organismes des deux groupes offrent majoritairement leurs services aux femmes victimes de tous types de violence, quoique la violence conjugale soit plus répandue pour le groupe des initiées en matière de domicile privé (69 % des initiées vs 44 % des novices) (réf. annexe 4, p. 195). La violence sexuelle maintes fois citée a été incluse dans « tous types de violence ou d'abus ». En plus de la liste des clientèles mentionnées en choix de réponses, certaines répondantes ont ajouté les éléments suivants : (groupe des initiées) personnes sans statut ou avec un statut précaire, personnes non binaires, proches des survivantes, groupe sectaire ; (groupe des novices) personnes vivant avec une maladie auto-immune et une baisse d'autonomie.

Le thème parental est présent dans les réponses à développement, puisque plusieurs répondantes travaillent avec les familles, les enfants ou les adolescent.es. En leur demandant ce que représente selon elles un domicile idéal pour une survivante (réf. chapitre 5, p. 92), certaines répondantes ont

mentionné des éléments qui s'appliquent aux mères. Ainsi, le logement doit être confortable, sécuritaire, accessible, abordable et salubre en plus d'être adapté pour répondre aux besoins de la famille. Le domicile est préférablement situé près des services comme l'école et la garderie, ainsi que suffisamment grand pour accueillir ses enfants en leur offrant chacun.e une chambre. Il est possible que la femme doive négocier la répartition des meubles et des biens matériels avec le père pour assurer le bien-être et un sentiment d'aise chez ses enfants. Les deux extraits ci-dessous exemplifient le point de vue de deux professionnelles initiées au domicile privé :

Un espace aménagé pour les enfants qui sont eux aussi victimes de violences conjugales.
(Répondante 1)

L'idéal c'est d'avoir un domicile privé qui apporte un sentiment de sécurité et qui permet à la femme de répondre à tous ses besoins fondamentaux ainsi que ceux de ses enfants. (Répondante 2)

Même si ce critère est théoriquement souhaitable, il peut être assez difficile pour une survivante de répondre à ses besoins et ceux de ses enfants. En effet, ce risque psychosocial a été placé en 5^e rang d'importance sur un total de 9 (réf. tableau 5, p. 94-95).

2.3 Étude de cas

En dernier lieu, la majorité du terrain de recherche s'est concentrée sur une étude de cas comparative répartie entre deux cas distinctifs. Des données qualitatives ont été recueillies sur l'expérience vécue des survivantes lorsqu'elles résident dans leur domicile privé, dans l'optique d'aborder le manque dans la littérature scientifique. Il s'agit de comprendre comment le fait d'avoir survécu à une expérience traumatisante de violence conjugale influence les ressentis dans l'environnement bâti domestique. C'est pourquoi cette phase de l'étude a eu recours au paradigme épistémologique interprétatif, pour corroborer avec la quête de sens et saisir la perception des femmes quant à leur situation. Ultimement, les divers outils de récolte ont servi à repérer les besoins spécifiques en rapport au domicile privé.

Les recherches de Jill Pable ont fortement inspiré ce choix méthodologique, étant donné qu'elle se spécialise en design tenant compte des traumatismes (TID) auprès des personnes en situation d'itinérance habitant dans un refuge collectif. À travers divers ouvrages, elle mentionne que l'étude de cas est particulièrement adaptée pour ce type de contexte, et ce, pour plusieurs raisons (McLane and Pable 2020; 2012; 2022). En premier lieu, le fait de travailler auprès de populations vulnérables ayant vécu des traumatismes requiert d'observer en profondeur leur contexte pour en comprendre les rouages complexes (Kin 2017). Selon Pable, l'étude de cas permet de découvrir des données qui sont difficilement anticipées par l'hypothèse de recherche (2022). Ceci favorise la révélation de premiers résultats qui peuvent être explorés plus en détail dans d'autres recherches (Pable 2022).

Même si seulement deux femmes survivantes ont été rencontrées, ces dernières ne représentent pas des expériences isolées. Au contraire, leur vécu est le miroir d'une dynamique sociale plus large qui se reproduit nécessairement dans la vie de plusieurs autres personnes partageant des caractéristiques et circonstances de vie semblables (Kin 2011). Cette recherche a opté de la sorte pour une description riche

et détaillée d'un petit nombre de cas en cherchant à transférer les résultats à des contextes similaires. Contrairement aux recherches de Pable où elle a altéré l'espace intérieur des refuges par des interventions en design (2012; 2022; McLane and Pable 2020), je me suis contentée que de transmettre ce que les participantes m'ont dit et ce que j'ai observé dans l'environnement bâti.

Cette fois-ci, les questionnements qui suivent ont servi de trame de fond pour guider l'étude de cas :

- Comment le fait d'avoir survécu à une expérience traumatisante de violence conjugale influence-t-il les ressentis dans l'environnement bâti domestique ?
- Quels sont les besoins et défis des femmes survivantes en regard à leur environnement de vie ?

2.3.1 Méthodes et stratégies d'enquête

De manière concrète, la stratégie de l'étude de cas a reposé sur des méthodes multiples qui sont de natures différentes et complémentaires. Le but est de renforcer la fiabilité de l'enquête globale par la triangulation des données qui proviennent de méthodes mixtes (questionnaire, entrevue semi-dirigée et documentaire) (McLane and Pable 2020). Les entrevues semi-dirigées ont été effectuées avec une femme à la fois, pendant laquelle les autres données documentaires ont été récoltées. Représentant chacune un cas, j'ai profité de ma visite à leur domicile privé pour prendre des photos qui appuient leur discours, en complément aux images prises en amont par les femmes. Les entretiens se sont conclus par un relevé architectural très sommaire afin de soutenir une analyse des conditions environnementales des lieux.

- Entrevues semi-dirigées

Objectif spécifique :

Par le moyen d'entrevues semi-dirigées, le théâtre de la vie quotidienne a servi de toile de fond pour capter les besoins et difficultés que les femmes survivantes expérimentaient à l'endroit où elles résident. Avec leur accord, cette enquête directe s'est déroulée dans le domicile privé des participantes pour comparer les subtilités de leur discours parlé avec ce que j'ai observé sur place dans l'environnement bâti. Par économie de temps et d'énergie à déployer, les récits de vie ont été écartés puisqu'ils demandaient une plus grande mobilisation de la part des deux parties impliquées. Il est cependant arrivé que les participantes aient élaboré des récits raccourcis en réponse à certaines questions, par exemple pour décrire la chronologie de la séparation avec leur ancien partenaire.

Déroulement :

Préalablement aux entrevues en personne, je me suis entretenue brièvement au téléphone avec chaque femme pour m'assurer qu'elles comprenaient la démarche. Outre la validation de leur profil, je leur ai expliqué les objectifs de la recherche, le processus d'enquête et la nature de leur participation. Qui plus est, je leur ai demandé si elles acceptaient que l'entrevue se déroule chez elles et si elles souhaitaient prendre des photos de leur domicile avant ma visite pour stimuler les échanges pendant l'entretien. Au moyen d'une entrevue par participante d'une durée approximative d'une heure, plusieurs données suscitées ont été récoltées à la fois de nature discursive (discussions avec les femmes) et documentaire (photographies, conditions environnementales). À mon arrivée sur place,

j'ai commencé par leur faire signer un formulaire de consentement qui mentionnait entre autres mon désir d'enregistrer l'entrevue et de prendre des notes écrites pour faciliter l'analyse subséquente, de même que de photographier leur domicile tout au long de notre conversation. S'est ensuivi le corps de l'entrevue reposant sur un guide d'entretien.

Une intervenante qualifiée en violence conjugale a accompagné tout le processus de l'étude de cas pour s'assurer que la démarche était respectueuse et bénéfique pour les participantes. Cette précaution a servi à éviter que les sujets abordés puissent déclencher la résurgence de souvenirs douloureux et que l'outillage méthodologique soit compréhensible par les femmes. J'ai préféré faire les entrevues sans la présence de cette personne-ressource, bien qu'elle soit restée disponible sur demande par téléphone pour offrir son soutien, peu importe si les participantes ressentaient le besoin d'obtenir une aide psychosociale pendant l'entrevue ou encore si elles voulaient revenir sur ce qui s'était passé après la fin de l'exercice. Par ailleurs, j'ai demandé conseil à cette intervenante pour me préparer adéquatement au cas où une situation délicate se produirait pendant les entrevues.

Questions d'enquête :

Des données suscitées ou d'interaction ont été obtenues en posant des questions ouvertes aux femmes pour qu'elles puissent s'exprimer dans leurs propres mots. L'intérêt s'est porté principalement sur le vécu des survivantes en rapport avec leur domicile privé à travers leurs perceptions, quêtes de sens et représentations. Il a été question ultimement de comprendre comment l'environnement bâti dans lequel elles habitent peut soutenir leur processus de guérison. Le guide d'entretien s'est composé de plusieurs catégories de questions qui allaient du plus général au plus explicite, en conservant une flexibilité quant à leur ordre pour s'adapter à la dynamique des conversations (réf. annexe 5, p. 195 à 197) :

1. Stabilité d'habitation
2. Perception de l'espace
3. Assistance en habitation
4. Utilisation de l'espace
5. Aménagement de l'espace
6. Niveau de confort
7. Espaces publics et privés
8. Accueil de visite

J'ai évité de questionner directement les femmes sur leur parcours de violence conjugale, comme le type et l'intensité des violences vécues, pour ne pas mettre l'accent sur le passé traumatique. Ceci écarterait la discussion de la thématique de recherche et les réponses obtenues ne toucheraient pas l'objectif fixé. Il a été préférable de se concentrer sur le présent pour comprendre comment elles se sentaient au moment de l'étude dans leur domicile privé et sur le futur pour explorer comment il serait possible de l'adapter plus amplement à leurs besoins. Lorsque les participantes ont nommé par elles-mêmes leur vécu traumatique, j'ai évalué avec elles s'il y avait une répercussion concrète de la violence subie dans l'espace physique. À titre d'illustration, il se peut qu'une femme survivante ajoute une serrure supplémentaire sur la porte d'entrée par peur que l'ancien partenaire vienne la harceler chez elle. Dans le même principe que pour le questionnaire en ligne, le guide d'entretien a été validé en amont avec la personne-ressource pour apporter des modifications au besoin selon son expertise auprès des femmes survivantes.

- **Documentation photographique**

Une documentation photographique a agrémenté les données d'entrevues de sorte à acquérir des preuves visuelles de ce qui a été discuté et observé. Le point de vue des femmes a été croisé avec mes propres observations sur les lieux à l'aide de deux types de photos complémentaires qui se sont distingués par leur auteur et le moment de capture. Dans ces deux situations, les femmes ne devaient pas être visibles dans les images pour protéger leur confidentialité. Auquel cas, leur présence a été brouillée lors du traitement des données en vue de la diffusion des résultats.

Photos prises par les femmes en amont de l'entrevue :

Il est parfois difficile de prendre conscience de ses besoins surtout lorsque ceux-ci ne sont pas encore identifiés ni comblés. Lorsqu'une personne est novice en matière de design d'intérieur, il peut être d'autant plus ardu de reconnaître comment ses besoins se répercutent dans l'environnement bâti. Pour amenuiser cette difficulté, l'émergence d'éléments de réponses a été stimulée par des artefacts visuels que les femmes ont créés elles-mêmes. Après l'appel téléphonique de démarrage, j'ai remis aux futures participantes quelques lignes directrices pour guider leurs photographies. Je me suis adaptée à leurs disponibilités pour programmer l'entretien afin de leur laisser suffisamment de temps pour effectuer l'exercice photographique. En fin de compte, une seule femme a pris des photos en amont de ma visite (c.-à-d. Ginette), puisque l'autre a oublié entre temps (c.-à-d. Lili). Cette disparité n'a pas posé de problème pour l'analyse, car j'ai pris les photos manquantes pendant que la participante répondait à mes questions sur l'utilisation de son espace (réf. annexe 5, section 2 : Retour sur les photos prises en amont, p. 196).

Photos prises par la chercheuse durant l'entrevue :

Au fil des discussions, les femmes m'ont fait visiter leur domicile pour que je repère les éléments physiques et spatiaux correspondant à leur discours. Il est arrivé que leurs propos se soient reflétés dans l'environnement bâti ou que mes observations du lieu les aient nuancés. Ces éléments visuels ont également facilité l'analyse pour rafraîchir ma mémoire et laisser émerger de nouveaux constats.

- **Analyse des conditions environnementales**

En dernier lieu, la documentation photographique s'est complétée par une analyse des conditions environnementales du lieu. L'objectif a été de distinguer des exemples concrets d'éléments physiques dans l'environnement bâti pouvant expliquer comment les femmes se sentaient chez elles. À la toute fin de l'entretien, j'ai pris un relevé architectural très sommaire en vue de l'analyse spatiale subséquente. Je me suis contentée de dessiner proportionnellement sur papier les espaces et les principaux éléments architecturaux, sans prendre de mesure pour ne pas faire un plan à l'échelle. Après ce premier relevé de l'espace intérieur, j'ai poursuivi l'exercice avec l'emplacement du logement dans son contexte immédiat (p. ex. bâtiment dans lequel est situé le logement, rues entourant le bâtiment). Pour conclure, je me suis référée à l'outil numérique de Google Map pour observer l'intégration urbaine du bâtiment dans son quartier environnant.

2.3.2 Description des participantes à l'étude de cas

- Critères de sélection

L'étude de cas a visé à rencontrer en personne des femmes québécoises majeures ayant survécu à de la violence conjugale perpétrée par leur ancien partenaire. La nécessité d'accéder en transport en commun à leur domicile privé a rétréci cette large étendue à la région périphérique de Montréal. En somme, les critères d'inclusion suivants ont orienté le recrutement des participantes :

- Toutes personnes s'identifiant comme femme sans discrimination⁵ en lien avec son âge, appartenance culturelle, classe socio-économique, croyances religieuses, identité de genre, orientation sexuelle, origine ethnique et culturelle, situation de handicap, etc.
- Femmes étant âgées de 18 ans et plus
- Femmes étant à l'aise d'entretenir une conversation en français
- Femmes étant conscientes d'avoir subi de la violence conjugale
- N'importe quelle identité de genre de l'ancien partenaire (p. ex. masculin, féminin, non binaire, *gender queer*, *gender fluid*, etc.)
- Femmes habitant dans un domicile privé en tant que locataires ou propriétaires (p. ex. appartement locatif, coopérative d'habitation, condominium, maison unifamiliale, maison en rangée, etc.)
- Femmes vivant seules, en colocation ou au sein d'une communauté
- Femmes résidentes du Grand Montréal

Pour ce qui est des critères d'exclusion, ils ont été au nombre de cinq. Le premier est commun avec le questionnaire en ligne et concerne la capacité des femmes à s'exprimer en français. J'ai préféré que les participantes soient relativement à l'aise d'entretenir une conversation fluide en français d'environ une heure, sans exclure la possibilité qu'elles aient une autre langue maternelle ou parlée. Ne maîtrisant suffisamment que celle-ci, une autre situation risquerait d'altérer ma capacité en tant que chercheuse de rebondir sur les propos et d'en saisir la profondeur. De plus, j'ai exclu la possibilité qu'une femme était en situation d'itinérance, puisqu'elle devait résider dans un domicile privé pour pouvoir participer à cette recherche. Représentant la problématique spécifique, j'ai voulu que les femmes soient dans une relative stabilité résidentielle afin de diminuer les risques associés à leur participation. Dans un autre temps, j'ai privilégié d'exclure les participantes qui avaient la garde complète ou partielle de leurs enfants ou adolescent.es. Lorsqu'une mère réside avec ses enfants, ses besoins en matière d'habitation sont considérablement différents, du fait qu'elle doit subvenir aux demandes et désirs de plusieurs individus. J'ai jugé que ce critère dépassait ma capacité d'analyse pour ce mémoire de recherche, car ceci compliquerait la comparaison avec les autres cas. Néanmoins, je

⁵ Ces caractéristiques individuelles sont inscrites dans les critères d'inclusion même si je ne souhaitais pas circonscrire la recherche à une seule plutôt qu'à une autre. Il s'agit d'un sujet de recherche en soi qui dépasse les capacités de ce mémoire, puisque l'intersectionnalité entre les inégalités sociales nécessite une attention soutenue pour comprendre la grande complexité humaine sous-jacente (réf. Conclusion, Expériences de vie intersectionnelles, p. 167). La description des cas prend en compte ces critères de manière générale sans prétendre à une généralisation des constats dégagés.

n'ai pas exclu la possibilité que ses enfants n'habitaient pas avec la femme, s'ils étaient rendus en âge d'avoir leur propre logement ou s'ils étaient exclusivement à la charge d'une autre personne.

Les deux derniers critères ont visé à protéger les femmes qui étaient dans une situation de plus grande vulnérabilité. Leur bien-être global et leur intégrité étant mes plus grandes priorités, j'ai tenu à ce qu'elles aient déjà quitté la relation violente afin que la période de crise associée à la séparation soit derrière elles. Il était impératif que les femmes n'habitent plus avec leur partenaire abusif depuis suffisamment longtemps pour qu'elles ne soient plus en danger imminent. Je voulais aussi éviter que les participantes subissent de la violence de séparation pendant l'étude, ce qui risquerait d'augmenter leur sensibilité aux questions posées. Pour terminer, le dernier élément était sous-jacent au précédent et a requis que les femmes ne soient pas en grande souffrance psychologique au moment de l'étude. Idéalement, leur processus de guérison post-traumatique était bien avancé, faisant en sorte qu'elles soient dans un état émotionnel plus stable.

L'ensemble de ces critères (c.-à-d. 8 d'inclusion et 5 d'exclusion) ont été validés avec les participantes potentielles lors d'une discussion téléphonique préalable à l'entrevue semi-dirigée.

- Femmes pouvant s'exprimer uniquement dans une autre langue que le français
- Femmes étant actuellement en situation d'itinérance
- Femmes habitant avec leurs enfants ou adolescent.es au moment de l'étude
- Femmes habitant avec leur partenaire abusif et dont la relation violente n'est pas terminée
- Femmes actuellement en détresse psychologique ou dans une situation de crise

- Échantillonnage

Pour cette dernière phase du terrain, l'échantillon s'est composé de cas qui se distinguaient les uns des autres par un critère de comparaison. L'objectif initial de l'étude de cas était de rencontrer quatre femmes ayant un parcours d'habitation distinctif selon les profils identifiés durant mon interprétation de la littérature. Ces profils exposent des cheminements que les survivantes sont susceptibles de vivre après leur séparation. Il a été question d'explorer si les besoins qui se répercutent dans l'environnement bâti domestique diffèrent en fonction des trajets de vie.

Les défis du recrutement ont fait en sorte que seulement deux femmes se sont manifestées. Elles avaient heureusement des profils bien distinctifs l'une de l'autre, permettant une riche comparaison de leurs expériences de vie. Ceci fait cependant en sorte qu'il reste deux parcours d'habitation inexplorés dans cette recherche :

- *Profil 1* : femme n'ayant involontairement pas eu accès à une maison d'hébergement de 1^{er} ou de 2^e étape (p. ex. critères de sélection exclusifs, longues listes d'attente)
- *Profil 4* : femme étant restée dans son domicile privé d'origine à la suite de la séparation et dont l'ancien partenaire violent a quitté les lieux

- Profil des femmes rencontrées

Premier cas : Lili

La première participante se nomme Lili⁶ et est âgée de 40 ans au moment de l'entrevue. Cette femme est originaire d'un pays hispanophone d'Amérique du Sud, mais son niveau de français permet d'entretenir une conversation fluide dans la langue de prédilection pour l'étude. Elle réside actuellement dans un quartier central sur l'île de Montréal, en partageant un appartement 2½ avec son nouvel amoureux. Bien qu'elle ait un fils âgé de 24 ans, elle n'habite pas avec lui présentement.

Elle a quitté son ancienne relation abusive depuis plus de trois ans et elle n'entretient plus de contact avec son ex-mari. Son état psychologique est stable lors de l'entretien, faisant en sorte qu'elle est à l'aise de partager son expérience de violence conjugale sans ressentir d'inconfort émotionnel. Elle semble avoir vécu de la violence physique, financière et psychologique, mais Lili ne le nomme pas directement durant l'entrevue. Son ancien partenaire était agressif, intimidant, menaçant et contrôlant. Tout comme Lili, cet homme est immigrant de première génération, mais il a désormais obtenu sa citoyenneté canadienne. Il a profité de sa réalité d'immigrante pour l'éloigner encore plus de tout réseau social et possibilité d'améliorer ses conditions de vie (p. ex. statut légal et financier précaire). Elle s'est sentie réellement en danger après que son ex-mari l'a menacé physiquement avec une arme blanche. Elle a dû choisir entre risquer sa propre vie en demeurant dans cette relation et devoir retourner à contrecœur dans son pays d'origine selon le jugement de la cour. Elle ne connaissait pas le système judiciaire et de soutien aux survivantes de violence conjugale, elle s'est heureusement fait accompagner par des intervenantes qualifiées dans les deux maisons d'hébergement où elle a séjourné. Lili représente ainsi le 3^e profil d'habitation post-séparation :

- *Profil 3* : femme ayant déjà fait un séjour par le passé dans une maison d'hébergement de 1^{er} et de 2^e étape

L'expérience d'immigration de Lili est omniprésente dans son discours et impacte toutes les sphères de sa vie, ce qui en fait sa principale caractéristique personnelle. Son statut de réfugiée teinte et oriente son vécu de survivante qui se répercute dans son rapport à l'habitation. Elle ne s'attendait pas à devoir se séparer de l'homme avec qui elle avait choisi de vivre, marquant de la sorte son parcours d'habitation d'un grand imprévu.

Mais ça, c'est l'immigration, je crois. Et à cause, de les choses que je vis, non, parce que quand je suis arrivée ici, je ne savais pas que mon ex-mari va faire toutes les choses qu'il m'a fait, je savais pas que je vais sortir comme ça. Je ne connais pas le système, je dis mon Dieu, qu'est-ce que je vais faire? Je connais pas personne, je parle pas le français, je parle juste l'espagnol, je parle pas l'anglais aussi, je peux pas me communiquer. J'ai juste connais des personnes dans mon école et j'ai fait du un petit peu moins de 2 mois de cours de francisation et mes amis sont les personnes qui parlent espagnol. [...] Je pensais que je vais habiter tout le temps avec mon ex-mari. C'est comme tranquille, mais comme ça s'est passé d'une autre façon.

⁶ L'utilisation d'un pseudonyme assure l'anonymat des participantes. Chacune a choisi un prénom qui fait référence à une femme inspirante dans leur vie.

En premier lieu, l'ensemble de ses relations sociales sont teintées d'abord par la distance qui la sépare des personnes importantes pour elle. Son présent statut de réfugiée l'empêche d'aller visiter ses proches dans son pays natal, et ce, pour une période de 10 ans. En attendant, elle est isolée de son principal réseau d'aide composé de sa famille et de ses amis de longue date. Elle tente de conserver un lien de proximité avec son fils et sa mère en leur parlant régulièrement au téléphone, ainsi qu'en subvenant à leurs besoins à distance. De plus, la barrière de la langue complexifie sa création d'amitié. Elle essaie de connecter avec les autres hispanophones à son travail, sans grand succès.

En plus des cours de francisation à son arrivée au Québec, elle ressent le besoin d'améliorer son français et de suivre des cours d'anglais pour accéder à un travail mieux rémunéré. Elle trouve cependant qu'il est plus facile de trouver un emploi ici comparativement à son pays d'origine, même si ses expériences professionnelles ne sont pas reconnues. L'obtention tant attendue de sa résidence permanente va augmenter son autodétermination en lui permettant d'améliorer sa vie. Avec son nouveau statut, elle pourra faire venir son fils en lui débloquent sa propre résidence permanente. Elle pourra désormais retourner étudier comme hygiéniste dentaire afin d'avoir les fonds suffisants pour déménager dans un appartement plus adapté à ses besoins.

Deuxième cas : Ginette

La seconde entrevue a permis de rencontrer Ginette, une femme âgée de 68 ans. Née au Québec dans une famille francophone, le français est sa langue maternelle. Elle a grandi sur l'île de Montréal et y a habité toute sa vie. Propriétaire, elle habite présentement seule dans un condominium 5½ situé dans l'est de Montréal. Elle ne partage son espace de vie ni avec son fils âgé de 32 ans, ni son amoureux.

Elle est séparée de son ex-mari depuis maintenant 17 ans et cela fait plus de 10 ans qu'elle a coupé tout contact avec lui. Sa bonne santé psychologique et émotionnelle lui permet de revenir sur son passé traumatique sans en être déstabilisée. Selon ses dires, elle a surtout vécu de la violence psychologique et émotionnelle. Son ex-mari l'a toutefois déjà accolé au mur puisqu'elle lui tenait tête. Elle ressent encore aujourd'hui des symptômes et conséquences de ce passé abusif et elle s'attend à en conserver des marques toute sa vie. Par exemple, il lui arrive encore occasionnellement de rêver qu'elle se dispute avec son ancien partenaire. De nos jours, elle se sent allergique à la violence. Elle pense être tombée dans cette dynamique puisque son père était aussi violent psychologiquement, alcoolique, froid, autoritaire et absent. Elle était habituée aux maltraitances et pensait être capable d'en prendre. Ce côté malsain de son ex-mari était plus subtil que celui de son père, donc moins évident à déceler au début. Grâce à son bon réseau social de soutien et son aisance financière, la transition après sa séparation s'est bien déroulée, même si elle n'a pas reçu beaucoup d'aide formelle. Elle n'est jamais allée en maison d'hébergement et n'a pas reçu de soutien psychosocial depuis sa séparation. L'expérience de Ginette correspond au 2^e profil de parcours d'habitation :

- *Profil 2* : femme ayant choisi volontairement de ne pas séjourner dans une maison d'hébergement de 1^{re} ou de 2^e étape (autonomie financière, autre option d'habitation plus favorable)

L'expérience de Ginette est beaucoup influencée par son handicap visuel qui se répercute dans tous les aspects de sa vie. Étant une de ses caractéristiques personnelles les plus significatives, elle s'attend à perdre en grande majorité la vue dans un avenir plus ou moins rapproché.

Ben oui éventuellement, tsé comme le médecin me dit on sait pas, ça peut se stabiliser. Mais là les injections stabilisent, mais combien de temps on le sait pas. Ben tsé, on a toute quelque chose à vivre, moi c'est ça.

Malgré ses nombreuses interventions médicales pour ralentir la dégradation de sa vue, elle voit d'un seul œil et n'a plus de vision périphérique, de profondeur de champ ni de vision en trois dimensions. À 60 ans, elle fut obligée de prendre sa retraite à cause de ses limitations visuelles ainsi que de perdre son permis de conduire deux ans plus tard. Apprenant à vivre avec sa maladie dégénérative des rétines, elle profite de la vie autant qu'il lui est encore possible. Elle a fait le choix de bien connaître ses besoins et ses limites visuelles afin de rester autonome, en faisant preuve d'ingéniosité. « J'ai pas le choix là, j'ai pas le choix. Puis partout où je vais, je fais attention là. » Par exemple, elle traîne toujours dans son sac à main une lampe de poche pour l'aider à lire les menus au restaurant.

2.4 Procédure d'analyse

Pour l'analyse mixte, les données du questionnaire ont été mises en relation avec celles de l'étude de cas. Ces diverses sources ont été analysées séparément, avant d'être comparées pour dégager les résultats. En dernier lieu, un retour sur les concepts du cadre conceptuel a conclu l'exercice.

Le logiciel Nvivo a été utilisé pour classer l'ensemble des données même si elles étaient de natures différentes (c.-à-d. questionnaire, entrevues, photographies, conditions environnementales). En regroupant la base de données au même endroit, l'analyse systématique en simultané a été facilitée pour tous les types d'informations. Avant toute chose, j'ai traité les données respectivement aux méthodes de collecte utilisées. Toutes les réponses du questionnaire ont été extraites de LimeSurvey avant de les diviser en deux pour isoler les réponses discursives des quantitatives. Tout en écoutant l'enregistrement audio des entretiens, j'ai procédé à un verbatim intégral pour Lili et à une retranscription partielle des discussions pour Ginette. J'ai ressenti le besoin d'aller plus en profondeur pour la première participante, vu que son apprentissage en cours du français compliquait la compréhension de son discours. Les notes prises durant l'entrevue ont été retranscrites pour les adapter au format numérique. Pour terminer, toutes les données documentaires ont été répertoriées pour les lier aux passages correspondants des entrevues.

Du fait que ce mémoire cherche à dégager le point de vue des personnes directement concernées par le sujet de recherche, il allait de soi que l'accent se porte principalement sur la perception des femmes survivantes. Le plus gros effort d'analyse s'est concentré sur les informations recueillies durant l'étude de cas, afin de mettre à l'épreuve l'hypothèse de recherche correspondante. Fidèle à la méthodologie d'étude de cas (Creswell and Poth 2017, 75), une analyse par thématisation a servi à comparer les concepts émergeant du terrain avec celles prédéterminées dans le cadre conceptuel. Le but étant de comprendre si les principes du TID sont aussi pertinents lorsqu'appliqués à ce contexte inexploré dans la littérature (c.-

à-d. domicile privé, population québécoise). L'analyse globale s'est déroulée par la description des cas correspondant à une femme rencontrée à la fois (réf. p. 41) ainsi que par la comparaison des concepts entre les deux cas pour avoir une vue d'ensemble et faire ressortir le sens global.

L'avis des prestataires de service a surtout servi à augmenter la validité des données qualitatives par triangulation et à explorer brièvement l'hypothèse de recherche concordante. Ce rôle secondaire a dicté une analyse plus sommaire et non exhaustive pour dégager des tendances préliminaires. Bien que l'outil méthodologique soit un questionnaire, l'analyse subséquente a été pratiquement qualitative. Au-delà des réponses à choix multiples, plusieurs questions à développement ont tracé le point de vue des répondantes par leur discours écrit. De plus, des messages courriel échangés avec quelques organismes ont aussi présenté des données qualitatives importantes. Un bon exemple concerne les questions sur le classement des besoins où deux répondantes m'ont mentionné par écrit qu'il leur était impossible d'accorder un ordre d'importance, puisque tous les besoins sont égaux selon elles (réf. p. 95).

De cet effort d'analyse, il apparaît trois grandes catégories de résultats qui constitueront toute une section séparée du mémoire. Les résultats du questionnaire et de l'étude de cas seront d'abord présentés puis discutés séparément, avant d'être croisés à la toute fin. Le chapitre quatre abordera les différents **parcours de vie et d'habitation** que les femmes sont sujettes d'expérimenter après s'être séparée de leur ancien partenaire abusif (réf. p. 71). Plusieurs aspects des trajectoires y seront décrits, tels que les périodes de vie pour recevoir de l'assistance, les typologies d'habitation, les difficultés envisageables, la stabilité résidentielle, le contexte de la séparation et la projection dans l'avenir. De son côté, le chapitre cinq parlera des **besoins et risques** que les survivantes de violence conjugale peuvent ressentir dans leur domicile privé (réf. p. 92). Subdivisé en thèmes, le chapitre exposera la perception de l'espace, la personnalisation de l'espace, l'utilisation de l'espace et le rapport avec l'extérieur du chez-soi. Enfin, le sixième chapitre mettra de l'avant l'**assistance en habitation** d'après les professionnelles de soutien (réf. p. 151). L'état actuel de l'offre de services au Québec y sera raconté, puis ce sera au tour des divers types d'aide formelle et informelle, pour terminer sur les manques de services qu'il reste à combler.

Chapitre 3 : Cadre conceptuel

Pour les besoins de cette recherche, l'état des connaissances actuelles est mis en lumière grâce à une recension narrative des écrits. Cette synthèse sommaire des informations connues permet de révéler un constat de base : le problème de recherche est en pleine émergence au sein de la communauté scientifique et pratique. Plusieurs auteur.trices s'entendent pour dire que le design tenant compte des traumatismes (TID) constitue une approche féconde pour l'habitation des survivantes, mais qu'il est nécessaire d'approfondir ce domaine peu développé. Ayant dû élargir les horizons pour compléter les manques, ce n'est pas parce que la recension est relativement détaillée que le sujet est fortement connu. Le prochain chapitre se concentre ainsi sur les connaissances existantes et celles à développer autour du potentiel du TID lorsqu'il s'applique à la thématique de recherche.

Pour ce faire, une recension sur les moteurs de recherche a permis de découvrir plusieurs écrits scientifiques, gouvernementaux et communautaires qui traitent de sujets connexes. En les regroupant dans un corpus théorique, ces ouvrages de référence sont comparés par une analyse documentaire pour approfondir les interrelations entre les concepts recensés. Ultimement, les apprentissages dégagés sont structurés et présentés sous la forme d'un cadre conceptuel. L'exercice sert à relever des concepts similaires à des principes de design visant à répondre aux besoins envisagés chez les femmes. Ils se traduisent en des recommandations d'aménagement pour un environnement bâti domestique en contexte de violence conjugale.

3.1 Corpus théorique analysé

Selon les critères utilisés pour répertorier les ouvrages de référence (réf. p. 28), 29 documents furent sélectionnés. Ces ouvrages ont été divisés en phases et sous-phases pour rythmer l'analyse. Cette division commence par les écrits se rapprochant le plus du problème de recherche jusqu'à ceux plus périphériques. Ils ont tous été analysés à l'exception de la phase 3 b, afin de se concentrer spécifiquement sur la thématique. Le tableau ci-dessous fait état de cet exercice tout en précisant les ouvrages correspondants.

Tableau 3. « Phases d'analyse des ouvrages pour le cadre conceptuel »

PHASE D'ANALYSE 1 : 11 ouvrages au total	
<ul style="list-style-type: none"> · Concernent directement le design tenant compte des traumatismes (TID) · Concernent la recherche ou la pratique en design ou en architecture 	
Sous-phase d'analyse 1a : 2 ouvrages	Sous-phase d'analyse 1 b : 9 ouvrages
<ul style="list-style-type: none"> · Tous analysés · Concernent seulement le TID pour les survivantes de violence conjugale 	<ul style="list-style-type: none"> · Tous analysés · Concernent seulement le TID pour d'autres clientèles ou usagers
<ul style="list-style-type: none"> · <i>Design guide for refuge accommodation for women and children</i> (Donnelly 2020) · « Long-term housing and intimate partner violence: Journeys to healing » (Hetling et al. 2018) 	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Trauma-informed design : definitions and strategies for architectural implementation</i> (Pable and Ellis 2022)

	<ul style="list-style-type: none"> · <i>A review of research: Designing the built environment for recovery from homelessness</i> (Berens 2022) · <i>Designing for healing, dignity & joy: Promoting physical health, mental health and well-being through trauma-informed design</i> (Shopworks Architecture et coll. 2020) · « The Homeless Shelter Family experience: Examining the Influence of Physical Living Conditions on Perceptions of Internal Control, Crowding, Privacy, and Related Issues » (Pable 2012) · « Architectural design characteristics, uses and perceptions of community spaces in permanent supportive housing » (McLane and Pable 2020) · « Frameworks », chapitre dans <i>Homelessness and the built environment</i> (Pable 2021) · <i>Trauma-informed design : How the physical environment supports recovery from homelessness</i> (COTS and Farrell 2018) · « Trauma-informed design : understanding trauma and healing » (Hussain 2021) · <i>An emerging checklist : Is your facility activating principles of trauma-informed care in its design?</i> (Pable 2017)
--	--

PHASE D'ANALYSE 2 : 7 ouvrages au total	
<ul style="list-style-type: none"> · Concernent directement les soins ou pratiques tenant compte des traumatismes (TIC) · Concernent la recherche ou la pratique de domaines spécialisés sur l'aide aux survivantes de traumatisme 	
Sous-phase d'analyse 2a : 3 ouvrages	Sous-phase d'analyse 2 b : 4 ouvrages
<ul style="list-style-type: none"> · Tous analysés · Concernent seulement les TIC pour les survivantes de violence conjugale 	<ul style="list-style-type: none"> · Tous analysés · Concernent seulement les TIC pour d'autres clientèles ou usagers
<ul style="list-style-type: none"> · <i>Virtual knowledge centre to end violence against women and girls</i> (UN Women 2012) · <i>Trauma-Informed Practice Guide</i> (Urquhart and Jasiura 2013) · <i>A Long Journey Home: A Guide for Creating Trauma-Informed Services for Mothers and Children Experiencing Homelessness</i> (Prescott et al. 2008) 	<ul style="list-style-type: none"> · <i>Trauma-Informed Care in Behavioral Health Services</i> (SAMHSA 2014b) · <i>SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach</i> (SAMHSA 2014a) · « Designing 'Healthy' Prisons for Women: Incorporating Trauma-Informed Care and Practice (TICP) into Prison Planning and Design » (Jewkes et al. 2019) · « Shelter from the Storm: Trauma-Informed Care in Homelessness Services Settings » (Hopper, Bassuk, and Olivet 2009)

PHASE D'ANALYSE 3 : 11 ouvrages au total
<ul style="list-style-type: none"> · Concernent des principes périphériques ressemblant au TID sans l'être directement · Concernent la recherche ou la pratique en design ou en architecture

Sous-phase d'analyse 3a : 4 ouvrages	Sous-phase d'analyse 3 b : 7 ouvrages
<ul style="list-style-type: none"> · Tous analysés · Concernent seulement le design pour les survivantes de violence conjugale 	<ul style="list-style-type: none"> · Aucun analysé · Concernent seulement le design pour d'autres clientèles ou usagers
<ul style="list-style-type: none"> · « Applying Environmental Psychology in the Design of Domestic Violence Shelters » (Grieder and Chanmugam 2013) · <i>Building dignity: Design strategies for domestic violence shelter</i> (WSCADV and Mahlum Architects n.d.) · « Dimensions of person-environment relationships in shelters for victims of domestic violence » (Refuerzo and Verderber 1990) · <i>Architectural design factors of domestic violence shelters that affect outcomes for female domestic violence victims: A naturalistic inquiry to establish grounded theory for future research</i> (Prestwood 2010) 	<ul style="list-style-type: none"> · « Biophilic Architecture for Restoration and Therapy within the Built Environment : A Review » (Asim, Rai, and Shree 2020) · « Effects of built environment on healing the mental health of the people : Literature review » (Pragati et al. 2021) · « Mental Health and the Built Environment », chapitre dans <i>Making Healthy Places</i> (Sullivan and Chang 2011) · « Toward framework Designing Person Centered Mental Health Interiors Veterans » (Platt, Bosch, and Kim 2017) · « A Sense of Coherence: Supporting the Healing Process » (Boscherini 2017) · <i>PIE —Sharing conversations about homelessness</i> (White 2022) · <i>WELL Building Standard</i> (International WELL Building Institute 2016)

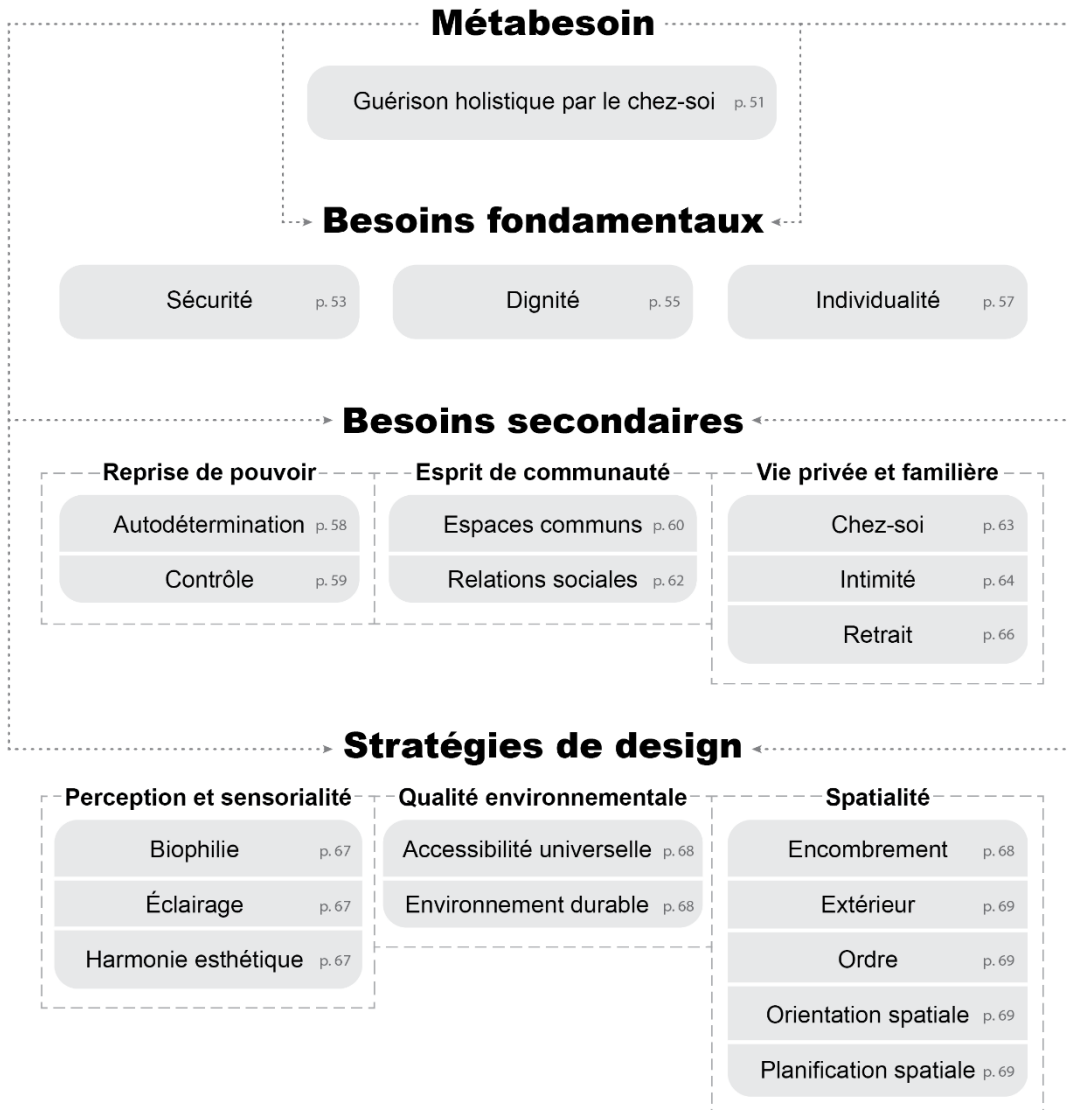
3.2 Description du cadre conceptuel

Le cadre conceptuel se divise logiquement en pyramide, en commençant par les catégories qui répondent directement à la question de recherche jusqu'à celles en périphérie. En premier lieu, cette hiérarchie correspond au métabesoin, aux besoins fondamentaux et aux besoins secondaires des femmes entourant leur domicile privé. Une dernière catégorie complète avec des stratégies de design qui représentent des actions concrètes à appliquer dans l'environnement bâti. Souhaités pour l'habitation de survivantes, ces besoins environnementaux répondent à plusieurs autres catégories à la fois. Le cadre conceptuel est synthétisé sous la forme d'un schéma exposant ses principales composantes (réf. schéma 1, p. 50).

Les deux dernières catégories se divisent en thèmes (c.-à-d. reprise de pouvoir, esprit de communauté, vie privée et familiale, perceptions et sensorialité, qualité environnementale et spatialité), qui se subdivisent ensuite en besoins (c.-à-d. le reste des éléments). Symbolisant des concepts théoriques, ces aspects représentent des besoins que peuvent ressentir les femmes en lien avec leur habitation. Ces besoins comportent des énoncés de définition, de conséquences issues de la violence conjugale et de concrétisations dans l'environnement bâti. Les définitions décrivent les principaux concepts reliés au besoin et représentent la signification projetée ou donnée par les survivantes selon les auteur.trices répertorié.es. Tandis que les derniers énoncés servent à souligner des manières dont le domicile privé peut physiquement répondre aux besoins. Ultimement, presque tous les énoncés explorent les défis auxquels se heurtent les femmes et les impacts engendrés. Enfin, le cadre conceptuel met en relation tous les

besoins entre eux afin d'identifier les liaisons suggérées par les auteur.trices. Un énoncé peut ainsi se rapporter à un seul besoin précis ou bien être relié, voire transversal, à plusieurs en simultanée.

Schéma 1. « Cadre conceptuel du design tenant compte des traumatismes »



La plupart des besoins correspondent à des concepts suscitant une divergence de points de vue au sein de la communauté scientifique. C'est fort possible que l'interprétation discutée ci-après diffère de la définition proposée par des auteur.trices qui n'ont pas été considérés dans le corpus théorique. Pour n'en nommer que quelques-unes, il peut s'agir des notions de guérison, de sécurité, d'autodétermination ou bien de chez-soi. M'étant concentrée uniquement sur les ouvrages spécialisés sur les traumatismes, j'ai consciemment écarté le vaste étendu de connaissances pourtant développées dans d'autres domaines comme l'aménagement.

Référant à un champ théorique en émergence, le cadre conceptuel ne prétend pas déboucher sur des concepts définitifs et complets. Par exemple, les conséquences mentionnées ci-après ne sont

certainement pas les seules que peuvent expérimenter les survivantes de violence conjugale. Voulant rester fidèle aux ouvrages analysés et au point de vue des auteur.trices, il s'agit plutôt d'explorer une expertise professionnelle en plein essor. En outre, les éléments descriptifs du cadre conceptuel croisent de multiples regards et ne se basent pas uniquement sur la vision d'une seule personne.

3.2.1 Métabesoin

- Guérison holistique⁷ par le chez-soi Concepts synonymes : réhabilitation, rétablissement, réadaptation

Définition du besoin :

Pour guérir de son expérience traumatique, une survivante de violence conjugale doit répondre à ses vastes besoins pour soutenir sa santé globale (Donnelly 2020 ; SAMHSA 2014b). En adoptant une approche holistique, il devient envisageable d'investir sa complexité humaine dans l'ensemble des sphères physiques, physiologiques, psychologiques, mentales, cognitives, émotionnelles, spirituelles et sociales (Berens 2022). Un environnement suscitant la cohérence, l'affordance, le contrôle et la prévisibilité (Donnelly 2020 ; Berens 2022) se doit d'offrir à la femme une ambiance respectueuse et soutenante (Jewkes et al. 2019). De ce fait, le sentiment de contrôle personnel sur son environnement physique et social facilite le rétablissement tout en améliorant sa santé et son niveau de stress (Berens 2022; SAMHSA 2014a; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). En favorisant son développement personnel, l'espace peut aider la femme à comprendre son expérience de violence et ses réactions face aux sources de stress (SAMHSA 2014b ; Prestwood 2010). L'apprentissage de nouvelles compétences contribue à ce qu'elle devienne autonome et s'occupe d'elle-même dans l'objectif qu'elle reconstruise sa vie et s'épanouisse (Donnelly 2020 ; UN Women 2012 ; SAMHSA 2014b). Entre autres, il peut s'agir de la capacité à se calmer, à se recentrer et à rester dans le moment présent (Urquhart and Jasiura 2013). Par ailleurs, la bienveillance est nécessaire pour encourager la survivante à pratiquer régulièrement des soins thérapeutiques personnalisés et à connotation positive pour elle (Donnelly 2020 ; Hetling et al. 2018 ; Berens 2022). Elle peut dès lors apprendre à développer et maintenir de saines habitudes de vie autant pour son corps que son esprit (Prescott et al. 2008).

En outre, l'accessibilité à un logement stable et sécuritaire soutient le processus de guérison (Hetling et al. 2018). Ceci lui permet d'amenuiser l'état de survie associée à l'impression de danger et d'instabilité du passé (Prestwood 2010; Hetling et al. 2018). C'est d'autant plus aidant si la femme se fait assurer avant de déménager que son nouveau logement sera accessible sur une longue période. Les caractéristiques de l'environnement bâti peuvent également l'inspirer à réguler ses liens sociaux de manière à faciliter sa réadaptation sociale (Donnelly 2020; Berens 2022; McLane and Pable 2020). Ceci peut lui redonner l'impression de vivre une vie normale en partageant des moments significatifs et sains avec de la bonne compagnie (Prestwood 2010). Notamment, ce peut être par la célébration

⁷ Je reconnais que le concept de guérison holistique est emprunté respectueusement aux croyances autochtones. Leur conception globale et systémique de l'être humain a inspiré le cadre conceptuel en l'incitant à prendre en compte toutes les sphères relatives à l'environnement domestique et le bien-être d'une survivante (Couture et al. 2001; Struthers, Eschiti, and Patchell 2004).

en groupe de dates symboliques importantes pour elle et sa communauté comme les anniversaires, les vacances et les étapes de guérison (Prescott et al. 2008).

Conséquences issues de la violence conjugale :

Lors d'une relation abusive, une femme se heurte à diverses formes de violence qui peuvent lui procurer des émotions difficiles (p. ex. peur, inquiétude, embarras, honte) (Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010). La tension interne qui habite le couple peut engendrer à la femme une lourde charge mentale, de la douleur ou du stress pouvant parfois mener à de la dépression ou à une situation de crise (Hetling et al. 2018; Refuerzo and Verderber 1990). Ayant tendance à se poursuivre au-delà de la séparation, la femme peut être habitée par la peur de l'inconnu, d'un futur incertain ou de ne pas trouver un endroit sécuritaire où se réfugier (Donnelly 2020; Grieder and Chanmugam 2013).

Concrétisations dans l'environnement bâti :

Le processus de guérison demande à la survivante de dédier un temps à la détente, la relaxation et la réflexion pour favoriser sa paix d'esprit, son autoapaisement et son bien-être (Donnelly 2020 ; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et al. 2020 ; Jewkes et coll. 2019). Avoir accès à une ambiance confortable, calmante intime et tranquille (Pable and Ellis 2022; Shopworks Architecture et al. 2020; Jewkes et coll. 2019) facilite l'adaptation à l'espace ainsi que l'amélioration du repos et du sommeil réparateur (Refuerzo and Verderber 1990). De plus, l'environnement de vie peut aider la femme à se reconnecter à elle-même en suscitant un sentiment de normalité et de reconnaissance de soi qui prend forme entre autres par la séparation émotionnelle et physique avec autrui (Prestwood 2010). Le caractère fonctionnel, stable, abordable, sécuritaire et accueillant d'un espace joue un rôle prépondérant sur la concentration sur soi et l'agissement pour surmonter ses défis personnels (Hetling et al. 2018). L'attachement au lieu si bénéfique se concrétise par la similitude avec une maison, la présence de références culturelles et de signification personnelle par les choix de couleurs, d'images ou de symboles (A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects n.d.).

Une multitude de caractéristiques physiques sont à privilégier pour créer un espace propice à la réparation des traumatismes, qui peut ressembler à un lieu de bien-être, un sanctuaire ou un refuge thérapeutique (Donnelly 2020 ; Berens 2022 ; SAMHSA 2014b). Les efforts visent à réduire ou à éliminer autant que possible les facteurs de stress quotidien en détournant l'attention des schémas de pensées anxigènes (Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; Berens 2022; Grieder and Chanmugam 2013). Le stress est parfois d'ordre social comme lorsqu'une femme fait face au comportement harcelant et intrusif d'une autre personne (Jewkes et al. 2019). L'impression de surpopulation ou de densité sociale (Berens 2022) s'atténue par des pièces de plus grandes dimensions (Refuerzo and Verderber 1990), la disposition des assises en formant des petites zones et l'accessibilité aux portes de sortie (SAMHSA 2014b). Tandis que l'esthétique et la signification de l'espace participent à diminuer les facteurs de stress environnementaux. L'idée étant d'éviter les associations négatives envers la violence ou la sexualité qui peuvent déclencher des souvenirs douloureux (Jewkes et al. 2019; Pable 2017 ; J. Refuerzo and Verderber 1990). D'autres types de stimulations néfastes peuvent se

tempérer par des distractions positives multisensorielles pour réhabiliter, restaurer et reconforter (Pable and Ellis 2022). Poussé à l'extrême, ce principe se matérialise en une salle sensorielle de type snoezelen (Donnelly 2020). Accentuant les réactions corporelles, un aménagement flexible soutient des activités individuelles ou de groupe, des discussions calmes ou des activités thérapeutiques (Donnelly 2020). Concrètement, les cinq sens participent au plaisir sensoriel et sont stimulés par une variété de composantes spatiales : musique, sons, isolation acoustique, odeurs, décoration, art, couleurs, motifs, formes, éclairage, température ambiante, matériaux, traitement des surfaces, etc. (Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; Berens 2022; Shopworks Architecture et al. 2020; Jewkes et coll. 2019 ; A. Grieder and Chanmugam 2013). Afin d'augmenter la concentration, la productivité, la dignité et l'estime de soi (Berens 2022; Grieder and Chanmugam 2013), les stratégies précédentes redoublent d'efficacité quand elles présentent une dimension naturelle. De multiples effets bénéfiques sur le bien-être et la santé globale des survivantes proviennent de la connexion à la nature et de la fréquentation régulière de milieux naturels (Berens 2022; Grieder and Chanmugam 2013).

Interrelations entre les besoins :

La discussion ci-dessus est propre à la **guérison holistique par le chez-soi**, à l'exception de seulement quelques aspects. Ainsi, presque tous les besoins et stratégies du cadre conceptuel s'y rapportent également d'une certaine manière étant donné qu'il s'agit du métabesoin de la question de recherche. La plupart des besoins visent à améliorer le processus de guérison par l'entremise de plusieurs stratégies (pourquoi). En guise d'exemple, la **biophilie** est présente à maintes reprises en tant que bienfaits thérapeutiques du contact avec la nature (comment). Les interrelations avec le **retrait**, l'**intimité** et le **chez-soi** sont aussi récurrentes puisque la guérison est particulièrement propice à un environnement calme et relaxant (où). Les auteurs tendent à dire que la guérison est supportée par des **relations sociales** saines et amplifiées par une stratégie d'**autodétermination** (comment).

3.2.2 Besoins fondamentaux

- Sécurité Concepts synonymes : sécuritaire, sécuriser, protection, protéger, surveillance

Définition du besoin :

Correspondant à un besoin primaire selon Maslow (Berens 2022), ce n'est pas surprenant que le sentiment de sécurité occupe une place aussi centrale dans la vie des survivantes. En quittant une relation abusive, une femme ayant vécu des violences doit tout d'abord se protéger de futurs contacts nocifs pour elle. Puisque chaque histoire est unique, il va de soi que les stratégies de protection s'adaptent à sa situation qui requiert fréquemment de ne pas révéler sa nouvelle adresse résidentielle à son ancien partenaire (WSCADV and Mahlum Architects n.d.; Prestwood 2010). Lorsqu'une survivante accède à un logement sécuritaire, stable et abordable (Hetling et al. 2018; UN Women 2012), elle peut plus facilement se sécuriser contre les dangers extérieurs qu'ils soient réels, perçus, connus ou inconnus (Donnelly 2020). Vu comme un abri ou un refuge protecteur (Hetling et al. 2018; Berens 2022), le domicile touche autant la sécurité physique, psychologique qu'émotionnelle (Prescott

et al. 2008). L'environnement physique et social doit s'adapter aux diverses formes de violence subies par le passé ou celles sujettes à survenir dans l'avenir, pour éviter une exposition à des événements retraumatisants (Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). C'est pourquoi les relations interpersonnelles qu'une survivante entretient autour de son espace de vie jouent un rôle prépondérant sur sa sécurité (SAMHSA 2014a). Il est recommandé qu'elles expérimentent des interactions sociales respectueuses, cohérentes, franches, honnêtes, compatissantes et fiables (SAMHSA 2014b).

Conséquences issues de la violence conjugale :

La violence conjugale affecte particulièrement la sécurité d'une femme. Elle est susceptible de ressentir de la peur, méfiance et malaise envers d'autres individus, notamment des hommes si ça correspond au genre de son agresseur (Berens 2022 ; Prestwood 2010).

Concrétisations dans l'environnement bâti :

Un logement peut se concevoir spécialement pour aider une survivante à guérir d'un traumatisme (Hetling et al. 2018). Afin qu'elle s'y sente en sécurité, les installations existantes doivent être évaluées pour mesurer les facteurs de risques et ajustées pour contrer l'impression d'insécurité (UN Women 2012; SAMHSA 2014b). En adaptant les mesures de protection aux besoins spécifiques, la création d'une esthétique apaisante contribue au sentiment de sécurité. Plusieurs stratégies donnent lieu à un environnement invitant, chaleureux et familial, pouvant rendre l'espace plus attirant et intuitif (Pable and Ellis 2022; Refuerzo and Verderber 1990). L'utilisation de couleurs vives et claires est un bon exemple pour rehausser la quête de sens envers le lieu domestique (Berens 2022; COTS and Farrell 2018). Le second point à considérer est la gestion sécuritaire des effets personnels en encourageant le contrôle par du rangement ordonné (Donnelly 2020; Refuerzo and Verderber 1990). De cette manière, une femme peut s'identifier à ses possessions matérielles et les protéger contre le vol ou la destruction (Pable and Ellis 2022). Cependant, l'indépendance individuelle ne doit pas restreindre ou exclure d'autres personnes vivant avec ou autour d'elle (Berens 2022). Il faut trouver un équilibre entre le confort personnel et la sécurité collective (Berens 2022; Refuerzo and Verderber 1990).

En partant de l'intérieur du domicile jusqu'à l'environnement urbain, plusieurs conditions promeuvent le renforcement de l'intimité et de la confidentialité (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Une série de seuils physiques et visuels protègent la femme du monde extérieur. Telles des limites spatiales clairement définies, la relation avec l'espace public se régule par le retrait du bâtiment de la rue, un minimum possible d'accès, un écran paysager, une clôture ou un habillage de fenêtre intimiste (WSCADV and Mahlum Architects n.d.; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010). La disposition et le traitement des ouvertures peuvent doser stratégiquement la connexion entre l'intérieur et l'extérieur (Donnelly 2020). Tandis que l'expérience spatiale s'agrémente par une vue sur la nature et une lumière du jour abondante (WSCADV and Mahlum Architects n.d.), cette relation ne doit pas contrevenir à la sécurité des occupants. Les précautions concernent l'accès indésirable par autrui, l'évacuation d'urgence incendie, la perception d'inconfort ou la peur du danger (UN Women 2012). La surveillance des points d'accès du bâtiment, des espaces extérieurs privés et du périmètre

limitrophe est également à prendre en compte. Le mot d'ordre ici est de contrôler les allées et venues sans enfreindre la liberté individuelle tout en optimisant la rapidité d'intervention policière (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Des méthodes concrètes peuvent sécuriser l'espace avec un souci de maintenir l'anonymat de la survivante (Donnelly 2020). Ce peut être un système de surveillance 24/7 par des caméras ou un garde de sécurité, la sécurisation des ouvertures (p. ex. serrures, carte-clé de type FOB, code numérique unique, éclairage automatique) ou l'alerte policière par un bouton de panique (Donnelly 2020 ; Hetling et al. 2018 ; Prestwood 2010). Pour conclure, l'emplacement du nouveau domicile de la femme doit s'inscrire autant que possible dans un quartier sécuritaire. En optant pour une situation géographique optimale qui procure des opportunités économiques et sociales (WSCADV and Mahlum Architects n.d.), l'idée est de la protéger de possibles agressions ou de situations non sécuritaires (Berens 2022 ; Prestwood 2010). Le logement est préférablement localisé loin de l'agresseur et d'activités criminelles, tout en privilégiant un milieu social non défavorisé qui peut engendrer des craintes ou des préjugés chez la survivante (Berens 2022 ; Prestwood 2010).

Interrelations entre les besoins :

À l'opposé de la guérison holistique par le chez-soi, le premier besoin fondamental est plus spécifique à lui-même. La plupart des éléments ci-dessus sont propres à la sécurité et les liens avec les autres besoins sont plus d'ordre secondaire. Les principales liaisons touchent l'aspect relationnel, dont les **relations sociales** et les **espaces communs**, ce qui n'est pas surprenant puisque le traumatisme en question a été prodigué durant une relation amoureuse. De plus, ces liens concernent l'environnement social où le sentiment de sécurité s'avère le plus important pour les survivantes de violence conjugale. Présente en second lieu, l'**autodétermination** suggère que les femmes peuvent se mettre en sécurité ou se sentir en sécurité en utilisant leur pouvoir d'agir.

- **Dignité** Concepts synonymes : fierté, amour-propre, estime, confiance, valeur

Définition du besoin :

Lorsqu'une femme prend conscience de sa valeur individuelle et de sa signification dans le monde (McLane and Pable 2020), elle est plus à même de se faire respecter et traiter éthiquement par autrui (Donnelly 2020). En plus d'être un besoin élémentaire, la dignité est un droit fondamental dont une survivante mérite particulièrement après les maltraitances qu'elle a endurées. En augmentant son estime de soi et sa confiance en soi, une femme peut se sentir plus en contrôle de sa destinée en prenant les bonnes décisions pour son bien-être et son avenir (WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Donnelly 2020). Si des opportunités s'offrent à elle pour choisir ce qui lui est bénéfique, elle se sentira libre, autonome et en capacité de prendre soin d'elle (Donnelly 2020 ; Berens 2022). Pour ce faire, la réponse à ses besoins passe aussi par le développement d'une communauté basée sur la confiance et le soutien mutuel (Pable and Ellis 2022; Berens 2022). Il est toutefois essentiel que les rapports sociaux soient égaux et que les différences de pouvoir soient neutralisées pour ne pas reproduire le schéma relationnel de son expérience abusive (Pable 2017).

Conséquences issues de la violence conjugale :

Autant pendant qu'après la relation abusive, cette expérience de domination, de dépendance et de maîtrise par autrui laisse des cicatrices profondes sur la dignité de la femme (Pable and Ellis 2022; Berens 2022). En fonction de la violence vécue, le partenaire peut user de stigmatisation, d'insultes, de violence verbale, d'abus de règles, d'humiliation, d'exclusion ou de déshumanisation (McLane and Pable 2020; Berens 2022; Donnelly 2020). La femme peut alors ressentir un sentiment d'infériorité, de dysfonctionnement, d'abjection, d'impuissance, de ressentiment, d'accablement, de manque de valeur ou de sens dans sa vie (Pable and Ellis 2022; Berens 2022; McLane and Pable 2020).

Concrétisations dans l'environnement bâti :

Dépendamment de la constitution du domicile, il peut impacter positivement la dignité ressentie par une survivante. Certaines stratégies d'aménagement répondent en premier lieu à d'autres besoins tout en ayant un effet collatéral sur la dignité. Par exemple, une femme peut profiter du sentiment d'identité personnelle en ayant l'impression de vivre une vie normale (réf. Chez-soi) (Donnelly 2020 ; Pable 2017). En outre, son niveau de stress et d'anxiété se réduit si l'environnement limite ou élimine les stimuli indésirables (réf. Guérison holistique par le chez-soi) (Berens 2022). De la même manière, la connexion à la nature apporte une multitude d'effets positifs sur le rétablissement post-séparation, la santé globale, le bien-être, le fonctionnement émotionnel et cognitif (Donnelly 2020).

D'autre part, le sentiment de dignité individuelle s'améliore par la relaxation et la réflexion en côtoyant un espace réjouissant, familial, convivial, serein, calme et équilibré (Donnelly 2020). Quand l'environnement résidentiel est suffisamment ordonné, fonctionnel, logique, confortable, réfléchi, flexible, vaste, sécuritaire et égalitaire, une femme s'y sent plus digne en accédant à du rangement adéquat ainsi qu'à un aménagement modifiable et accessible universellement (Donnelly 2020). Le sentiment de luxe et de bien-être se provoque par une ambiance positive, optimiste, harmonieuse, saine et inspirante (Donnelly 2020 ; Pable 2017). La qualité expérientielle du lieu n'a pas besoin d'être coûteuse ni compliquée pour qu'une femme s'y sente spéciale et fière (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Il est tout à fait possible de créer un bel espace par des matériaux, du mobilier, de l'éclairage, de la décoration simple et abordable. La conception adaptée de l'éclairage et de la luminosité intérieure selon les tâches à exécuter influence grandement le comportement humain et l'ambiance spatiale (Donnelly 2020). Ceci est faisable par le choix, l'emplacement et la température de l'éclairage, ainsi que par les couleurs de la peinture (Donnelly 2020).

Interrelations entre les besoins :

Presque tous les énoncés ci-dessus font référence à un besoin ou une stratégie spécifique en soi au-delà de la dignité. D'après les liens transversaux suggérés par les auteur.trices, la dignité est un concept particulier et distinct puisqu'il est interrelié avec beaucoup d'autres besoins. Faisant en sorte que très peu d'énoncés sont seulement propres à ce besoin. Au-delà de ces énoncés précis, plusieurs autres

besoins et stratégies du cadre conceptuel s’y rapportent aussi. Justement, les sept **besoins secondaires**, la **sécurité** et la **guérison holistique** sont aussi en relation intime avec la dignité.

- Individualité Concepts synonymes : individuel, contextuel, unique, différence, particularité

Définition du besoin et ces concrétisations dans l’environnement bâti :

Pour accroître son niveau de satisfaction (Berens 2022), l’accompagnement d’une survivante doit répondre à tous ses besoins individuels (Donnelly 2020). Pour ce faire, il convient de l’écouter attentivement tout en considérant réellement ses préférences, champs d’intérêts, opinions et décisions (Hetling et al. 2018; Pable 2017 ; UN Women 2012). Pour lui offrir des opportunités de prendre soin d’elle-même (Pable and Ellis 2022), les services doivent être accessibles, conscients, conçus sur mesure et adaptés à sa situation unique (Donnelly 2020; Pable 2012; UN Women 2012; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). En d’autres mots, il s’agit de rendre hommage aux particularités personnelles d’une femme en identifiant, reconnaissant et célébrant son individualité (Hetling et al. 2018; Pable and Ellis 2022). Telles que ses connaissances, habiletés, ressources, caractéristiques, paramètres et libertés (Berens 2022), ses forces et expériences (SAMHSA 2014a) ou encore ses potentiels, possibilités et valeurs (Shopworks Architecture et al. 2020).

L’objectif consiste à prendre en compte les formes de violence vécues et la durée des abus, tout en considérant la capacité de la femme à se sécuriser d’après ses facteurs de risques ou de protection (c.-à-d. familiaux, communautaires, sociétaux, culturels) (UN Women 2012). Plusieurs approches sont pertinentes telles que l’analyse contextuelle considérant la femme dans sa sphère physique (p. ex. physiologie, morphologie, santé corporelle), psychologique (p. ex. santé mentale, stress post-traumatique), psychosociale (p. ex. caractère, personnalité, attitude, valeurs), juridique (p. ex. antécédents, statut légal), socio-économique et culturelle (p. ex. croyances) (SAMHSA 2014b). De son côté, l’analyse situationnelle et écosystémique se concentre sur l’écologie humaine et plus précisément sur l’environnement naturel, l’environnement bâti, la construction sociale de l’environnement et le soutien social qui déterminent l’univers d’un individu (Berens 2022).

Il faut cependant garder en tête que ces perspectives individualistes comportent des risques, comme le biais de confirmation qui mène à une hypothèse infondée (Hussain 2021). Toute personne peut avoir consciemment ou non des préjugés et des préconceptions sur les survivantes de violence conjugale (Hussain 2021). Par ailleurs, il est primordial de ne pas proposer un traitement anonyme (Pable and Ellis 2022) et de ne pas tomber dans le piège de l’individualisme au détriment du collectif surtout si les services visent un groupe de femmes (SAMHSA 2014b).

Interrelations entre les besoins :

Très peu d’ouvrages analysés mentionnent textuellement l’individualité. D’un côté, les auteur.trices ne citent pas des conséquences qui concernent directement l’individualité. D’un autre, il fut impossible de distinguer les énoncés qui se rapportent à la définition ou à l’environnement bâti tellement ils sont interreliés. Toutefois, les autres besoins du cadre conceptuel se réfèrent souvent aux concepts

synonymes de l'individualité. Celui-ci est intimement relié au **chez-soi** puisque c'est l'endroit où une personne peut exprimer son originalité et son identité par l'entremise de la personnalisation spatiale. L'individualité peut aussi se transposer dans les **espaces communs** dans une relation secondaire, du fait que ce sont des lieux moins intimes (où). Pour les survivantes de violence conjugale, il est important qu'elles puissent affirmer leur individualité par la **reprise de pouvoir** (comment).

3.2.3 Besoins secondaires

- Reprise de pouvoir : Autodétermination Concepts synonymes : pouvoir, choix, décision, autonomie, autodétermination, indépendance

Définition du besoin :

Dans le cas présent, l'autodétermination consiste à favoriser les capacités individuelles pour amplifier le sentiment d'indépendance et d'autonomie (Berens 2022). En lui procurant les opportunités socio-économiques nécessaires au développement de nouvelles compétences (UN Women 2012; Hopper, Bassuk, and Olivet 2009), la survivante peut plus facilement réaliser par elle-même ses rêves et ambitions (Pable and Ellis 2022). C'est en maximisant son potentiel et en partageant le pouvoir décisionnel qu'elle pourra reprendre en main sa destinée (Berens 2022; Shopworks Architecture et al. 2020; UN Women 2012 ; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). Par ailleurs, la capacité de résilience d'une femme va de pair avec le développement de stratégies saines d'adaptation pour remplacer ses schémas inadaptés et datés (Urquhart and Jasiura 2013; SAMHSA 2014b). L'intention est avant tout d'éviter de reproduire la perspective défaitiste qui se concentre sur les déficits, manques, problèmes, symptômes et conséquences qui représentent en partie son expérience (Urquhart and Jasiura 2013; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009; SAMHSA 2014b). Pour l'aider à établir un plan d'action de guérison (SAMHSA 2014a), il est plutôt recommandé d'adopter une approche positiviste qui se matérialise par la prévention, la reconnaissance, la mise à profit et la responsabilisation (Shopworks Architecture et coll. 2020 ; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). En se concentrant sur son avenir et non son passé, la femme doit focaliser son attention sur ses points forts à l'instar de ses compétences, ressources et ingéniosités (Berens 2022; Pable 2021; SAMHSA 2014b; 2014a).

Conséquences issues de la violence conjugale :

Concrètement, la violence conjugale repose sur l'abus de pouvoir de l'un des partenaires et sur la violation des limites personnelles de l'autre (Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). En utilisant la force ou le traitement coercitif (SAMHSA 2014a), la femme abusée peut développer de la dépendance affective ou encore un sentiment d'impuissance, d'indignité ou de ressentiment (Berens 2022). De multiples peurs et craintes peuvent en découler comme celles d'être seule et indépendante, de reproduire des comportements ou des schémas relationnels mésadaptés, de prendre de mauvaises décisions ou bien de retomber dans une nouvelle relation abusive (Prestwood 2010).

Concrétisations dans l'environnement bâti :

L'environnement bâti a la capacité d'épauler une survivante dans le renforcement de son autonomie en axant sur l'agentivité et l'engagement envers l'espace (Shopworks Architecture et coll. 2020). Par l'utilisation de son domicile, elle doit se sentir libre d'entrer et sortir de son immeuble ou de son logement, de s'adonner aux activités qui lui plaisent et de se mouvoir comme bon lui semble dans les lieux (Berens 2022 ; Pable 2017 ; Prestwood 2010). Le domicile d'une femme peut également favoriser son indépendance s'il lui est permis de l'adapter à ses préférences personnelles (Donnelly 2020). Il peut s'agir tout simplement de la réorganisation du mobilier (Shopworks Architecture et coll. 2020 ; COTS and Farrell 2018) ou du choix de la couleur de peinture (Jewkes et al. 2019) en allant jusqu'à la conception architecturale plus complexe (Prestwood 2010).

Interrelations entre les besoins :

Visant à reprendre le pouvoir d'agir sur sa vie, le contrôle représente une des principales mesures favorisant le processus d'autodétermination (comment). En effet, lorsqu'une personne est à même de contrôler sainement son environnement physique et social, elle peut aisément se sentir autonome et indépendante. Le besoin d'autodétermination concerne aussi un des aspects à privilégier pour la **guérison holistique** (pourquoi), reposant sur la capacité d'une personne de s'occuper de soi. De plus, les auteur.trices nomment souvent que l'autodétermination vient renforcer le sentiment de **dignité** qui passe par la confiance en soi et en sa valeur individuelle (pourquoi). Sinon, l'autodétermination présente des liaisons secondaires avec les autres besoins pour lesquelles les femmes entrent en relation avec d'autres personnes, comme les **relations sociales**, les **espaces communs** et le **retrait** (comment). Que ce soit pour choisir le niveau d'interaction sociale désirée ou encore de recevoir un soutien d'autrui pour atteindre son autonomie.

- Reprise de pouvoir : Contrôle

Concepts synonymes : pouvoir, choix, décision, adaptation

Définition du besoin :

L'autodétermination se concrétise également par la reprise de contrôle qu'une survivante exerce sur sa vie personnelle et privée (Berens 2022; SAMHSA 2014b; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). En reprenant graduellement le pouvoir sur son existence et son intimité (Prescott et al. 2008), elle peut combattre le sentiment de victimisation résultant des règles, limites ou restrictions imposées par son ancien partenaire (Prestwood 2010). Il est important que son environnement social et physique comprenne la flexibilité, les termes et les conditions favorables à la soutenir (Berens 2022 ; Prestwood 2010). De la sorte, la femme doit pouvoir prendre ses propres décisions, initiatives et choix pour contrôler sainement ses tâches courantes et son quotidien (Prescott et al. 2008).

Conséquences issues de la violence conjugale :

Ce n'est pas surprenant qu'une victime de violence conjugale puisse avoir l'impression de perdre le contrôle sur sa vie et ses relations intimes (Prestwood 2010). Effectivement, ce type d'union malsaine prend essence dans une relation de pouvoir où l'un partenaire exerce un contrôle abusif sur l'intimité de l'autre (Donnelly 2020; Grieder and Chanmugam 2013). Si le partenaire perturbe les heures de

repas, prive la femme de nourriture ou de moyens de se réchauffer, elle peut devenir sensible aux variations de température voire développer un trouble alimentaire (Donnelly 2020).

Concrétisations dans l'environnement bâti :

En appliquant un contrôle interne sur l'environnement physique (Pable and Ellis 2022; WSCADV and Mahlum Architects n.d.), le sentiment de satisfaction, d'efficacité et d'estime de soi s'intensifie (Berens 2022; Refuerzo and Verderber 1990). Certaines propriétés spatiales facilitent le contrôle environnemental à l'exemple de la cohérence, la consistance, la prévisibilité et l'efficacité (K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009; WSCADV and Mahlum Architects n.d.; Prestwood 2010). Le confort physique ressenti par une femme dans son domicile s'accroît par l'opportunité de contrôler certains paramètres spatiaux selon ses sensibilités personnelles (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). En choisissant le degré de température ambiante, l'intensité de l'éclairage et le type de ventilation naturelle ou artificielle, elle adapte l'expérience à ses préférences (Donnelly 2020 ; Shopworks Architecture et al. 2020 ; Jewkes et coll. 2019 ; A. Grieder and Chanmugam 2013). En contrepartie, il est aussi pertinent que la femme personnalise et ajuste son espace privé sur d'autres plans (Pable and Ellis 2022; Pable 2012). Notamment les caractéristiques du mobilier (p. ex. modèle, coloration, matériaux) (Berens 2022), l'accès aux équipements adaptés (p. ex. caméra de surveillance, bureau de travail, internet) (Pable 2012 ; Prestwood 2010) et le réglage de l'intimité (Donnelly 2020).

Interrelations entre les besoins :

Les énoncés ci-dessus sont principalement propres au contrôle, bien qu'ils soient interreliés à l'**autodétermination**. De la sorte, ces deux besoins permettent à une femme de reprendre le pouvoir sur sa vie (pourquoi). En retrouvant le contrôle sur son environnement physique, social et personnel, une survivante cultive à nouveau son sentiment d'indépendance et d'autonomie qu'elle avait perdue pendant sa relation abusive. Concrètement, le contrôle s'exerce dans l'**intimité** de la femme, que ce soit dans son **chez-soi** ou dans les **espaces communs** connexes à son logement (comment). Vu que la violence conjugale s'orchestre autour de la position de dominance du partenaire, une survivante a besoin de regagner le contrôle sur son univers pour se sentir à nouveau en **sécurité** (pourquoi).

- **Esprit de communauté : Espaces communs** Concepts synonymes : communauté, interaction, relation, social, socialisation, socialiser, collaboration, partage, groupe

Définition du besoin :

Dans le cas où l'environnement comprend des espaces communs, une femme peut plus aisément entretenir des relations avec son voisinage (McLane and Pable 2020). En partageant le quotidien, la vie en communauté et le vivre-ensemble donnent lieu au développement de liens sociaux (Donnelly 2020 ; Prestwood 2010). Ce peut être en fréquentant les autres résident.es de l'immeuble pour participer à des activités de groupe qui se déroulent dans des espaces de rassemblement privés et semi-privés (Prescott et al. 2008; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Néanmoins, il arrive que ces lieux soient sous-utilisés si le niveau de stimulation sociale n'est pas adapté aux besoins des occupant.es (McLane and Pable 2020). Par exemple, l'impossibilité de voir qui se trouve dans un

espace commun ou l'impression de manquer de contrôle sur l'environnement peuvent dissuader une femme d'y entrer (Berens 2022; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Grâce à la mutualisation des ressources, ces espaces communs soutiennent d'autres possibilités d'usages moins conventionnels (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). En effet, si l'immeuble met des équipements à la disposition de la communauté (p. ex., cuisine collective, espaces verts, jardins, garage, atelier d'artisanat ou de menuiserie, laboratoire informatique, etc.), la survivante pourra apprendre de nouvelles compétences grâce à ses pairs (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Il peut s'en suivre des opportunités économiques de développer sa fibre entrepreneuriale par la fabrication et la vente de ses créations.

Concrétisations dans l'environnement bâti :

Le fait de se réunir dans les espaces communs facilite la création de liens sociaux entre les résident.es d'un immeuble (Shopworks Architecture et al. 2020 ; WSCADV and Mahlum Architects n.d.; Prestwood 2010). En choisissant le type de socialisation qui lui convient en temps et lieu, une survivante peut rencontrer informellement ses voisin.es par hasard ou bien les rejoindre pour une activité programmée (Pable and Ellis 2022; McLane and Pable 2020; Pable 2017; Refuerzo and Verderber 1990). Pour ce faire, il est pertinent que le bâtiment comprenne plusieurs sous-espaces pouvant accueillir une variété d'usages, allant d'une salle multimédia à une salle de loisirs, en passant par une buanderie et une cour extérieure (Shopworks Architecture et coll. 2020 ; WSCADV and Mahlum Architects n.d.; Prestwood 2010). Afin d'encourager la tenue de divertissements plus calmes et intimes (Refuerzo and Verderber 1990), tels que le bricolage ou la lecture (McLane and Pable 2020), les occupant.es apprécient l'aménagement d'une salle adaptée. Éloignés des zones bruyantes (Berens 2022; McLane and Pable 2020), des sous-espaces séparent les diverses fonctions et contiennent des ressources partagées (p. ex. livres, matériels artistiques, jeux) (Donnelly 2020). Idéalement de petite échelle, cette salle invite à la détente, la paix intérieure et la concentration (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Qui plus est, il est important que le mobilier réponde aux besoins des personnes fréquentant les espaces communs. En mettant à sa disposition des meubles confortables, décontractés, flexibles, mobiles ou modulables (Donnelly 2020 ; Prestwood 2010), la survivante se sentira plus à l'aise d'occuper les lieux et de les adapter à ses envies (Pable and Ellis 2022). En s'assoyant sur des assises qui encouragent les interactions fluides (Grieder and Chanmugam 2013), elle gagne en confiance en elle pour interagir avec autrui (Donnelly 2020).

Interrelations entre les besoins :

La description des énoncés étant riche et diversifiée, ce besoin représente l'un des plus détaillés du cadre conceptuel. La plupart des ouvrages analysés concernent les maisons d'hébergement qui se constituent principalement d'espaces communs et de chambres individuelles. Cependant, aucune conséquence issue de la relation violente n'a été dénotée spécifiquement pour ce besoin. Il fut relativement ardu de distinguer les espaces communs des **relations sociales**, expliquant pourquoi ces deux besoins ont presque tous les mêmes concepts synonymes. Dans les deux cas, il s'agit de la mise en relation entre une femme et les personnes qui l'entourent physiquement ou symboliquement, que ce soit dans sa vie, son logement, son bâtiment ou son quartier. Tout comme les relations sociales, les

espaces communs permettent à la survivante de retrouver son **autonomie** et son indépendance. Ceci se produit si la femme peut utiliser les lieux communs comme bon lui semble sans nuire aux autres occupant.es (impact du pourquoi). Pour ce faire, elle doit s’y sentir en **sécurité** autant par l’environnement bâti que les personnes présentent (comment). Du fait que les espaces communs peuvent à la fois soutenir des activités en groupe et d’autres solitaires, le besoin d’avoir son **intimité** et de se **retirer** dans un sous-espace est important à considérer (comment).

- Esprit de communauté : Relations sociales

Concepts synonymes : communauté, réseau, interaction, relation, soutien, entraide, social, socialisation, socialiser, appartenance

Définition du besoin :

Un élément primordial dans le rétablissement post-séparation concerne le soutien obtenu par les différents réseaux de proximité (Donnelly 2020). Bien que ce ne soit pas toujours évident pour une survivante de reconnaître ce besoin (McLane and Pable 2020), l’aide desservie par ses proches peut faire toute la différence dans sa guérison. Il s’agit d’une étape positive et significative dans sa réhabilitation sociale, puisque la femme y apprend une ressource saine d’adaptation lui permettant de surmonter l’adversité (Donnelly 2020 ; Prestwood 2010). En plus de cette connexion sociale avec les personnes qui se soucient d’elle (Shopworks Architecture et coll. 2020), il est bénéfique que la survivante entretienne une liaison et un sentiment d’appartenance avec sa communauté (Hetling et al. 2018; McLane and Pable 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Ce geste d’inclusion sociale peut contrer l’isolement et l’impression d’être seule au monde découlant de la violence subie (UN Women 2012 ; Prestwood 2010). La femme retire plusieurs bienfaits en se reconnectant aux autres, dont un regain de confiance en soi et de fierté lorsqu’elle s’implique socialement (UN Women 2012; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Par un engagement social, elle collabore avec d’autres membres de sa communauté en posant des actions concrètes vers l’atteinte d’un but commun (Pable and Ellis 2022). Les interactions sociales comportent cependant un lot de défis pour une survivante de violence conjugale. Il peut être formateur pour elle de recevoir un accompagnement psychosocial pour apprendre à entretenir de saines relations (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Ainsi, elle acquiert de nouveaux apprentissages qui seront déterminants dans son avenir pour résoudre des conflits, faire des compromis ou tolérer les émotions fortes d’autrui (Prescott et al. 2008; Prestwood 2010).

Conséquences issues de la violence conjugale :

Avant tout un acte relationnel, un partenaire abusif use souvent de violence sociale pour isoler la femme de sa communauté d’appartenance en empêchant son besoin de socialiser avec ses proches (Berens 2022; McLane and Pable 2020; WSCADV and Mahlum Architects S.D.). Puisque la confiance et l’amour de la femme ont été trahis et ébranlés, il peut être long et ardu pour elle de se fier à de nouvelles personnes ainsi que de rebaisser ses gardes (Prescott et al. 2008). C’est fort possible qu’elle risque de reproduire des schémas relationnels inappropriés après sa séparation, si elle ne reçoit pas le soutien approprié pour s’éloigner des cycles de violence et apprendre à se protéger (Prestwood 2010). La maltraitance subie pendant la relation abusive peut occasionner une vulnérabilité au regard

et aux commentaires d'autrui, surtout lorsque l'état psychologique de la femme est gravement affecté par une détresse ou des conditions résultantes de santé mentale (McLane and Pable 2020).

Interrelations entre les besoins :

Les ouvrages analysés ne présentent pas suffisamment d'énoncés relatifs à l'environnement bâti, les stratégies d'amélioration s'intègrent plutôt à la définition. Les énoncés ci-dessus sont principalement propres aux relations sociales, même s'il y a quelques liaisons avec d'autres besoins. Notamment, les auteur.trices induisent que l'entretien des relations sociales saines facilite la **guérison holistique** (impact du pourquoi) même s'il n'y a pas d'extrait qui le nomme explicitement. Quand une survivante s'entoure de personnes bienveillantes qui l'aident à se dépêtrer, elle peut plus facilement se sentir à nouveau en **sécurité** (impact du pourquoi). Après tout, la violence conjugale à la source du sentiment d'insécurité prend essence dans une relation sociale abusive et nocive. Le fait d'être soutenue par divers réseaux sociaux permet à la femme de regagner son **autonomie** et son indépendance, surtout quand elle a la possibilité d'apprendre à leur côté (comment). En revanche, un concept synonyme en particulier est comparable au **chez-soi**, étant donné qu'il peut être question de ressentir une appartenance à une communauté en même temps qu'à son espace privé.

- Vie privée et familiale : Chez-soi

Concepts synonymes : appartenance, identité, quotidien, maison, familial, familiarité, attachement, routine, routinier

Définition du besoin :

L'habitation d'une femme lui permet également de cultiver un sentiment de chez-soi. En entretenant un investissement émotionnel et psychologique, elle s'attache graduellement à son environnement intime (Donnelly 2020; Berens 2022; McLane and Pable 2020; Grieder and Chanmugam 2013). Théâtre de la vie quotidienne, son domicile représente un terrain fertile pour la création de nouveaux souvenirs et de significations positives (Donnelly 2020; Berens 2022). En reflétant son identité personnelle, il lui est ainsi possible d'alimenter son sentiment d'appartenance envers un espace intime qui lui ressemble (Donnelly 2020; Berens 2022; Pable 2012). Puisque la familiarité des lieux augmente l'enracinement spatial et l'impression d'être soi-même (Pable and Ellis 2022), la personnalisation de l'espace et la territorialité sont de bonnes stratégies à adopter (Pable 2012; McLane and Pable 2020; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Le fait de posséder un domicile à soi et des biens personnels participe aux bienfaits qu'un chez-soi peut offrir à une survivante (Pable and Ellis 2022; Shopworks Architecture et al. 2020; Prestwood 2010). En outre, il est recommandé que l'environnement de vie soutienne de saines habitudes de vie et l'établissement d'une routine stable pour susciter une impression de normalité (Donnelly 2020).

Concrétisations dans l'environnement bâti :

Pour ce qui est des moyens de concrétiser ce besoin, certain.es auteur.trices ont identifié une perception du chez-soi qui est partagée par plusieurs femmes, dans l'optique de favoriser le réconfort et le bien-être (Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010). Les survivantes ont tendance à souhaiter que leur lieu de vie ait une apparence normale de typologie résidentielle passant par des

finis, des matériaux, de l'éclairage et un quartier qui évoquent une ambiance domestique (Donnelly 2020 ; Pable 2017 ; Jewkes et al. 2019 ; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010). Par surcroît, le sentiment de chez-soi transmet une symbolique de retour aux sources, de passage du passé au présent, d'être au bon endroit et au bon moment ainsi que d'avoir un but dans sa vie (Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022). Dans l'optique de diffuser le stress quotidien (Donnelly 2020), les caractéristiques de l'environnement bâti influencent la guérison d'une survivante. Tant les propriétés d'un espace ordonné, structuré et propre que l'ambiance chaleureuse, accueillante et familière participent à une expérience post-séparation positive (Donnelly 2020 ; Berens 2022). L'aménagement de l'espace doit également soutenir les activités quotidiennes d'une femme comme la détente, la socialisation et le divertissement (Shopworks Architecture et coll. 2020). Pour se sentir chez elle, elle doit profiter de ses libertés individuelles pour se ressourcer par une bonne nuit de sommeil, cuisiner pour recevoir de la visite et se divertir selon ses envies (Berens 2022).

Interrelations entre les besoins :

La notion du chez-soi s'associe à beaucoup d'autres besoins, même s'il est surprenant qu'aucun.e auteur.trice mentionne de conséquence de la violence conjugale directement reliée. Pour une survivante, l'appartenance envers son chez-soi est importante pour cultiver un sentiment d'**individualité**. Cet aspect correspond en soi à un besoin primaire selon la définition de Maslow (Berens 2022) et il prend tout son sens pour une femme qui en a été privée par son ancien partenaire. Même s'il y a peu d'extraits qui proviennent directement de la **guérison holistique**, plusieurs autres mentionnent les nombreux impacts positifs du chez-soi sur la santé et le bien-être global (pourquoi). Dans le même sens, la **dignité** se fait ressentir uniquement dans l'impact que le chez-soi peut avoir sur l'estime de soi, la croissance personnelle et la satisfaction (pourquoi). De plus, le chez-soi est intrinsèquement interrelié à l'**intimité** puisque c'est l'endroit où une personne façonne son espace le plus privé. Ce sentiment peut aussi se concrétiser dans les **espaces communs** adjacents au logement, dans une cour commune extérieure ou une salle multifonctionnelle. Ce sont des zones semi-privées où une personne peut également se sentir chez elle, en les investissant ou en les occupant.

- Vie privée et familiale : Intimité Concepts synonymes : intime, privé, confidentiel, confidentialité

Définition du besoin :

En possédant un espace personnel où se réfugier, une survivante est en mesure de prendre une distance raisonnable avec sa communauté lorsque nécessaire (Donnelly 2020 ; Prestwood 2010). Cet éloignement momentané lui donne accès à une vie privée, intime et confidentielle tant essentielle à sa guérison (Pable and Ellis 2022; WSCADV and Mahlum Architects n.d.; J. Refuerzo and Verderber 1990). La tranquillité d'esprit peut la protéger de nuisances provenant des autres résident.es de l'immeuble ou du quartier, telles que la surstimulation et la proximité sociale (Berens 2022). La fréquentation obligée et indésirée d'autres personnes occasionne parfois une peur d'être dérangée ou de déranger autrui, d'être surveillée, isolée ou prise au piège (Donnelly 2020 ; WSCADV and Mahlum Architects n.d.; Prestwood 2010). Par conséquent, la femme ressent un sentiment

d'autonomie, de liberté et de flexibilité quand elle exerce son pouvoir d'agir en contrôlant son environnement intime (Berens 2022; Pable 2012; Jewkes et al. 2019).

Conséquences issues de la violence conjugale :

La violence conjugale repose sur le socle de l'intimité, faisant en sorte que la vie privée représente l'aspect le plus maltraité par les relations abusives (Donnelly 2020). Cette violation de l'espace personnel peut se produire par du harcèlement, de la privation ou de la surveillance (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). En outre, la maltraitance est souvent perpétrée dans les espaces les plus privés d'un logement à l'abri des regards extérieurs comme la chambre, la salle de bain ou même le sous-sol (Prescott et al. 2008). Cette transgression de l'univers intime peut ainsi engendrer un sentiment d'insécurité ou de perte de contrôle (Prescott et al. 2008).

Concrétisations dans l'environnement bâti :

Qu'elle soit propriétaire ou locataire, une femme dispose d'un domicile qui inclut différents espaces suivant une progression d'intimité du public au privé (Donnelly 2020; Grieder and Chanmugam 2013). La nature et la présence de ces lieux varient en fonction de la typologie de sa résidence, du fait qu'une maison unifamiliale n'a pas la même programmation architecturale qu'un immeuble à logements (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Indépendamment si elle partage un appartement avec des colocataires ou si son unité d'habitation s'inscrit dans un complexe collectif, la survivante requiert de protéger son intimité pour qu'elle puisse guérir à son rythme. Premièrement, il est préférable de réduire l'impact des nuisances sonores sur la quiétude des lieux à la place de contrôler les personnes qui les produisent (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). L'atténuation du bruit ambiant se fait entre autres par une isolation acoustique dans les zones privées plus sensibles au bruit telles que la chambre, le bureau et le coin lecture (Donnelly 2020 ; Shopworks Architecture et al. 2020 ; Pable 2017). Deuxièmement, l'isolation peut aussi être d'ordre visuel en s'adaptant au contexte environnemental afin de fournir une confidentialité pour les activités quotidiennes (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Il faut toutefois prendre en compte le dilemme qui persiste entre le besoin d'intimité et de sécurité, où des lignes de vue dégagée depuis l'intérieur vers l'extérieur sont une bonne pratique à considérer (Berens 2022 ; Pable 2017).

Interrelations entre les besoins :

La notion d'intimité est en étroite relation avec les **espaces communs** puisque cette connexion exprime la dualité et la recherche d'équilibre entre les lieux partagés (besoin de socialisation) et les lieux privés (besoin de solitude). Ce concept est également relié avec le **chez-soi** puisque le summum de l'intimité se produit dans son propre espace privé (où). Pour ce qui est de la **sécurité**, il est nécessaire de sentir qu'il n'y a pas de danger possible autour de soi et qu'on peut baisser ses gardes pour profiter au maximum des bienfaits de son intimité (comment). Il est aussi important pour une survivante d'avoir le **contrôle** sur son environnement, de se sentir **autonome** de faire ce qu'elle veut dans son intimité et de se **retirer** des contacts humains en cas de nécessité. Ces aspects correspondent à des raisons sous-jacentes au besoin d'intimité (pourquoi).

- Vie privée et familiale : Retrait

Concepts synonymes : retirer, écart, tranquillité, tranquille, séparation, répit, solitude

Définition du besoin :

Lors de son processus de guérison, une femme peut vouloir se mettre à l'écart des autres pour se reposer, sans pour autant se sentir exclue socialement (Donnelly 2020 ; Shopworks Architecture et al. 2020). Ce besoin de retrait résulte de la grande fatigue émotionnelle et physique causée par la relation abusive (Prestwood 2010), pouvant amener une survivante vers un état de crise ou de détresse psychologique (Pable and Ellis 2022; Berens 2022). Plus présent pendant l'intervalle qui succède la séparation, le fait de se réfugier dans un endroit sécuritaire l'aide à mettre de l'ordre dans sa vie par de longues périodes de repos (Prestwood 2010). Pour faciliter cette nécessité, l'environnement physique et social doit lui permettre de choisir les moments propices à la socialisation ou à la solitude (Donnelly 2020 ; Prestwood 2010). Il importe à la femme de rechercher un équilibre sain pour profiter de son intimité tout en vivant au sein d'une communauté (Donnelly 2020 ; Prestwood 2010). À ce titre, elle doit opter pour le niveau d'engagement et d'interaction sociale qui lui convient dans une situation donnée, de manière active ou passive, et passant par un contact visuel, auditif, verbal ou physique (Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; McLane and Pable 2020; Pable 2017).

Concrétisations dans l'environnement bâti :

Pour réaliser son besoin de se retirer, une femme nécessite d'accéder à un espace confortable agrémenté d'une ambiance tranquille et calme (Pable and Ellis 2022; Pable 2017; Jewkes et al. 2019; Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010). Elle peut s'y recueillir pour se reposer, profiter d'un moment de répit, se détendre, contempler, méditer ou réfléchir sur les sujets qui l'habitent (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). L'environnement bâti a le potentiel de soutenir cette quête en offrant à la survivante une gradation de trois types de retrait. Pour commencer, l'atteinte d'une intimité partielle peut se faire par la création de son propre sous-espace tout en restant connectée à l'espace commun attenant (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Ce peut être en s'installant dans l'assise douillette d'une alcôve située près d'une fenêtre, pour contempler la nature tout en voyant les autres occupant.es du lieu qui s'adonnent à diverses activités. Ensuite, il est question de la présence de zones entièrement en retrait dans lesquelles la femme obtient une intimité complète (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Si elle a une pratique religieuse ou spirituelle, la survivante désire se retirer dans une salle de méditation fermée par une porte et éloignée des espaces communs plus fréquentés. Pour terminer, elle profite d'une solitude volontaire dans des endroits propices à la réflexion autant à l'intérieur qu'à l'extérieur (Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010). Cette fois-ci, une cour intimisée par de la végétation ou une clôture peut comprendre une véranda couverte avec des assises confortables.

Interrelations entre les besoins :

Étant une stratégie pour concrétiser la **guérison holistique** (pourquoi), la possibilité de se retirer à l'écart dans un espace calme permet de se recentrer sur soi et de prendre un temps destiné pour répondre à ses besoins. Afin de pouvoir profiter au maximum de son retrait des activités extérieures

et sociales, une femme doit avoir l'esprit tranquille en se sentant en **sécurité** dans l'espace (comment). Pour ce qui est de la notion d'**intimité**, l'accès à un lieu privé ou semi-privé permet de se retirer en cas de nécessité (comment). Étant intrinsèquement liés, les concepts du **chez-soi** et des **espaces communs** représentent les principaux endroits où la femme peut se retirer (où). Toutefois, les auteur.trices n'abordent pas de front cette liaison et ne citent pas de conséquence issue de la violence conjugale. D'autre part, une personne doit non seulement vouloir exercer un retrait, mais elle doit aussi détenir les conditions favorables pour concrétiser ce besoin (comment). Ceci est possible grâce à l'exercice de son indépendance et de son **autonomie** d'action.

3.2.4 Stratégies de design

- Perception et sensorialité

Biophilie :

La connexion biophilique avec le monde naturel renferme de multiples vertus bénéfiques pour un processus de guérison (Berens 2022). Le stress et l'anxiété d'une survivante s'amenuisent par un contact avec la végétation, renforçant son estime de soi, favorisant son sentiment de paix intérieure et de maîtrise sur l'environnement (Pable and Ellis 2022). En prenant soin d'éléments naturels vivants, la femme apprend indirectement à s'occuper d'elle-même et de ses dynamiques relationnelles (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Ce type de relations se déroulent à diverses échelles en commençant par une proximité directe avec des plantes intérieures (Pable 2021). Indirectement, ceci passe par une vue sur l'aménagement paysager extérieur ainsi que par la lumière et la ventilation naturelle dans le logement (Donnelly 2020 ; Pable 2021). Du point de vue représentatif, ce sont les matériaux, les couleurs et les œuvres évoquant la nature (COTS and Farrell 2018).

Éclairage :

Étant donné que les endroits sombres peuvent évoquer les lieux où se sont déroulées les agressions (Prescott et al. 2008), l'environnement intérieur et extérieur est préférablement bien éclairé. Des contrôles indépendants (p. ex. capteur de mouvement, gradateur, appareil orientable) donnent l'occasion à la femme d'ajuster le niveau d'éclairage requis pour faciliter des tâches précises ou créer une ambiance intime (WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Prescott et coll. 2008). Par ailleurs, il est souhaitable de réduire le besoin d'éclairage artificiel le jour en maximisant l'apport de lumière naturelle par l'orientation solaire des pièces et l'emplacement des fenêtres (Donnelly 2020).

Harmonie esthétique :

En véhiculant un message de soin, la beauté d'un environnement de vie renforce l'estime de soi d'une survivante (Pable and Ellis 2022). Son humeur est affectée par l'ambiance, l'atmosphère et l'esthétique d'un espace (Pable and Ellis 2022). Elle habite idéalement dans un lieu harmonieux, chaleureux, invitant, inspirant, joyeux et digne (Prescott et al. 2008; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Des éléments spatiaux contribuent à l'harmonie esthétique tels que les finis, les matériaux, les tissus, le mobilier, l'échelle des pièces et les détails architecturaux pourvu qu'ils soient un gage de qualité

(Donnelly 2020; Berens 2022; Grieder and Chanmugam 2013). L'exposition d'œuvres d'art dans le domicile reflète l'expression de soi et de sa culture tout en transmettant des symboles significatifs pour une reconstruction (Berens 2022; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Dans le même sens, la palette de couleurs utilisée pour les murs et les accessoires jouent un rôle important sur le bien-être surtout lorsque les agencements sont apaisants et positifs (Donnelly 2020 ; Jewkes et al. 2019).

- **Qualité environnementale**

Accessibilité universelle :

Les services de soutien aux survivantes se doivent d'être sensibles aux différences probables chez cette clientèle en dépassant les stéréotypes et préjugés communément véhiculés sur l'origine ethnique, l'appartenance religieuse ou culturelle, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, l'âge, etc. (SAMHSA 2014a; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). En effet, le bagage culturel et l'expérience de vie d'une femme influencent la perception de sa santé et la conception de son traumatisme (SAMHSA 2014b). Par une approche non discriminatoire, appropriée et équitable pour toutes (Donnelly 2020 ; SAMHSA 2014b), les principes de conception universelle favorisent une impression de contrôle et de liberté sur l'environnement (Grieder and Chanmugam 2013). Entre autres, l'usage de signes ou symboles universellement compréhensibles a le potentiel de réduire le sentiment d'isolement et d'incompétence pour les personnes peu alphabétisées ou ne connaissant pas la langue inscrite sur les panneaux de signalisation (Donnelly 2020 ; Jewkes et al. 2019). Autrement, les problèmes de mobilité réduite sont une dure réalité pour certaines survivantes qui vivent avec des blessures physiques temporaires ou permanentes (Prestwood 2010).

Environnement durable :

L'éducation populaire se focalisant sur des pratiques durables renforce la capacité de résilience d'une survivante (Donnelly 2020). Tout d'abord, il peut s'agir de la sensibiliser sur la facilité d'entretenir son espace et sur les choix de matériaux, finitions et mobilier de qualité (Donnelly 2020 ; Berens 2022). Deuxièmement, l'amélioration de la qualité de l'air participe à la santé globale de la femme et à ses conditions de vie (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Ceci est faisable en réduisant la climatisation par la ventilation naturelle, en minimisant la poussière par l'absence de tissus, en évitant les toxines en suspension par une peinture à faible émission et en restreignant la propagation de moisissures par une étanchéité à l'eau (Donnelly 2020). Troisièmement, la récupération et la réhabilitation post-séparation sont plus efficaces quand la survivante demeure dans un domicile ayant un haut niveau de confort thermique (Donnelly 2020). En guide d'exemple, la charge thermique en été est contrôlable par l'utilisation d'ombrage naturel et des thermostats indépendants simplifient l'ajustement de la température ambiante (WSCADV and Mahlum Architects n.d.).

- **Spatialité**

Encombrement :

L'impression d'encombrement consiste en la réaction émotionnelle et psychologique à la densité sociale due au nombre d'individus dans un espace (Berens 2022). Ce principe rehausse d'ampleur

quand la stimulation sociale est supérieure au niveau souhaité par un manque d'intimité, une interaction proxémique très étroite ou un espace insuffisant et congestionné (Berens 2022). Source de détresse psychologique, ce facteur de stress environnemental peut entraîner l'évitement d'une situation sociale ou la diminution de la capacité à faire face à une difficulté (Berens 2022). L'encombrement s'atténue toutefois par un dégagement suffisant pour naviguer dans l'espace, la séparation des pièces, la réduction de la complexité visuelle, des couleurs claires et l'abondance de lumière naturelle (Donnelly 2020; Berens 2022; COTS and Farrell 2018).

Extérieur :

L'accessibilité à des espaces extérieurs apaisants favorise le rétablissement d'une survivante en lui proposant des opportunités de réflexion, de connexion, d'intimité et de pratiques saines (WSCADV and Mahlum Architects n.d.). Le mobilier adapté aux usages et les zones de plantation encouragent l'utilisation des lieux en plein air et le sentiment d'appartenance (Donnelly 2020). L'aménagement extérieur peut aussi convenir à diverses interactions sociales, allant de la solitude choisie (balançoires ou hamacs), aux discussions informelles (bancs ou tables de pique-nique) jusqu'aux occasions de rassemblements formels (belvédère couvert) (Donnelly 2020 ; Prestwood 2010).

Ordre :

Un environnement intérieur chaotique enclenche des pensées ou des comportements tout aussi chaotiques (Pable and Ellis 2022). De ce fait, la complexité visuelle augmente le stress et l'anxiété par des détails irréguliers, une grande quantité d'objets, une asymétrie, une dissemblance ou des contrastes de couleurs trop prononcés (COTS and Farrell 2018). À l'opposé, une survivante aime avoir une offre diversifiée et généreuse de rangements pour maintenir l'ordre, la propreté et le confort de son domicile (Donnelly 2020). L'impression d'ordre est également réalisable en privilégiant un environnement calme et non encombré (Donnelly 2020).

Orientation spatiale :

Les personnes anxieuses, déprimées, en crise ou avec des difficultés cognitives sont particulièrement sensibles à la navigation dans l'espace (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.). La violence physique perpétrée sur une femme peut lui laisser des lésions cérébrales traumatiques amenant parfois des problèmes de mémoire. Dans ce cas, c'est d'autant plus important d'améliorer l'orientation spatiale et de faciliter la vitesse de sortie d'urgence par des points de repère facilement identifiables (p. ex. système de codage visuel, éléments architecturaux distinctifs, circulations en ligne droite) (Berens 2022). Qui plus est, la compréhension de l'espace doit être intuitive et comporter une séquence logique de gradation entre les espaces publics et privés (Grieder and Chanmugam 2013).

Planification spatiale :

Il existe une relation de causalité entre la taille d'un espace domestique, les usages qui y sont pratiqués et la satisfaction résidentielle (Refuerzo and Verderber 1990). Pour ce faire, certaines conditions préalables encouragent une survivante à donner du sens à un domicile qui ne lui est pas encore familier. En étant clair, lisible, fonctionnel et adaptable, la femme peut plus facilement se projeter à

court terme dans l'espace et généraliser au-delà du cadre de base (Refuerzo and Verderber 1990). La flexibilité de l'environnement se concrétise par la reconfiguration du mobilier, la subdivision temporaire en sous-espaces (p. ex. panneaux coulissants, mobiliers mobiles, paravents, écrans d'intimité, unité de rangement) et la transformation du lieu pour s'adapter aux besoins de la femme (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects n.d.).

3.3 Constats généraux du cadre conceptuel

Un principal constat émerge de cette recension des écrits : le problème de recherche spécifique est un champ de connaissances limité à l'heure actuelle. Il s'agit d'un domaine peu développé dans la littérature jusqu'ici, faisant en sorte que l'exercice a demandé de sonder des auteur.trices en-dehors du design qui en traitent de manière périphérique. De ce fait, les ouvrages répertoriés sont issus autant des disciplines de l'aménagement que d'autres domaines connexes comme la construction, la criminologie, les politiques publiques, la santé mentale, la santé publique, la sociologie et le travail social.

Il est important de rappeler que la recension des écrits s'est circonscrite aux ouvrages concernant les personnes ayant vécu des expériences traumatisantes, dont les survivantes de violence conjugale, ainsi que les approches professionnelles tenant compte des traumatismes (c.-à-d. TIC et TID). Ne visant pas l'exhaustivité, les nombreuses connaissances extérieures à cette limitation n'ont consciemment pas été prises en compte. Ce choix éditorial explique pourquoi le savoir pourtant très riche en aménagement a été écarté à propos de plusieurs concepts phares comme la sécurité, les espaces communs, le chez-soi, l'intimité ainsi que l'ensemble des stratégies de design en 3^e catégorie⁸.

Dans une approche holistique, l'aspect physique de l'environnement bâti concerne une composante du domicile et ne peut pas être le seul angle d'analyse et d'intervention. Pour qu'une femme survivante puisse guérir en toute liberté, il est important de prendre en compte tous les aspects de sa vie qui se rapportent de près ou de loin à son logement. Le cadre conceptuel ainsi constitué comporte en premier lieu un métabesoin qui répond directement à la question de recherche principale. En positionnant la guérison holistique par le chez-soi en haut du schéma (réf. p. 50), il est induit que l'ensemble des concepts subséquents y sont en quelque sorte reliés. En effet, tous les thèmes et besoins servent à explorer comment le design tenant compte des traumatismes peut intervenir auprès des femmes survivantes pour faciliter leur processus de guérison. Il est à noter que ces suggestions concernent principalement l'hébergement collectif d'urgence, bien que l'analyse des ouvrages démontre la correspondance envisageable avec le domicile privé. À la lumière de cette affirmation, le terrain de recherche explore justement cet angle mort dans le but de compléter les manques de connaissances.

⁸ La répercussion de cette limite théorique est d'ailleurs exprimée en conclusion aux pages 178-179.

Chapitre 4 : Parcours de vie et d'habitation post-séparation

Le présent chapitre ouvre le bal pour décrire et discuter des résultats de recherche. En premier lieu, il est question de regarder les différents parcours de vie et d'habitation qu'une femme peut expérimenter en quittant son partenaire abusif. La même structure est empruntée pour couvrir tous les aspects sous-jacents à ce concept plus large, en donnant la parole aux professionnelles ayant répondu au questionnaire puis aux femmes rencontrées en entrevue. Le cadre conceptuel éclaire ensuite l'analyse des données empiriques afin de ressortir les avis similaires, divergents ou complémentaires.

Plusieurs aspects provenant du questionnaire y sont traités tels que : durant quelles périodes de vie l'assistance en lien avec le domicile privé devrait-elle être offerte aux femmes survivantes ? Quels types d'habitation sont-elles les plus sujettes à habiter après leur relation abusive ? À quel point est-ce difficile pour ces femmes d'emménager dans un nouveau domicile privé après la séparation ? À quel point est-ce difficile pour une femme survivante de rester dans le même domicile privé où elle habitait avec son ancien partenaire abusif avant de s'en séparer ? Le chapitre termine sur trois aspects que les participantes ont exprimés en rapport avec leur habitation concernant l'importance de la stabilité résidentielle, l'influence du contexte de la séparation sur leur parcours et la capacité de se projeter vers un avenir meilleur.

4.1 Périodes de vie propices à l'assistance au domicile privé

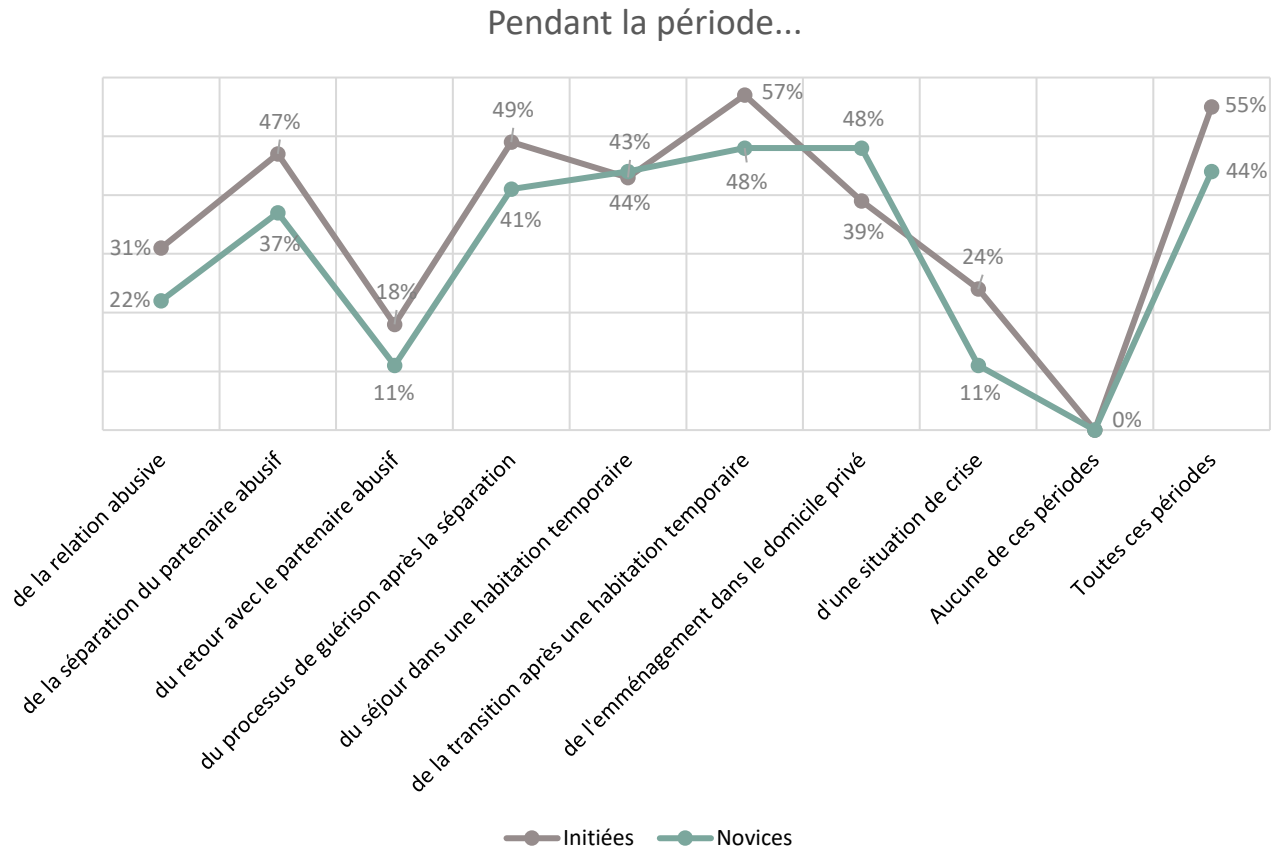
Il arrive que l'exposition à des comportements violents tende à diminuer au-delà de la séparation, mais les conséquences ressenties ne suivent pas toujours cette décroissance. C'est pourquoi les survivantes de violence conjugale peuvent avoir besoin de recevoir du soutien tout au long de leur vie, parfois même des dizaines d'années après la fin de la relation abusive. Il semble néanmoins que certaines périodes dans le parcours de vie soient plus propices que d'autres.

4.1.1 Point de vue des professionnelles

Environ la moitié des répondantes au questionnaire partagent le consensus que l'assistance pour le domicile privé devrait être offerte durant toutes les périodes de vie (55 % des initiées vs 44 % des novices). Toutefois, les professionnelles mentionnent plusieurs périodes comme étant prioritaires, avec plus ou moins la moitié des réponses. Ainsi selon les deux groupes, la transition après une habitation temporaire, le processus de guérison post-séparation et le séjour dans une habitation temporaire sont jugés prioritaires. Tandis que la séparation avec le partenaire (47 % des initiées vs 37 % des novices) et l'emménagement dans le domicile privé (39 % des initiées vs 48 % des novices) varient légèrement selon les groupes respectifs, mais sont tout de même prioritaires. Il semble y avoir également un consensus sur le fait que lorsqu'une survivante retourne avec son ancien partenaire (18 % des initiées vs 11 % des novices), l'assistance pour le domicile privé est moins de mise. Il y a toutefois une divergence d'opinions

entre les deux groupes lors d'une situation de crise (24 % des initiées vs 11 % des novices) et durant la relation abusive comme telle (31 % des initiées vs 22 % des novices).

Graphique 2. « Durant quelle(s) période(s) de vie l'assistance en lien avec le domicile privé devrait-elle être offerte aux femmes survivantes ? »



Les trois périodes les moins prioritaires correspondent avec les moments où les survivantes sont le plus sujettes à vivre intensément des conséquences de la violence conjugale ou encore d'être confrontées directement à celle-ci. Cet avis démontre que les professionnelles ont peut-être une méconnaissance de l'influence que l'environnement bâti peut avoir sur le bien-être et par le fait même du potentiel d'une assistance pour le domicile. Néanmoins, ceci fait aussi sens puisque les femmes ont d'autres besoins plus importants durant ces moments-là que ceux reliés à leur habitation. La première chose à faire dans de telles situations est de protéger la femme du milieu violent en l'éloignant du partenaire abusif. Ailleurs dans le questionnaire, les répondantes disent justement que le besoin de vivre dans un lieu sécuritaire est d'une très grande importance pour les survivantes.

4.1.2 Point de vue des femmes rencontrées

Cette question reste un peu en suspens, puisque les deux seules entrevues ne sont pas suffisantes pour en avoir une idée claire. En effet, la notion de recevoir un service d'assistance pour leur domicile semble abstrait pour les participantes, puisqu'elles répondent de manière évasive, rapide et peu détaillée lorsque

ça leur est posé directement. Il se peut que ces deux femmes ne connaissent pas vraiment les services d'aide disponibles sur le marché, voulant dire que même s'il existe de l'assistance en ce sens, qu'elle n'est pas pour autant accessible à la clientèle cible par manque de communication. En outre, il leur apparaît plus difficile d'imaginer à quel moment précis elles auraient eu besoin d'assistance en lien avec leur domicile, mais ce sujet n'a pas été suffisamment discuté avec elles pour déduire quoi que ce soit. D'après l'historique de Ginette (réf. p. 81-84-87), c'est possible qu'elle aurait bénéficié d'un accompagnement pendant qu'elle préparait et exécutait son déménagement. Cela pourrait valoir la peine d'explorer plus amplement avec d'autres femmes dans quelles périodes de leur parcours elles auraient besoin d'assistance en habitation. En mode laboratoire, cet approfondissement pourrait se faire par l'expérimentation de plusieurs services avec un bassin de femmes qui accepteraient de se prêter au jeu, tout en respectant bien sûr leurs besoins, limites et rythme.

4.2 Typologies d'habitation post-séparation

Même si un grand nombre de femmes séjournent dans un hébergement collectif à la suite de leur séparation, elles finissent toujours par retourner vivre un jour ou l'autre dans un domicile privé. Il a été demandé aux répondantes de prendre position sur trois aspects complémentaires de la typologie d'habitation. Les professionnelles partagent un avis semblable sur les types de domicile privé, d'hébergement collectif et de modèle financier qui constituent les milieux de vie où les survivantes sont susceptibles ou non d'y demeurer. La réflexion aborde aussi l'itinérance qui représente un autre parcours possible pour les femmes plus vulnérables qui n'ont pas nécessairement les ressources ni le soutien requis.

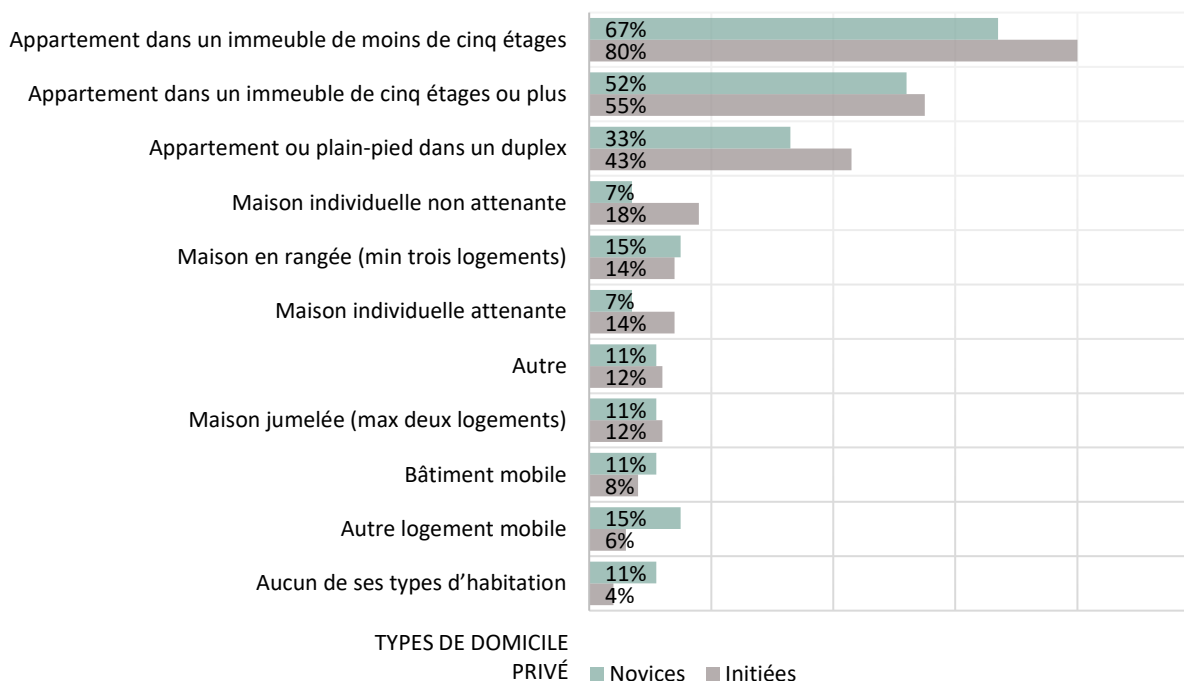
4.2.1 Point de vue des professionnelles

- **Domicile privé**

Il y a un consensus entre les deux groupes de répondantes quant à la typologie de domicile privé la plus probable où peuvent vivre les survivantes, qui est un appartement de moins de 5 étages (80 % des initiées vs 67 % des novices). Les autres formes d'appartement sont également très probables selon la majorité des répondantes, c'est-à-dire ceux de plus de 5 étages et les duplex. Toutefois, il y a une divergence plus marquée entre les types de domicile privé étant les moins probables. Le groupe d'initiées en matière de domicile privé pense que ce sont tous les bâtiments mobiles (6 % et 8 %) et le groupe des novices croit que ce sont plutôt n'importe quelles maisons individuelles (7 % x 2).

En plus de la liste des types de domiciles mentionnés dans les choix de réponses, certaines répondantes des deux groupes ajoutent que les survivantes peuvent habiter temporairement chez leurs proches ou connaissances (famille, amis), ce qui correspond d'après les professionnelles au concept d'itinérance invisible. Ce sujet est plus amplement abordé ci-dessous à la page 76. L'absence de ce choix dans le questionnaire est un oubli de ma part, vu que je connaissais déjà cette réalité grâce à la recension des écrits préalable.

Graphique 3. « Selon vous, dans quel(s) type(s) de domiciles privés les femmes survivantes sont-elles les plus sujettes à habiter après leur relation abusive ? »



Même si les répondantes sont plus nombreuses à travailler dans la métropole, ces grandes probabilités laissent croire que les survivantes issues d'autres régions administratives sont aussi susceptibles de résider dans un appartement. Ce constat correspond avec celui du modèle financier, ci-après discuté, puisque ces femmes ont habituellement un faible revenu ou même une absence de revenu lorsqu'elles se séparent de leur relation abusive. La location d'un petit appartement reste une option plus viable pour la plupart d'entre elles.

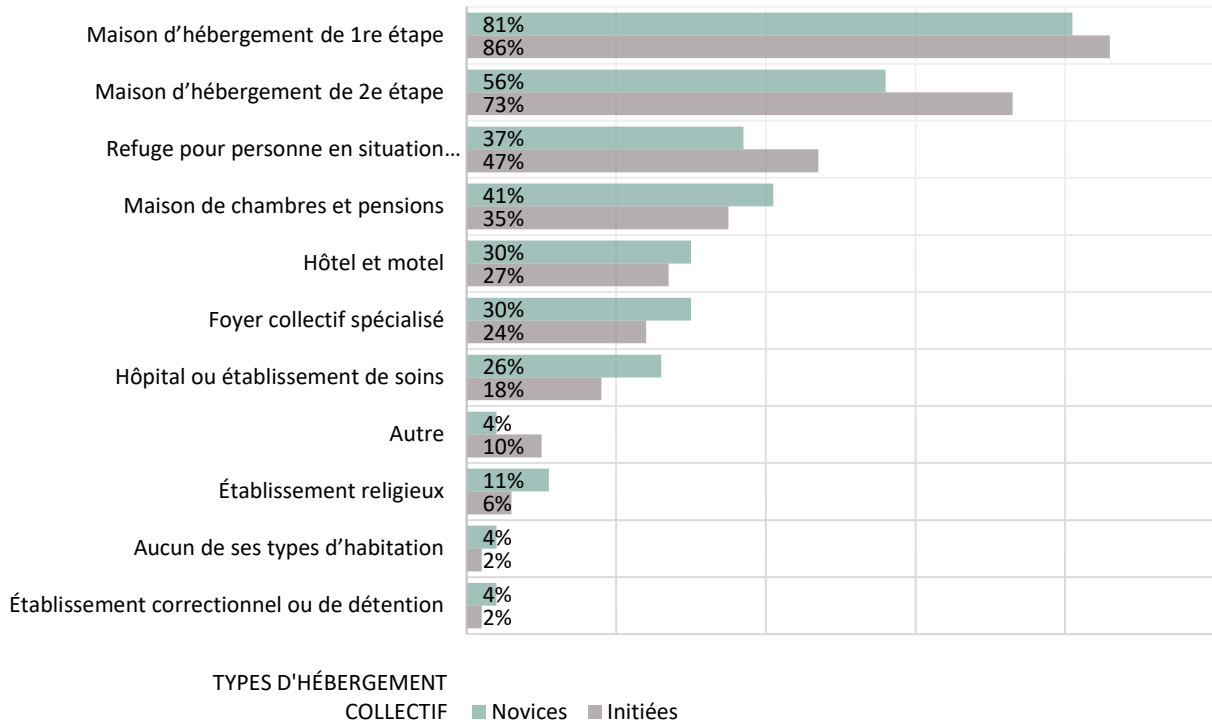
- Hébergement collectif

Il y a un consensus entre les deux groupes quant à la typologie d'hébergement collectif la plus probable pour les survivantes, qui est une maison d'hébergement de 1^{re} étape (86 % des initiées vs 81 % des novices), suivi par les maisons de 2^e étape (73 % des initiées vs 56 % des novices). Les répondantes s'entendent aussi sur le fait que les refuges pour itinérance (47 % des initiées vs 37 % des novices) ainsi que les maisons de chambres et de pensions (35 % des initiées vs 41 % des novices) suivent les 3^e et 4^e rangs de probabilité. Un autre consensus survient pour les endroits où les survivantes sont le moins sujettes à résider, soit un établissement religieux (6 % des initiées vs 11 % des novices) ou encore un établissement correctionnel et de détention (2 % des initiées vs 4 % des novices).

En plus de la liste des types d'hébergement mentionnée dans les choix de réponses, une seule répondante initiée a ajouté que les survivantes peuvent habiter temporairement dans un centre de crise. Cette probabilité d'hébergement collectif correspond avec la littérature et démontre d'autant plus la nécessité d'augmenter l'offre en maisons d'hébergement. De nombreuses études expriment le

grand écart entre l'offre insuffisante du milieu et les demandes grandissantes des femmes (Table des Groupes de Femmes de Montréal 2022 ; Lampron and Hurtubise 1996), qui est d'ailleurs en expansion depuis la pandémie de Covid-19 (Hébergement femmes Canada 2020).

Graphique 4. « Selon vous, dans quel(s) type(s) d'hébergement collectif les femmes survivantes sont-elles les plus sujettes à habiter après leur relation abusive ? »



- **Modèle financier**

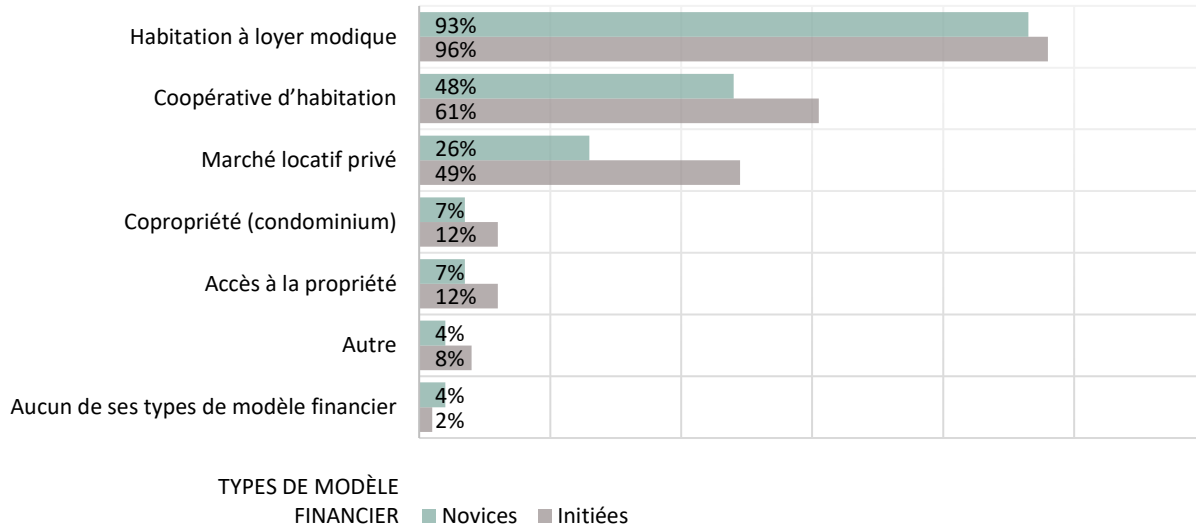
Il y a un consensus entre les deux groupes de répondantes quant au modèle financier le plus probable où peuvent vivre les survivantes, qui sont une habitation à loyer modique (96 % des initiées vs 93 % des novices). S'ensuivent en 2e position les coopératives d'habitation (61 % des initiées vs gr2 48 %) et en 3e position le marché locatif privé (49 % des initiées vs 26 % des novices). Même si ces probabilités sont proportionnelles entre les deux groupes, les répondantes novices en matière de domicile privé ont été moins nombreuses à répondre en ces sens-là. Elles sont toutefois d'accord que l'accès à la propriété (12 % des initiées vs 7 % des novices) est une situation moins probable étant donné que les survivantes possèdent souvent un revenu moindre lorsqu'elles quittent leur relation.

En plus de la liste des types de modèles financiers mentionnée en choix de réponses, quelques répondantes initiées ont ajouté que les survivantes peuvent habiter dans un organisme d'habitation sans but lucratif (OSBL) ou un appartement subventionné. Bien que différents des HLM, ces modèles sont d'autres manières de se loger à moindre coût spécialement pour les personnes dans le besoin.

Les femmes se confrontent souvent à de longues listes d'attente pour obtenir une place dans une habitation à loyer modique (HLM) lorsqu'elles quittent entre autres une maison d'hébergement. Ceci

complexifie la donne puisque les répondantes au questionnaire pensent que les survivantes habitent le plus souvent dans ce type de modèle financier.

Graphique 5. « Selon vous, dans quel(s) type(s) de modèles financiers les femmes survivantes sont-elles les plus sujettes à habiter après leur relation abusive ? »



- Itinérance

Durant leur parcours d'habitation post-séparation, il peut arriver qu'une survivante doive aller vivre momentanément chez une personne de son réseau social de proximité⁹. Appelée itinérance invisible, cette pratique informelle permet à une femme de compter sur l'aide d'un membre de sa famille, d'un.e ami.e ou encore d'une connaissance pour l'héberger le temps qu'elle surmonte ses difficultés et s'oriente vers un autre endroit. Comme l'exprime la répondante suivante, cette condition d'habitation se situe à l'intersection entre la précarité économique et le statut légal incertain :

Il y a beaucoup d'itinérance cachée donc chez des amis(es), des connaissances et des hébergements court terme. Les femmes sont pauvres sans revenu souvent et sans papier. Donc il y a beaucoup de démarches administratives à faire pour avoir un revenu. Ensuite elle tente d'obtenir un HLM sinon elles sont dans des blocs-appartements.

Les conditions déclenchant cette situation sont d'une grande complexité et n'ont pas été explorées dans cette recherche. Néanmoins, quelques répondantes mentionnent l'itinérance invisible comme étant un type d'habitation courant chez les survivantes (6 initiées et 2 novices). Tandis que plusieurs pensent que ces femmes sont sujettes à résider dans un refuge pour personnes en situation d'itinérance après leur séparation (47 % des initiées et 37 % des novices).

D'autre part, l'étroite liaison entre l'itinérance et le vécu de violence conjugale est explorée dans la littérature (Hetling et al. 2018; Tutty, Ogden, and Weaver-Dunlop 2008; Pable and Ellis 2022). C'est malheureusement fréquent que les survivantes aient vécu un ou plusieurs épisodes d'itinérance au

⁹ Une répondante novice en matière de domicile privé dit également que les survivantes peuvent recourir à un service d'hébergement temporaire, surtout lorsqu'il n'est pas payant ou très abordable, tel que CouchSurfing. ("CouchSurfing," S.D.)

cours de leur vie, ainsi qu'une grande proportion des femmes étant dans une situation d'itinérance a déjà vécu de la violence conjugale par le passé. Dans le même esprit, une portion des répondantes travaille directement auprès de cette clientèle itinérante (20 % des initiées et 37 % des novices).

4.2.2 Point de vue des femmes rencontrées

À elles seules, les deux participantes représentent deux positions distinctes en termes de typologie d'habitation. D'un côté, Lili a habité dans plusieurs appartements depuis sa séparation et son faible revenu ne lui permet toujours pas d'accéder à la stabilité résidentielle dont elle rêve pour améliorer sa vie. Elle envisage d'obtenir un jour une place dans un HLM ou une coopérative d'habitation afin de pallier sa situation financière plus précaire et ainsi accéder à une vie plus épanouissante. Ceci n'est pas possible tant qu'elle n'obtient pas sa résidence permanente, puisqu'un statut légal stable est un prérequis pour ce type de logement social. Ayant séjourné à deux reprises dans des maisons d'hébergement à raison de six mois chacun, le profil de Lili correspond plus amplement au point de vue des professionnelles questionnées pour ce qui a trait au parcours d'habitation. De l'autre côté se situe Ginette qui a d'abord habité dans un appartement locatif puis un condominium dont elle est propriétaire depuis 11 ans. Son autonomie financière lui donne la latitude nécessaire pour vivre sa vie de rêve, autant au niveau de son domicile que de sa vie personnelle. Le profil de Ginette diverge plus amplement de l'expérience des organismes questionnés, étant donné qu'elle n'a pas eu reçu des services de soutien durant son processus de séparation. Elle passe sous le radar des professionnelles qui sont moins portées à côtoyer une femme ayant son type de parcours, ce qui est probablement le cas de nombreuses autres femmes québécoises.

4.3 Difficultés liées à l'habitation post-séparation

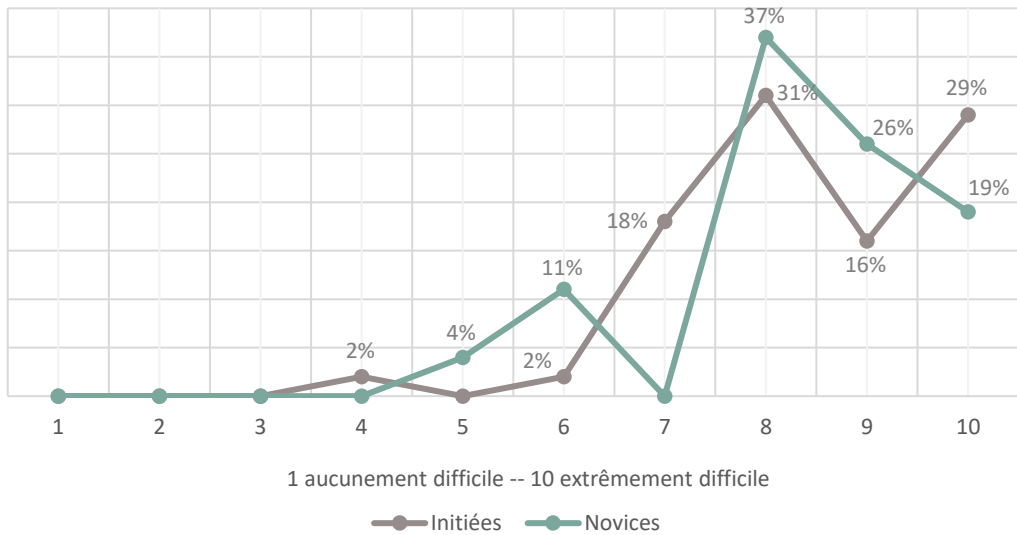
En imaginant vivre une telle expérience de relation abusive, il devient presque une évidence que la période caractérisée par la rupture comporte son lot de difficultés pour les femmes. Quoique multiples et uniques en soi, il existe des cas de figure qui peuvent plus fortement excéder la séparation. Telle qu'il fut proposé pour le recrutement des participantes à l'étude de cas (réf. p. 41), une survivante peut devoir déménager dans un autre milieu de vie si le partenaire continue d'habiter dans le domicile conjugal ou si les deux personnes décident de le quitter. D'autre part, une femme peut tout aussi bien rester dans le logement si c'est au tour du partenaire de partir. En se concentrant sur le niveau de difficulté résultant, les répondantes sont appelées à se prononcer sur cette dimension du changement d'environnement.

4.3.1 Point de vue des professionnelles

- **Processus du déménagement**

Les deux groupes de répondantes s'entendent pour dire qu'il est assez difficile pour une survivante d'emménager dans un nouveau domicile après sa séparation. Plus de 75 % accordent une note de difficulté au-dessus de 8, ce qui est assez considérable.

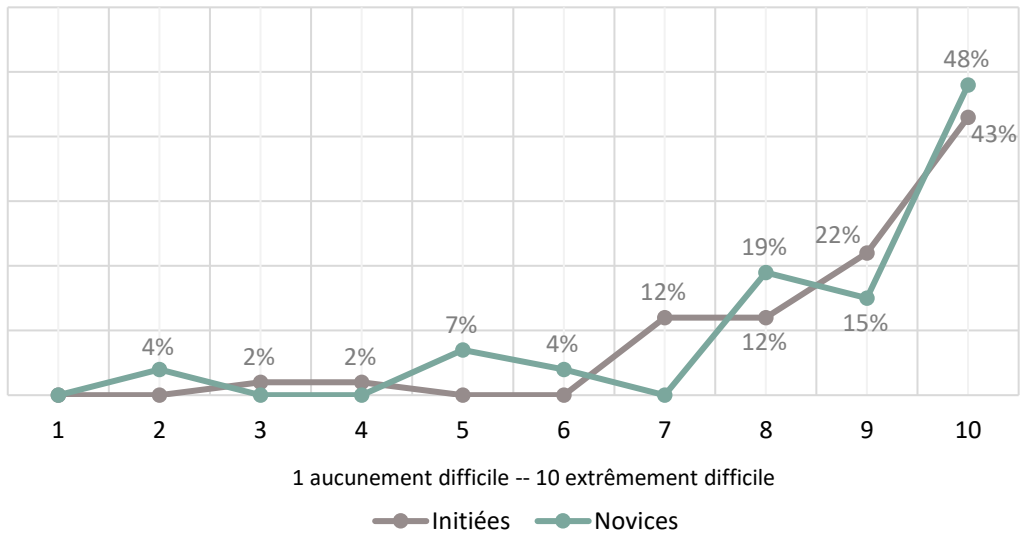
Graphique 6. « À quel point est-ce difficile pour une femme survivante d’emménager dans un nouveau domicile privé après s’être séparée de son ancien partenaire abusif ? »



- Rester dans le domicile conjugal

Les deux groupes de répondantes partagent le consensus que c’est assez voire très difficile pour une survivante de rester dans le même domicile après sa séparation, lorsque le partenaire quitte le logement. Pour les initiées, près du deux tiers accordent une note de difficulté au-dessus de 9, tandis que plus de quatre sur cinq accordent une note au-dessus de 8 chez les répondantes novices.

Graphique 7. « À quel point est-ce difficile pour une femme survivante de rester dans le même domicile privé où elle habitait avec son ancien partenaire abusif avant de s’en séparer ? »



4.3.2 Point de vue des femmes rencontrées

Puisqu’aucune des participantes n’est restée dans son domicile conjugal après sa séparation, il n’est pas possible à l’heure actuelle d’affirmer que ce cas de figure aurait été particulièrement difficile pour elles.

Toutefois, leur propension à quitter ce logement de base après leur séparation laisse sous-entendre que l'option d'y rester est trop difficile, indésirée ou voire impossible. Ce type de profil d'habitation demeure quand même à explorer dans de futures recherches qualitatives. D'autre part, les entretiens avec les participantes n'ont pas exploré leur perception quant à la difficulté d'emménager dans un nouveau domicile privé. Il aurait été pertinent de leur demander si l'action de changer de lieu de vie après avoir quitté leur ex-mari a occasionné un grand niveau de difficulté. Je présume que le contexte assez éprouvant entourant la séparation de Lili a dû présenter un degré de défi supplémentaire (réf. p. 83)

4.4 Stabilité résidentielle

Tout comme l'indique une étude portant sur ce sujet (Hetling et al. 2018), l'atteinte d'une stabilité résidentielle semble nécessaire pour faciliter le processus de guérison des survivantes. Orientées par leur historique de vie, ces femmes peuvent avoir un rapport divergent avec leur stabilité qui influence à son tour leur reprise de pouvoir. Il s'agit d'un besoin sous-jacent à la guérison holistique par le chez-soi du cadre conceptuel, dont la description a beaucoup de sens avec le vécu des participantes à l'étude de cas.

4.4.1 Point de vue des professionnelles

Tandis que la stabilité résidentielle occupe une place importante dans le discours des deux femmes rencontrées, les professionnelles ayant répondu au questionnaire en font peu mention dans les questions à développement. Il y a uniquement le groupe des initiées dans lequel seulement cinq professionnelles mentionnent l'importance pour les survivantes d'avoir un logement stable pour prendre le temps de se reconstruire. Pour se faire, il est important que le propriétaire ne mette pas la femme dehors par une reprise de bail ou une éviction pour faire des rénovations. En tant qu'organismes de soutien, ils peuvent accompagner les survivantes à trouver un logement stable à long terme ainsi qu'en les connectant aux ressources à proximité de leur nouvel environnement de vie. Le questionnaire soumis mentionne également la stabilité à deux endroits. En premier lieu, les répondantes des deux groupes sont pratiquement unanimes quant à la nécessité que les survivantes accèdent à un domicile privé, permanent et stable (98 % des initiées vs 100 % des novices). Pour terminer, les professionnelles étaient appelées à mettre en ordre d'importance les risques environnementaux reliés à l'habitation. Selon les initiées, l'instabilité du logement vient en 4^e position (valeur de 6,29 sur 9) et en 2^e position d'après les novices (valeur de 6,93 sur 9), ce qui en fait un risque tout de même considérable. Ces arguments en faveur de la stabilité font écho aux expériences des participantes qui la juge cruciale dans leur guérison.

4.4.2 Point de vue des femmes rencontrées

- Lili

Historique résidentiel :

Durant la première partie de sa vie dans son pays d'origine, Lili a habité dans seulement deux endroits, soit la maison familiale de son enfance et un appartement en tant que propriétaire. Depuis qu'elle

réside au Québec, sa situation est plus instable et caractérisée par de nombreux déménagements successifs. Après avoir vécu trois mois dans un appartement avec son ex-mari, elle passe six mois dans une maison d'hébergement de première étape. Cette habitation temporaire fait ensuite place à une courte expérience insatisfaisante de six jours dans un lieu collectif de transition. Ce bref passage l'incite à rejoindre une colocation durant quatre mois consécutifs au bout duquel elle fut acceptée pour rejoindre une maison d'hébergement de 2^e étape. Elle y reste seulement six mois avant de prendre son premier appartement où son nouveau partenaire vient habiter avec elle.

Quand j'ai commencé, les interventionnistes m'ont dit que je pouvais y vivre un an. Je n'y ai vécu que six mois, car je me sentais très seule, c'était l'époque où la Covid a commencé et pour cette raison je n'ai pas eu beaucoup de suivi de la part des intervenants, j'ai décidé alors de rejoindre mon copain, de louer un appartement et ainsi de partager les dépenses.

Des difficultés relationnelles de couple amènent Lili à passer les trois mois suivants dans une nouvelle colocation. En janvier 2022, son amoureux lui prouve qu'il a effectué le travail sur lui-même qu'elle espérait et elle décide de le rejoindre dans son appartement locatif. Très vite installée, Lili réalise que ce petit espace ne répond pas à leurs besoins individuels et de couple. Elle attend depuis patiemment que sa situation personnelle se stabilise pour trouver un endroit plus adapté.

Perception de sa stabilité résidentielle :

Au moment de l'entrevue, Lili partage ses préoccupations envers sa situation économique plus précaire où elle tente de parvenir aux besoins financiers de sa famille dans son pays natal. Étant une femme très serviable et attentive, elle choisit de transférer une importante proportion de son modeste salaire à son fils ainsi qu'à sa mère septuagénaire pour leur permettre d'être en sécurité monétaire. Étant leur personne-ressource au niveau financier, elle remet ainsi consciemment à plus tard ses propres besoins pour prioriser ceux de sa famille à l'étranger.

La vérité maintenant, c'est que il y a beaucoup de choses pour payer comme je te dis. Je dois maintenant aider ma mère. Je dois envoyer l'argent aussi à mon fils. [...] Et ça parce que, je me dis que on va, on doit trouver autre endroit plus grand. Mais on va attendre à cause de l'argent [signe d'argent avec les doigts]. C'est ça le maintenant, le problème.

Sa précarité financière l'incite à se contenter d'un appartement abordable qui ne la satisfait pas entièrement et l'empêche d'économiser pour atteindre sa vie de rêve (p. ex. voyages, vacances, tranquillité d'esprit, faire immigrer son fils). Le second aspect qui la préoccupe actuellement est son expérience d'immigration. Elle obtient un statut de réfugiée après son divorce, puisqu'elle est entrée sur le sol canadien grâce à son ex-mari violent, également d'origine latine. Respectant sa volonté, ce statut lui permet de rester légalement au Québec tout en étant acceptée pour la demande de résidence permanente. Ce long processus entamé depuis un moment déjà, elle doit attendre de l'obtenir pour retrouver la majeure partie de son autonomie financière, légale et résidentielle. D'ici là, elle ne peut pas accéder à un meilleur rythme de vie qui requiert une formation professionnelle pour dénicher un emploi mieux rémunéré. Son amoureux actuel est aussi un immigrant qui n'est pas encore accepté pour sa résidence permanente. Ils se comprennent tous les deux dans leur incertitude et instabilité dues à leur réalité commune d'immigrants.

Malgré son instabilité résidentielle, Lili aime sa liberté de pouvoir partir rapidement de son domicile et recommencer sa vie à zéro en cas de besoin. Ceci pourrait arriver s'il advenait que sa résidence permanente ne soit pas acceptée ou que sa relation amoureuse se termine. Elle nomme précisément les avantages de ne pas avoir signé le bail de son appartement actuel qui appartient plutôt à son amoureux, que ce bail soit de courte durée (c'est-à-dire un mois à la fois), qu'elle possède très peu d'effets personnels et de possessions matérielles. Ces circonstances lui procurent une tranquillité d'esprit, même si elle se sent constamment en attente d'un avenir meilleur.

Je peux partir tranquillement avant, non avant, c'est comme différent, Ah non les choses, la stabilité et tout ça. Maintenant, je dis ah comme je peux commencer de nouveau n'importe où. Je suis comme plus tranquille avec ça et ça, ça me dit que c'est plus tranquille la vie c'est, c'est comme.

En somme, elle relie son instabilité résidentielle surtout à son vécu d'immigration et de violence conjugale, qui repose sur un statut légal incertain et un isolement par rapport à son réseau d'aide.

- **Ginette**

Historique résidentiel :

Cette seconde femme est une Montréalaise de souche puisqu'elle habite depuis son enfance à Montréal, où sa famille est établie depuis plusieurs générations. Rendue à l'âge adulte, elle demeure dans un second quartier un peu plus à l'est de l'île, où elle réside toujours depuis les trente-huit dernières années. Avec son ex-mari, ils ont d'abord été propriétaires d'un immeuble locatif en achetant conjointement un triplex. N'ayant pas apprécié l'expérience, ils ont changé pour un bungalow dans le même quartier afin d'élever ensemble leur fils. En quittant son ex-mari à 51 ans, elle a d'abord habité six ans dans un appartement locatif à proximité de la maison conjugale. Il y a maintenant 11 ans, elle a acheté le condominium dans lequel elle habite toujours au moment de l'entrevue. À l'automne 2014, elle entreprend des rénovations résidentielles qui s'étendent sur deux ans.

Perception de sa stabilité résidentielle :

Son parcours d'habitation post-séparation lui procure un sentiment de fierté et de satisfaction. « Moi j'ai pas besoin d'un homme pour me faire vivre, je suis capable de faire mes rénos [...]. Je fais une belle vie, j'ai une vie sociale, des amies, ça rentre, ça sort. » En se séparant, elle a voulu rester dans le même quartier où réside encore aujourd'hui son ancien partenaire abusif, puisqu'elle s'y plaît, se sent en sécurité et surtout chez elle à cet endroit.

Elle a maintes fois mentionné à quel point elle aime sa vie de quartier et qu'elle ne voudrait pas déménager de sitôt. Son premier appartement locatif lui a servi de tremplin vers une nouvelle vie de femme célibataire et autonome. « Une fois que ça été fait là, moi là, écoute, j'étais bien. » Préférant poursuivre ses expériences passées comme propriétaire, elle a fièrement acquis son premier domicile individuel grâce à ses économies. Âgée de 68 ans en 2022, elle vient d'atteindre son autonomie

financière en finissant de payer la totalité de son prêt hypothécaire¹⁰. Elle a récemment souligné son absence de dette en s'achetant un gâteau pour fêter cet accomplissement significatif. Elle prévoit demeurer dans son condominium aussi longtemps que sa condition de santé le lui permettra, ce qui l'a motivé à adapter son logement à ses besoins spécifiques et évolutifs. Elle perçoit ce type d'habitation comme une expérience qu'elle apprécie, mais qu'elle ne le répèterait pas dans l'avenir. Ce point de vue est motivé par des conflits interpersonnels avec les autres copropriétaires de l'immeuble, qui est discuté plus en détail à la page 138.

- Comparaison des cas

La stabilité résidentielle est un aspect important dans le cas de Lili, puisqu'elle n'a pas encore réussi à s'enraciner réellement depuis sa rupture avec son ancien partenaire abusif. Dans un certain sens, elle semble encore vivre dans un état de survie et d'attente, principalement dû à sa situation économique précaire et son statut d'immigration. Sa seule forme de stabilité concerne le fait que tous ces lieux de vie sont situés à Montréal, bien qu'elle se soit promenée au cours des dernières années à travers différents quartiers dispersés géographiquement sur l'Île. Ces nombreux déracinements font en sorte qu'il lui est pratiquement impossible de prendre ancrage dans un même environnement et de développer une vie de quartier qui réponde à ses besoins. Il n'est toutefois pas évident dans son discours si cette situation incertaine ralentit son processus de reconstruction, quoiqu'elle n'arrive pas à s'épanouir comme elle le souhaiterait. Ceci contraste drastiquement avec la grande stabilité qu'elle a connue durant ses trentaines d'années passées en Amérique du Sud.

J'ai, je connais beaucoup des endroits. Ça, ouais ben c'est l'immigration, parce que dans mon pays, j'ai habité dans juste deux maisons, la maison de ma mère et après mon appartement parce que j'ai acheté un appartement à [ville natale] et j'ai habité juste dans deux endroits dans toute ma vie. Ici, j'ai habité, comme j'ai beaucoup déménagé.

De son côté, il est possible de conclure que Ginette connaît une importante stabilité résidentielle tout au long de sa vie, tant au niveau de l'emplacement dans la métropole que du faible nombre de domiciles. Ceci facilite son sentiment d'appartenance et d'enracinement envers son milieu de vie, puisqu'elle cumule les souvenirs dans son quartier : « L'école que tu vois là, [...] mon fils est allé à cette école-là. Moi ça fait 40 ans que je suis dans le secteur. » Se prolongeant au-delà de sa séparation, son histoire de vie a facilité la propension à demeurer dans la même région. Ne craignant pas de vivre à proximité de son ancien partenaire abusif, elle se sentait suffisamment à l'aise d'établir domicile près de la maison conjugale où son fils adolescent a continué d'habiter à temps plein. D'après sa grande connaissance des environs, elle a ainsi pu choisir librement un endroit qui lui plaît surtout pour la localisation géographique stratégique. Son autonomie financière est par ailleurs à la source de sa

¹⁰ Ginette a pris l'initiative de me partager par message courriel « la vue globale de son parcours de vie ». Au sujet de son autonomie financière et résidentielle, elle inscrit : « 2022-05-01 — Mon condo est payé. Je n'ai aucune dette. Je suis fière de moi. Je m'achète un gâteau pour souligner l'événement. J'atteins ma sécurité financière à 68 ans. »

capacité à non seulement subvenir elle-même à ses besoins, mais également de se payer un cadre de vie digne, satisfaisant et épanouissant.

Honnêtement, j'ai pas acheté ici... Quand j'ai acheté là, c'était pas du tout comme ça là. J'ai pas acheté pour la beauté du bloc, j'ai acheté pour le secteur. Parce que moi ça fait longtemps que je demeure dans le secteur, tsé fack je le savais. Je connaissais tous les commerces, je connaissais tout, mais pour moi c'est le meilleur endroit. Fack quand j'ai vu la pancarte à vendre, là j'ai acheté.

Toutefois, le fait que la séparation de Lili est beaucoup plus récente que celle de Ginette contribue probablement à son instabilité résidentielle. Il est important de souligner qu'un plus grand nombre d'années s'est écoulé depuis la séparation de Ginette (17 ans), contrairement à Lili dont le divorce est beaucoup plus récent (3 ans). Cette temporalité chronologique influence certainement la capacité à stabiliser sa situation dont l'habitation fait partie intégrante.

4.5 Contexte de la séparation

Le contexte dans lequel les femmes se séparent de leur ancien partenaire violent semble influencer le rapport qu'elles entretiennent avec leur stabilité résidentielle. Étant donné que l'environnement où elles résident impacte tous les aspects de leur vie, le processus de guérison est intimement relié à cette dynamique relationnelle. Autant les caractéristiques personnelles de la femme et son degré d'autonomie que l'ambiance avec l'ancien partenaire, le niveau de dangerosité et la violence post-séparation sont des facteurs pouvant rendre l'expérience de rupture enrichissante ou destructive.

4.5.1 Point de vue des professionnelles

Il n'est pas surprenant que les répondantes n'évoquent pas cet aspect, puisque le questionnaire n'en parle pas directement. Une seule professionnelle y fait référence en disant que les femmes ont besoin d'un :

« endroit favorisant leur "guérison", aménagé afin qu'elles puissent aussi relaxer malgré toutes les démarches qu'elles doivent effectuer après une séparation d'avec un homme violent. La violence post-séparation est souvent présente » (répondante initiée en matière de domicile privé).

4.5.2 Point de vue des femmes rencontrées

- Lili

Après une menace physique à arme blanche, Lili s'est ouverte à des personnes de confiance dans son entourage (professeur de francisation, collègues, amis, avocat). Ils l'ont incité à porter plainte à la police pour se protéger d'une possible escalade de violence physique pouvant mener à un féminicide. Le jour même, elle a dû quitter en urgence son appartement conjugal accompagnée par des policiers. Son ex-mari a pressenti son départ, puisqu'il a pris possession de tous ses effets personnels avant qu'elle puisse les reprendre. Lili est partie de son logement avec seulement 10 \$ en poche et les effets personnels qu'elle avait sur elle (vêtements du jour, sac d'école de francisation, portefeuille, etc.). Heureusement, elle avait récemment eu l'intuition de cacher ses papiers d'immigration pour les

retrouver en cas de besoin. L'intervention policière a facilité son admission très rapide au sein d'une maison d'hébergement de 1^{re} étape, où elle passe sa première nuit hors de son appartement.

Depuis ce jour-là, elle n'a pas retrouvé une stabilité résidentielle satisfaisante pour répondre à ses attentes et besoins. Le contexte alarmant dans lequel s'est déroulée la séparation donne pour ainsi dire le ton à ses prochaines années. Cette survivante passe de lieu en lieu dans de courts délais, afin de trouver un endroit sécurisant et stable où elle puisse enfin se déposer et recommencer à vivre pleinement. L'état d'urgence du début s'est transformé en un état de survie qui semble perdurer encore de nos jours. Selon ses dires, l'amélioration de ses conditions de vie ne sera possible que lorsqu'elle obtiendra sa résidence permanente dans la prochaine année, si la chance lui sourit. D'ici là, Lili attend patiemment en se contentant de circonstances et d'un environnement qui ne lui conviennent pas. « Je peux pas faire rien dans cette moment parce que je suis, non pas pour l'argent pour, parce que je suis pas acceptée encore, je suis acceptée, mais j'ai pas la résidence permanente. »

- **Ginette**

C'est une tout autre histoire pour Ginette qui a pu prendre le temps de planifier son départ de long en large. Durant sa dernière année et demie de couple, elle fut en arrêt de maladie prolongé à cause de douleurs chroniques lombaires l'empêchant de travailler. Sa décision de se séparer de son ex-mari fut motivée entre autres par une discussion avec son chiropraticien lui faisant comprendre que sa souffrance physique résultait de la violence conjugale dont elle prenait tranquillement conscience.

Devenant de ce fait survivante de maltraitance, elle choisit de quitter sa relation lorsque son fils et son ex-mari étaient partis dans leur séjour de pêche annuel. Peu de jours seulement après son grand départ, elle reprit son travail et a commencé sa nouvelle vie, son processus de guérison étant déjà bien entamé. Elle a attendu 5 ans avant de se divorcer officiellement pour ne pas trop déstabiliser son fils qui était adolescent lors de la séparation initiale.

Ayant quitté son ex-mari dans le calme et la planification, Ginette a pu contrôler les paramètres de son déménagement pour que cette étape cruciale convienne à ses besoins et espérances. Elle a également eu la possibilité de choisir un appartement qu'elle apprécie et dans lequel elle se sent suffisamment bien pour y passer les six prochaines années. La maîtrise de soi et de son environnement a permis à Ginette de reprendre graduellement le pouvoir sur sa vie par la stabilité résidentielle. « Tsé moi quand j'ai décidé de partir là, je lui ai pas demandé la permission tsé. J'ai toute fait ce que j'avais à faire, je me suis trouvée un appartement, je me suis meublée, je lui ai rien demandé. »

Espérant que sa femme revienne habiter avec lui, son ex-mari n'a pas cru sur le coup que Ginette le quittait pour de bon. Il l'a aidé au début pour terminer l'installation de son appartement en espérant que sa gentillesse la convainque de reprendre leur relation. Il a même proposé de louer un appartement ou un chalet pour y mettre les meubles que Ginette venait d'acheter pour aménager son espace. La phase de déni de son ancien partenaire s'est transformée en dépression quand il a réalisé le sérieux de la situation. S'en est suivi une période de violence post-séparation où cet homme a

boudé, ignoré, humilié et insulté Ginette pendant plusieurs années. Étant de nature rancunière et immature, elle juge que son ex-mari n'a jamais accepté qu'elle le quitte et il transpose encore aujourd'hui sa frustration envers elle. C'est pour ne plus subir cette animosité et méchanceté qu'elle a décidé de couper les ponts officiellement avec lui il y a plus de dix ans.

- **Comparaison des cas**

Chacune à leur manière, ces deux femmes ont fait preuve d'un grand courage et d'une force de caractère inouïe pour réussir à se délier de leur relation de violence conjugale dont elles étaient victimes. Ces deux histoires diamétralement opposées démontrent le grand étendu du champ des possibles, mais il n'y en a pas une qui soit mieux que l'autre. Chaque relation abusive est unique et à l'image des différents parcours de vie des femmes. La période critique caractérisée par la séparation en est d'autant plus singulière. Il est toutefois pertinent de retenir que l'ambiance et le contexte dans lequel se déroule la séparation peuvent exercer une influence sur la stabilité résidentielle et le rapport entretenu avec l'habitation. Comme le suggère le cas de Ginette, il est parfois possible de planifier le changement d'habitation quand la situation de violence ne cause pas un danger imminent pour la survie physique et psychique. En offrant l'occasion à la femme de contrôler les paramètres de son départ, elle pourra choisir les conditions qui lui semblent favorables pour rendre l'expérience la moins dommageable possible. Cependant, le faible nombre de cas étudiés ne donne pas lieu à une généralisation et encore moins à une relation de causalité.

Comparativement au point de vue des professionnelles, les participantes ont eu des expériences différentes en regard à la violence post-séparation. En n'entretenant strictement aucun lien avec son ex-mari, il n'a pas pu poursuivre le tort causé à Lili après le jugement de la cour. Malheureusement, Ginette a connu des comportements déplacés de son ancien partenaire après l'avoir quitté. La situation s'est un peu calmée depuis qu'elle ne le côtoie plus à sa demande. Le sentiment de sécurité vis-à-vis leur ex-mari est plus amplement discuté dans le prochain chapitre aux pages 100 à 107.

4.6 Projection dans l'avenir

La projection dans l'avenir a une importance particulière pour l'univers du design, puisque ce domaine repose sur l'amélioration d'une situation existante qui est jugée insatisfaisante ou indésirable (Vial 2015). Il s'agit de tourner son regard vers l'avenir pour imaginer des manières concrètes d'atteindre une situation bonifiée et profitable. De la même manière, la résilience nécessite de se concentrer sur l'avenir en mettant de côté son passé traumatique et synonyme de difficultés (Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). C'est en s'appuyant sur leurs capacités d'adaptation et leurs forces que les survivantes peuvent retrouver un équilibre et s'épanouir en tant qu'individus (Urquhart and Jasiura 2013).

Bien qu'une seule portion du guide d'entretien porte sur la projection dans l'avenir, les réponses des deux participantes témoignent des enjeux que peuvent vivre les survivantes de violence conjugale. D'ailleurs, elles en ont parfois discuté par elle-même en réponse à d'autres questions lors de l'entrevue.

4.6.1 Point de vue des professionnelles

D'après les réponses au questionnaire, il semble que les répondantes travaillent principalement avec des clientèles qui se trouvent dans une phase critique de leur vie. De ce fait, les professionnelles se concentrent davantage sur des actions à prendre pour sortir d'urgence les personnes de leurs difficultés et les aider à retrouver un certain équilibre. Si l'on considère que l'amélioration de leur situation actuelle concerne aussi un avenir rapproché, tous les services d'assistance mentionnés à l'annexe 7 en font partie (réf. p. 201). Néanmoins, les données n'indiquent pas clairement si l'accompagnement actuel se produit aussi pour une projection dans un avenir plus éloigné. Il pourrait être pertinent d'explorer cet aspect temporel par de futures recherches, en réfléchissant à une assistance dans des lieux conçus par une approche du TID.

4.6.2 Point de vue des femmes rencontrées

- Lili

À court terme :

Il semblait plus difficile pour Lili de répondre aux questions sur la projection dans l'avenir ou même l'amélioration de son espace de vie. Elle ne désire pas investir de temps ni d'argent dans l'appartement où elle se trouve, puisqu'elle considère son logement comme étant un espace transitoire qu'elle apprécie que partiellement. « Moi, je pense que la meilleure chose pour améliorer comme, c'est de changer d'appartement. » En attendant que sa situation s'améliore, elle donne l'impression d'avoir un pied dedans et un pied dehors de son logement, ce qui se répercute dans la manière qu'elle l'habite.

N'étant pas satisfaite de l'endroit où elle vit et ne prévoyant pas y rester longtemps, elle ne trouve pas que ça vaut la peine d'améliorer son présent logement. Lili a ainsi une réticence à imaginer des façons d'améliorer son espace à court terme. Elle accepte de vivre dans un lieu qui ne répond pas à ses besoins et qui n'est pas à son goût. Les seules choses qu'elle nomme concernent l'achat de nouveaux meubles de rangement plus pratiques et beaux (p. ex. armoire pour vêtements dans la zone chambre) ainsi qu'un problème d'humidité ambiante qu'elle souhaite régler. Tant qu'elle n'atteint pas un certain seuil de sécurité qu'elle s'est fixée pour se stabiliser, elle se situe dans une période de transition vers un idéal qui lui semble heureusement atteignable. Pour ce faire, elle économise afin d'améliorer sa situation financière pour trouver un endroit qui réponde davantage à ses besoins.

Ici, on paye, chacun on paye 300 \$ parce que on paye 600 \$ par mois. Et ce prix on va pas le trouver dans une autre chambre. [...] Je suis sûr que je dois améliorer ça, que je dois changer d'appartement et tout ça. Mais maintenant, ça me donne comme l'opportunité de payer pas beaucoup. Et d'utiliser l'argent pour autre chose plus important.

En attendant, elle aimerait se faire de nouvelles amies pour se confier et partager de bons moments.

À moyen long terme :

Ça ne semblait également pas évident pour Lili de se projeter dans un scénario optimisé pour sa vie qui n'est pas dans l'immédiat. Elle finit tout de même par partager ce qu'elle souhaite au fond d'elle-même. À moyen terme, elle souhaite déménager dans un appartement plus grand, lumineux et

confortable. Elle aimerait avoir un espace salon pour regarder la télévision et une salle à manger convenable pour inviter des amis pour discuter et partager un repas. Cet espace aurait au moins deux chambres pour que son fils vienne habiter avec elle lorsqu'il immigrera aussi au Québec. Puisque son amoureux et elle se sont déjà séparés à cause de difficultés relationnelles, elle ne sait pas encore si elle veut habiter avec lui quand elle changera d'appartement pour recevoir son fils. Le couple habitait ensemble dans le logement de Lili au moment de la séparation, faisant en sorte qu'elle a déjà vécu une expérience insécurisante et instable avec cet homme.

Et moi je suis partie, j'ai parti de la relation. [...] Moi j'habitais dans une chambre comme comme quelques mois, comme trois mois. Et après quand je trouve que lui il a changé, que je trouve que c'est vrai et okay. Et il a loué cet appartement pour lui et il m'a dit, Okay, vient ici on va habiter encore ensemble et maintenant on habite ensemble.

Dans un avenir plus éloigné, elle rêve d'acheter une grosse maison dans son pays natal pour se rapprocher de sa famille et sa culture. En bord de mer, cette maison très lumineuse possède de nombreuses fenêtres et plusieurs chambres pour recevoir les personnes qui lui sont chères. Elle souhaite offrir à son fils un appartement séparé sur le même terrain pour qu'ils vivent à proximité l'un de l'autre tout en ayant chacun leur indépendance.

Moi, j'aimerais avoir une grosse maison, comme beaucoup de chambres et proche de la mer, [...] dans mon pays. [...] Oui, parce que là-bas, c'est là qu'il y a toute ma famille. Il y a comme les personnes que j'aime. La bonne nourriture.

Son désir d'acheter une grande maison rassembleuse pour renouer avec ses proches démontre que le réseau social a une grande importance pour l'habitation (réf. Chapitre 5, Accueil de visite, p. 133). Cette réalité parallèle reste dans l'univers du possible, mais il y a beaucoup d'étapes et d'embûches qui la séparent de ses rêves. Ultimement, Lili aimerait ne plus vivre comme une soldate prisonnière de son travail, afin de pouvoir dégager du temps libre pour voyager et prendre des congés. Elle aimerait avoir un meilleur rythme de vie pour pouvoir s'amuser et profiter de sa vie en dehors du travail. En lui demandant si elle sa position de soldate lui convient, elle répond :

Maintenant, oui, parce que, comme pour mon travail comme, je peux aider ma famille et tout ça. Mais après je peux avoir une vie plus tranquille que je peux dire comme : Ah, je vais voyager, je vais aller à la mer, je vais rester tranquille, moi. Je veux ça, un jour dans ma vie, je veux ça. Parce que si, après je vais être comme très vieille que je peux pas marcher et tout ça. [...] Il faut garder l'argent, il faut. Se préparer pour ça. Comme ça, les choses peuvent se passer.

- **Ginette**

Au moment de sa séparation :

Comme Ginette est séparée depuis de nombreuses années, il est pertinent de revisiter son parcours lorsqu'elle préparait son déménagement. En cachette de son ancien partenaire, Ginette a tout organisé pour partir en douce et ne pas créer d'émoi. En l'espace de trois mois, son autonomie financière lui a permis de louer un appartement 4½, l'aménager à son goût et y déménager. Marquant son absence inattendue, il ne manquait dans la maison conjugale que ses vêtements et quelques effets personnels quotidiens. Pendant ses préparatifs, elle a engagé un peintre pour rendre l'espace à son goût ainsi que fait livrer tous les meubles et les électroménagers neufs. Les livreurs ont aussi monté

les lits dans les deux chambres de l'appartement pour que l'espace soit prêt à recevoir son fils. Étant alors dans le déni, son ex-mari l'a aidé à installer les habillages de fenêtre et les électroménagers.

En complément aux préparatifs physiques dans l'environnement bâti, il est à noter que cette femme s'est confiée autour d'elle sur son désir de partir de la cellule familiale. Elle a choisi d'en parler à ses amies de confiance et de longue date, dont à un couple d'amis. Le mari lui a apporté de l'aide physique pour transporter deux équipements lourds qu'elle souhaitait conserver (c.-à-d. le congélateur et la machine à coudre). Cette complicité s'est déroulée en cachette de l'ex-mari de Ginette, étant donné que les deux couples étaient devenus très proches. Une fois déménagée, elle a reçu énormément de support moral par ses amies.

À court terme :

De nos jours, son condominium correspond à l'environnement rêvé de Ginette, car il répond entièrement à ses attentes et besoins. Tout son espace lui plaît, à l'exception du bureau qu'elle planifie de réaménager dans un avenir proche. Elle sait exactement ce qu'elle veut, mais elle redoute un peu le moment de s'y mettre surtout à cause du tri préalable et nécessaire. Elle pense déjà à engager un.e professionnel.le de la finition intérieure pour l'aider dans quelques menus travaux.

À long terme :

Son amoureux et elle ont une vision claire et partagée de leur futur. Lorsqu'elle ne pourra plus habiter chez elle à cause de ses conditions dégénératives de santé, elle va vendre son condominium et aller vivre en résidence. Elle prévoit être capable de rester dans son espace actuel pour encore une dizaine d'années jusqu'à ce qu'elle ait 78 ans. Ils veulent avoir chacun leur propre appartement dans la même résidence pour personnes âgées afin de conserver leur indépendance.

On a même visité des résidences ensemble, mais on veut pas être dans le même appartement. Lui il dit moi j'aime mieux un petit studio puis moi j'aime mieux un 3½. Fack dans la même résidence, mais pas le même appartement. [...] On a pensé à ça, fack on s'est dit, ça c'est ce qu'on voit dans le futur.

Elle souhaite choisir un regroupement de résidences pour personnes âgées renommé et haut de gamme pour être dans un environnement de qualité, beau et récent. Elle ne tient pas à vivre à Montréal, mais elle veut être près des services et commodités (commerces, transport en commun, divertissements). Elle s'imagine pouvoir compter sur son fils pour l'aider au besoin.

- **Comparaison des cas**

Tout comme l'expriment les femmes rencontrées, la projection vers l'avenir va de pair avec l'autonomie financière. Si la femme arrive à subvenir uniquement à ses besoins de base (p. ex. avoir un toit au-dessus de sa tête, se nourrir, etc.), cela peut être difficile pour elle, voire souffrant, d'imaginer ce que serait sa vie ou son domicile de rêve. Le fait de ne pas avoir accès aux ressources nécessaires pour réaliser sa vision ou améliorer ses conditions de vie peut être décourageant et éteindre tout élan de projection. Au contraire, si la femme a une bonne source de revenus, elle peut

plus aisément répondre à ses besoins et se projeter dans une situation de vie qui la rend fière et digne. L'exemple de Ginette fait écho à la longueur d'avance que peut apporter l'aisance financière :

Je m'en viens gâtée là. [...] Tsé moi je l'ai aménagé pour mes besoins là tsé. Mais tsé oui effectivement ça m'a coûté cher, je te le dis j'ai investi beaucoup. [...] Écoute ça m'a coûté une fortune, je te le dis. [...] Ben je l'ai mis pour mes besoins, moi je voulais être bien, je voulais l'avoir selon mes besoins.

Ce concept concerne aussi étroitement l'autodétermination puisque si la femme ne sent pas qu'elle détient les capacités personnelles de concrétiser ses rêves avec une certaine autonomie ou indépendance, sa propension à se projeter risque d'être bloquée par ses distorsions cognitives.

4.7 Croisement des perspectives

La première portion de ce chapitre a mis en récit des profils de parcours qui sont les plus probables d'arriver selon les professionnelles questionnées. En somme, ces narratifs pointent vers de potentiels points de contact pour orienter le développement d'une offre d'assistance à l'habitation.

- Périodes de vie propices à l'assistance au domicile privé

Tout au long de son parcours post-séparation, une femme ayant vécu une relation abusive peut bénéficier d'un soutien en lien avec son habitation pour l'assister dans son processus de guérison. Il y a toutefois une recrudescence du besoin lorsque la femme va séjourner temporairement dans une maison d'hébergement ou encore pendant qu'elle se sépare du partenaire violent qui coïncide souvent avec son déménagement dans un nouveau domicile. Il est nécessaire à cette heure d'approfondir ce sujet par d'autres recherches pour sonder plusieurs femmes sur les moments où elles auraient besoin d'être accompagnées pour leur habitation.

- Difficultés reliées à l'habitation post-séparation

Le processus de déménagement dans un nouvel espace résidentiel est jugé assez difficile, mais ce l'est encore plus pour une femme qui reste dans le domicile conjugal. Hautement différent, ce dernier profil inexploré dans ce mémoire mériterait de s'y consacrer pour comprendre ses difficultés distinctives.

- Typologies d'habitation

Il est plus probable qu'une femme nouvellement célibataire aille habiter dans un appartement de cinq étapes et moins, parce qu'elle a de grandes chances d'avoir un revenu moindre en quittant son ancien partenaire. D'ailleurs, les professionnelles de soutien pensent que les survivantes souhaitent résider dans une habitation à loyer modique ou une coopérative d'habitation pour s'adapter à leurs moyens financiers plus précaires. Correspondant à l'itinérance invisible, une autre forte probabilité est qu'une femme habite temporairement chez des ami.es ou membres de sa famille, et qu'elle fasse un ou plusieurs séjours dans une maison d'hébergement. Corroborés par le cas de Lili, ces différents profils plus vulnérables sont une réalité très présente, mais il ne faut pas oublier que d'autres expériences de vie existent comme pour Ginette qui a accédé à la propriété privée six ans après s'être séparée.

Le chapitre poursuit sur des enjeux relatifs au domicile privé dont l'histoire des participantes fait mention à plusieurs reprises. En guise de conclusion, je propose de regarder l'analyse sous un autre angle en ajoutant la lunette des apprentissages théoriques du cadre conceptuel.

- **Stabilité résidentielle**

L'atteinte d'une stabilité représente un des principaux objectifs pour une femme qui quitte une relation violente. L'endroit où elle réside joue un rôle important en diminuant l'état de survie qui est intimement reliée au danger et à l'instabilité de la violence (Hetling et al. 2018; Prestwood 2010).

Quand Lili exprime son désir de déménager, elle souhaite s'installer à long terme dans un logement plus satisfaisant pour se consacrer à sa guérison et à son avenir (Hetling et al. 2018). Son instabilité résidentielle actuelle lui procure des inquiétudes et du stress puisqu'elle a l'impression d'être en transition ou en attente d'une meilleure situation (Hetling et al. 2018; Berens 2022). Bien que Lili ait l'impression de choisir l'incertitude en pouvant quitter son logement quand bon lui semble, je me demande quels seraient les impacts sur sa santé et son bien-être si un événement extérieur l'obligeait à subir une nouvelle mobilité résidentielle indésirée (Berens 2022).

Pour sa part, Ginette peut se permettre d'opter pour un rythme de vie saine en ayant une routine équilibrée, de bonnes habitudes de vie et un logement stable (Donnelly 2020). Étant à la retraite depuis plusieurs années, elle dévoue son temps libre aux divers aspects de sa vie en utilisant pleinement son domicile adapté à ses besoins. Cette reprise de pouvoir sur son quotidien lui procure un sentiment de liberté et de dignité (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects S.D.).

- **Contexte de la séparation**

Le cadre conceptuel montre que le processus de transition vers le domicile privé peut engendrer un isolement social et du stress environnemental (McLane and Pable 2020), dû à l'inquiétude et à la charge mentale pour trouver un abri sécuritaire où se réfugier (Donnelly 2020). Pendant la séparation du conjoint violent, les femmes peuvent ressentir une grande fatigue, un épuisement ou de l'irritabilité, les amenant parfois vers la dépression ou le suicide (Refuerzo and Verderber 1990). Mis à part l'état de survie nommé par Lili, les deux femmes n'ont pas mentionné avoir vécu une telle situation de crise entourant leur séparation. Maintenant chose du passé, c'est possible que cette phase critique, douloureuse et stressante soit derrière elles lors de l'entrevue, la rendant moins fraîche à leur mémoire ou moins importante à discuter. Pour ne pas raviver inutilement de mauvaises émotions chez les participantes, le guide d'entretien ne comportait aucune question sur les conséquences de la dynamique abusive pendant et à la suite de la séparation.

Chacune à leur manière, les deux femmes ont fait table rase après leur séparation tant dans leur vie affective, avec une nouvelle relation amoureuse saine, que dans leur habitation. Malgré les difficultés auxquelles elles se sont confrontées, elles ont pu repartir à zéro et en retirer du positif. Le rapport aux possessions matérielles s'est avéré significatif dans les deux cas, faisant écho à une recherche de Jill Pable à ce sujet (2015). Lili et Ginette ont quitté le foyer conjugal avec le minimum d'effets personnels

en laissant tous les meubles, accessoires et équipements à leur ex-mari. La raison de ce minimalisme diffère toutefois entre les deux femmes. Nouvellement arrivée au Québec, Lili possédait déjà très peu de matériel que son ancien partenaire lui a confisqué en pressant son départ (22). Tandis que Ginette a décidé consciemment de laisser son ancienne vie derrière elle en s'équipant entièrement à neuf. De nombreuses années après leur séparation, leur rapport aux possessions matérielles continue de ne pas être le même. Pour Lili, elle choisit fièrement de ne pas s'embourber avec beaucoup de choses pour rester libre de déménager si un imprévu se produit. Quant à elle, Ginette arrive à la conclusion qu'elle a accumulé trop d'objets depuis les onze années passées dans son condominium et qu'elle doit s'en départir pour s'alléger. Pourtant aux deux extrêmes, leurs histoires respectives montrent que le rapport au matériel est interrelié avec la stabilité résidentielle et le sentiment de contrôle sur leur vie.

- **Projection dans l'avenir**

Dans leur quête de reprise de pouvoir, les survivantes doivent avoir confiance qu'elles peuvent accomplir par elles-mêmes leurs objectifs de vie et aspirations (Pable and Ellis 2022; Berens 2022), avant même de se permettre de rêver à un avenir meilleur. En faisant dos à leur passé traumatique, elles se permettent d'expérimenter une transition progressive vers l'atteinte d'une vie indépendante, autonome et épanouissante (Berens 2022 ; SAMHSA 2014 ; Prestwood 2010).

Malgré sa personnalité foncièrement optimiste, Lili s'inscrit dans une perspective défaitiste pour ce qui a trait à son habitation. En réussissant difficilement à se concentrer sur l'avenir, son espoir en la vie et son courage ne sont pas suffisants pour détourner son attention des manques, déficits et problèmes associés à son présent appartement (SAMHSA 2014; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). Néanmoins, Lili se fait un plan d'action sur le long terme en acceptant qu'elle ne puisse pas l'exhausser pour l'instant (Donnelly 2020). Même si elle attend d'obtenir sa résidence permanente, elle continue d'exécuter les premières étapes de sa projection de vie en pratiquant son français et en cumulant ses premières expériences de travail au Québec. Étant arrêtée aux premières marches de son escalier, c'est normal que ce soit plus difficile pour elle de conserver le regard vers ses objectifs et de ne pas se laisser envahir par les difficultés quotidiennes (Hetling et al. 2018).

De façon contrastante, le regard que porte Ginette sur son parcours d'habitation depuis sa séparation est empreint de fierté et d'estime de soi (Refuerzo and Verderber 1990). Cette femme ne devait certainement pas rêver d'habiter dans un appartement locatif en quittant son ex-mari, mais elle a accepté que cette phase temporaire fasse partie de son cheminement. À sa manière, ce premier logement correspondait à sa vision idéale de l'époque (Berens 2022), en lui donnant l'occasion de reprendre pied et de se concentrer sur sa guérison. De nos jours, le condominium de Ginette représente sa perception de ce que doit être un chez-soi, lui procurant réconfort et bien-être (Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010). Elle est ainsi à même de rêver en toute tranquillité et assurance à son prochain lieu de vie lorsque ses conditions de santé affecteront son autonomie.

Chapitre 5 : Besoins des survivantes liés à leur habitation

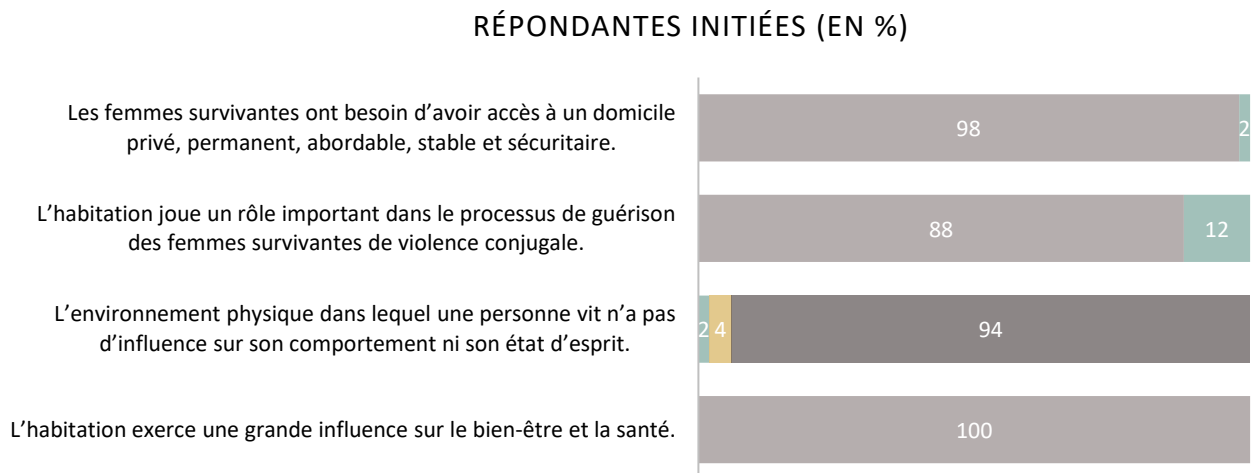
Représentant le cœur du développement argumentaire, la discussion découlant des résultats prend une tout autre dimension dans ce chapitre-ci. En suivant la même logique que le précédent, les données provenant du questionnaire et de l'étude de cas sont croisées pour présenter les nombreux besoins et risques auxquels les femmes survivantes peuvent se heurter dans leur habitation post-séparation.

Le terrain empirique permet ainsi de proposer une évolution au cadre conceptuel du design tenant compte des traumatismes (TID) en réorganisant les concepts de base. De la sorte, l'expérience de vie des femmes rencontrées éclaire des sujets connexes au domicile privé. Il y est abordé la perception, la personnalisation et l'utilisation de l'espace domestique ainsi que la relation que le chez-soi entretient avec l'extérieur.

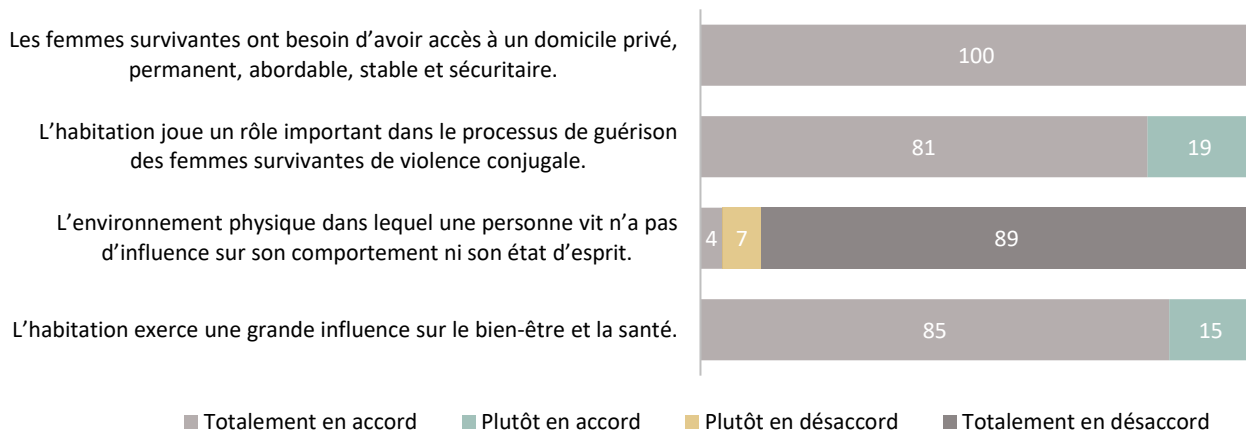
5.1 Point de vue des professionnelles

Il n'est pas surprenant de constater que les répondantes au questionnaire ont un avis favorable en regard au rôle que peut jouer l'habitation. Quand il leur a été demandé de se positionner sur son importance pour les femmes survivantes, les points de vue varient très peu entre les deux groupes (réf. graphique 8, p. 92-93). Faisant en sorte que les répondantes partagent une opinion semblable. Selon elles, l'environnement de vie où habite une personne influence son bien-être, sa santé, son comportement et son état d'esprit. Plus spécifiquement aux survivantes de violence conjugale, l'habitation joue un rôle influent dans leur processus de guérison. Ces femmes ont des besoins spécifiques quant à leur domicile notamment qu'il soit privé, permanent, abordable, stable et sécuritaire. Ces avis correspondent à ce que les auteur.trice.s disent dans la littérature, comme il est discuté dans ce prochain chapitre.

Graphique 8. « Pensez-vous que l'habitation exerce une influence sur les femmes qui y vivent ? »



RÉPONDANTES NOVICES (EN %)



Dans l'optique d'explorer plus en profondeur ce que pensent les professionnelles sur l'habitation, la première section présente les facteurs de risques auxquels peuvent se confronter les survivantes. La description poursuit par la traduction en besoins qui suivent la logique exploitée dans le cadre conceptuel du TID. La portion du chapitre se conclut sur le remue-méninge apporté par les répondantes à la suite de l'exercice d'imaginer un lieu de vie propice au bien-être de ces femmes.

5.1.1 Risques associés au domicile privé

En regardant de plus près les difficultés pouvant survenir dans le domicile privé, plusieurs risques psychosociaux et environnementaux ont une portée plus ou moins importante pour les survivantes. Lorsque l'expérience au sein du nouveau milieu de vie est particulièrement inadmissible, les femmes peuvent songer à retourner vivre avec leur ancien partenaire si cette option d'habitation semble la plus viable à court terme (Prestwood 2010). D'où l'importance de les accompagner pour que leur sécurité ne soit pas compromise durant le processus post-séparation.

- Risques psychosociaux

Dans la section du questionnaire portant sur les facteurs psychosociaux susceptibles de mettre en péril l'expérience d'habitation d'une survivante de violence conjugale, les points de vue divergent plus amplement entre les deux groupes. Dans le tableau ci-dessous (réf. tableau 4, p. 94), il est possible de voir que ces dissemblances se retrouvent principalement au niveau des risques situés dans les extrêmes (rangs #1 et 10). Même si quelques risques se positionnent près de la valeur médiane réelle (5), les écarts entre la majorité des énoncés sont moins marqués dans le plateau central. Toutefois, la majorité des risques se situent autour de la médiane, faisant en sorte qu'ils sont considérés comme étant d'une relative ou grande importance pour les répondantes.

En dépit des divergences d'opinions, les répondantes s'entendent néanmoins pour dire que le principal risque psychosocial réside dans l'insécurité réelle ou perçue du domicile et que les relations sociales difficiles représentent un risque moindre. En le positionnant en dernière position, les

répondantes novices en matière de domicile privé pensent que le fait de vivre une retraumatisation par un nouvel événement dans son domicile est un moindre mal pour les survivantes.

Tableau 4. « Dans la liste suivante, quels sont les principaux risques psychosociaux auxquels les femmes survivantes se heurtent en lien avec leur domicile privé ? »

Énoncés	Initiées			Novices		
	Rang	Valeur sur 10	Pourcentage	Rang	Valeur sur 10	Pourcentage
Insécurité réelle ou perçue	# 1	8,37	84 %	# 1	8,19	82 %
Difficulté pour reprendre une vie normale	# 2	5,88	59 %	# 4	5,93	59 %
Déclenchement de souvenirs douloureux	# 3	5,86	59 %	# 7	5,3	53 %
Difficulté à prendre soin de soi	# 4	5,16	51 %	# 3	6,11	61 %
Difficulté pour répondre à ses besoins et ceux de ses enfants	# 5	5,00	50 %	# 5	5,67	57 %
Sentiment de perte de contrôle et d'impuissance	# 6	4,80	48 %	# 2	6,48	65 %
Sentiment d'infériorité et d'être sans valeur	# 7	4,73	47 %	# 6	5,44	54 %
Retraumatisation par un nouvel événement	# 8	4,49	45 %	# 10	3,44	34 %
Difficulté d'avoir une vie privée et de l'intimité	# 9	3,27	33 %	# 8	4,19	42 %
Relations sociales difficiles	# 10	3,00	30 %	# 9	3,48	35 %

- Risques environnementaux

Pour ce qui a trait aux facteurs environnementaux, les résultats sont similaires pour les deux groupes (réf. tableau 5, p. 94-95). Comme quoi les répondantes partagent un avis semblable, surtout pour les positions aux deux extrémités (rangs #1, 8 et 10). Bien qu'aucun risque ne se retrouve directement sur la valeur médiane réelle (4,5), l'intervalle entre la majorité des énoncés est très peu marqué. Se positionnant en grande partie au-dessus de la médiane, la plupart des facteurs environnementaux sont considérés comme étant d'une grande importance pour les répondantes.

Tel que représenté dans le tableau suivant, il y a un grand écart numéral entre le risque environnemental le plus important selon elles, soit l'insécurité du quartier et du logement, comparativement au moins important qu'est la difficulté d'orientation spatiale. Cet écart de valeurs montre un consensus parmi les répondantes sur les énoncés qui posent le plus d'entraves pour le domicile privé et ceux qui le font moins.

Tableau 5. « Dans la liste suivante, quels sont les principaux risques environnementaux auxquels les femmes survivantes se heurtent en lien avec leur domicile privé ? »

Énoncés	Initiées			Novices		
	Rang	Valeur sur 9	Pourcentage	Rang	Valeur sur 9	Pourcentage
Quartier ou logement non sécuritaire	# 1	7,20	80 %	# 1	8,00	89 %
Logement non adapté à sa condition et à sa situation	# 2	6,69	74 %	# 3	6,52	72 %

Difficulté à se sentir chez soi	# 3	6,35	71 %	# 5	6,41	71 %
Instabilité du logement	# 4	6,29	70 %	# 2	6,93	77 %
Isolement physique ou social	# 5	6,24	69 %	# 4	6,44	72 %
Insalubrité du logement	# 6	5,12	57 %	# 7	5,78	64 %
Éloignement des services	# 7	5,02	56 %	# 6	5,81	65 %
Sentiment d'entassement ou d'être à l'étroit	# 8	3,45	38 %	# 8	3,85	43 %
Difficulté à s'orienter dans l'espace	# 9	2,51	28 %	# 9	3,11	35 %

- **Incitation à retourner vivre avec l'ancien partenaire**

Ensuite, le questionnaire invitait les professionnelles à se positionner si ces facteurs de risque psychosociaux et environnementaux peuvent inciter les survivantes à vouloir reprendre leur relation abusive. Le consensus est flagrant pour les répondantes quant à la possibilité qu'une femme retourne vivre avec son ancien partenaire si elle est confrontée à des menaces élevées en lien avec son domicile. En ce sens, 88 % des initiées et 92 % des novices sont totalement en accord ou plutôt en accord avec l'énoncé. Aucune répondante n'est totalement en désaccord avec cette situation.

Tableau 6. « Pensez-vous que ces risques peuvent inciter les femmes survivantes à retourner vivre avec leur ancien partenaire ? »

Totalement en accord		Plutôt en accord		Plutôt en désaccord		Totalement en désaccord		Je ne sais pas	
Initiées	Novices	Initiées	Novices	Initiées	Novices	Initiées	Novices	Initiées	Novices
45 %	33 %	43 %	59 %	10 %	0 %	0 %	0 %	2 %	4 %

5.1.2 Besoins associés au domicile privé

Tel que vu dans le questionnaire et dans la littérature (Flanagan et al. 2019), il est fortement probable pour une survivante de retourner habiter avec son ancien partenaire violent si cette situation imparfaite lui semble plus sécuritaire et profitable pour sa survie que son statu quo. Pour éviter qu'elles se jettent à nouveau dans la gueule du loup, il est d'autant plus important de les aider à diminuer le plus possible les facteurs de risque pouvant entraver leur expérience d'habitation. Il s'avère que ces menaces correspondent aux besoins identifiés dans le cadre conceptuel.

La classification des besoins associés au domicile privé ne semble pas être une tâche évidente pour les répondantes, puisque deux d'entre elles ont pris le temps de le mentionner par écrit. Tout d'abord, une professionnelle m'a exprimé son malaise envers cette section du questionnaire dans un message courriel.

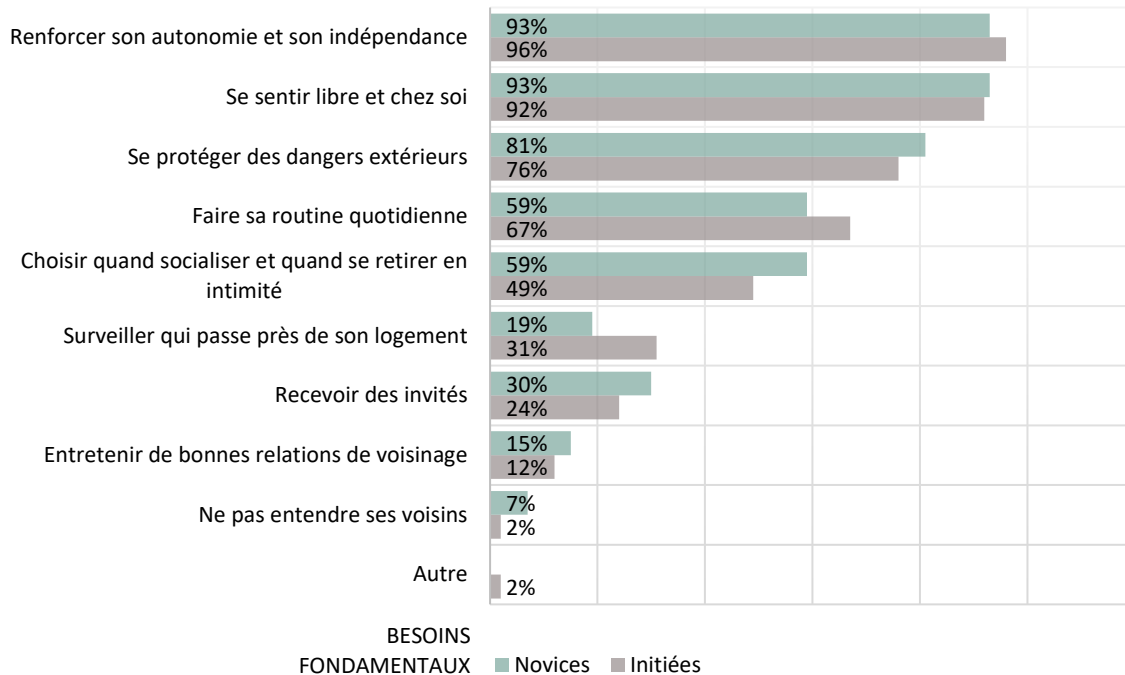
Je ne me suis pas sentie à l'aise pour la classification en ordre des besoins, car selon moi toutes les réponses étaient généralement applicables en priorité, car ce sont tous des besoins essentiels pour la survivante.

Une autre répondante a aussi indiqué dans une question à développement que c'était difficile pour elle de répondre aux questions dans la mesure où « les femmes survivantes de violence conjugale ont des besoins différents et des priorités différentes. » Ce dernier point de vue coïncide justement avec le besoin fondamental d'individualité disant que l'habitation doit s'adapter à l'histoire de vie unique propre à chaque femme, dictant des besoins spécifiques devant être comblés.

- **Besoins fondamentaux**

Les répondantes des deux groupes sont pratiquement unanimes quant au besoin fondamental le plus important. D'après elles, le domicile privé peut aider prioritairement les survivantes à renforcer leur autonomie et indépendance (96 % des initiées vs 93 % des novices). De même qu'elles s'entendent sur le besoin le moins prioritaire de ne pas entendre ses voisins (2 % des initiées vs 7 % des novices).

Graphique 9. « Dans la liste suivante, à quels besoins fondamentaux peut répondre en priorité le domicile privé d'une femme survivante ? »



Quelques autres besoins suscitent des réponses semblables, comme celui de se sentir libre et chez-soi venant en 2^e position (92 % des initiées vs 93 % des novices) et de se protéger des dangers extérieurs en 3^e position (76 % des initiées vs 81 % des novices). S'ensuivent le support d'une routine quotidienne (67 % des initiées vs 59 % des novices), le choix des moments de socialisation et de retrait (49 % des initiées vs 59 % des novices), la réception d'invités chez soi (24 % des initiées vs 30 % des novices) et l'entretien de bonnes relations de voisinage (12 % des initiées vs 15 % des novices).

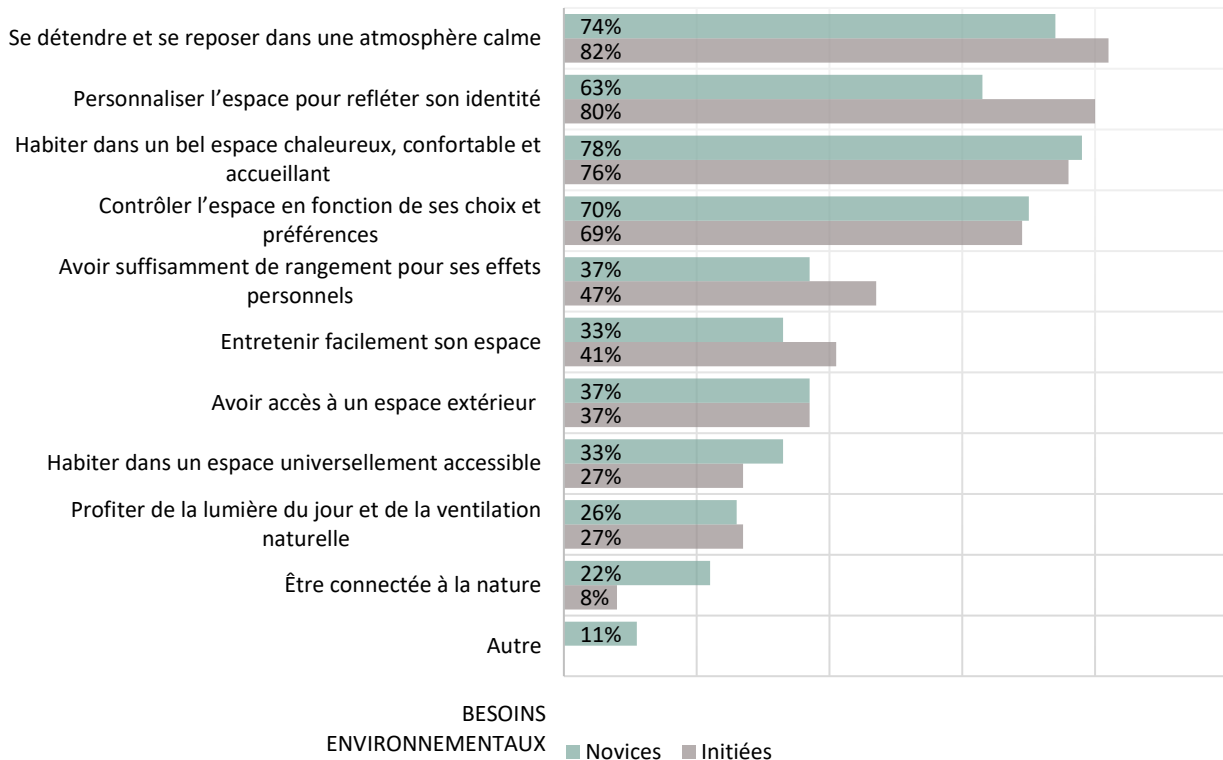
Pour ce qui est des autres besoins fondamentaux, les réponses démontrent une divergence d'opinions entre les groupes. Le fait de vouloir se sentir libre et chez soi est sans doute le plus marquant puisque le premier groupe d'initiées le place en 5^e position (31 %) tandis que le second groupe des novices en 1^{re} position (93 %). Un autre écart est aussi flagrant pour la surveillance des personnes qui passent près du logement (2 % des initiées vs 19 % des novices).

- **Besoins environnementaux**

Quant aux besoins environnementaux, les deux groupes de répondantes partagent des opinions semblables pour les trois positions prioritaires, bien que leurs réponses diffèrent légèrement. Tout

d'abord, elles pensent en grande majorité que le domicile privé peut aider les survivantes à se détendre et se reposer par une atmosphère calme (82 % des initiées vs 74 % des novices), personnaliser l'espace pour refléter leur identité (80 % des initiées vs 63 % des novices), habiter dans un espace beau/chaleureux/confortable/accueillant (76 % des initiées vs 78 % des novices) et enfin contrôler l'espace selon leurs choix et préférences (69 % des initiées vs 70 % des novices).

Graphique 10. « Dans la liste suivante, à quels besoins environnementaux peut répondre en priorité le domicile privé d'une femme survivante ? »



De plus, les répondantes placent au centre les besoins d'avoir du rangement pour ses effets personnels (47 % des initiées vs 37 % des novices), d'entretenir facilement son espace (41 % des initiées vs 33 % des novices) et d'accéder à un espace extérieur (37 % des initiées vs 37 % des novices).

Dans le même esprit, il y a un semblant de consensus pour les besoins environnementaux les moins importants. Il s'agit d'habiter dans un espace universellement accessible (27 % des initiées vs 33 % des novices), de profiter d'une lumière et ventilation naturelle (27 % des initiées vs 26 % des novices) et finalement d'être connectée à la nature (8 % des initiées vs 22 % des novices).

Le point de vue des répondantes suit la logique structurelle du cadre conceptuel. En effet, les professionnels positionnent le métabesoin de la guérison holistique par le chez-soi dans le premier tiers, suivi des besoins secondaires au milieu et enfin les stratégies environnementales à la toute fin.

5.1.3 Description d'un domicile privé idéal pour les survivantes

Afin d'approfondir encore plus la réflexion, les répondantes étaient invitées à décrire ce qui définit selon elles un domicile privé idéal pour des survivantes de violence conjugale. Une analyse thématique a permis de faire ressortir les catégories évoquées par les professionnelles lorsqu'elles s'imaginent un lieu pouvant correspondre aux besoins complexes des femmes. Ces résultats sont exposés sous forme d'une liste décroissante divisée par besoin et par groupe de répondantes (Réf. annexe 6, p. 198). Selon elles, l'ensemble des éléments qui décrivent un domicile privé idéal sont déjà mentionnés dans le cadre conceptuel et aucun nouveau concept n'a émergé.

En effet, les répondantes évoquent tous les besoins du cadre conceptuel dans cette question à développement, même si certaines sont plus souvent récurrentes. En réunissant les deux groupes, les besoins les plus abordés sont la sécurité (nb 74) suivie de l'autodétermination (nb 64), la guérison holistique (nb 40) et le chez-soi (nb 38). Ces principaux concepts correspondent aux premières catégories du cadre conceptuel, soit le métabesoin, les besoins fondamentaux et secondaires. La forte récurrence de l'aspect sécuritaire du logement fait écho aux autres questions sur les risques psychosociaux et environnementaux, ainsi que celle sur les modifications physiques dans l'environnement bâti. En regroupant tous les avis qui parlent soit de sécurité ou d'autodétermination, un domicile privé adapté pour les survivantes doit comprendre les aspects suivants. Il s'agit de mon interprétation du discours écrit des répondantes, en utilisant un vocabulaire inspiré de leurs réponses.

Domicile sécurisant et invitant :

- Quartier sécuritaire situé loin de l'agresseur ; points de repère à proximité du logement (p. ex. proches, voisins, ressources) ; bâtiment pas trop isolé de la rue et du quartier ;
- Accès limité au bâtiment par l'extérieur (surveillance à l'entrée par caméra et garde/concierge, porte avec interphone/code) ; logement non accessible par l'extérieur (premier étage/rez-de-chaussée/rez-de-jardin) ; balcon inaccessible par l'extérieur ; cour extérieure protégée ; lumière artificielle (intérieure et extérieure) ;
- Plusieurs sorties au rez-de-chaussée ; doubles portes (bâtiment et logement) ; fenêtres et portes verrouillables (serrures fiables et fonctionnelles) ; vue sur l'extérieur depuis le logement (fenêtre et caméra de surveillance) ; système d'alarme connectée à la centrale ; boîte aux lettres confidentielle ;
- Socialisation sécuritaire ; filet de sécurité (si besoin ou crise) ; choisir qui peut entrer chez-soi ; voisins à proximité (vigilance, sans violence).

Domicile autodéterminant :

- Récupération et maintien de son identité/autonomie/indépendance/reprise de pouvoir ; sentiment de liberté (choix d'invités et du logement, allées et venues, habiter seule ou avec personnes voulues) ;
- Abordable monétairement (25 % du revenu, sans enquête de crédit, au seuil de la pauvreté, allocations pour nouveau départ, pas le luxe de magasiner/décorer), services de proximité accessibles

(épicerie, pharmacie, garderie, commerces, école, travail, mode de transport privilégié, police, centre médico-social, hôpital, organismes communautaires, points de service).

Tandis que les besoins moins fréquents en ordre décroissant sont les relations sociales (nb 9), les espaces communs (nb 7), l'accessibilité universelle (nb 6), l'harmonie esthétique (nb 6), l'éclairage (nb 6), l'intimité (nb 6), la dignité (nb 5), l'extérieur (nb 4), l'environnement durable (nb 4), la planification spatiale (nb 3) et la biophilie (nb 3). À l'exception de l'intimité, la dignité, les espaces communs et les relations sociales qui correspondent à des besoins fondamentaux ou secondaires dans le cadre conceptuel, tous les autres besoins moins abordés sont des stratégies de design. Loin d'être anodine, cette distinction fait écho à ma décision de ne pas détailler autant cette dernière catégorie dans le cadre conceptuel. Il n'y a aucune mention relative à l'orientation spatiale et le retrait.

Les réponses du groupe de professionnelles initiées sont à la fois plus récurrentes pour la majorité des besoins et elles contiennent plus de détails descriptifs, surtout pour ceux en tête de liste. Ce n'est pas surprenant puisque ce groupe comporte plus de répondantes et qu'elles se connaissent supposément plus sur les enjeux des survivantes quant à leur domicile privé. Ce n'est également pas surprenant que la dignité ne soit pas beaucoup mentionnée dans les deux groupes. Ceci s'explique par le fait que ce besoin ne comporte pas beaucoup d'éléments qui sont propres à la dignité puisqu'ils sont reliés à d'autres besoins. Toutefois, l'individualité est très peu abordée, contrairement à son côté fondamental dans le cadre conceptuel. Les mentions ne parlent que de la réponse aux besoins spécifiques et à l'adaptation du lieu au contexte individuel de chaque femme. Tandis que l'autodétermination est détaillée plus en profondeur, le contrôle est très faiblement abordé et certains éléments se recourent avec le besoin de la reprise de pouvoir. C'est surprenant de constater que les espaces communs, les relations sociales, l'intimité et le retrait soient peu mentionnés, puisqu'ils sont récurrents dans le corpus analysé pour le cadre conceptuel.

5.2 Point de vue des femmes rencontrées

Les deux participantes rencontrées se situent à un niveau différent dans leur processus de guérison, comme il est question ci-après. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'elles ont des besoins spécifiques et divergents, qui reflètent leur historique de vie singulier. Ces besoins sont à la fois influencés par leur expérience de violence conjugale (c.-à-d. les formes de violence vécues, la profondeur de leur traumatisme, le nombre d'années depuis leur séparation, le contexte de la séparation, etc.) ainsi que leur situation personnelle (ex. économique, sociale, statut civil et légal, état matrimonial, etc.). Ces différences individuelles ajoutent des couches supplémentaires et complexifient la réponse à leurs besoins, tant par elles-mêmes que par les services de soutien.

Afin de refléter la teneur du discours des participantes, la prochaine section présente des nouveaux thèmes qui regroupent divers besoins du cadre conceptuel et exemplifient des interrelations possibles entre eux. À tous les coups, un état des lieux est d'abord décrit pour une femme à la fois, avant de comparer quels aspects sont répondus par leur logement respectif. De la sorte, chaque sous-section

termine par la recommandation de propositions d'amélioration afin que le domicile privé puisse ultimement répondre aux besoins des femmes survivantes.

5.2.1 Perception de l'espace

La notion de perception occupe une place prépondérante dans la manière qu'une personne expérimente son milieu de vie, cette connaissance expérientielle part d'abord de soi et des sensations procurées par l'espace. Une panoplie de paramètres peuvent orienter positivement ou négativement la conscience de son environnement, dont ceux décrits par les participantes. À travers leur discours, elles évoquent leurs ressentis en rapport au sentiment de sécurité, d'encombrement et de dignité. La taille du logement, la luminosité intérieure et la qualité des lieux semblent spécifiquement déterminantes selon elles.

- **Chez-soi sécuritaire**

Lili:

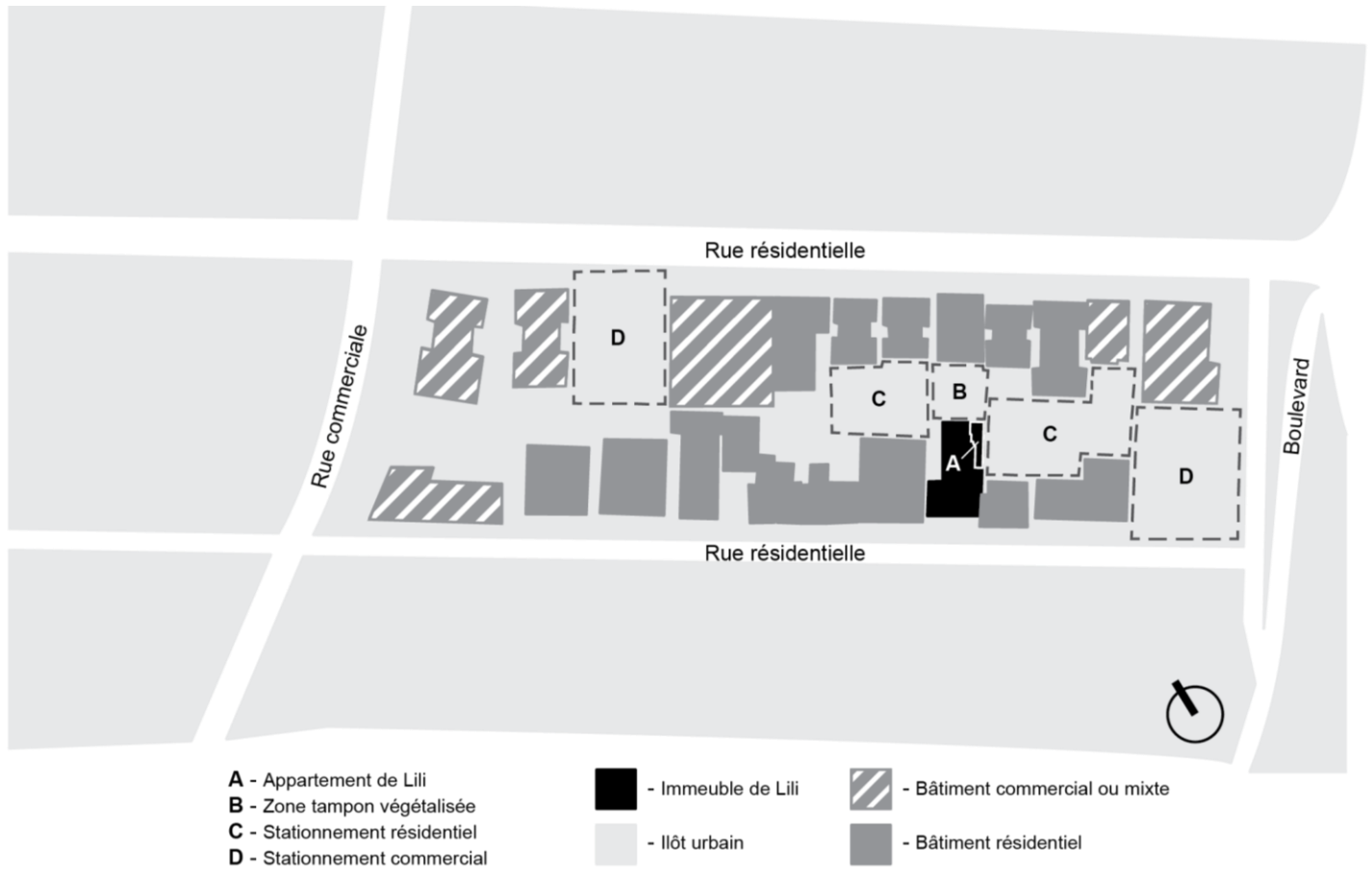
Cette femme a grandi dans une capitale métropolitaine d'Amérique du Sud qui ressemble dans les grandes lignes selon elle à sa nouvelle ville au Québec. Comparativement à son pays natal, elle se sent davantage en sécurité à Montréal lorsqu'elle sort de chez elle. Ayant connu l'importance de se protéger de possibles agressions dans l'espace public, Lili apprécie de ne pas avoir à constamment craindre de se faire voler ou violer. Elle est toutefois consciente qu'il faut rester vigilante et consciente des dangers présents en plus faible proportion.

Ton pays, c'est merveilleux. Dans ton pays, je peux sortir tranquillement dans mon quartier. [...] Ici c'est tranquille, tu peux laisser ça comme ça, et tu vas le trouver. Là-bas, tu laisses ton parapluie dehors, tu sors et il n'y a plus de parapluie. [...] Pour moi, c'est très important [...] que tu peux sortir tranquillement [...] quand c'est l'hiver [et que] c'est obscur, c'est la nuit. Moi, je marche tranquillement jusqu'à la métro. Je sais pas si je vais faire ça dans [ma ville natale], je vais être tuée comme ça. [...] Non ici tu peux, ça me donne peur, mais tu peux le faire. Mais pas tous les jours pour chercher le danger, mais tu peux le faire. [...] Ici il y a de la possibilité, mais c'est pas sûr comme dans mon pays.

Malgré ses observations d'entraide entre des citoyens inconnus, Lili s'est fait voler deux vélos depuis son arrivée au Québec. Son bâtiment actuel ne comportant pas de remise, garage ou stationnement sécurisé, elle ne veut plus posséder de bicyclette par peur de la perdre à nouveau. Cependant, cette femme se sent tellement en sécurité dans son logement qu'elle oublie parfois de barrer la porte d'entrée qui donne sur un corridor commun sans s'inquiéter de la visite indésirée d'un intrus. L'analyse des conditions environnementales permet d'identifier plusieurs aspects pouvant procurer ou non le sentiment sécurisant exprimé par Lili, dont l'emplacement du domicile dans son environnement urbain immédiat (réf. schéma 2, p. 101).

D'une part, l'appartement du couple se situe vers l'arrière d'un bâtiment longiligne, à l'opposé de la rue. Traditionnellement, les quartiers résidentiels de Montréal sont divisés en îlot quadrilatère plus ou moins long où deux rangées d'immeubles font chacun face à une rue parallèle. Les façades arrière se font dos et sont habituellement divisées par une ruelle d'une largeur variable. Dans ce cas-ci, l'îlot où réside Lili ne présente pas de ruelle à proprement parler, mais bien une zone tampon de petit format qui n'est pas utilisée comme cour arrière par les résidents.

Schéma 2. « Intégration urbaine de l'immeuble de Lili »



L'appartement en question n'est accessible à partir de l'extérieur que par le biais de la seule fenêtre qui débouche sur la zone semi-publique partagée avec le bâtiment en face. La végétation extérieure permet de ne pas être vu à travers la vitre en été, à l'exception des personnes situées aux étages supérieurs (réf. photo 1). Il est à noter qu'une personne malintentionnée pourrait réussir à entrer dans l'appartement puisque la fenêtre ne comporte aucun système de sécurité en soit.

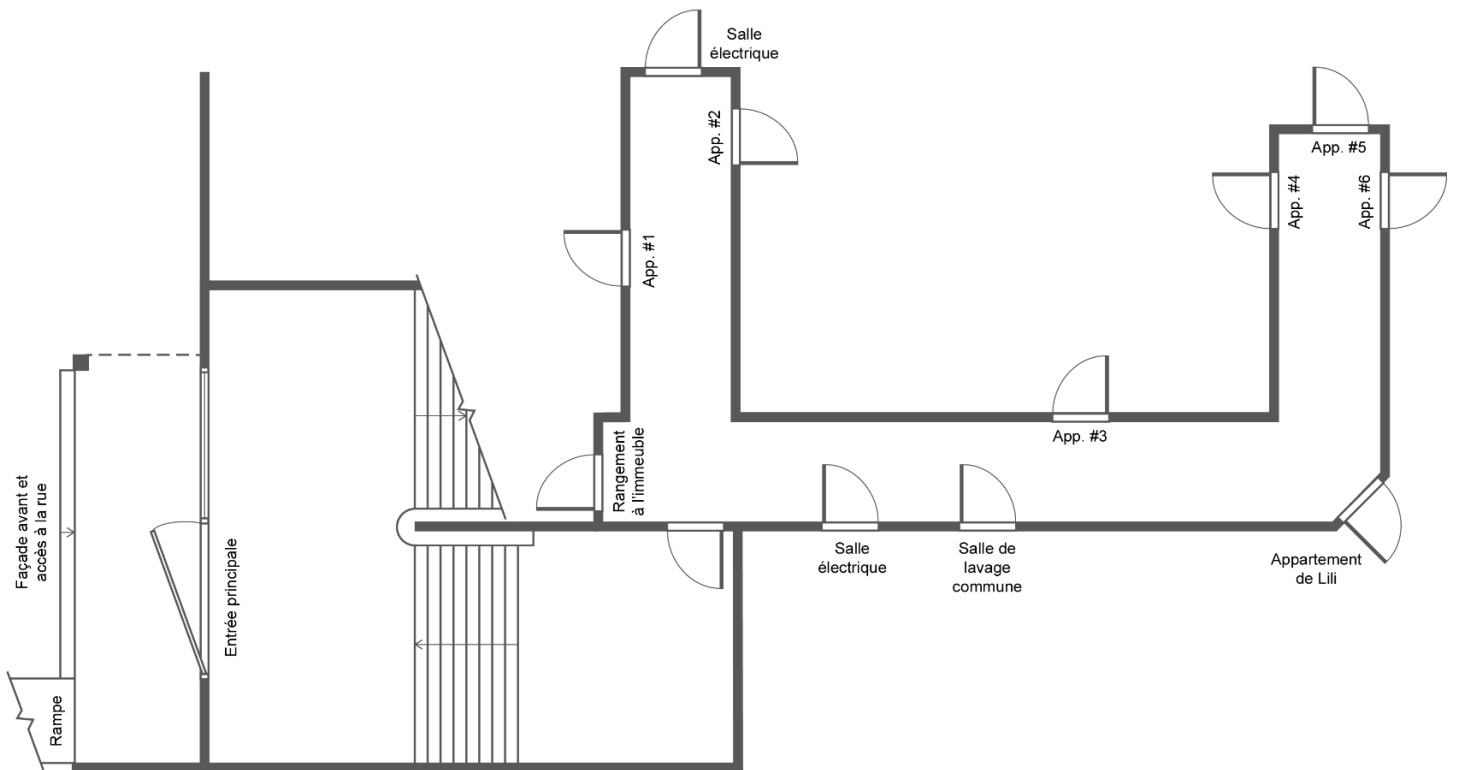
Photographie 1. « Lili — Zone tampon végétalisée »



De plus, la zone tampon est adjacente des deux côtés à des stationnements résidentiels, dont l'un d'eux est contigu à un espace collectif avec des commerces et un stationnement public. De l'autre côté, la tête d'îlot donne sur des bâtiments à multiples fonctions, dont certains entièrement commerciaux et d'autres comportant des commerces au rez-de-chaussée et des appartements aux étages. Même si le logement de Lili est entouré par des boutiques situées tantôt sur une rue commerciale, tantôt sur un boulevard à fort débit routier, cette promiscuité avec des zones très publiques ne semble pas affecter son impression de sécurité. C'est possible que la présence de corridors étroits entre les divers bâtiments résidentiels intimise suffisamment la zone tampon au cœur de l'îlot. Ce dernier point diffère aussi de la typologie résidentielle habituelle à Montréal où les immeubles sur deux ou trois étages sont fréquemment collés les uns aux autres, séparés par des murs coupe-feu et formant de la sorte une barre continue.

D'autre part, l'appartement de Lili est peu accessible par l'intérieur du bâtiment de trois étages. Un second schéma spatial expose le chemin qui relie le logement du couple à la rue et que Lili emprunte quotidiennement pour accéder à son logement (réf. schéma 3).

Schéma 3. « Accès à l'appartement de Lili depuis l'extérieur du bâtiment »



La façade avant s'ouvre par une porte vitrée barrée à clé et permettant aux visiteurs d'entrer par l'entremise d'un interphone (réf. photo 2). Ensuite, un large escalier descend à l'étage inférieur et débouche sur une porte vitrée sans serrure (réf. photo 3). De l'autre côté, un long corridor en forme de « C » donne accès aux six appartements du demi-sous-sol (réf. photo 4). Avant de se rendre à celui

qu'occupent Lili et son amoureux, il faut passer devant plusieurs portes fermées donnant sur un espace de rangement, une salle électrique, une buanderie partagée et un autre appartement. C'est surprenant que Lili se sente autant en sécurité lorsqu'elle emprunte ce corridor peu invitant par le manque d'éclairage, le plafond bas, les murs rapprochés en largeur, l'ambiance industrielle et les matériaux de revêtements abimés. De plus, en empruntant ce couloir d'une extrémité ou d'une autre, il est impossible de voir si une personne se cache dans les sections perpendiculaires à la zone centrale (réf. photo 5). S'il advenait qu'un agresseur bloque une des issues principales, soit la porte de l'appartement de Lili ou celle donnant sur l'escalier commun, elle aurait peu d'options pour se sauver.

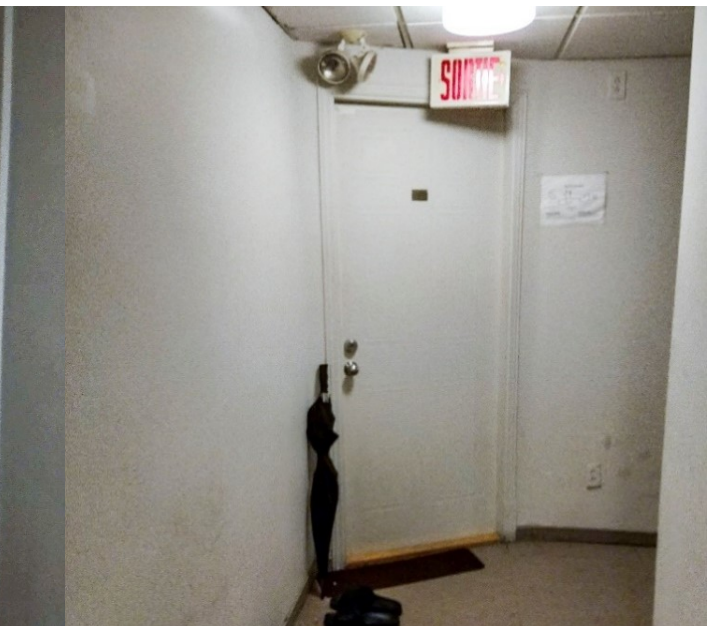
Photographie 2. « Lili — Porte d'entrée du bâtiment »

Photographie 3. « Lili — Cage d'escalier »



Photographie 4. « Lili — Corridor commun au sous-sol »

Photographie 5. « Lili — Porte d'entrée du logement »



Étant donné que l'environnement aux alentours de son appartement n'est pas optimal pour favoriser une impression de sécurité, c'est possible que Lili s'y sente bien pour d'autres raisons. Pour cette survivante, c'est important qu'elle ne se retrouve pas dans une autre relation amoureuse problématique. Selon elle, son nouvel amoureux est sécurisant puisque c'est une bonne personne.

Avec mon chum, comme que je me sens pas seule. [...] Je trouve que avoir une relation très très très cool comme tu veux, c'est pas facile, c'est pas facile. Les relations, c'est fragile pour moi. Et en plus quand tu connais pas assez le [passé] s'il peut pas et tout ça, [...] il n'y a pas la sécurité. Mais avec lui, je me sens accompagnée aussi et on peut parler de les choses que passent tous les jours. [...] Il est une personne tranquille, il n'est pas violent.

Même si Lili ne craint plus d'être violentée à nouveau par son ex-mari, elle ne souhaite pas le croiser par hasard dans l'espace public : « Je peux pas le revoir jamais dans ma vie, je peux pas, même je peux pas le voir aller dans le bus ou dans le métro, jamais. [...] J'ai encore l'interdiction de contact. Je suis contente. » Ici, la femme mentionne une des nombreuses mesures de protection qui la sécurise de son ancien partenaire. En plus de l'ordonnance de non-communication¹¹ formellement en vigueur, Lili n'a plus jamais eu d'échange avec cet homme depuis son déménagement en urgence, pas même lors du procès où l'accusé ne s'est pas présenté. Heureusement pour Lili, son ex-mari démontre une certaine collaboration jusqu'ici et respecte la mise à distance désirée par la survivante. Son appartement actuel lui apparaît sécuritaire puisqu'elle réside dans un arrondissement à l'opposé du domicile conjugal partagé avec son ex-mari. Bien que celui-ci ait déménagé depuis leur séparation, il ne connaît pas sa nouvelle adresse résidentielle ni le lieu de son travail.

Ginette:

Ginette connaît très bien l'environnement urbain dans lequel elle réside depuis trentaine-huit ans, un arrondissement qui n'est pas le plus fortuné de Montréal. Elle habite néanmoins dans le quartier le plus luxueux et « huppé » du coin, elle mentionne d'ailleurs que « c'est ici qu'il y a le meilleur, tu as la crème ». Cette portion privilégiée de l'arrondissement est toutefois entourée de zones où la misère humaine et les classes socio-économiques inférieures sont plus visibles.

Mais tu as un quartier de BS et un autre quartier de BS. Tsé nous autres on est par bout là. Fack tsé là il y a beaucoup de misère ici là, il y en a tsé, puis il y a beaucoup de problème de santé mentale aussi je l'ai remarqué aussi. Mais ce n'est pas une classe de monde trop scolarisé je te dirais.

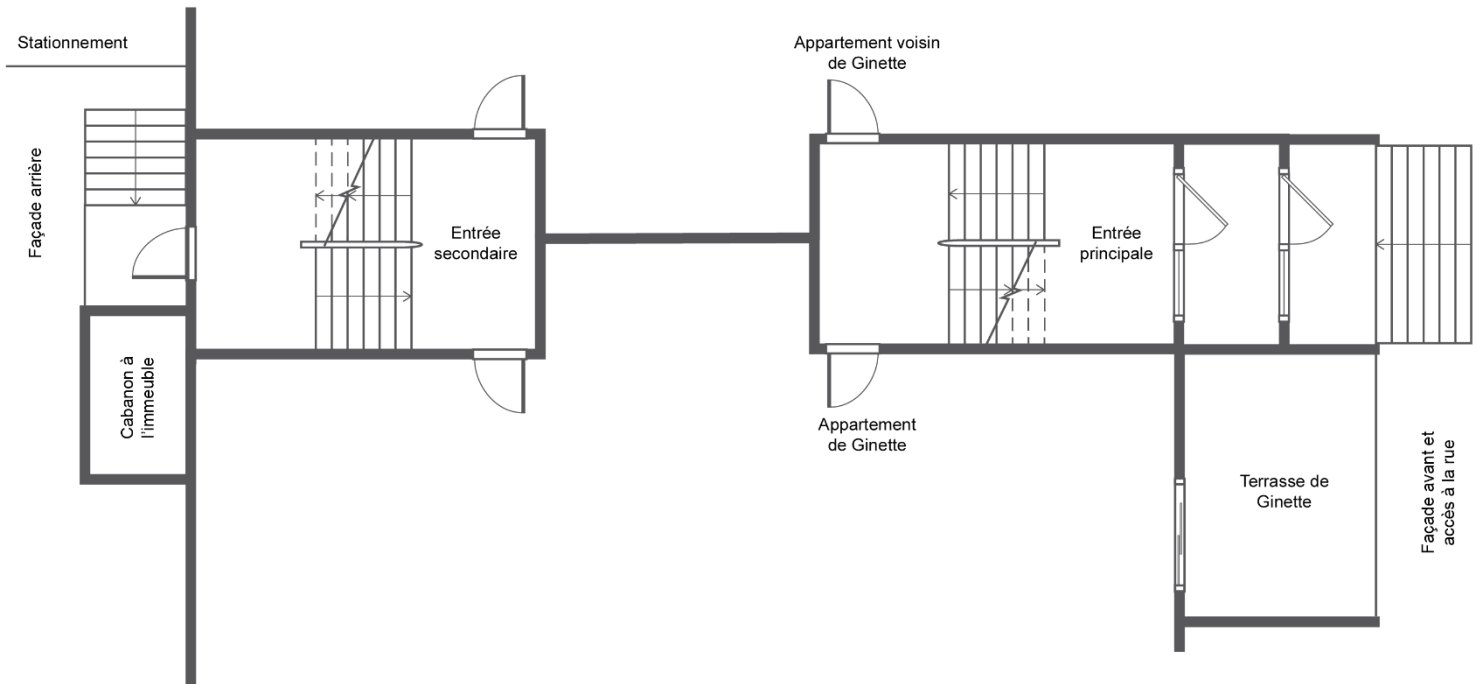
Ceci ne l'empêche pas de se sentir à l'aise et en sécurité dans son environnement. Même si sa vue baisse considérablement et qu'elle trouve parfois difficile de se déplacer lorsque la luminosité est plus basse, elle ne craint pas de marcher seule dans son quartier. Cette femme est intrépide envers sa mobilité réduite¹² : « Moi je suis pas une personne anxieuse de nature, je suis pas craintive de nature, heureusement. Non, puis peut-être même pas assez. Je suis assez téméraire. » Elle se sent davantage

¹¹ Selon le ministère de la Justice du Canada, une ordonnance de non-communication peut empêcher légalement un conjoint violent d'entrer en contact de manière directe ou indirecte avec sa victime, pendant le procès ou lorsque celui-ci est jugé coupable de menaces ou de violence physique. (Gouvernement du Canada 2021)

¹² Les enjeux de mobilité auxquels jonglent Ginette sont plus amplement détaillés dans les « Déplacements depuis le logement » à la page 142.

en sécurité au niveau visuel lorsqu'elle se déplace en petit groupe, à Montréal ou à l'étranger pendant ses nombreux voyages.

Schéma 4. « Accès à l'appartement de Ginette depuis l'extérieur du bâtiment »



Ginette n'a pas choisi spécifiquement d'habiter dans un logement au 2^e étage, elle apprécie toutefois cet emplacement pour la sécurisation contre le vol et les intrusions indésirées. L'appartement comporte deux portes d'accès situées à l'opposé et débouchant chacune sur un palier d'escalier partagé (réf. 7). La porte arrière du bâtiment se barre à clé, tandis que celle de l'entrée principale à l'avant est équipée de deux portes avec serrure ainsi que d'un interphone (réf. photo 6).

Photographie 6. « Ginette — Entrée principale »

Photographie 7. « Ginette — Escalier intérieur à l'avant »



Photographie 8. « Ginette — Porte-fenêtre »



À la grande joie de Ginette, le logement comprend également une grande terrasse extérieure positionnée vers la rue. N'étant pas accessible depuis le niveau du sol, cette femme ouvre la porte constamment en été, même quand elle prend une douche ou une marche à l'extérieur (réf. photo 8).

Dès sa séparation et son déménagement dans le premier appartement locatif, cette femme s'est tout de suite sentie bien et en sécurité. Elle ne craint pas de croiser son ex-mari dans leur quartier commun, étant donné qu'il respecte son désir de mise à distance. Avant d'avoir coupé totalement les ponts avec lui il y a environ 10 ans, son ancien partenaire a témoigné l'intérêt d'entrer dans son condominium, ce qu'elle a refusé pour se tenir loin de lui et s'en protéger. Bien qu'ils habitent à proximité l'un de l'autre, ils se croisent rarement dans l'espace public ou la rue. Son handicap visuel devient ici un avantage, car elle ne le verrait peut-être pas si elle advenait à passer près de lui.

Lui est en auto et moi je suis à pied, c'est lui qui arrêtrait pour me parler surtout. Des fois moi je le vois pas, moi je vois pas les gens à l'intérieur des voitures. Avec mes yeux je vois pas ça.

Ginette trouvait le conflit latent avec ses voisin.e.s de la copropriété plus difficile au début. La mésentente occupait beaucoup son esprit la nuit et elle préférait dormir occasionnellement chez son amoureux. La cohabitation n'affecte plus son sentiment de sécurité, elle se sent désormais dans une bulle de protection. Elle ne veut pas partir parce que l'emplacement est idéal pour elle : « Je peux pas demander mieux ». Elle espère plutôt que les personnes irrespectueuses vont déménager et que sa chance va tourner avec les prochains propriétaires. Elle pense que la situation serait plus agréable si elle habitait dans un gros immeuble avec un gestionnaire externe, ce qui motive son désir d'habiter plus tard dans une grande résidence pour personnes âgées.

[C'est] ma première expérience en copropriétaire, c'est la dernière, parce que là je m'en irai plus... Tsé des fois des grosses tours, tu dis ben c'est un gestionnaire externe, puis il y a des compétentes sur le comité. Mais là ici, [c'est pas la même chose].

Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Lili :

Sécurité (besoin fondamental)

(WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010)

- Protection de l'ex-mari par la confidentialité de l'adresse personnelle
- Relation sécuritaire avec la rue par un logement en retrait, un accès visuel limité sur l'intérieur et une cour extérieure protégée

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Sécurité (besoin fondamental)

(Donnelly 2020; Berens 2022; UN Women 2012; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Mesures de protection aux portes et fenêtres tout en restant efficace pour la sécurité incendie (p. ex. verrouillables, fixes ou ouvrables, habillage de fenêtre, nombre minimum d'entrées)
- Connexion avec la nature par une lumière du jour abondante et une vue sur l'extérieur

Ce à quoi répondent les deux domiciles :

Sécurité (besoin fondamental)

(Donnelly 2020 ; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; McLane and Pable 2020; UN Women 2012; SAMHSA 2014 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010)

- Protection de l'ex-mari par un logement éloigné de l'agresseur
- Accessibilité à un logement sécuritaire ne permettant aucune intrusion sans consentement par la surveillance des autres occupants et les limites comportementales et physiques
- Processus d'entrée facile et sans attente en cas de danger par le traitement des ouvertures (p. ex. serrure, code numérique, écran, végétation)
- Surveillance visuelle sur l'extérieur par une vue dégagée depuis l'intérieur, des limites spatiales claires et définies
- Liberté de mouvement dans le quartier par la situation géographique optimale, la marche extérieure sécuritaire et l'orientation spatiale intuitive
- Application de mesures de protection adaptées aux besoins en les ajustant à l'impression d'insécurité et en évaluant les installations existantes

Guérison holistique par le chez-soi (métabesoin)

(SAMHSA 2014; J. Refuerzo and Verderber 1990)

- Distraction provoquée par un accès sécurisé aux entrées et l'emplacement adéquat des fenêtres

Intimité (besoin secondaire)

(Donnelly 2020; Berens 2022; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Équilibre entre le besoin d'intimité et de sécurité par des lignes de visibilité entre l'intérieur et l'extérieur et une isolation visuelle (p. ex. habillage, type et emplacement des portes et fenêtres, aménagement paysager, végétation)

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

Sécurité (besoin fondamental)

(Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; Berens 2022; Shopworks Architecture et coll. 2020; COTS and Farrell 2018; Prescott et coll. 2008 ; A. Grieder and Chanmugam 2013; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010)

- Protection de l'ex-mari par un changement d'horaire de vie, une variation des schémas de déplacements, un plan d'urgence et une relocalisation s'il découvre l'adresse personnelle
- Sécurisation par une esthétique apaisante, invitante et chaleureuse qui renforce le confort physique (p. ex. couleurs vives ou claires, compréhension intuitive de l'espace, attirance envers l'espace, quête de sens du lieu et symboles de familiarité)
- Création d'un espace accueillant et intimiste par l'absence d'un long couloir insécurisant et sans issue avec une extrémité non visible et donnant sur une porte verrouillée
- Présence de lignes de vue dégagée sur l'entrée, les couloirs et les espaces communs (p. ex. pièce à aire ouverte, éclairage suffisant, absence de cachette ou coin sombre, mûr avec ouverture, cloison basse)

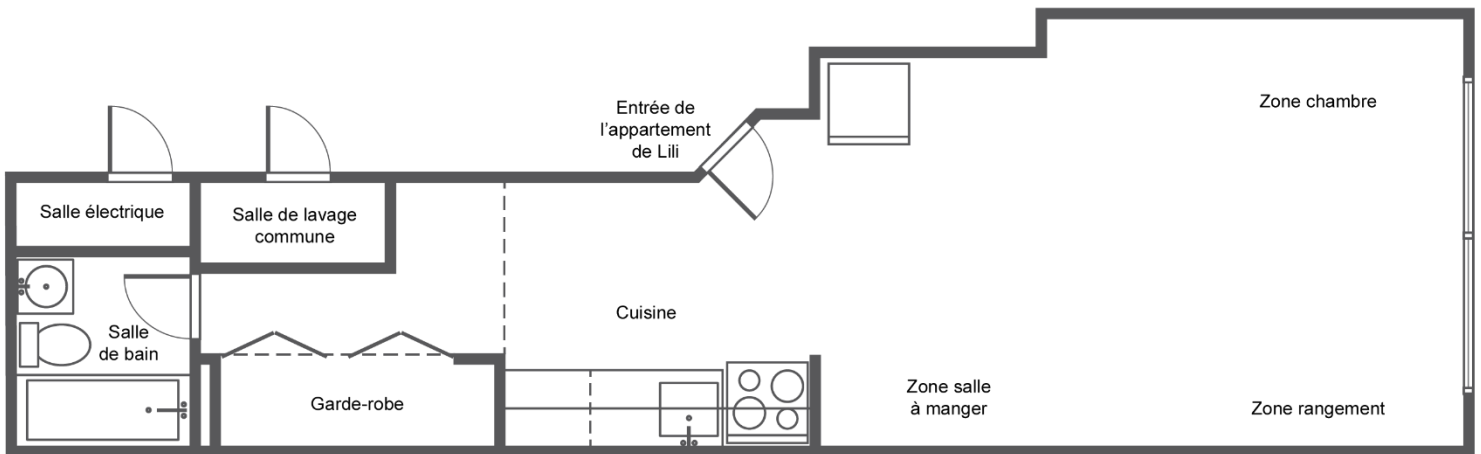
- Taille du logement

Lili:

Outre le fait que Lili se sente confortable et tranquille dans son appartement, elle le trouve trop petit pour remplir ses besoins. Que ce soit pour l'aménager selon ses goûts, y cohabiter avec son amoureux ou encore pour recevoir ses proches¹³. Elle préférerait déménager dans un plus grand espace au lieu d'investir pour améliorer celui-ci.

La vérité c'est que je je crois que cet appartement c'est trop petite. C'est trop petit. Avant, j'ai habité dans un appartement plus grand. [...] Moi, je pense que que la meilleure chose pour améliorer comme, c'est de changer d'appartement. Parce que ici je trouve que comme je t'ai dit c'est trop petite. [...] c'est trop petite pour pour mettre plus de choses.

Schéma 5. « Espace intérieur de l'appartement de Lili »



D'un autre côté, elle l'apprécie quand même comparativement à d'autres endroits semblables qu'elle a visités, dont le petit studio de ses amis. Elle trouve que l'espace est bien divisé et qu'il y a un peu de dégagement entre les sous-espaces de l'aire ouverte. « J'ai trouvé que c'est, c'est petit, mais c'est bien, [...] comme les espaces sont bien utilisés, parce que même si c'est tout collé, comme il y a de l'espace entre une chose et l'autre. » Puisque Lili préfère ne pas posséder trop d'effets personnels pour ne pas embourber l'espace encore plus, elle trouve que c'est pratique pour la rapidité du ménage. « Mais il y a des choses positives aussi, je fais le ménage et comme... J'ai comme pas beaucoup de choses. Il y a des choses positives aussi. »

Même quand Lili exprime un mécontentement envers son logement, elle recadre la discussion sur les aspects positifs de sa situation. Cette femme optimiste se trouve chanceuse d'être en sol canadien et de pouvoir refaire sa vie ici, malgré le fait que son domicile actuel ne reflète pas entièrement ses espérances. « Je suis ici, je suis chanceux, je gagnais, j'ai gagné à la loto. » La gratitude que témoigne Lili l'encourage probablement à patienter avant de pouvoir améliorer ses conditions de vie.

¹³ Ces trois aspects sont discutés ci-après dans les sections suivantes de ce chapitre : Expression de l'identité personnelle (p. 130), Confort de l'intimité (p. 138) et Accueil de visite (p. 142).

Ginette:

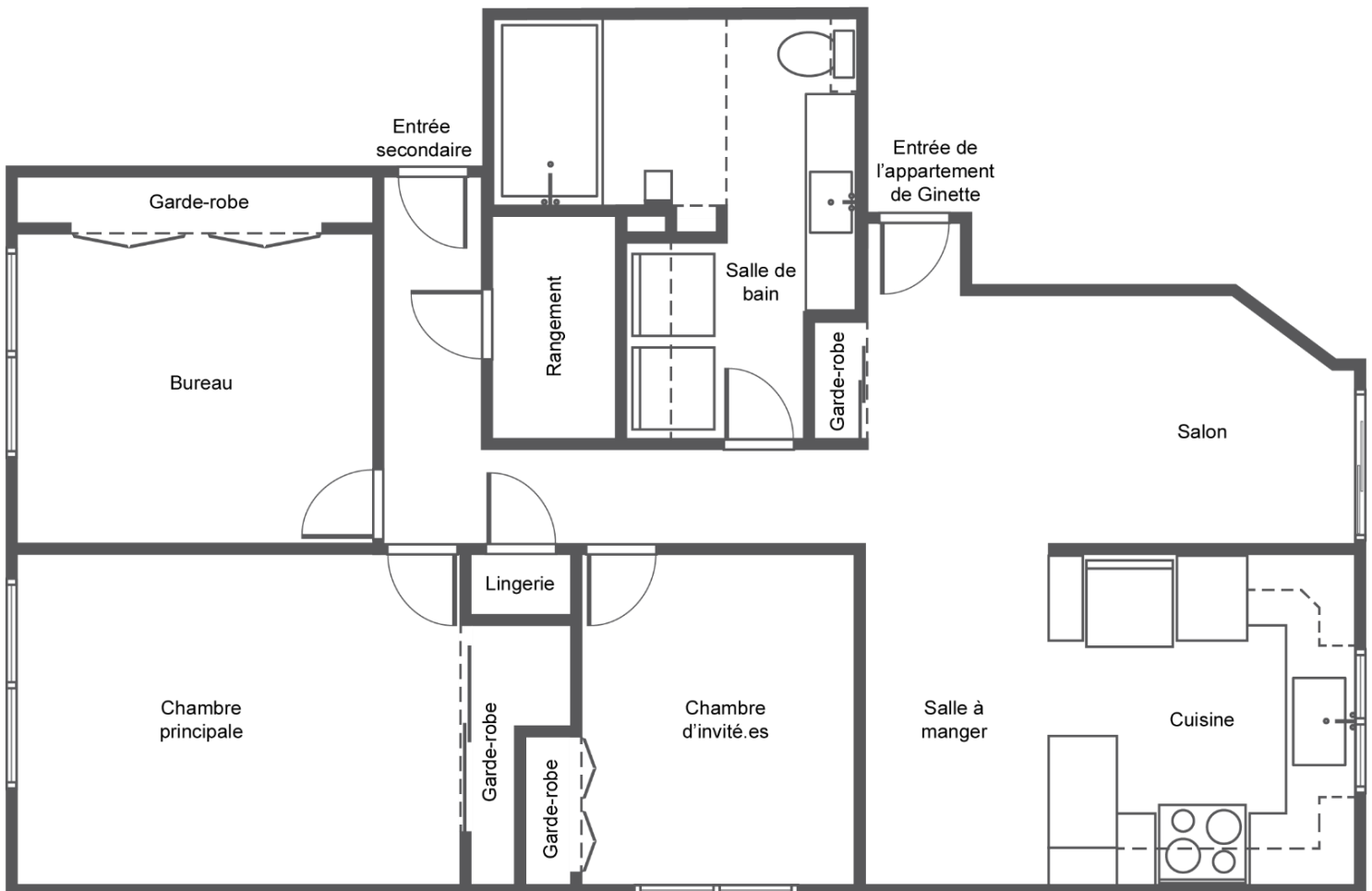
Occupant un bon emploi à temps plein, cette femme était déjà autonome financièrement au moment de sa séparation. Elle avait suffisamment d'économies pour louer un beau grand appartement 4½ où elle a résidé les six premières années de son célibat. À l'achat de son condominium, elle s'est payée un luxueux et grand 5½ qui excède ses besoins, grâce au prix abordable pour l'époque.

Mais tsé toute seule, je n'ai pas besoin d'aussi grand dans le fond, j'en aurais peut-être pas besoin de si grand. Mais je me dis pourquoi pas, au prix que je l'ai payé. Je l'ai pas payé cher là.

Elle se considère chanceuse d'habiter dans un si grand logement toute seule, avec des pièces spacieuses parfois difficiles à trouver de nos jours (réf. schéma 6).

C'est un grand cinq, ici c'est toutes des cinq appartements. Le bloc ici, le bloc en arrière, mais pas à côté, à côté c'est des 4. Puis c'est grand, c'est des grandes pièces. On voit plus ça des grandes pièces, quand ils construisent, ils construisent des condos avec des petites pièces. Ici c'est des grandes pièces.

Schéma 6. « Espace intérieur de l'appartement de Ginette »



En plus du grand placard bien optimisé grâce aux tablettes installées par son amoureux (réf. photo 9), Ginette peut ranger ses possessions dans les nombreux autres espaces de rangement. En vue de préparer les rénovations de finition dans le bureau, elle songe à trier prochainement le contenu des

garde-robes de la chambre des maîtres et du bureau (réf. photo 10). Cette femme veut en profiter pour se départir de choses qu'elle n'utilise plus, après avoir accumulé dans les dernières années. Elle redoute un peu le moment où elle va déménager de ce condominium pour aller en résidence :

Quand je suis partie de l'appartement, il y a six ans, pour m'en venir ici, je me disais j'ai pas grand-chose. Mais même quand j'ai déménagé, je trouvais que j'avais ben du stock, quand je vais partir d'ici...

J'ai dit à mon fils, si je meurs demain matin bonne chance parce que tu vas avoir de l'ouvrage à faire.

Le volume de ses possessions représente tout de même une fierté personnelle, étant donné que Ginette a tout laissé dans la maison conjugale où habite encore son ex-mari. Elle a racheté chacun des objets qui occupent son appartement actuel, symbolisant dans un sens son indépendance.

Photographie 9. « Ginette — Placards de rangement »



Photographie 10. « Ginette — Garde-robe du bureau »



Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Encombrement (stratégie de design)

(Berens 2022; COTS and Farrell 2018)

- Perception d'encombrement diminuée par un logement aux étages supérieurs d'un immeuble en hauteur et plusieurs fenêtres pour une abondance de lumière naturelle

- Meilleure tolérance de la densité par la présence d'une zone privée et séparée où être seul.e pour minimiser les interactions sociales indésirées

Ce à quoi répondent les deux domiciles :

Encombrement (stratégie de design)

(Donnelly 2020; Berens 2022; COTS and Farrell 2018)

- Perception d'encombrement diminuée par une aire ouverte, un cloisonnement intérieur, un espace plus profond, des couleurs claires et l'absence d'objets inutiles
- Dégagement suffisant pour naviguer dans les pièces sans surcharger les meubles et accessoires

Ordre (stratégie de design)

(Donnelly 2020; Berens 2022; COTS and Farrell 2018)

- Impression d'un espace ordonné et calme en réduisant la complexité visuelle
- Réduction de l'attractivité d'un environnement par la complexité visuelle (p. ex. irrégularité, dissemblance, asymétrie, surcharge d'objets, variation de motifs ou contraste de couleurs)

Planification spatiale (stratégie de design)

(Donnelly 2020; COTS and Farrell 2018)

- Impression d'apaisement par une disposition spatiale logique, simple, linéaire, bien organisée et facile à naviguer

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

Planification spatiale (stratégie de design)

(Donnelly 2020 ; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990)

- Ambiance résidentielle et non institutionnelle par l'agencement et la division en petites pièces au lieu d'un seul grand espace
- Définition de sous-espaces sans barrière franche en créant des limites spatiales pour plus de flexibilité (p. ex. couleurs, éclairage, disposition des meubles, présence de tapis)
- Causalité entre la satisfaction résidentielle, les usages, la qualité et la taille d'un espace

- Luminosité intérieure

Lili:

Tout au long de l'entrevue, Lili dit à maintes reprises que son appartement est peu éclairé. Il s'avère que le logement longiligne et étroit se rétracte par un effet d'entonnoir en opposant une aire ouverte un peu plus large à un espace restreint et clos (réf. schéma 5). La spatialité des lieux fait en sorte que le peu de lumière pénétrant par la fenêtre ne réussit pas à éclairer tout l'espace. Orienté au nord-est, le logement ne reçoit aucun rayon de lumière directe, d'autant plus que sa position au ras du sol est obstruée en grande partie par la végétation extérieure (réf. photo 1).

De ce fait, la salle de bain ne reçoit pas de luminosité naturelle provenant de l'unique fenêtre disposée dans la zone de la chambre. L'entonnoir résulte du fait que la porte d'entrée du logement est disposée en angle dans le coude du corridor commun, dégageant une largeur supplémentaire dans l'aire ouverte. De plus, une série de murs à angle droit rapetissent peu à peu la largeur de l'appartement, dont la cuisine laboratoire et le garde-robe occupent un certain volume (réf. photo 11). Un effet de

goulot se crée d'un côté par le rangement et de l'autre par la buanderie partagée, ne laissant visible du corridor que la porte de la salle de bain. La hauteur du plafond diminue également au bout de la cuisine, resserrant encore plus le volume dégagé.

Photographie 11. « Lili — Effet d'entonnoir »



À travers l'appartement, les appareils d'éclairage sont peu nombreux et l'absence de gradateur ne permet pas de régler leur intensité. Même lors d'une journée très ensoleillée comme durant ma visite, tant l'éclairage naturel qu'artificiel ne sont pas suffisants pour que la luminosité ambiante supporte une tâche requérant de la concentration. Lili se réjouit de ne pas travailler de chez elle durant le jour.

Il y a juste une fenêtre pour moi c'est pas cool. Regarde, maintenant j'ai la fenêtre ouverte, mais de toute façon on doit allumer la lumière. Parce que sinon on va être obscur. [...] Ah mais regarde, je vais te montrer. Si je l'ouvre pas [elle ferme la lumière], c'est pas cool.

Le fait que les murs sont tous peints en blanc améliore légèrement la luminosité qui entre faiblement par la fenêtre de l'appartement. Lorsque Lili se projette d'habiter dans un espace plus lumineux, elle souhaite conserver les murs blancs puisqu'elle affectionne l'effet produit. Ceci lui rappelle son appartement en Colombie qu'elle aimait beaucoup.

J'adore la couleur blanc, pour moi c'est bon. Pour moi c'est plus clair. Et dans mon appartement dans [mon pays], que je te dis que j'ai acheté comme à crédit avec l'hypothèque. Et c'est très ensoleillé parce qu'il y a beaucoup de fenêtres comme le, et les fenêtres c'est pas comme ça, c'est plus grand. Et c'est aussi tout blanc et c'est comme la très bonne illumination. J'adore.

Cependant, le couple n'a pas peinturé les murs en prenant possession du logement. Il pourrait être pertinent de rafraîchir par une couche de finition pour cacher les quelques réparations murales.

Ginette:

La luminosité intérieure est très importante pour Ginette afin de lui permettre de voir adéquatement les tâches qu'elle entreprend. Lors de sa routine quotidienne, elle utilise l'entièreté des pièces de son logement en suivant le mouvement de la lumière naturelle pour soutenir ses activités. L'orientation géographique de l'appartement lui permet de profiter du soleil le matin vers l'avant et le soir vers l'arrière. En matinée, elle utilise la chambre d'invités pour faire son repassage à la grande clarté naturelle. L'après-midi, c'est plutôt le bureau qu'elle occupe pour étudier son espagnol ou téléphoner à ses amies, tout en profitant du soleil. Étant situées au 2^e étage, les grandes fenêtres ne sont pas obstruées par des obstacles, d'autant plus qu'il y a une bonne distance de dégagement avec les immeubles avoisinants (réf. schéma 6).

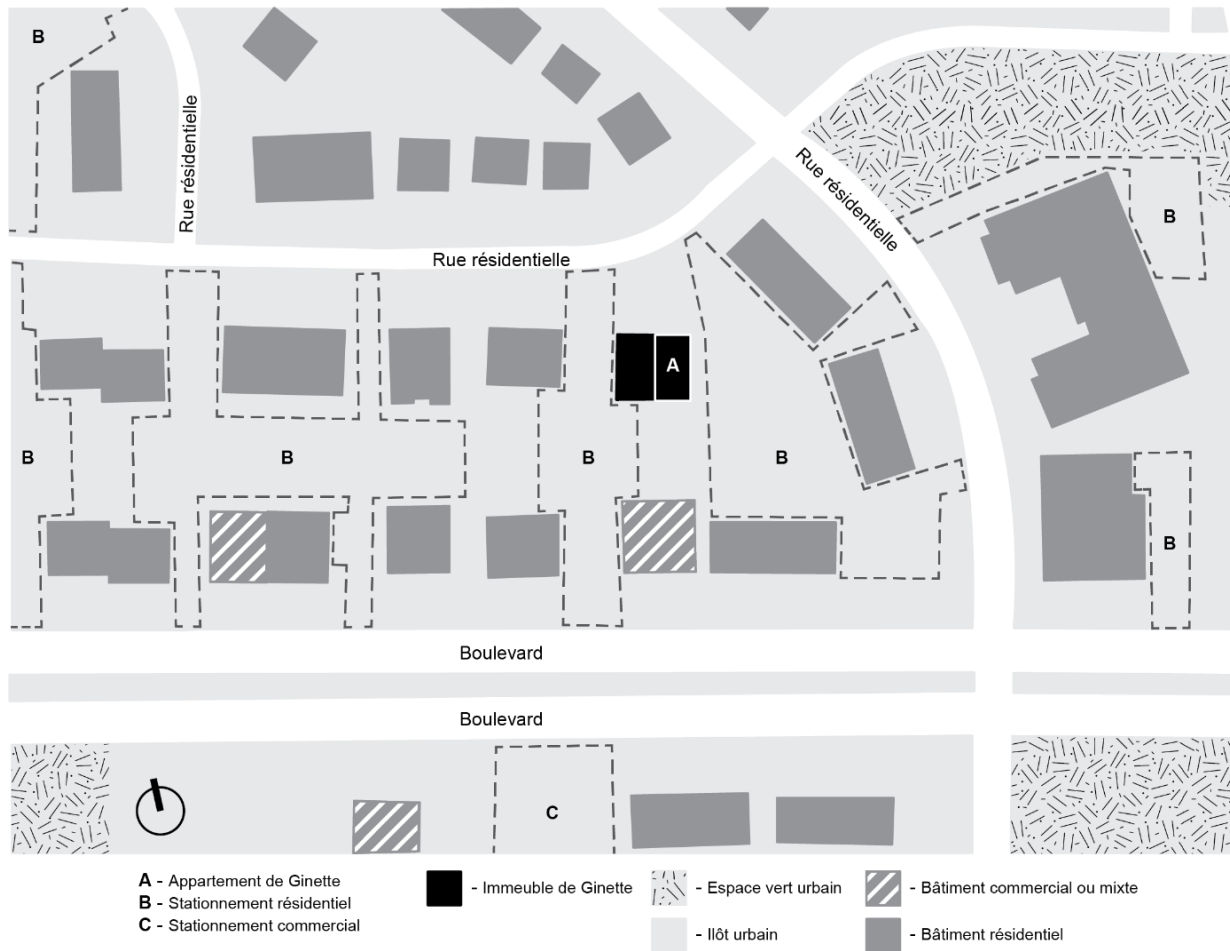
Lors de son arrivée dans le condominium, Ginette ne voyait pas suffisamment dans certaines pièces dues au manque d'éclairage artificiel. Elle a adapté l'espace à ses besoins oculaires grâce aux rénovations, en ajoutant de multiples appareils d'éclairage directs et orientables. Dans la cuisine, de nouveaux encastrés sous les armoires du haut illuminent les comptoirs, tandis que l'ajout de tiroirs profonds dans le garde-manger lui permettent de voir leur contenu (réf. photo 12). D'autres encastrés améliorent la visibilité dans la salle de bain, tant pour la vanité que le plan de travail de la buanderie (réf. photo 13-14). En s'habituant à ces modifications sur-mesure, Ginette partage les difficultés auxquelles elle se confronte en dehors de son logement : « Moi là, je te le dis là, quand je vais ailleurs là, je souffre... Parce que je vois pas, parce que moi je l'ai adapté pour mes besoins. » Quant à lui, le salon comprend de nouveaux encastrés sous la retombée de plafond et une lampe sur pied orientable dont elle ne se passerait plus (réf. photo 15).

Quand je suis assise là [en pointant le fauteuil contre le mur] puis des fois j'ai quelque chose à lire, je trouve ça ben plate parce que je voyais rien, la clarté était ici [en pointant les encastrés sous la retombée de plafond]. Fack je me suis achetée cette lampe-là. [...] Des fois je lis et j'ai besoin pas direct direct, mais juste comme ça là ici, je la tourne et j'ai la bonne intensité de clarté. Puis tsé, je peux la mettre comme je veux, j'adore ça.

La plupart des murs du logement de Ginette sont peints en blanc ou beige pâle, à l'exception du mur accent en vert dans la salle de bain et des murs gris bleutés pâles dans le bureau. Ces choix judicieux contribuent à la luminosité ambiante tant appréciée par cette femme. De plus, elle raconte à quel point elle aime que ses armoires de cuisine soient blanches en haut et brunes grises en bas, contrairement à la cuisine de sa voisine.

À côté-là, la personne qui demeurait là me l'a dit, j'étais amie avec elle, elle dit Ginette, elle dit, elle a rénové sa cuisine et elle a toute mis brun, en haut et en bas. Mais ça fait foncé, nous autre on a pas de porte-patio là.

Schéma 7. « Intégration urbaine de l'immeuble de Ginette »



Photographie 12 (prise par la participante). « Ginette – Appareils d'éclairage dans la cuisine »



Photographie 13. « Ginette — Buanderie »



Photographie 14. « Ginette - Vanité de la salle de bain »



Photographie 15 (prise par la participante). « Ginette — Salon »



Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Lili :

Guérison holistique par le chez-soi (métabesoin)

(A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Choix des couleurs qui reflètent les référents culturels et les significations personnelles

Harmonie esthétique (stratégie de design)

(Berens 2022; COTS and Farrell 2018; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Réduction de la perception d'encombrement par des couleurs claires et apaisantes pour une impression d'ouverture et de sécurité
- Référence à de bonnes expériences passées par l'association positive de couleurs familières raisonnant avec l'individu et édifiant l'espace

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Guérison holistique par le chez-soi (métabesoin)

(Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; Berens 2022; Pable 2021; Jewkes et al. 2019)

- Création d'un environnement confortable et calmant par une analogie avec un lieu de bien-être (p. ex. couleur apaisante, éclairage à intensité variable)

Dignité (besoin fondamental)

(Donnelly 2020)

- Compensation du niveau de lumière naturelle par un éclairage artificiel en choisissant le type, l'emplacement et la température adéquats aux besoins

Contrôle (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; COTS and Farrell 2018; Prescott et coll. 2008 ; Jewkes et coll. 2019 ; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Prestwood 2010)

- Adaptation de l'éclairage selon ses préférences et sensibilités en contrôlant le choix de la lumière artificielle (p. ex. commande de gradation, capteur de mouvement, appareil indépendant, ajustable, réglable et flexible) et de la lumière naturelle (p. ex. habillage de fenêtre)

Éclairage (stratégie de design)

(Donnelly 2020; COTS and Farrell 2018; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Impression d'un environnement intérieur plus positif en maximisant la lumière naturelle du jour et minimisant le besoin d'éclairage artificiel (p. ex. emplacement des pièces, nombre et caractéristiques des fenêtres, puits de lumière)
- Influence de l'humeur et des comportements par les caractéristiques de la lumière artificielle (température et indice de rendu des couleurs) où la lumière chaude suscite le calme et la convivialité, la lumière froide la concentration et l'exécution de tâches
- Niveau d'éclairage ajustable par un contrôle indépendant selon l'ambiance et les activités désirées (p. ex. lampes d'appoint ou de lecture, lumière réfléchie, directe ou orientable)

Extérieur (stratégie de design)

(Shopworks Architecture et coll. 2020 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990)

- Présence de fenêtres de bonnes dimensions ayant une vue sur l'extérieur permettant à lumière du jour d'éclairer l'intérieur
- Protection des intempéries par une couverture au-dessus des entrées et des espaces extérieurs

Ce à quoi répondent les deux domiciles :

Dignité (besoin fondamental)

(Donnelly 2020)

- Augmentation de la luminosité ambiante par la couleur des murs (claire, froide et positive)

Autodétermination (besoin secondaire)

(Shopworks Architecture et coll. 2020 ; Jewkes et coll. 2019)

- Opportunité de choisir les couleurs des murs selon ses besoins et préférences

Harmonie esthétique (stratégie de design)

(Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Influence sur la luminosité intérieure par des couleurs claires (réflexion de la lumière, pièce plus lumineuse) ou foncées (absorption de la lumière, pièce moins lumineuse)

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

Harmonie esthétique (stratégie de design)

(Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; Berens 2022; COTS and Farrell 2018)

- Évitement des murs blancs éclatants et des finis institutionnels pouvant provoquer l'impression de stérilité associée aux hôpitaux, l'évocation d'événements passés difficiles ou la stimulation inconsciente de l'anxiété

- **Qualité des lieux :**

Lili:

L'appartement de Lili présente plusieurs problèmes reliés à la gestion de l'eau qui diminuent la qualité de vie intérieure. Lorsque le couple y a emménagé, ils ont demandé au propriétaire de réparer un dégât d'eau au plafond de la salle de bain ainsi que des fuites provenant des deux robinets. En y vivant depuis quelques mois, ils ont remarqué deux nouveaux contretemps qui requièrent l'intervention du propriétaire. Même s'il a accepté la première fois, Lili ne veut pas abuser vu que le loyer est très abordable, par peur qu'il refuse ou qu'il les expulse. En premier lieu, de l'eau s'accumule sur le plancher surtout en hiver, sous le calorifère en dessous de la fenêtre (réf. photo 16). Cette femme ne sait pas s'il s'agit d'une infiltration d'eau venant des fondations, du cadre de fenêtre ou de la condensation sur le vitrage. Dans tous les cas, cette présence d'eau incontrôlée ne fait pas bon présage pour la santé de l'immeuble.

En second lieu, les quelques espaces de rangement intégrés à l'appartement sont pris avec de la moisissure, dont le seul garde-robe et les armoires basses de cuisine (réf. photos 17-18-19-20). Lili ne veut plus y ranger ses effets personnels puisque l'odeur contamine ses vêtements propres et sa nourriture prend un goût désagréable. Comme cette zone de rangement est enclavée entre la robinetterie de la cuisine et celle de la salle de bain (réf. schéma 5), la moisissure provient probablement d'une fuite non traitée dans les murs.

Photographie 16. « Lili – Calorifère sous la fenêtre »



Photographie 17. « Lili — Moisissure dans la cuisine »



Ayant déjà très peu d'espaces de rangement, elle doit faire preuve d'ingéniosité pour remédier à cette situation¹⁴. Par exemple, elle compense le manque de ventilation naturelle par l'ajout de deux ventilateurs portables qu'elle positionne stratégiquement. La bouche d'aération intégrée au plafond de la salle de bain ne fonctionne pas bien et devrait être changée prochainement.

Moi je suis toujours avec ce ventilateur [en pointant le dessus du réfrigérateur], la fenêtre ouverte et j'ai autre ventilateur dans la salle de bain petit pour, pour mettre de l'air parce que c'est c'est trop. Mais maintenant c'est l'été, quand c'est le l'hiver, c'est c'est pire parce que on peut pas ouvrir la fenêtre tout ça.

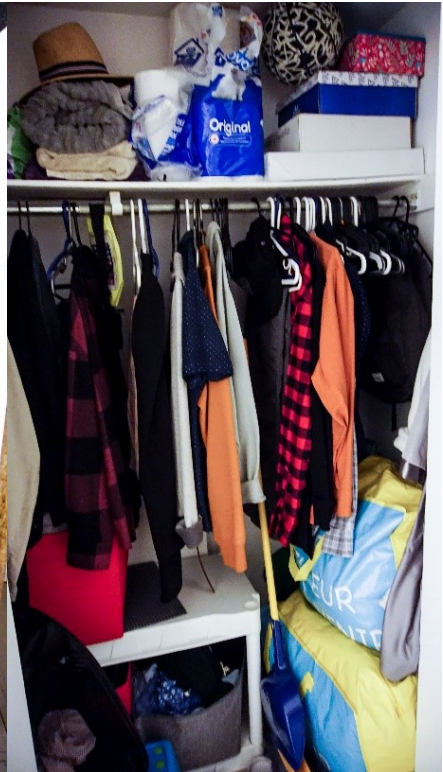
¹⁴ L'organisation spatiale de l'appartement de Lili est abordée à la page 127.

Malgré ces problématiques, Lili apprécie la température intérieure en été, puisqu'il ne fait jamais chaud à l'intérieur même durant une canicule. En hiver, les plinthes de chauffage sont suffisantes pour procurer un bon confort thermique. Toutefois, elle doit régulièrement partir un déshumidificateur pour abaisser l'humidité ambiante et elle songe à s'en procurer un plus performant.

Photographie 18-19. « Lili — Armoires de cuisine »



Photographie 20. « Lili — Garde-robe »



Ginette:

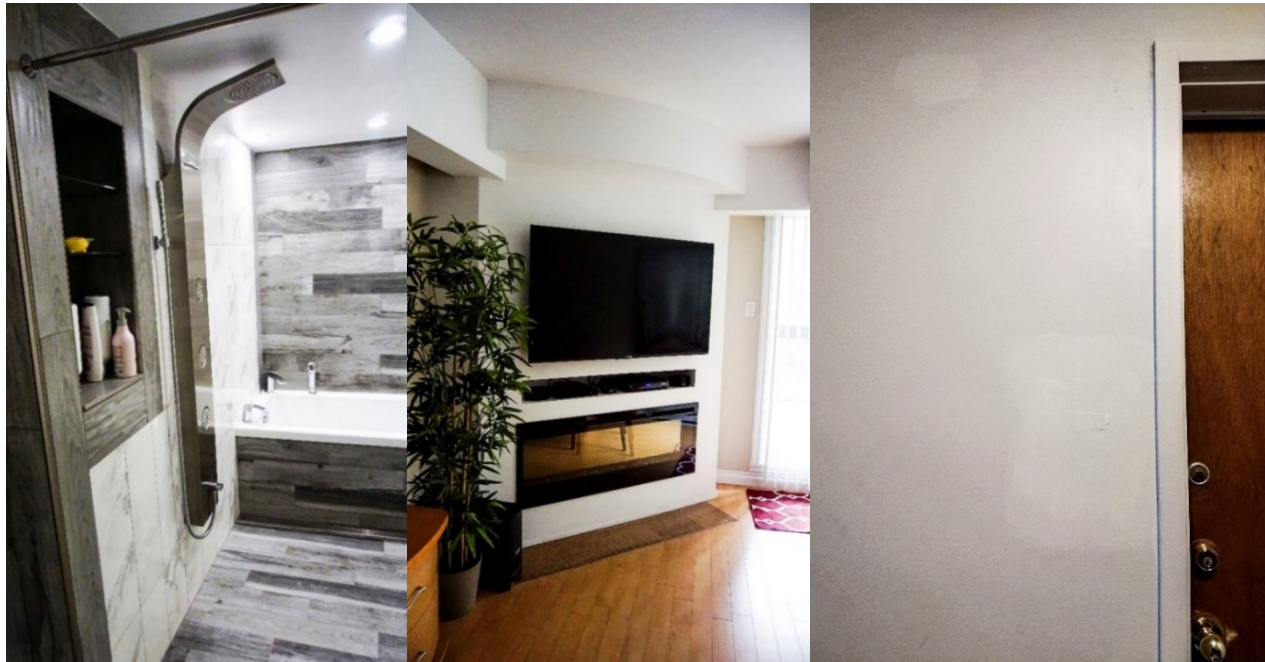
Cette femme respire la fierté par rapport à son condominium, autant par son non-verbal (p. ex. dos droit, épaules vers l'arrière, menton relevé) que la manière dont elle en parle (p. ex. ton de voix, intonations). Elle utilise des qualificatifs très positifs et subjectifs pour le décrire, témoignant de sa satisfaction entre autres envers la qualité des lieux. En mentionnant « quand tu arrives de l'extérieur, ça ne donne pas cette impression-là à l'intérieur », Ginette évoque la différence entre l'apparence ordinaire de l'immeuble et celle haut de gamme de son logement. Aimant profondément son espace, elle prend soin de bien l'entretenir. Son objectif initial n'était pas d'obtenir le plus beau logement de l'immeuble, elle voulait faire les rénovations pour répondre à ses besoins et non pour épater la galerie. « Mais ça a fait des jaloux... On peut pas rien faire contre ça ».

Elle me montre avec contentement la différence avec un autre condominium présentement en vente qui est similaire au sien, à l'état d'origine. Ses rénovations furent très dispendieuses, mais elle le voit comme un investissement pour faire un bon profit lors d'une vente future. En se basant sur l'expérience d'une de ses voisines, elle voit la pertinence d'engager une designer d'intérieur contrairement à une décoratrice pour éviter des erreurs tant esthétiques que fonctionnelles.

Mon chum il dit, tsé la journée que tu vas vendre ça [...], tu es assise sur une petite mine d'or, parce qu'en plus il est bien situé. [...] Pour moi c'est un investissement, c'est sûr que je vais rentrer dans mon argent. [...] Tant qu'à rénover, premièrement je vais le faire comme il faut. Parce qu'il y en a tsé ce qui arrive, puis je comprends qu'il y en a qui n'ont pas les moyens d'engager une designer, mais au prix que ça coûte les rénos, je me dis que ça vaut la peine d'investir avec quelqu'un qui a des connaissances.

Ginette voit ses rénovations comme une occasion de se gâter et se faire plaisir. Elle a pris soin de sélectionner des matériaux durables et des équipements de qualité comme dans l'espace de la douche et du bain (réf. photo 21). Au niveau des commodités augmentant le confort intérieur, son amoureux a installé un foyer électrique d'appoint situé sous la télévision (réf. photo 22). Bien qu'elle l'utilise rarement, elle apprécie la beauté des flammes.

Photographie 21. « Douche et bain » Photographie 22. « Unité de foyer » Photographie 23. « Réparations murales du corridor »



Quand Ginette était trésorière pour la copropriété, elle prenait à cœur son rôle d'administratrice et voulait bien faire les choses proactivement. Elle a utilisé ses connaissances professionnelles pour améliorer la santé financière de l'immeuble. Elle faisait du travail de qualité pour entretenir les espaces communs, contrairement aux autres copropriétaires plus négligents sur cet aspect. Ayant reçu un avis de la Sécurité incendie de Montréal (SIM) demandant d'installer un système d'alarme incendie selon la réglementation municipale, elle a débuté les démarches en ce sens, mais les copropriétaires ont voulu contester l'avis. Lorsque le nouveau conseil d'administration n'a pas eu le choix de le faire, ils ont laissé une réparation mal réalisée à côté de la porte intérieure de son logement (réf. photo 23).

Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Lili :

Environnement durable (stratégie de design) :

(Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Réduction de la poussière provenant des tissus par l'utilisation de linoléum au lieu de tapis

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Guérison holistique par le chez-soi (métabesoin)

(Berens 2022; Refuerzo and Verderber 1990)

- Assainissement de l'espace intérieur par le nombre et l'emplacement des fenêtres, la taille des pièces et la qualité de l'air

Contrôle (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Jewkes et coll. 2019 ; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Prestwood 2010)

- Contrôle sur la ventilation naturelle ou artificielle (p. ex. fenêtres ouvrables, ventilateur) et la température ambiante (p. ex. thermostat, chauffage, air conditionné, charge thermique)

Guérison holistique par le chez-soi (métabesoin)

(Donnelly 2020 ; Jewkes et al. 2019 ; A. Grieder and Chanmugam 2013)

- Provocation de réactions corporelles pour un plaisir multisensoriel (p. ex. traitement des surfaces, matériaux organiques, température ambiante, son ou musique, odeurs, éclairage, éléments naturels)

Dignité (besoin fondamental)

(Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; Berens 2022; McLane and Pable 2020)

- Présence de marqueurs physiques dans l'espace pour stimuler une bonne expérience et une impression de qualité
- Application du contrôle sur son environnement pour susciter des sentiments favorables envers soi-même (p. ex. valorisation, respect, connaissance de soi) et envers son espace (p. ex. convivialité, propreté)
- Neutralisation des différences de pouvoir par l'égalité, la collaboration, la confiance mutuelle et le soutien social

Planification spatiale (stratégie de design)

(Refuerzo and Verderber 1990)

- Influence du degré de satisfaction par l'apparence du bâtiment et le quartier environnant

Harmonie esthétique (stratégie de design)

(Donnelly 2020; Berens 2022; COTS and Farrell 2018; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Transformation d'un espace lugubre en un environnement confortable, invitant et inspirant par les formes, l'échelle, les matériaux et la couleur
- Création d'un environnement agréable, beau, bien tenu, au-dessus de la moyenne, soigné, apaisant, efficace et luxueux sans être coûteux ni compliqué

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

Environnement durable (stratégie de design)

(Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Minimisation des facteurs de risque respiratoire par un environnement intérieur sain pour augmenter la qualité de vie
- Augmentation de la ventilation par la disposition stratégique des ouvertures (fenêtres et portes) et des ventilateurs (de plafond ou muraux)

- Minimisation de l'infiltration d'eau et de la croissance de moisissures en isolant les fenêtres, fondations et tuyauterie

Ce qui peut être amélioré chez les deux femmes :

Autodétermination (besoin secondaire)

(Berens 2022; UN Women 2012; Hopper, Bassuk, and Olivet 2009)

- Application de l'autonomie politique par la reconnaissance et la revendication de ses droits, la considération de toutes les voix, une communication ouverte et transparente
- Partage du pouvoir décisionnel par la collaboration, l'expression de soi et l'affirmation

5.2.2 Personnalisation de l'espace

Dans un autre ordre d'idée, quand les femmes ont la possibilité de modifier leur environnement de vie selon leurs envies, elles sont plus à même de se sentir chez elle, en sécurité et d'avoir l'esprit tranquille pour se consacrer à leur guérison. Influençant leur satisfaction résidentielle et leur bien-être, il est recommandé aux survivantes de demeurer dans un domicile qui leur ressemble et qui reflète leur identité individuelle. Cette personnalisation passe aussi par l'adaptation de leur espace en fonction de leurs besoins caractéristiques.

- Expression de l'identité personnelle

Lili:

Étant donné que le bail du logement est au nom de son amoureux, Lili ne se sent pas totalement chez elle. Elle n'ose pas s'approprier l'espace en le personnalisant à son goût comme elle l'a fait dans son ancien appartement où elle habitait seule.

Mais la vérité c'est, dans l'autre appartement [...], j'ai mis les meubles carrés et tout ça, mais ici je sais pas [...] c'est comme à mon chum, je veux pas [...]. Comme là-bas, c'est moi qui [...] fait toutes les choses à ma manière. [...] Et après quand je viens ici, j'ai dit okay, je peux pas comme, c'est son espace. C'est mon espace aussi, je le trouve mon appartement et je peux pas faire comme avant dans mon appartement, que c'est moi qui dit on va pas mettre ça, on va mettre ça. Oui, je peux pas faire ça.

Ceci fait en sorte que l'espace ne lui ressemble pas énormément et que sa personnalité n'est pas exprimée clairement à travers la décoration et l'ameublement. Lors de l'entretien, elle a démontré des traits de caractère enjoués, chaleureux et colorés, mais ça ne se répercute pas réellement dans l'ambiance spatiale. Comme le montre la vue d'ensemble ci-dessous (réf. photo 24), la housse de couette compose l'une des seules touches de couleurs dans la pièce. Bien que Lili aime le motif du tissu, elle ne l'a pas choisie spécifiquement puisqu'il lui a été donné par le magasin IKEA en même temps que les quelques meubles. Elle possède également la majorité des meubles grâce aux dons reçus, même s'ils ne reflètent pas ses préférences personnelles.

Au-delà de l'habillage du lit qui prend visuellement beaucoup d'espace dans la petite superficie de l'appartement, seulement quelques autres éléments décoratifs habitent l'aire ouverte. En plus du cadre monochrome dans la zone de salle à manger, une table basse expose des souvenirs de Lili comme une poupée de chiffon, une peluche, des boîtes décoratives et la photographie d'une personne

(réf. photo 25). Appartenant à son amoureux, Lili n'apprécie pas le tissu monochrome épinglé au mur derrière la commode (réf. photo 26). Elle accepte toutefois sa présence puisque l'espace est partagé entre les deux et qu'elle ne peut pas tout choisir.

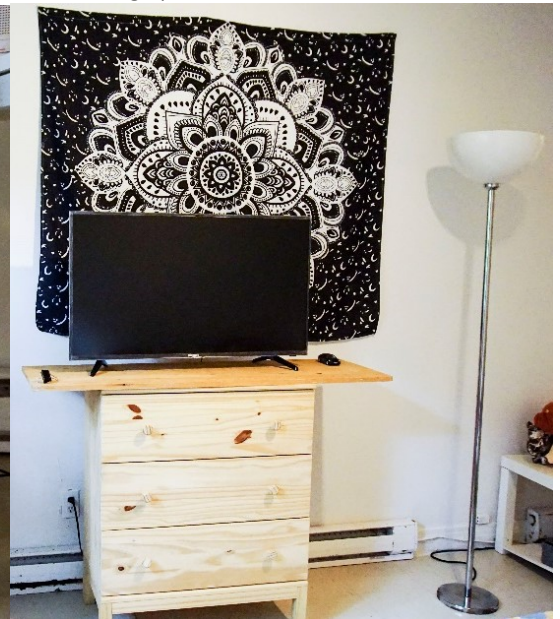
Photographie 24. « Lili — Vue d'ensemble »



Photographie 25. « Lili — Souvenirs »



Photographie 26. « Lili — Tissu mural »



Cette femme préfère lorsqu'il y a un minimum d'objets de décoration chez elle, en prenant soin que chaque élément soit spécial et significatif pour elle. Il est pertinent de rappeler que cette immigrante réside au Québec depuis seulement quelques années et que son ex-mari s'est emparé de ses effets

personnels lors de leur rupture. Limitant dès lors le nombre de ses possessions qu'elle n'a pas entièrement remplacé depuis sa séparation. Elle ne ressent plus le même attachement à ses choses qu'auparavant, signifiant un symbole de tranquillité d'esprit et de progression pour elle.

Avant je suis comme très attachée à mes choses. Maintenant non, maintenant je regarde que le plus important, c'est que je peux travailler, [...] acheter tout encore, [...] je peux commencer de nouveau n'importe où. Je suis comme plus tranquille avec ça et ça, ça me dit que c'est plus tranquille la vie.

Ginette:

Cette femme s'est fait dire à plusieurs reprises qu'elle n'a pas sa place dans la copropriété, en se basant sur ses différences avec les voisins présents avant elle. Toutefois, elle se sent chez elle dans son condominium et elle ne veut pas embarquer dans les reproches blessants.

C'est l'éducation-là qui fait la différence. Moi je ne fais pas de reproche à personne, mais attaque moi pas parce que je pense différent ou que je suis juste différente. Tsé me faire dire que c'est pas ma place ici là, ben il faut le dire, moi j'aurais jamais osé dire ça. Tsé j'aurais pu y répondre : ben je pense que c'est toi qui a pas ta place, tu n'as peut-être pas les moyens d'être propriétaire tsé. Mais je vais pas tomber là-dedans, ça ne finit plus.

En achetant son logement, il ne remplissait pas ses attentes esthétiques et elle prévoyait déjà tout rénover pour le rendre à son goût. Sa personnalité individuelle se fait désormais ressentir dans son espace, surtout par la présence de plusieurs objets significatifs qui lui rappellent de bons souvenirs (p. ex. photo de graduation de son fils, échographie de sa future petite-fille). Grande voyageuse dans l'âme, elle accumule et expose ses souvenirs de voyage un peu partout dans l'appartement (réf. photos 27-28). Sa mère étant décédée plus tôt cette année, Ginette a hérité d'une belle peinture représentant des petits enfants qui mangent du melon d'eau (réf. photo 29). Ce tableau lui rappelle l'enfance de son fils qui ressemble au petit garçon blond dans l'image. Elle a aussi eu la chance de recevoir deux œuvres d'art réalisées par son cousin, qui ornent présentement les murs d'un couloir.

Photographie 27 (prise par la participante). « Ginette — Chambre des maîtres 1 »



Photographie 28. « Ginette – Chambre des maîtres 2 »



Photographie 29. « Ginette – Tableau de la salle à manger »



Même si Ginette trouve qu'elle n'a pas de talent en décoration, toutes les pièces du logement sont embellies par plusieurs éléments ornementaux assez harmonieux. Les services de sa designer d'intérieur lui ont été d'une aide précieuse afin de s'approprier son espace.

Parce que moi là, honnêtement, j'ai pas de talents en déco. Du tout, du tout. Je te le dis, moi j'ai pas ça. [...] Mais j'essaie de m'entourer de personnes qui en ont, quand je fais quelque chose. [...] Elle m'a suggéré [en parlant de sa designer d'intérieur], moi j'ai rien choisi je suis pas bonne là-dedans. [...] C'est elle qui a choisi les fixtures, moi j'ai rien rien choisi je te le dis.

Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Guérison holistique par le chez-soi (métabesoin)

(Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; Berens 2022; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Augmentation de l'attachement à son espace par l'ajout de références culturelles et de significations personnelles par de la couleur, des images et des symboles
- Présence de distracteurs positifs pour une stimulation sensorielle et perceptuelle (p. ex. œuvre art, couleur, motif, forme, musique apaisante, éléments naturels, animal de compagnie)

Dignité (besoin fondamental)

(Berens 2022 ; Pable 2017)

- Reconnaissance de la vie privée et intime (c.-à-d. identification visuelle et symboles identitaires)

Chez-soi (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Pable and Ellis 2022; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; Pable 2012 ; McLane and Pable 2020; Pable 2017; Jewkes et coll. 2019 ; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010)

- Possession d'un lieu à soi et de biens personnels supportant le besoin de propriété individuelle
- Personnalisation de l'espace selon les valeurs socioculturelles et familiales pour augmenter le confort (p. ex. mobilier, décoration, œuvre d'art, couleurs, objet identitaire)
- Évocation domestique par le traitement de l'espace (p. ex. finition naturelle, éclairage résidentiel, détails spatiaux, couleurs) et l'ambiance du lieu (p. ex. gaie, attrayante, familiale, confortable, conviviale et réjouissante)

Autodétermination (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; COTS and Farrell 2018; Jewkes et coll. 2019 ; A. Grieder and Chanmugam 2013)

- Diversité d'options et de choix pour refléter les besoins, les préférences et l'expression d'opinions dans l'espace

Intimité (besoin secondaire)

(Berens 2022; Pable 2012; Grieder and Chanmugam 2013)

- Contrôle environnemental et personnalisation de l'espace pour l'expression de son identité et retrouver le pouvoir d'agir sur son intimité

Harmonie esthétique (stratégie de design)

(Berens 2022)

- Distraction visuelle atténuant le stress et améliorant l'humeur, le confort et la satisfaction
- Transmission d'une signification symbolique pour se sentir à l'aise en choisissant les éléments d'intérêts visuels dans l'espace (p. ex. images, photographies, œuvres d'art)

Ce à quoi répondent les deux domiciles :

Guérison holistique par le chez-soi et Dignité (métabesoin et besoin fondamental)

(Donnelly 2020)

- Support à la routine quotidienne dans un environnement ressemblant à une maison sensible aux référents culturels

Chez-soi (besoin secondaire)

(Shopworks Architecture et coll. 2020 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Expression des identités plurielles d'un individu (p. ex. personnelle, familiale, culturelle)

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

- Adaptation spatiale

Lili:

Habitant actuellement dans un appartement de type studio¹⁵, Lili trouve que la superficie de plancher restreinte limite l'adaptation spatiale à ses attentes. En quête de changement et d'optimisation, elle a essayé à plusieurs reprises d'améliorer la planification de l'espace en disposant autrement les meubles. « C'est parce que parfois je veux comme changer un petit peu, je veux mettre le lit comme ça, changer un petit peu pour avoir une autre façon de voir l'appartement. Pas beaucoup de choix. » Les configurations possibles se voient également diminuer par l'accumulation d'eau sous la fenêtre l'hiver, qui l'empêche de disposer un objet à cet endroit.

Photographie 30. « Lili — Zone de la chambre »



Même si elle n'a pas beaucoup de possessions matérielles, elle considère tout de même qu'il manque de rangement adéquat pour les besoins du couple. « Peut-être quelques meubles plus beaux, quelque chose que je peux comme, faire de la bonne organisation. [...] Peut-être quelque chose que je peux faire la réorganisation. » Lorsque je lui ai demandé de spécifier les modifications qu'elle souhaite

¹⁵ Cette appellation signifie un « logement composé d'une pièce principale unique et de locaux accessoires (salle de bains, cuisine, etc.). »

apporter pour se sentir mieux dans l'appartement, elle a seulement raconté qu'elle songe à acheter une nouvelle armoire pour y disposer leurs vêtements dans la zone chambre (réf. photo 30).

Ginette:

L'ampleur des travaux de rénovation a d'abord découragé Ginette, qui en venait à regretter sa décision d'acheter ce condominium. Grâce au support de son amoureux, elle a vaincu ce doute et elle est maintenant satisfaite de son acquisition.

Au début j'étais découragée. La première année quand je suis arrivée, j'étais comme déçue de mon choix parce qu'il y avait beaucoup de travaux à faire. Puis tsé, il m'a dit [en parlant de son amoureux] : Ginette, fais-toi en pas.

Bien que la designer d'intérieur n'était pas spécialisée en accessibilité universelle, les deux femmes ont tout de même réussi à adapter le logement à la condition de santé déclinante de Ginette. Selon ses dires, elle n'aurait pas pensé toute seule aux adaptations proposées lors de cette intervention professionnelle très appréciée. Désirant rester à cet endroit-là aussi longtemps que possible, l'espace doit suivre la condition dégénérative de Ginette au niveau de sa vue et de son équilibre.

Photographie 31. « Ginette — Bureau de travail »



Outre les améliorations de l'éclairage artificiel (réf. Chapitre 5, Luminosité intérieure, p. 113), Ginette passe de chantier en chantier pour passer au peigne fin tout son espace. À l'heure actuelle, il ne reste que le bureau à rénover pour l'adapter à ses besoins. Cette femme souhaite principalement changer le meuble du bureau ainsi que l'équipement audiovisuel pour solutionner les embûches durant ses cours d'espagnol. Se déroulant en visioconférence, l'organisation actuelle fait en sorte qu'elle ne voit pas suffisamment la projection de son professeur sur l'écran d'ordinateur en même temps que d'être visible depuis sa caméra (réf. photo 31).

Pour les autres écrans du logement, Ginette a déjà trouvé des ajustements qui lui conviennent. En plus d'augmenter la taille de la télévision du salon (réf. photo 22), le support de celle de la cuisine s'avance pour la rapprocher lorsqu'elle mange au comptoir en écoutant ses émissions (réf. photo 32). Pour ne nommer qu'un dernier exemple, l'unité de la douche et du bain a été spécifiquement pensée par la designer pour l'accompagner dans une perte possible de mobilité ou d'équilibre avec l'âge (réf. photo 33). Ginette prévoit l'avenir en se basant sur ses problèmes de dos actuels. Tant et aussi longtemps qu'elle pourra monter les quelques marches d'escalier pour accéder à son logement, elle

pourra continuer d'y habiter. C'est pourquoi le bain est situé à l'arrière de la grande douche qui permet d'installer confortablement une chaise adaptée.

Photographie 32. « Ginette — Télévision du comptoir »

Photographie 33. « Ginette — Douche »



Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Dignité (besoin secondaire) :

(Donnelly 2020; Berens 2022; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Planification spatiale adaptée et réfléchie avec un aménagement modifiable, flexible et du rangement adéquat
- Favorisation de l'autodétermination par une participation active, des opportunités de choix, des prises de décision individuelle et la réalisation d'actions individuelles

Autodétermination et Contrôle et Chez-soi (besoins secondaires) :

(Donnelly 2020 ; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; Pable 2012 ; COTS and Farrell 2018; Prestwood 2010)

- Ajustement indépendant et flexible selon les préférences personnelles pour favoriser la territorialité et l'appropriation spatiale (p. ex. conception architecturale, organisation du mobilier, équipement adapté aux besoins)

Ordre (stratégie de design) :

(Donnelly 2020 ; Pable 2021 ; 2017 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990)

- Offre diversité et généreuse de rangements sécuritaires, contrôlables, faciles d'accès et d'utilisation pour maintenir l'ordre, la propreté et le confort
- Organisation et catégorisation des effets personnels pour éviter le chaos et susciter le sentiment d'appartenance, d'intimité et de propriété

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

Ordre (stratégie de design) :

(Pable and Ellis 2022; Prestwood 2010)

- Flexibilité du rangement dans la chambre par divers types de mobilier fixe ou amovible (p. ex. placard, commode, tiroirs sous la base de lit)

Planification spatiale (stratégie de design) :

(Donnelly 2020; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Flexibilité des espaces de vie par une conception modulaire permettant d'être reconfigurée, transformée et personnalisée pour s'adapter aux besoins évolutifs
- Subdivision temporaire pour augmenter le confort et l'utilité d'une petite pièce (p. ex. panneaux coulissants, paravents, écrans d'intimité, unité de rangement, mobilier mobile multifonctionnel)

5.2.3 Utilisation de l'espace

Occupant une position centrale en aménagement, l'expérience d'usage indique les façons qu'un environnement est utilisé par ses occupants. Bien que plusieurs autres concepts périphériques auraient pu être proposés ici, il est fort intéressant de constater que l'analyse des entrevues a pointé sur l'aspect relationnel du domicile. En effet, les espaces intérieurs ne sont pas uniquement vécus dans leur dimension physique et sensorielle, ils le sont aussi d'un point de vue social. Cette fois-ci, les participantes parlent du confort ou de l'inconfort apporté par leur degré d'intimité ainsi que leur possibilité d'accueillir les personnes de leur entourage.

- Confort de l'intimité

Lili:

L'appartement de Lili n'offre pas assez d'intimité pour soutenir la cohabitation avec son amoureux puisqu'il n'y a aucun sous-espace pour se retirer si elle ne veut pas être physiquement dans la même pièce que lui. Étant donné qu'ils sont toujours ensemble en dehors des heures passées à leur travail respectif, le couple doit constamment partager l'espace de vie commune. Lors d'une mésentente entre eux, Lili doit sortir de chez elle pour changer d'air et se promener dans un endroit public (p. ex. parc, épicerie, centre commercial, pharmacie). L'obligation de partager l'aire ouverte procure aussi un malaise pendant les consultations psychologiques de son amoureux (réf. photo 24).

Quand mon mon chum, il continue avec la thérapie, et parfois je suis ici [en pointant le lit] et il parle là avec son psychologue [en pointant la table de salle à manger]. Et c'est pas, pas cool, c'est pas une bonne chose. [...] Moi je suis ici et j'écoute.

Même en l'absence de sous-espaces pour se reposer autres que le lit, cette femme trouve le moyen de prendre soin d'elle en cas de besoin. Ce peut être par des moments de qualité (p. ex. long bain chaud) ou encore pour se faire plaisir (p. ex. chocolat, film). Le fait qu'il n'y ait pas de place pour une zone salon, le couple s'installe sur le lit pour écouter la télévision. Cette occupation spatiale arrive tous les soirs puisque c'est leur principale activité. Quand je la questionne sur son désir d'ajouter un divan, elle répond qu'elle préfère ne pas y réfléchir aussi longtemps qu'elle ne pourra pas changer d'appartement : « Ouais ouais, quelque chose, exactement. Un divan, exactement. Mais pour le moment, je dois pas penser. [...] Ouais, pour l'instant je dis pas que je veux pas, qu'est-ce que je peux faire ? » En attendant, Lili aime habiter au demi-sous-sol, grâce à l'isolation acoustique satisfaisante entre les appartements. Elle ne se soucie pas de ne pas déranger un voisin en dessous d'elle.

Ginette:

Cette femme indépendante profite de son grand espace à elle seule qui est entièrement intime et privé. Après s'être séparée de son ex-mari, Ginette a mené sa nouvelle vie comme bon lui semblait en explorant toutes sortes d'activités qui lui faisaient envie.

Moi j'avais pas été heureuse dans ma vie précédente, puis là j'étais bien. Tsé quand je l'ai connu, ça faisait peut-être 7 ans que j'étais toute seule, fack tsé j'étais bien. J'avais mes amies, j'avais ma vie sociale, j'allais danser. Tsé fack moi je faisais ce que j'aimais, tsé j'allais au théâtre aller voir des pièces et puis tout ça.

Malgré leurs 10 ans de couple, Ginette et son amoureux continuent de ne pas vouloir habiter ensemble dans un même logement. Ils se rendent visite l'un chez l'autre, tout en appréciant leur autonomie respective. Ils souhaitent conserver chacun leur espace pour soutenir leurs habitudes et routines qui ne sont pas entièrement alignées. Étant retraitée depuis 8 ans, elle n'a pas le même rythme de vie que son amoureux qui travaille encore à temps plein. Les membres du couple se respectent dans leurs différences et veulent entretenir une relation amoureuse tout en conservant leur intimité propre.

Fack finalement tsé, ça a toujours bien été parce que okay on est différent, puis il est plus jeune que moi, il est différent, on est tellement différents que au quotidien là, on se taperait sur les nerfs. [...] Fack comme ça c'est parfait, on se pile pas sur les pieds, on a chacun notre espace. Puis quand on se voit, on est ben contents.

Ces distinctions se répercutent aussi dans l'utilisation de leurs logements individuels pour soutenir leurs passe-temps distincts.

Moi j'aime tellement la musique là, moi ça peut jouer à la journée longue, ça me dérange pas. Puis lui c'est le contraire, c'est la télé. Moi la télé je peux pas, un petit peu le soir là puis pas trop longtemps. Fack je me dis que lui écoute ses films comme il veut, le temps qu'il veut.

Le couple prévoit prendre chacun leur appartement respectif dans la même résidence pour aînés quand ils seront mûrs pour un changement. Cette proximité facilitera la visite de leurs amis et familles afin de pouvoir côtoyer les deux personnes à la fois. Nonobstant leur grande indépendance, ils peuvent compter l'un sur l'autre puisqu'ils s'entraident constamment. Ginette affirme qu'elle n'a ni problème

financier dû à son autonomie financière ni problème affectif grâce à la présence de son amoureux dans sa vie. Leur liaison est saine, authentique et sécuritaire, fondant une base solide pour leur couple.

Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Guérison holistique par le chez-soi (métabesoin)

(Donnelly 2020 ; Prescott et coll. 2008 ; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; Pable 2021; SAMHSA 2014b ; Jewkes et coll. 2019 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Prestwood 2010)

- Séparation émotionnelle et physique pour choisir les moments de socialisation ou de solitude
- Présence d'espaces privés isolés des espaces communs pour se concentrer sur soi, ses défis personnels et ses actions
- Analogie avec un lieu de bien-être, un sanctuaire ou un refuge thérapeutique par un environnement privé, confortable, calme et tranquille

Chez-soi (besoin secondaire)

(Donnelly 2020; Grieder and Chanmugam 2013)

- Stimulation de l'attachement envers son espace intime par une atmosphère conviviale et une fonctionnalité adaptée aux besoins

Autodétermination (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Pable and Ellis 2022; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; Prescott et coll. 2008 ; SAMHSA 2014b; 2014a ; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Prestwood 2010)

- Opportunités de concrétiser ses choix pour son autonomie psychologique (moments de socialisation vs solitude, interagir où/quand/avec qui, être dépendante vs indépendante)

Retrait (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Berens 2022 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010)

- Éloignement physique des zones privées autant intérieures qu'extérieures (p. ex. chambre, zone de lecture, de méditation ou de repos, cour, véranda, porche, jardin, parc)

Ce à quoi répondent les deux domiciles :

Guérison holistique par le chez-soi (métabesoin)

(Donnelly 2020 ; Prescott et al. 2008 ; 2008 ; SAMHSA 2014a ; Prestwood 2010)

- Pratique de saines habitudes de vie pour prendre soin de soi par un temps dédié et l'équipement nécessaire pour diverses activités d'autosoins
- Partage d'expériences avec les autres personnes fréquentant le domicile (tolérance et respect)

Chez-soi (besoin secondaire)

(Donnelly 2020)

- Création de souvenirs dans le domicile devenant le théâtre de la vie quotidienne

Autodétermination (besoin secondaire)

(Pable and Ellis 2022; Berens 2022; Shopworks Architecture et coll. 2020; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009)

- Concrétisation de l'autonomie politique par une communication ouverte et transparente ainsi que de l'autonomie psychologique pour équilibrer le confort individuel et la sécurité de tous.tes

Intimité (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; McLane and Pable 2020; Pable 2021 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990)

- Isolation des espaces privés en les séparant des divers espaces communs (p. ex. entre les zones du même domicile, entre les logements d'un même bâtiment, entre deux bâtiments, entre un bâtiment et le quartier)
- Isolation visuelle entre les espaces par différentes stratégies (p. ex. emplacement/habillage/type de portes et fenêtres, murs, aménagement paysager, végétation)

Retrait (besoin secondaire)

(Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010)

- Mise en retrait du bâtiment avec l'extérieur par un recul de la rue ou des écrans paysagers

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

Intimité (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; McLane and Pable 2020; Pable 2017 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990)

- Contrôle de l'acoustique et non des personnes dans les zones plus sensibles au bruit (p. ex. espace confidentiel, salle de bain, chambre, bureau, coin lecture)
- Isolation visuelle entre les espaces par différentes stratégies (p. ex. zonage fonctionnel, écran, barrière, clôture, cloison basse, partition vitrée, panneaux coulissants, paravent, mobilier fixe ou mobile, niveaux d'éclairage)

Retrait (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; Pable 2017 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990)

- Support aux activités privées et confidentielles par un espace protégé, personnalisable et calme
- Séparation physique par différentes stratégies (p. ex. mobilier, rideau, marquage au sol, seuil de transition, porte, alcôve, assise près d'une fenêtre, aménagement paysager)

Ce qui peut être amélioré chez les deux femmes :

Intimité (besoin secondaire)

(Donnelly 2020; Pable and Ellis 2022; Berens 2022; Pable 2017; Prescott et al. 2008; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Isolation acoustique entre les espaces par différentes stratégies (p. ex. panneaux isolants muraux ou de plafond, portes isolées, matériaux poreux, traitement des fenêtres et des planchers, mobilier capitonné, barrière naturelle, appareil électrique produisant un bruit blanc)

- **Accueil de visite**

Lili:

La disposition spatiale du studio influence également la capacité de Lili à recevoir des proches chez elle. En plus de ne pas comporter de salon ni de chambre d'invités, la zone salle à manger de petite taille n'est pas suffisante pour partager confortablement un repas avec autrui (réf. photo 34).

C'est cool, avoir un espace par exemple un salon pour... Ici je peux pas inviter des amis pour avoir une conversation, pour partager un, pour manger. Je peux pas faire ça. C'est juste mon chum et moi.

Si son fils venait à la visiter au Québec, Lili ne pourrait pas le recevoir dans cet appartement durant son séjour. Cette situation risque de se produire prochainement, parce qu'elle souhaite le faire immigrer ici lorsqu'elle va obtenir sa résidente permanente. Ceci l'incite à déménager dans un autre

lieu où elle pourra offrir une chambre séparée à son fils : « Parce que aussi, mon fils va arriver, mon fils va arriver. Peut-être dans une année ? Et moi comment je veux habiter ici avec mon fils, avec mon chum ? C'est pas possible. »

Photographie 34. « Lili — Zone salle à manger »



Ginette:

Photographie 35. « Ginette — Salle à manger »



Quoique son spacieux logement est bien équipé pour recevoir de la visite avec sa grande salle à manger et sa chambre d'invités (réf. photos 35-36), c'est rare qu'une telle situation se produise. Les membres de sa famille et ses ami.es ne viennent habituellement pas dormir chez elle, mais elle entretient de bonnes relations de proximité avec ces personnes. Lorsqu'elle sera grand-mère en janvier 2023, elle prévoit garder souvent sa petite-fille dans son condominium pour offrir un répit aux nouveaux parents.

Ginette investie beaucoup de temps dans son grand réseau d'ami.es avec lesquelles elle partage plusieurs intérêts en commun. Elle maintient régulièrement ses liens par le biais de marches, sorties, conversations téléphoniques ou encore de voyages à l'étranger. À l'exception de deux amies de longue date, son cercle se compose surtout de nouvelles amitiés qu'elle s'est faites depuis sa séparation. « Moi j'ai changé ma vie complètement. [...] C'est génial, je te le dis. »

Ginette reçoit très rarement ses amies dans son logement, puisqu'elles sont toutes des femmes célibataires qui ont beaucoup d'activités culturelles et pas nécessairement les mêmes goûts.

Photographie 36. « Ginette — Chambre d'invités »



Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Lili :

Intimité (besoin secondaire)

(Donnelly 2020; Pable 2017; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Domicile comportant des espaces semi-publics (p. ex. buanderie partagée)

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Chez-soi (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; Pable 2017)

- Présence d'espaces typiques d'un domicile adéquat pour recevoir de la visite (p. ex. salle à manger, salon, salle de divertissement, chambre d'invités)
- Organisation du mobilier et des équipements selon les activités souhaitées avec les invités (p. ex. discussion, jeu, repas ou détente, appareils électroniques, passe-temps et divertissements)

Relations sociales (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; McLane and Pable 2020; A. Grieder and Chanmugam 2013)

- Réhabilitation sociale passant par le besoin de socialiser pour comprendre sa valeur individuelle et sa signification dans le monde
- Possibilité de recevoir de la visite chez-soi pour entretenir des connexions sociales significatives avec les personnes qui se soucient de son bien-être
- Autonomie sur ses interactions sociales en contrôlant son environnement pour choisir le niveau d'intimité et d'engagement social

Intimité (besoin secondaire)

(Donnelly 2020; Pable 2017; McLane and Pable 2020; Grieder and Chanmugam 2013)

- Domicile comportant des espaces semi-privés (p. ex. salon, salle de divertissement, extérieur)

Retrait (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Prestwood 2010)

- Recherche d'équilibre par des espaces variés pour les rassemblements ou les activités solitaires

Ce à quoi répondent les deux domiciles :

Intimité (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Pable and Ellis 2022; Pable 2017 ; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010)

- Possession d'un espace personnel, privé, intime et confidentiel qu'il soit réel ou perçu, pour se réfugier si le désir de socialiser est absent
- Domicile comportant des espaces privés (p. ex. chambre, salle de bain), semi-privés (p. ex. cuisine, salle à manger, entrée du logement) et semi-publics (p. ex. entrée du bâtiment)

Retrait (besoin secondaire)

(Donnelly 2020; Berens 2022; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Possibilité d'exprimer à autrui sa disposition ou non à socialiser, choisir qui et quand laisser entrer dans son domicile

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

Ce qui peut être amélioré chez les deux femmes :

Intimité (besoin secondaire)

(Donnelly 2020; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Domicile comportant des espaces semi-publics (p. ex. salle multifonctionnelle, salon commun, salle à manger et cuisine collective, espace extérieur partagé)

5.2.4 Rapport avec l'extérieur du chez-soi

Pour conclure cette revue des besoins, il est question de quitter l'espace intérieur pour se projeter vers l'extérieur du chez-soi. Plusieurs dimensions relationnelles sont en jeu d'après les femmes rencontrées, certaines étant d'ordre social et d'autres, spatial. S'inscrivant dans un contexte urbain, l'environnement domestique des survivantes de violence conjugale leur présente idéalement des occasions de vivre des expériences positives qui ne les traumatisent pas à nouveau. Pour ce faire, elles entretiennent de bons contacts avec leur voisinage, elles habitent près des services et elles peuvent profiter de la nature.

- Relations de voisinage

Lili:

Lili entretient très peu de relation de voisinage avec les autres locataires de l'immeuble et encore moins avec ceux des bâtiments connexes. Ses interactions se résument à de courtes phrases de politesse lorsqu'elle croise un.e voisin.e par hasard. Le bloc-appartements où réside Lili ne comporte pas réellement d'espaces communs outre l'entrée principale, le sous-espace du courrier, les cages d'escaliers et les corridors (réf. photos 2-3-4-37). Aucun espace intérieur ou extérieur n'est aménagé

pour stimuler les rencontres informelles, contrairement à la typologie habituelle dans une maison d'hébergement ou un refuge pour itinérance. La disposition d'un divan dans l'entrée principale laisse présager une tentative de rendre l'espace plus confortable et attrayant (réf. photo 37).

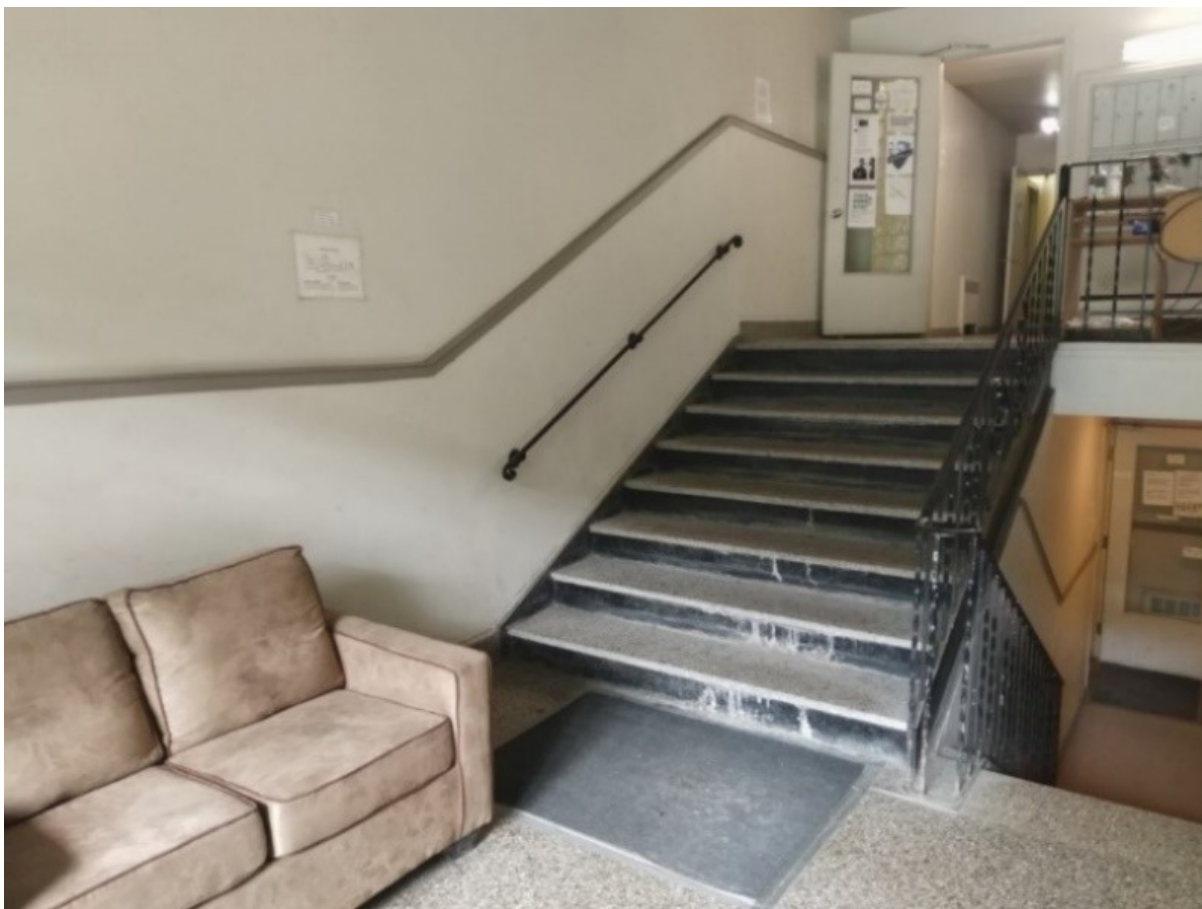
Cette femme partage son sentiment de solitude lors de son séjour dans la maison d'hébergement de 2^e étape, où le règlement interdit la création d'amitié entre les survivantes pour éviter les conflits.

Parce que quand tu commences à habiter seule et tu connais que tu es vraiment seule, que ta famille c'est très loin que tu dois comme lutter, que tu dois pas te... Que tes amis, que il y a des amis que tu connais ça fait un mois, deux mois, c'est pas, c'est pas des vrais amis.

Durant cette période charnière de sa guérison, elle commence à lire la Bible pour se rapprocher de Dieu et ressentir une présence. À sa manière, elle cherche à compenser sa solitude par divers moyens, dont la foi religieuse.

Quand je suis ici seule, je commence à lire la Bible, et je commence à dormir proche de la Bible [...] C'est d'avoir un réconfort, tsé c'est d'avoir quelque chose à quoi se rattacher. [...] Je parle plus souvent avec dieu. Je suis comme toujours en communication avec lui. [...] C'est comme une façon de parler avec un psychologue, comme parler avec une personne qui t'écoute.

Photographie 37. « Lili — Entrée principale »



En se sentant très seule dans son appartement, elle appréciait quand les enfants au-dessus d'elle faisaient du bruit pour stimuler l'impression d'avoir de la compagnie.

Je vais te dire une chose que j'ai jamais pensé expérimenter, c'est que il y a en haut de mon appartement [à la maison d'hébergement de 2^e étape, un autre appartement] avec des enfants, [...] et parfois je dis comme faites le bruit, faites le bruit comme je veux que ils font le bruit pour ça, pour la compagnie tu comprends ? Je veux qu'ils font un petit peu de bruit comme ça je vais être comme, je vais sentir que qu'il y a des personnes proches. Et je sais que dans mon pays, j'ai jamais de, des pensées pour ça. Mais ici c'est, c'est des expériences que tu dis wow.

Ressortant de cette expérience d'isolement, Lili désire se faire des amies principalement avec d'autres femmes habitant dans son immeuble actuel. En plus de pratiquer son français, elle souhaite partager des activités de divertissement comme la marche ou l'exercice physique. Elle s'est d'ailleurs récemment inscrite au gym de son quartier en espérant rencontrer de nouvelles personnes. Le fait de parler un français de base fonctionnel complexifie la création de relations. Elle trouve plus difficile de bâtir des liens authentiques et profonds avec les personnes qu'elle rencontre à Montréal, au-delà des discussions de surface. Elle dit gaspiller son énergie dans ce genre de relations où l'autre se montre non intéressé ou ambivalent. C'est une situation connue pour elle, puisque c'était semblable lorsqu'elle habitait dans la capitale de son pays natal.

Ginette:

Lorsque Ginette parle de son condominium, elle émane la satisfaction et l'accomplissement de soi, mis à part ses relations de voisinage avec quelques-un.e.s des copropriétaires. « Ici là, c'est l'enfer. C'est la seule chose que j'aime pas. » L'ambiance conflictuelle s'est installée lorsque Ginette se présente pour occuper le poste de trésorière au sein du conseil d'administration, brisant ainsi la main mise par les deux autres administrateurs de l'époque. Après trois ans de mandat, elle démissionne puisqu'elle n'en peut plus de subir les critiques et les reproches à l'égard de son travail. Le fait est qu'elle ne partage pas la même vision que les autres pour l'entretien de l'immeuble, les valeurs du vivre-ensemble et la notion de légalité. Créant des flammèches, cette femme se sent attaquée sur ses différences, dont son statut socio-économique. Pour sa part, elle a travaillé toute sa vie au public dans un palier gouvernemental, contrairement à ses voisin.es qui représentent la classe ouvrière. Ginette croit déranger l'ordre établi parce qu'elle n'est pas à la même place qu'eux dans sa vie.

C'est de la pure jalousie là c'est clair. [...] C'est fatiguant ça pour quelqu'un qui est pas heureux. Fack moi c'est ça que je considère, c'est de la grosse jalousie. [...] Ils essaient de me punir, ils essaient de me punir parce qu'ils sont jaloux. Ils sont jaloux premièrement de qu'est-ce que j'ai, de la façon que je vis, puis là hey j'ai lavé mon mari, s'ils savaient que je suis partie avec rien, juste mes vêtements.

Elle se perçoit comme une victime étant donné qu'elle ne réagit pas sur le coup des manques de respect, mais seulement après avoir réfléchi aux faits. Néanmoins, elle tient son bout sans plier devant leur comportement déplacé, impoli, harcelant, et agressant. Après que sa perspective fut validée par une personne de confiance, d'autorité et extérieure à la situation, Ginette a changé d'attitude envers le conflit pour ne plus s'en faire autant. Elle se questionne à savoir pourquoi elle est toujours aux prises avec des gens comme ça dans sa vie, elle pense avoir quelque chose à apprendre pour ne plus répéter le même schéma relationnel.

J'avais un mari toxique, je me suis débarrassée de ça et là j'arrive ici, puis j'ai des copropriétaires... bon. Ça c'est pas grave, je ne vis pas avec eux autres, moi je fais ma vie. [...] Je me dis c'est leur problème.

En l'absence d'une salle commune dans l'immeuble, les réunions d'assemblée annuelle se déroulent à l'extérieur sur le terrain arrière depuis la pandémie. Ginette ne s'est pas présentée aux dernières assemblées annuelles pour éviter les insultes, mais elle se prépare pour la prochaine où elle veut faire valoir son opinion et remettre les pendules à l'heure. Faisant preuve de proactivité, elle s'est renseignée sur ses droits qui diffèrent de ce qui lui est demandé par le conseil d'administration à propos de la rénovation de sa terrasse.

C'est ça que je vais leur dire à la prochaine réunion, c'est votre responsabilité puis moi je fais pas ça, puis je peindrai pas les rampes. Parce que dans leur petit paragraphe, il fallait, ah oui il fallait que je peindre les rampes à mes frais. [...] Moi je le savais que les balcons c'est les parties communes.

Si Ginette ne veut pas croiser ses voisin.es problématiques dans les espaces communs, elle use de furtivité en organisant autrement ses déplacements. Ça lui arrive de passer par sa porte arrière pour éviter de tomber sur un voisin dans les cages d'escaliers ou à l'avant du bâtiment (réf. photos 38-39). Heureusement, elle pense qu'ils ne sortent pas quand ils l'entendent faire du bruit dans le corridor. Au cours des dernières années, il est arrivé plusieurs événements autour de l'utilisation de son stationnement sans son accord. Elle exprime de manière intelligible son impression de contrôle par autrui sur son espace privé.

À un moment donné, j'avais plus de voiture, ils se stationnaient à ma place. [...] C'est parce que lui là [en pointant vers un des autres logements], il se stationnait à ma place, puis quand c'était pas lui, c'était ses invités. Puis je l'avais déjà dit à une réunion, ça c'était avant que je devienne trésorière, j'ai dit : moi là j'ai pas d'auto, mais je tiens à ce que mes deux espaces restent libres. Ça m'appartient.

Photographie 38. « Ginette — Porte secondaire arrière »



Photographie 39. « Ginette — Palier d'escalier avant »



Même s'il n'y a pas d'harmonie et peu de discussion entre les copropriétaires, Ginette se contente de la belle relation d'amitié entretenue avec deux voisin.es qui partagent son point de vue dans le conflit. L'une d'elles ayant quitté récemment l'immeuble, les trois individus font encore parfois des activités ensemble. Si la sortie se passe dans un restaurant ou une salle de spectacle, Ginette va rejoindre son voisin quelques rues plus loin pour ne pas créer de commérages. Ils choisissent de se fréquenter en cachette pour éviter que les autres copropriétaires l'apprennent et portent préjudice à l'homme. Au lieu de les diviser, la discorde les rapproche et consolide plus amplement leur complicité.

Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

Relations sociales (besoin secondaire)

(Pable and Ellis 2022; Prescott et al. 2008; WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Entretien de la liaison avec la communauté immédiate (p. ex. voisinage, quartier environnant, groupe de loisirs, groupe culturel) pour stimuler la connexion aux autres et la camaraderie
- Implication et engagement social par la collaboration vers un objectif commun en posant des actions conjointes pour le bien de la communauté
- Célébrations des dates importantes pour un ou des membres de la communauté (p. ex. anniversaire, vacances, étapes de vie)

Ce qui peut être amélioré chez Ginette :

Contrôle (besoin secondaire)

(Berens 2022; Pable 2012; UN Women 2012; Prescott et al. 2008; SAMHSA 2014b ; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009; Prestwood 2010)

- Gestion saine du pouvoir par l'ouverture, la collaboration, l'expérimentation, la transparence et le partage d'information
- Partage des prises de décision pour favoriser l'autonomie individuelle ou du groupe en offrant des opportunités de choisir et de proposer une initiative (p. ex. conditions flexibles)

Sécurité (besoin fondamental)

(UN Women 2012; Prescott et al. 2008; SAMHSA 2014b ; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009; Prestwood 2010)

- Exploration de limites saines par une communication sociale respectueuse, cohérente, franche, honnête, compatissante et fiable
- Responsabilisation individuelle envers les personnes fréquentant un même lieu pour assumer sa propre sécurité ou gérer ensemble la sécurité de tous.tes (ex. conscience des déclencheurs, changements de vie appropriés)
- Mise en place de mesures de protection adaptées aux besoins de la femme en se basant sur une évaluation des installations et conditions existantes

Relations sociales (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; Pable 2012 ; McLane and Pable 2020; Prescott et al. 2008; SAMHSA 2014b ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Prestwood 2010)

- S'occuper de soi et de ses dynamiques relationnelles par des interactions saines, décontractées, authentiques, conviviales, directes, ouvertes, de confiance, respectueuses, sécuritaires, cohérentes et fiables
- Favorisation du respect mutuel par les compromis, la résolution de conflits, la tolérance envers les émotions fortes d'autrui, le partage du contrôle et la modération

Ce qui peut être amélioré chez les deux femmes :

Sécurité (besoin fondamental)

(WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Espace de rassemblement extérieur pour organiser des événements publics accessibles à la communauté sans compromettre la sécurité des résidents
- Sécurisation des échanges entre les résidents par l'agencement du mobilier (p. ex. assises orientées vers les murs ou vers le centre de la pièce)

Espaces communs (besoin secondaire)

(Donnelly 2020 ; Hetling et coll. 2018 ; Pable and Ellis 2022; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; McLane and Pable 2020; Pable 2017; Prescott et al. 2008; A. Grieder and Chanmugam 2013; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; J. Refuerzo and Verderber 1990; Prestwood 2010)

- Amélioration du vivre-ensemble par le partage quotidien de la vie en communauté
 - Favorisation du lien social et le développement de relations authentiques pour stimuler les connexions interpersonnelles, le réseautage et la création d'amitiés
 - Soutien de divers rassemblements sociaux comme les discussions informelles ou l'organisation d'activités en groupe (p. ex. réunion, divertissement, soirée cinéma, repas multiculturel)
 - Équilibre entre le besoin d'intimité ou de socialisation en le signalant à autrui et en offrant divers niveaux d'engagement social (p. ex. retrait solitaire, écoute passive à proximité, apercevoir autrui, discussion avec autrui, participation active)
 - Optimisation des facteurs de désirabilité des espaces communs (p. ex. emplacement dans le bâtiment, visibilité dans et depuis l'espace, orientation spatiale, divers niveaux d'accès, taille de l'espace, proximité avec la cuisine communautaire, espaces semi-privés)
 - Isolation acoustique entre les espaces privés et publics en créant des zones indépendantes, éloignées ou séparées
 - Adaptation de l'aménagement des espaces communs aux besoins du groupe (p. ex. espace programmable et sécuritaire, dimensions et nombre suffisants, variété d'équipements et de mobilier, sous-espaces, point focal distinctif)
- Déplacements depuis le logement

Lili:

Bien que Lili n'ait pas spécifiquement sélectionné le quartier où elle habite en ce moment, le choix de son amoureux lui convient. Elle aime la localisation stratégiquement positionnée près des commodités et du centre-ville. Elle habite à une distance raisonnable à pied d'une station de métro et des commerces de proximité (p. ex. épiceries, pharmacies, gym).

C'est un bon quartier aussi, c'est très proche de la métro. [...] C'est juste 5 minutes et je suis comme dans la moitié de Montréal. [...] C'est proche de tout ça, c'est pas par exemple [le quartier où elle vivait avec son ex-mari], où je suis très loin de tout par exemple [le quartier où elle réside actuellement] que c'est comme dans la moitié.

C'est un point essentiel pour favoriser son autonomie spatiale, car Lili se déplace uniquement à pied et en transport en commun au moment de l'entrevue. Malgré le fait qu'elle adore se promener à vélo l'été, elle ne veut plus en posséder depuis s'être fait voler à deux reprises. Avec l'aide d'un ami, elle

effectue les démarches nécessaires pour obtenir son permis de conduire québécois. Elle hésite à acheter une voiture en dépit des recommandations de son fils qui lui suggère ce luxe qu'elle mérite.

C'est pour mon fils, parce que mon fils : maman s'il te plaît, achète une voiture, achète une voiture. Tu travailles fort [...] comme une petite chose bon pour toi. Avoir une voiture, ça c'est vrai, avoir une voiture c'est une chose cool, pour te profiter dans la journée, pour voyager. Mais parfois je dis : je paye 90 \$ par mois et c'est tout, tu comprends. [...] Avec une voiture, le stationnement, que l'huile, que le combustible, que il faut changer ça, quand il faut réparer ça et c'est pour ça que j'ai pas de voiture et, et tout ça, mais peut-être ? Je vais me donner cette petite plaisir.

En revanche, elle est séduite pas le principe d'autopartage en libre-service qui lui permettrait de profiter du meilleur des deux mondes entre l'autonomie de déplacement et l'accessibilité financière.

Ginette:

La localisation géographique du condominium de Ginette fut son principal critère de sélection à l'achat. Elle apprécie particulièrement la proximité avec tous les services dont elle a besoin que ce soient les diverses lignes d'autobus, les commerces et les parcs. Son logement se situe aussi tout près d'équipements sportifs qu'elle utilise régulièrement, peu importe la saison. Elle a l'habitude de faire ses commissions l'après-midi en se rendant en autobus à la rue commerciale, puis en revenant à pied par une courte marche de 10 minutes.

Des fois l'après-midi là je pars, puis je sors souvent par en arrière parce que j'ai le [boulevard], là je monte la rue jusqu'à [la rue commerciale]. [...] Puis tsé, j'ai ma routine là. Je fais mes courses, puis j'ai mon petit chariot de magasinage, fack je fais ça au moins deux-trois fois semaine. Je peux pas faire juste une fois parce que c'est trop lourd. [...] Quand je pars, c'est minimum 1 h — 1 h 30 pour faire mes courses et tout ça.

Dès qu'elle sort de son logement entièrement adapté à sa condition, Ginette se confronte à des difficultés de vision qui compliquent son quotidien. Elle s'était préparée à perdre son permis de conduire il y a 8 ans, mais sa vision limite ses déplacements à pied et en transport en commun, ne pouvant plus se promener à bicyclette. Elle continue de marcher dans son quartier en dépit du niveau supérieur de difficulté lorsque la clarté est plus basse, qu'il y ait des intempéries ou des changements de profondeur dans la chaussée. Plus spécifiquement, Ginette ne voit pas le visage des conducteurs dans les voitures, elle analyse plutôt leur comportement routier pour deviner quand elle peut traverser aux intersections. Son handicap visuel ne lui permet pas non plus de lire les noms de rues, la forçant à se rapprocher des écriteaux pour s'orienter. Elle apprend à vivre avec ses limitations en observant le comportement d'autrui pour s'adapter à des environnements moins évidents ou inconnus. Elle compte parfois sur l'aide de ses amies ou de la présence d'autres piétons pour s'orienter dans les espaces publics.

Mais qu'est-ce que je sais c'est que mon problème est visuel, donc je m'arrange pour... C'est comme si j'utilisais les autres pour m'aider, c'est un peu ça. Partout où je vais dans mon quotidien, c'est comme ça. [...] Quand je sors de mon quartier, je me rends compte qu'il faut que je fasse plus attention, je suis plus limitée.

Loin de s'apitoyer sur son sort, cette femme courageuse se trouve chanceuse d'être en bonne santé, même avec sa vue dégénérative. Elle profite de ses capacités actuelles pour voyager autant que c'est possible, en compagnie de ses amies.

J'en ai pas encore pour ben ben des années, tsé avec mes yeux. [...] Là je fais ça [en parlant des voyages organisés]. Je me dis quand je serai plus capable, ben à ce moment-là je regarderai des documentaires puis je ferai des croisières. Parce que des croisières là, c'est plus relaxe tsé, c'est pas pareil.

Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répondent les deux domiciles :

Sécurité (besoin fondamental)

(WSCADV and Mahlum Architects S.D.)

- Marche extérieure sécuritaire dans le quartier
- Délimitations claires entre le bâtiment et le quartier environnant

Autodétermination et Relations sociales (besoins secondaires)

(Berens 2022; Pable 2017 ; UN Women 2012 ; Hetling et coll. 2018 ; WSCADV and Mahlum Architects S.D.; Prestwood 2010)

- Situation géographique optimale du bâtiment à proximité d'opportunités économiques et sociales dans le quartier
- Déplacements facilités par la proximité des services et l'accès à une variété d'options de mobilité
- Déplacement libre pour entrer et sortir facilement du logement, bâtiment ou quartier

- Connexion avec la nature

Lili:

Son environnement de vie restreint Lili dans sa connexion avec la nature, entre autres parce que le bâtiment ne comprend pas d'espace extérieur accessible aux locataires (p. ex. balcon, cour arrière). Un bel aménagement paysager agrémenté cependant l'avant de l'immeuble, devenant un milieu propice aux nids d'oiseaux tant appréciés de Lili (réf. photos 40-41-42).

Je regarde comme les petits [oiseaux], les petits petits petits qui sont marrons là, ils sont bels. Ah je les adore. C'était, c'est comme les, les histoires de quand je suis petite, que c'est tous les petits oiseaux qui se ressemblent. Ah je les adore. [...] Et aussi la nuit, les petites cigales.

Photographies 40-41-42. « Lili — Aménagement paysager »



Outre les quelques plantes d'intérieur disposées dans l'entrée principale (réf. photo 2), cette femme n'en détient pas dans son logement. Elle profite plutôt de la vue sur la végétation verdoyante à travers sa fenêtre particulièrement en été, puisqu'elle ne voit que la neige au sol en hiver (réf. photo 43).

Photographie 43. « Lili — Vue depuis sa fenêtre »



Ginette:

Cette femme s'estime chanceuse d'habiter dans un si beau quartier résidentiel rempli d'arbres et d'aménagements paysagers. Lors de ses nombreuses marches autour de son logement, elle profite du bain de nature dans les rues résidentielles végétalisées et les espaces verts urbains.

Ginette a toujours aimé prendre soin de l'aménagement paysager où elle réside, ses talents lui procurant un sentiment de fierté personnelle et d'accomplissement. Étant désormais au 2^e étage, elle ne possède plus d'espace alloué pour son passe-temps. À plusieurs reprises, elle a plutôt apporté un coup de main à ses voisins du rez-de-chaussée pour enjoliver leurs plates-bandes.

Ma voisine qui habitait ici [en pointant le logement sous le sien], elle avait 75 ans puis je l'aidais. Depuis que j'avais plus mon bungalow, moi chez nous je faisais mes fleurs, j'aimais ça jouer dans la terre juste pour le plaisir. Puis l'année que je l'avais aidé là sur mon bord, c'était beau, puis tout le monde m'en parlait. Puis je te le dis c'était beau, j'avais désherbé, j'avais ramené des fleurs, j'avais fait une belle job.

Ginette est très satisfaite de sa grande terrasse à l'avant du bâtiment, particulièrement pour sa fonctionnalité et sa proximité avec la nature : « Moi j'ai la plus belle vue parce que j'ai mes trois sapins » (réf. photo 44). Étant le seul espace extérieur dont elle a accès sur la propriété, elle utilise régulièrement sa terrasse, peu importe la température, grâce à la protection contre la pluie et le soleil. Depuis l'intérieur de son appartement, Ginette peut également profiter de quelques vues fort agréables. Les fenêtres de la cuisine et de la chambre des maîtres s'ouvrent sur des arbres

environnants, tandis que les autres s'orientent sur des stationnements et des immeubles résidentiels voisins. Sinon, cette femme choisit d'avoir des plantes artificielles dans son logement, pour lui procurer une impression de nature sans les désagréments de l'entretien (réf. photo 45-46). Certaines pièces sont aussi agrémentées par des œuvres d'art représentant des scènes de nature.

Photographie 44. « Ginette — Terrasse avant »

Photographie 45-46. « Ginette — Plantes artificielles et tableaux de nature »



Comparaison des cas et propositions d'amélioration :

Ce à quoi répond le domicile de Ginette :

Biophilie (stratégie de design)

(Donnelly 2020; Berens 2022; Pable 2021; COTS and Farrell 2018)

- Connexion avec la nature directement par des plantes d'intérieur artificielles, indirectement par plusieurs vues sur le paysage, représentativement par des images de nature
- Abondance de lumière naturelle du soleil

Extérieur (stratégie de design)

(Donnelly 2020)

- Accès à un espace extérieur privé comme une terrasse, un balcon, une véranda ou une cour

Ce à quoi répondent les deux domiciles :

Biophilie et Extérieur (stratégie de design)

(Donnelly 2020; Berens 2022; Refuerzo and Verderber 1990)

- Connexion avec la nature pour favoriser le sentiment de dignité
- Accès à des espaces verts sur le terrain du bâtiment embellis par un aménagement paysager
- Proximité du bâtiment avec des espaces verts urbains ayant une présence d'arbres

Ce qui peut être amélioré chez Lili :

- Se référer à « ce à quoi répond le domicile de Ginette »

Biophilie (stratégie de design)

(Grieder and Chanmugam 2013)

- Réduction du stress et soulagement du sentiment d'enfermement par une connexion à la nature

Ce qui peut être amélioré chez les deux femmes :

Extérieur (stratégie de design)

(Donnelly 2020 ; Shopworks Architecture et coll. 2020)

- Accès à un espace extérieur aménagé pour recevoir des rassemblements sociaux ou se détendre tranquillement (p. ex. belvédère couvert, jardin, cour centrale)
- Zones de plantation durable encourageant l'utilisation et le sentiment d'appartenance

5.3 Croisement des perspectives

5.3.1 Besoins prioritaires répondus par le domicile

La perception des besoins et des risques relatifs à l'habitation diffère légèrement entre les professionnelles questionnées et les femmes rencontrées. Il se peut que ce soit parce que les survivantes sont moins avancées dans leur processus de guérison quand elles requièrent l'aide des organismes ou encore qu'elles se trouvent dans une situation plus critique, augmentant de ce fait leur vulnérabilité. De plus, les critères d'exclusion de l'étude de cas provoquent possiblement cette différence de profils. En effet, ils écartent les personnes en détresse psychologique, en situation de crise ou venant tout juste de se séparer de leur partenaire violent, afin de diminuer tout impact négatif sur les participantes. Puisque l'analyse du cadre conceptuel n'était pas terminée quand le questionnaire a été conçu, les listes de besoins et de risques ne représentent pas l'ensemble des concepts issus de la littérature. Faisant en sorte que les répondantes n'ont pas pu poser un regard complet sur la thématique de recherche et qu'il y a certaines redondances dans leurs réponses dues aux choix limités.

Le croisement des points de vue montre toutefois que les professionnelles et les femmes accordent une importance semblable pour certains besoins, tandis que leurs perspectives diffèrent pour d'autres. Il est ainsi pertinent d'associer les réponses du questionnaire et le discours des participantes pour révéler les convergences et les divergences d'opinions. Dans le tableau ci-dessous (réf. tableau 7, p. 147), la comparaison des visions permet de formuler des hypothèses interprétatives quant aux besoins des survivantes que le domicile privé doit répondre en priorité.

Énoncés du questionnaire :

En ordre décroissant, le tableau met de l'avant les besoins étant en plus hautes priorités d'après les professionnelles de soutien. Les valeurs représentent la moyenne des pourcentages octroyés dans les diverses questions portant sur les besoins et risques, en jumelant les répondantes initiées et novices (réf. graphiques 8-9, p. 96-97 et tableaux 4-5, p. 94-95). Ce tableau se concentre uniquement sur les besoins qui correspondent à des thèmes analysés dans l'étude de cas en laissant de côté les autres.

Thèmes de l'étude de cas :

Pour les principaux besoins tirés du questionnaire, le tableau associe les thèmes discutés dans ce chapitre. Témoignant de leur grande importance, deux énoncés ont été également traités dans d'autres chapitres du mémoire. Qui plus est, il arrive que plusieurs thèmes analysés se rapportent à un même besoin et qu'un thème se retrouve à plusieurs endroits dans le tableau.

Comparaison :

Ultimement, le point de vue des répondantes est comparé avec celui des femmes rencontrées ainsi qu'entre les deux cas. Puisque l'importance des besoins n'a pas été discutée directement avec les participantes à l'étude de cas, ces affirmations proviennent de mon hypothèse interprétative basée sur la portée qu'accordent les femmes durant les entrevues.

Il est pertinent de remarquer que le point de vue de toutes les informatrices converge pour les trois premiers énoncés en haut de la liste, coïncidant avec des moyennes au-dessus de 80 %. À l'exception d'un seul besoin jugé plus important pour les professionnelles, qui est de se détendre et se reposer dans une atmosphère calme, le restant des points de vue est semblable entre toutes les informatrices ou encore prioritaires que selon les participantes. D'ailleurs, le bas du tableau démontre que les six derniers besoins sont plus importants dans la vie des femmes rencontrées contrairement aux faibles pourcentages accordés par les répondantes (c.-à-d. 45 % à 14 %). Il adonne que cinq de ces énoncés concernent l'environnement social prépondérant dans la satisfaction résidentielle des femmes rencontrées. En outre, les éléments indiqués en caractère gras sont discutés ci-dessous pour préciser des angles d'analyse sur le vécu des survivantes ayant participé à l'étude de cas.

Tableau 7. « Comparaison des besoins prioritaires pour les survivantes »

Questionnaire		Étude de cas	Comparaison
Énoncés des besoins	Moyenne	Thèmes analysés	
Renforcer son autonomie et son indépendance	95 %	Taille du logement ; luminosité intérieure ; qualité des lieux ; confort de l'intimité ; déplacements depuis le logement	Point de vue semblable
Se sentir en sécurité	82 %	Chez-soi sécuritaire ; relations avec le voisinage	Point de vue semblable
Se sentir libre et chez-soi	82 %	Expression de son identité personnelle ; confort de l'intimité ; accueil de visite ; déplacements depuis le logement	Point de vue semblable
Se détendre et se reposer dans une atmosphère calme	78 %	Confort de l'intimité ; connexion avec la nature	Plus important pour les professionnelles
Habiter dans un espace chaleureux, confortable, beau et accueillant	77 %	Taille du logement ; luminosité intérieure ; qualité des lieux ; expression de son identité personnelle ; confort de l'intimité	Plus important pour les deux participantes

Habiter dans un logement stable	74 %	Stabilité résidentielle (chap. 4)	Plus important pour les deux participantes
Avoir un logement adapté à sa situation	73 %	Luminosité intérieure ; adaptation spatiale ; adaptation du domicile des survivantes (chap. 7)	Point de vue semblable
Personnaliser l'espace pour refléter son identité	72 %	Expression de son identité personnelle	Point de vue semblable
Être connectée physiquement et socialement	71 %	Accueil de visite	Point de vue semblable
Se situer près des services	61 %	Déplacements depuis le logement	Point de vue semblable
Habiter dans un logement salubre	61 %	Qualité des lieux	Plus important pour Lili
Avoir un sentiment d'égalité et de valeur	51 %	Qualité des lieux ; déplacements depuis le logement	Point de vue semblable
Ne pas se sentir entassée ni à l'étroit	45 %	Taille du logement ; luminosité intérieure	Plus important pour les deux participantes
Ne pas être retraumatisée par un nouvel événement	40 %	Chez-soi sécuritaire ; relations de voisinage	Plus important pour les deux participantes
Avoir une vie privée et intime	38 %	Confort de l'intimité	Plus important pour les deux participantes
Entretenir des relations sociales saines	33 %	Accueil de visite ; relations de voisinage	Plus important pour les deux participantes
Recevoir des invités	27 %	Accueil de visite	Plus important pour Lili
Entretenir de bonnes relations de voisinage	14 %	Relations de voisinage	Plus important pour les deux participantes

5.3.2 Compléments d'interprétation sur l'expérience des survivantes

Tout compte fait, Ginette a eu l'opportunité de répondre à la grande majorité de ses besoins grâce à son domicile privé, comparativement à Lili qui ne détient pas encore les conditions optimales pour le faire. Cette disparité assez franche s'explique par plusieurs caractéristiques dans leur vie respective qui sont parallèles à l'habitation et sont abordées plus amplement dans les chapitres 4 et 6 (réf. p. 71 et 151). C'est pourquoi les sous-sections de comparaison des cas et de propositions d'amélioration, dans ce chapitre-ci, exposent les bons coups chez Ginette et les manques chez Lili. En observant ce que Ginette a pu mettre en place chez elle pour adapter l'espace à ses besoins, les listes de stratégies donnent des exemples de ce que Lili pourrait implémenter facilement et à faible coût pour améliorer son environnement de vie. Néanmoins, il est à noter que les caractéristiques du logement actuel de Lili ne permettent pas des miracles et limitent l'étendue de ses interventions (p. ex. petite taille, positionnement au sous-sol, orientation géographique, manque de sous-espaces intimes, etc.). En somme, leurs besoins évoluent progressivement

dans le temps et d'une manière non statique. Puisque ces deux femmes ne sont pas rendues au même stade dans leur processus de guérison, les années qui les distancient de leur séparation respective tant à se répercuter dans la façon dont elles habitent leur espace.

- Se sentir en sécurité pour ne pas être retraumatisée

D'après les participantes à l'étude de cas, la notion de sécurité change de nature au fur et à mesure que les années s'écoulent depuis leur rupture. Séparée il y a environ trois ans, Lili ne se sent plus en danger face à son ex-mari, même si elle n'est pas à l'aise de le croiser par hasard dans un espace public. Lili a subi de la violence physique quand elle était mariée, mais ce n'est pas clair si cette expérience traumatisante lui occasionne aujourd'hui des conséquences liées à son logement. S'il avait été possible que je la rencontre à nouveau dans une seconde entrevue, j'aurais voulu aborder ce point-là plus amplement avec elle pour démystifier les impacts des types de violence sur le rapport à l'habitation. En revanche, quand elle habitait encore avec lui en dernier, elle portait des chaussures de sport à l'intérieur pour être prête à se sauver s'il devenait trop violent et dangereux. Heureusement, elle a perdu cette habitude depuis sa séparation, étant donné qu'elle se sent désormais en sécurité chez elle et dans sa nouvelle relation amoureuse.

Il s'agit d'une tout autre histoire pour Ginette qui cumule plus de 17 ans depuis sa séparation. Aujourd'hui, cette femme ne craint plus de voir son ex-mari dans leur quartier commun, mais elle a tout de même interrompu toute liaison avec lui. Ginette croit que son ancien partenaire ne lui a pas encore pardonné de l'avoir quittée et qu'il ressent de l'animosité envers elle. C'est pourquoi elle veut acquérir de nouveaux outils psychosociaux pour apprendre à se protéger de ses attaques sournoises si elle devait le recroiser dans un événement social entourant la vie de leur fils.

- Entretenir des relations de voisinage saines et non retraumatisantes

Pour des raisons contextuelles différentes, les deux femmes rencontrées n'entretiennent pas de relations saines et épanouissantes avec leur voisinage. Lili ressent encore aujourd'hui des conséquences de la violence sociale qu'elle a subies par son ancien partenaire. En l'empêchant de se faire des nouveaux amis dans ses cours de francisation, cet homme l'a isolé en sol québécois dès lors qu'elle était déjà loin de sa famille en Amérique du Sud. Elle dit avoir souffert de cet isolement social et elle semble avoir toujours de la difficulté à combler ses besoins interpersonnels. Si le bâtiment où elle demeure comprenait des espaces partagés entre les résident.es, elle aurait peut-être plus de chance de créer des liens significatifs avec ses voisin.es, augmentant son impression de faire partie d'une communauté. En l'absence de lieux communs propices aux liens sociaux, l'emplacement du bâtiment résidentiel dans son environnement urbain peut compenser en offrant aux femmes des opportunités de rencontres. Autant pour les maisons unifamiliales que les immeubles d'appartement, ce peut être par la présence d'équipements publics (p. ex. place publique, parc, bibliothèque, complexe sportif), d'organismes communautaires (p. ex. centre de femmes ou de la famille) ou des commerces à vocation sociale et culturelle (p. ex. café, marché public, théâtre).

Les relations conflictuelles de Ginette avec les autres copropriétaires ramènent à la surface des expériences négatives passées. Tout au long de sa vie, elle a expérimenté de maints épisodes cycliques de violence reliés à son habitation. Elle nomme l'abus par son père dans le domicile familial, sa vie de femme mariée dans les nombreuses résidences avec son ex-mari et les chicanes avec d'anciens voisins dans leurs maisons unifamiliales. Avec du recul, elle est consciente de cette répétition et elle ne veut plus revivre une telle situation à l'avenir, la motivant à s'outiller davantage avec le suivi psychosocial externe. Lorsque Ginette dit que ses voisin.es sont issu.es de la classe ouvrière, c'est possible qu'elle fasse référence à certains membres de son entourage quand elle était jeune. Ayant grandi dans un milieu social populaire et plus défavorisé, ses voisin.es lui rappellent potentiellement cette époque qu'elle a maintenant surpassée avec fierté. La violence psychologique et verbale infligée par ces personnes vient certainement réappuyer sur des blessures lointaines, quoiqu'encore vives si elle n'en a pas suffisamment pris soin. Ressemblant aux tactiques de violence psychologique que son père et son ex-mari lui ont fait endurer, elle a vécu à plusieurs reprises de l'intimidation et du harcèlement dans sa copropriété. Malgré son bon vouloir, elle a très peu de contrôle sur les comportements et attitudes déplacés des copropriétaires, elle ne peut qu'agir sur ses réactions personnelles.

- Renforcer son indépendance pour se sentir digne

Encore une fois, le vécu particulier des deux participantes ne fait pas référence aux mêmes aspects quant à leur sentiment de dignité. En n'osant pas demander à son propriétaire d'effectuer les travaux essentiels à une meilleure qualité de l'air, Lili ne se sent peut-être pas suffisamment valable de mériter un appartement sain et de qualité. Dans le cas où son propriétaire refuserait sa demande, il négligerait son immeuble ainsi que la collaboration et le soutien envers ses locateur.trices. La relation de pouvoir existante entre les deux en serait d'autant plus marquée et pourrait engendrer à Lili un sentiment d'infériorité, d'impuissance et de manque de valeur.

La grande résilience que Ginette fait preuve envers son handicap visuel prend une tournure bien spécifique en regard à son vécu de survivante. Le fait qu'elle use de positivisme pour affronter les difficultés que la vie lui présente constitue un aspect important dans sa guérison. En utilisant la violence psychologique, son ex-mari a essayé d'atteindre son estime de soi et sa dignité en la rabaisant ou la ridiculisant à propos de points forts dans sa personnalité. D'après Ginette, il était jaloux de sa capacité à foncer : « mon ex-mari je pense, c'est pas rien que je pense, je suis pas mal certaine qu'il était jaloux de moi à quelque part, même quand je demeurais avec parce que tsé j'ai mon caractère, j'ai ma force de caractère ». Elle a réussi à surmonter les conséquences de la violence conjugale en mettant l'emphase sur ses forces d'adaptation et non sur ses déficits, manques ou difficultés. Cette indépendance se fait beaucoup ressentir quand Ginette exprime toutes les stratégies qu'elle met en place pour faciliter ses déplacements dans des environnements inconnus.

Chapitre 6 : Offre de services d'assistance en habitation

Le dernier chapitre des résultats suit la même structure que les deux autres, mais en posant le regard sur l'aide adéquate pour répondre aux besoins des survivantes en lien avec leur habitation. Dans la même lignée, les points de vue des professionnelles sont d'abord couverts, puis ceux des femmes rencontrées, avant de les mettre en relation à la lumière du cadre conceptuel.

La réflexion débute par la description des services d'assistance en habitation auxquels peuvent accéder présentement les Québécoises. Le chapitre poursuit par une discussion autour du degré de formalité et d'importance que les répondantes et les participantes portent envers les différents types d'aides. Pour terminer, il est question de revoir l'exercice critique qui a été demandé aux professionnelles autour de l'interrogation : que pensez-vous de l'offre de services actuelle d'assistance pour le domicile privé ?

6.1 Assistance offerte et reçue actuellement

Cette prochaine section entreprend de faire le point sur l'aide mise en place par les organismes au moment de l'étude, ainsi que celle reçue par les participantes durant leur processus. Conformément aux données empiriques, il existe à la fois des services officiels s'inscrivant dans le mandat des professionnelles de soutien, des pratiques informelles qui s'adaptent aux besoins émergents de la clientèle et du support informel procuré par l'entourage des femmes. Bien entendu, un fin dosage entre ces diverses assistances assure une meilleure chance aux survivantes de vivre une guérison en douceur.

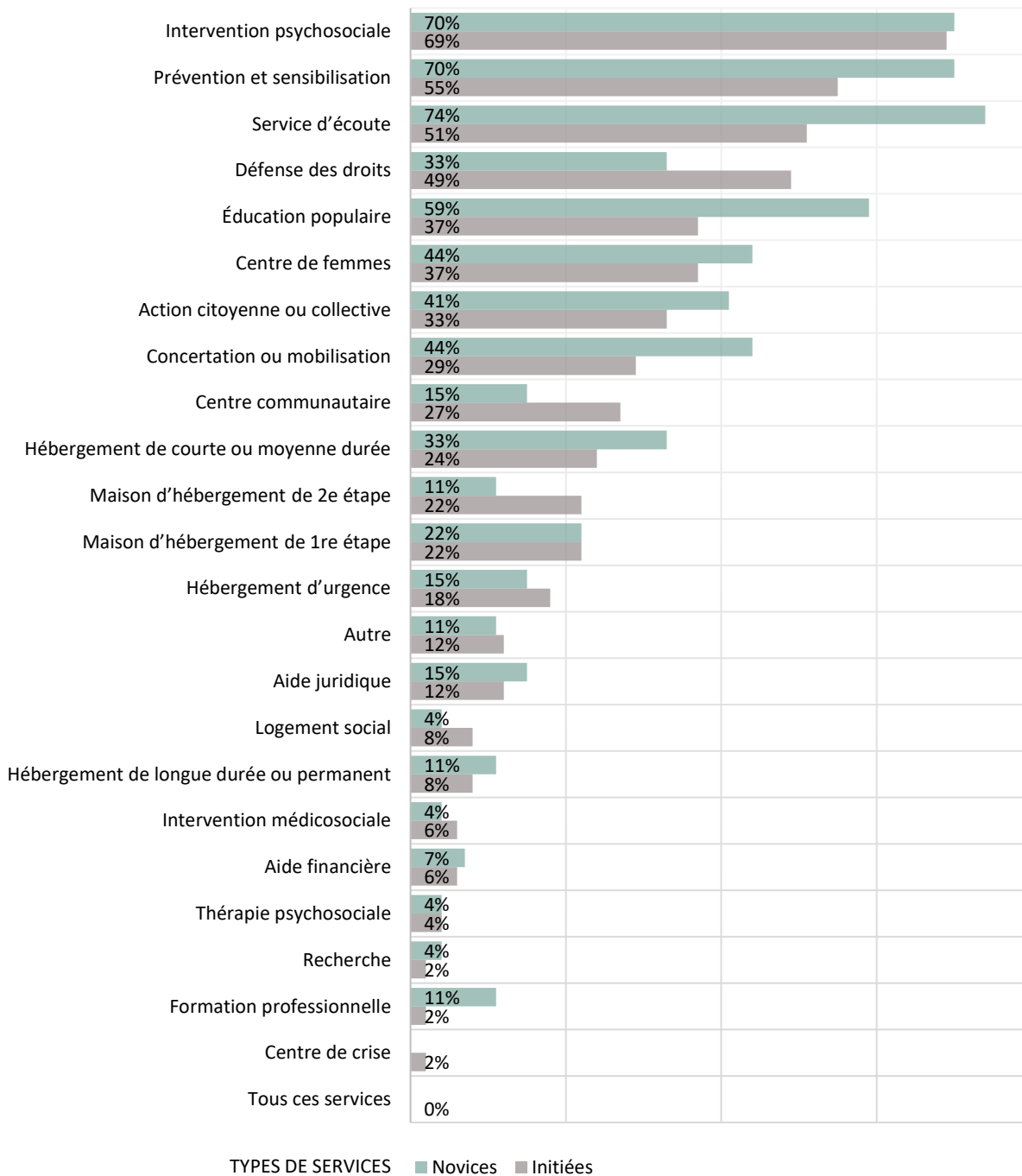
6.1.1 Point de vue des professionnelles

- Offre de services actuelle

Cette question sous-jacente a été explorée à travers les données du questionnaire : est-ce que la propension à offrir une aide pour le domicile privé est reliée à la mission et à l'offre de services des organismes ? Il ne semble pas y avoir de différence pour les services d'habitation à l'exception des maisons d'hébergement de 2^e étape où le groupe des initiées en offre plus fréquemment (réf. graphique 11, p. 152). Les répondantes des deux groupes ont indiqué que leur organisme offre ces trois services en plus grande proportion : intervention psychosociale (69 % des initiées vs 70 % des novices), prévention et sensibilisation (55 % des initiées vs 70 % des novices), service d'écoute (51 % des initiées vs 74 % des novices).

En plus de la liste de services mentionnée dans les choix de réponses, certaines répondantes ont ajouté les suivants : (groupe des initiées) service post-hébergement, déménagement, ergothérapie, aide ponctuelle diverse (ex. effets personnels), militantisme ; (groupe des novices) insertion sociale, médiation, ligne centrale d'aide et de référence.

Graphique 11. « L'organisation pour laquelle vous travaillez offre quels types de services ? »



- Aide spécifique au domicile privé

Dans une question à développement, il a été demandé aux répondantes de décrire l'aide spécifique au domicile privé qu'elles ou leurs collègues apportent à leur clientèle. J'en conclus que ce n'est pas parce qu'une professionnelle travaille au sein d'un organisme offrant de l'assistance à l'habitation qu'elle est portée à le faire elle-même. Il peut arriver que ce soient plutôt ses collègues qui remplissent

ce mandat. Les réponses discursives soumises permettent d'apporter une compréhension plus fine sur l'expérience personnelle des répondantes quant à la problématique de cette recherche. En effet, l'analyse permet de révéler une longue arborescence de différents types d'aide qui sont tous en lien direct ou indirect avec le domicile privé des survivantes (réf. annexe 7, p. 201). Certaines aides correspondent aux choix de réponses dans d'autres questions, mais la plupart sont de nouvelles aides qui n'ont pas été mentionnées ailleurs dans le questionnaire. Les nouvelles catégories d'assistance sont : aménagement de l'espace, ameublement de l'espace, dépannage alimentaire, salubrité de l'espace, relocalisation d'urgence, analyse de sa sécurité, filet de sécurité, logement confidentiel, points d'accès au logement, scénarios de protection, système d'alarme et de surveillance, transition sécuritaire, visites à domicile. L'arborescence donne ainsi un aperçu de l'assistance qui existe actuellement dans le continuum de services, bien que le faible échantillon de répondantes ne soit pas suffisant pour tirer des généralités.

Il s'agit probablement de la question où le niveau de connaissance et d'expertise se fait le plus ressentir entre les deux groupes. Les répondantes initiées ayant dit offrir elles-mêmes de l'assistance au domicile privé ont apporté beaucoup plus de nuances en nommant un plus grand nombre de types d'aide. Il apparaît évident que ces personnes offrent une assistance plus complète que leurs consœurs novices et qu'elles ont une plus grande compréhension de la complexité de ce que représente l'habitation pour les survivantes de violence conjugale. Non seulement elles nomment plus de types d'aide (c.-à-d. niveaux dans l'arborescence), mais les descriptions qu'elles apportent sont plus étoffées (c.-à-d. tâches précises nommées). Les deux exemples ci-dessous exposent mon interprétation des données brutes où le nombre de répondantes en ayant parlé est inscrit entre parenthèses.

L'assister dans son domicile :

- **Groupe des initiées — Aménagement de l'espace** (nb 5) : réaménagement du domicile conjugal, déclenchement et conséquences post-traumatiques, réappropriation de l'espace, organisation de l'espace
- **Groupe des novices — Aménagement de l'espace** (nb 1) : adaptation de l'espace, matériels pour la mobilité réduite

Quitter sa relation abusive :

- **Groupe des initiées — Déménagement** (nb 15) : vers un nouveau domicile vs rester dans le domicile conjugal, planification préalable (absence de l'ancien partenaire, recrutement de l'aide des ami.es, présence policière, transport des biens), choix du nouveau domicile (coût du loyer, quartier sécuritaire et répondant aux besoins), accompagnement le jour du déménagement, faire/défaire des boîtes
- **Groupe des novices — Déménagement** (nb 0)

Quant à elles, les novices offrent peu de types d'aide et ne mentionnent pas les suivants : défense des droits, dépannage alimentaire, salubrité de l'espace, déménagement, analyse de sa sécurité, logement confidentiel, scénarios de protection, transition sécuritaire, groupes de soutien, demandes et documentation. Ressortis de l'analyse, ces types d'aide non couverts proviennent du groupe d'initiées.

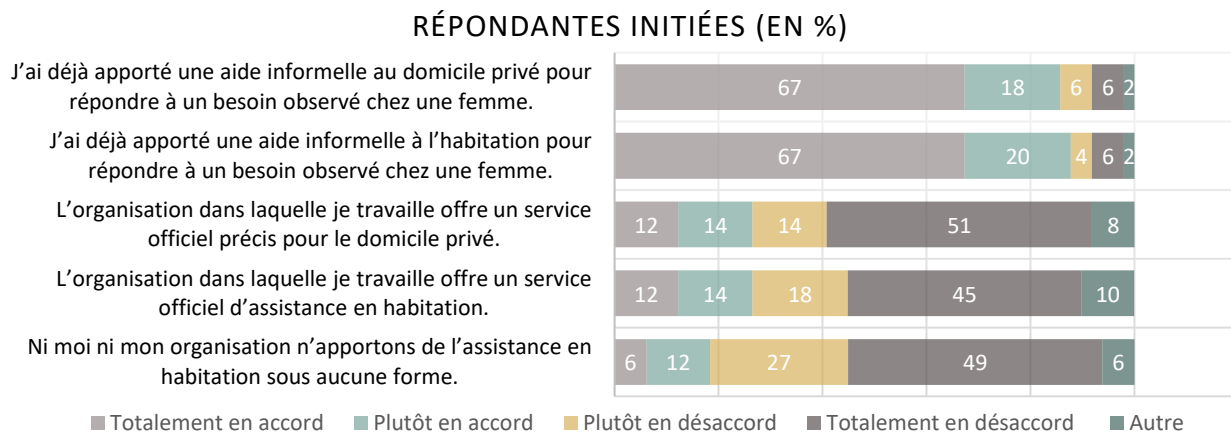
Tous groupes confondus, l'aide pour sécuriser le domicile des survivantes est beaucoup plus récurrente que les autres types d'aide (nb 51). Les autres catégories d'assistance ont une récurrence semblable entre elles. Toutefois les aides spécifiques, situées au niveau 2 de l'arborescence, montrent que les répondantes offrent surtout des services d'assistance pour la recherche d'un logement (nb 20), l'aide judiciaire (nb 18), le référencement vers d'autres ressources (nb 17) et le déménagement (nb 15). Pour ce qui est des aides les moins récurrentes, il s'agit en ordre décroissant des visites à domicile (nb 5), du filet de sécurité (nb 5), du suivi externe (nb 4), de la transition sécuritaire (nb 4), de la salubrité de l'espace (nb 4), de la défense des droits (nb 4), des groupes de soutien (nb 3), du logement confidentiel (nb 3), des visites de logement (nb 2) et du dépannage alimentaire (nb 2).

- Aide formelle versus informelle

Si l'on regarde de plus près la nature de ces nombreux types d'assistance, les organismes semblent offrir plus d'aide informelle et relativement moins de services officiels. L'informel fait référence aux initiatives hors du cadre officiel qu'une professionnelle ou une organisation mettent en place afin de répondre à un besoin spécifique identifié chez une survivante. Les répondantes des deux groupes tendent vers un consensus pour les trois dernières affirmations et divergent plus amplement pour les deux premières. Cette différence de proportions n'est pas aussi drastique que j'aurais pu imaginer d'après les résultats à la question de référence qui a formé les deux groupes (réf. p. 34).

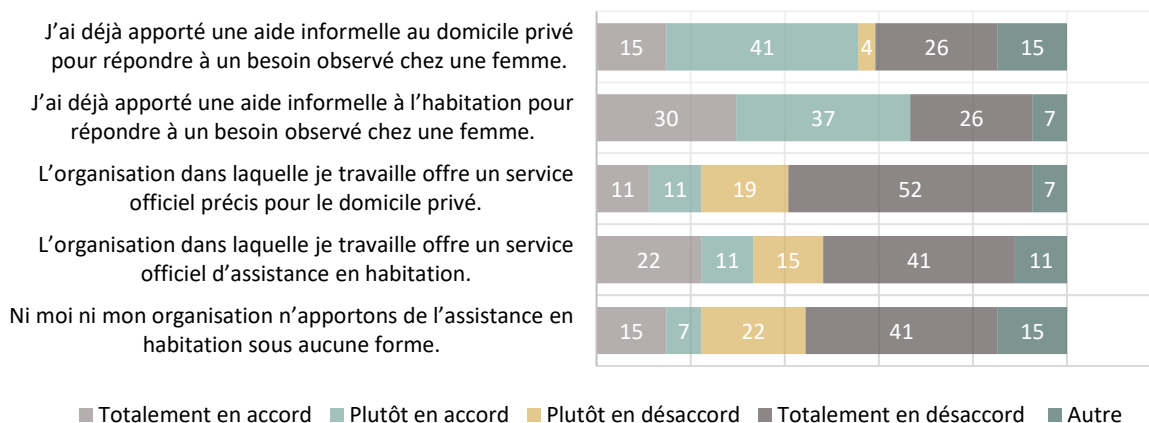
Néanmoins, il est évident que les répondantes initiées sont plus sujettes à apporter une aide informelle tant pour l'habitation que le domicile privé, tandis que c'est moins franc chez les novices. Que ce soit pour les initiées ou les novices, il est pertinent de constater qu'il y a un plus grand écart entre les professionnelles qui offrent elles-mêmes une aide informelle comparativement à l'aide officielle offerte par leur organisation. Toutefois dans les deux groupes, les pourcentages entre l'assistance précise pour l'habitation et celle pour le domicile privé sont relativement semblables. Ceci peut vouloir dire que les professionnelles et leur organisme d'attache ne font pas la distinction entre ces deux types ou bien que leur offre ne diffère pas selon le type.

Graphique 12. « Est-ce que vous ou votre organisation offrez une aide formelle ou informelle ? »¹⁶



¹⁶ La catégorie « Autre » comprend ces trois choix de réponses : Je ne sais pas ; Je préfère ne pas répondre ; Absence de réponse.

RÉPONDANTES NOVICES (EN %)



6.1.2 Point de vue des femmes rencontrées

- Aide reçue par Lili

Soutien par les services formels :

Lors de deux séjours de six mois dans une maison d'hébergement de 1^{re} étape et de 2^e étape, Lili a reçu du soutien psychologique pour sa quête de bien-être et pour prendre soin de son sentiment de solitude. Conseillée par une intervenante, elle a reçu l'aide sociale après sa séparation le temps de trouver un emploi à la fin de ses études de francisation. Elle s'est aussi fait accompagner par une aide juridique dans ses démarches de divorce et d'obtention d'un statut légal de réfugiée. Pour préparer son départ de la maison de 2^e étape, Lili fut sélectionnée par son intervenante pour recevoir des dons de meubles par IKEA. Cette décision s'est basée sur son profil de mère monoparentale et de femme allant habiter seule dans un nouvel appartement.

Aussi, il y a un... Comment ça s'appelle, Ikea, Ikea. Et là là, comme qu'il fait de la donation pour les femmes victimes de violence conjugale. [...] Il m'a donné cette table, il m'a donné les chaises, il m'a donné comme ce meuble. Il m'a donné un lit, mais le lit, c'est, c'est, c'est, c'est cassé. Parce que c'est pas la, c'est, c'est comme comme très très fragile. Et aussi, il m'a donné cette tablette là aussi. [...] Et c'est des belles choses, c'est pas et c'est nouveau.

Ainsi, Lili a pu aménager convenablement son premier logement au Québec en tant que célibataire, avec des beaux meubles neufs. L'intervenante lui a également offert d'autres aides financières, comme une carte cadeau pour son épicerie et les frais de taxi pour son déménagement.

Soutien informel par le réseau social :

Depuis que Lili habite avec son amoureux, le couple s'entraide dans l'achat de meubles et d'équipements manquants pour aménager leur appartement. De plus, les frais fixes du logement sont divisés entre les deux tels que le loyer, l'internet et l'électricité. Elle apprécie le partage des responsabilités financières avec lui. Leur propriétaire actuel fournit le réfrigérateur et le four, leur permettant de ne pas déboursier pour ces gros équipements essentiels.

Même si elle a peu d'amitiés proches et de confiance au Québec, cette femme se fait aussi aider par les quelques liens sociaux qu'elle entretient. Une personne lui a donné une table d'appoint et une autre lui offre d'aller faire les courses en voiture à une épicerie plus abordable et éloignée. Lili apprécie particulièrement le soutien que son ami policier lui octroie depuis sa séparation. Il l'a notamment accompagné en tenue d'officier pour retourner dans son ancien appartement conjugal, afin de recueillir le témoignage d'une voisine pour les procédures judiciaires.

Une journée que je dois aller pour chercher le témoignage de mon, mais je vais aller avec mon ami policier. J'ai dit, j'ai besoin de toi. Et mon ami policier est allé avec son habit de policier et tout ça. À l'édifice où j'ai habité avec lui. Mais avec les policiers, je me sens comme en sécurité. J'ai dit okay tu vas le tuer s'il se sauve.

- Aide reçue par Ginette

Soutien par les services formels :

Ginette n'a jamais séjourné en maison d'hébergement et n'a pas reçu de soutien psychosocial depuis sa séparation. Même si elle n'a pas eu recours à de l'aide formelle en ce sens, elle s'est bien dépêtrée toute seule grâce à son bon réseau social de soutien, son aisance financière et sa grande capacité de résilience. Après s'être séparée, sa prise de conscience de ce qu'elle avait vécu s'est affirmée grâce à de nombreuses lectures sur la violence conjugale.

Lors de nos échanges, elle a mentionné vouloir commencer bientôt un suivi externe avec une maison d'hébergement dans son quartier, pour la soutenir avec une conséquence reliée à son passé traumatique. Elle souhaite s'outiller davantage pour ne plus se faire manquer de respect et se faire attaquer à cause de ses différences.

J'en ai à apprendre, j'en ai à apprendre. On apprend à tout âge. Puis là ce qui est le fun, c'est que je suis contente, je vais aller faire le suivi en externe [...]. Fack là je vais pouvoir, je vais apprendre à me protéger puis à mieux m'armer tsé pour... C'est ça que je vais apprendre, à reconnaître les signes aussi.

De son côté, Ginette a surtout sollicité l'aide de professionnel.les en aménagement et en construction depuis sa séparation. Comme il a été mentionné dans le chapitre quatre sur son parcours post-séparation (réf. p. 84-87), cette femme a fait appel à plusieurs aides formelles pendant son premier déménagement (p. ex. peintre, déménageur, installateur). Un peu plus tard dans sa vie, elle a mandaté une designer d'intérieur pour rénover une grande partie de son condominium. Étant une femme indépendante et proactive, Ginette a engagé elle-même tous les sous-traitants nécessaires pour réaliser les travaux de construction.

Soutien informel par le réseau social :

Tandis que le chapitre quatre raconte comment elle a planifié et organisé sa séparation (réf. p. 84-87), cette section-ci se concentre sur la période correspondante à l'entrevue. Selon ses dires, même si Ginette vit seule dans son logement, elle ne se sent pas isolée puisqu'elle se trouve très bien entourée par son amoureux, son fils et ses amies.

La relation avec son amoureux lui est très bénéfique puisqu'ils s'entraident dans leur vie respective. Cette aide naturelle, libre et appréciée fait du couple une bonne équipe où l'un peut compter sur la

disponibilité et la générosité de l'autre. Il aide Ginette dans ses rénovations résidentielles, l'entretient de son logement et pour certaines courses plus encombrantes. « Des fois la fin de semaine, ben mon ami il m'appelle puis il me dit : là as-tu des choses à acheter, okay je vais aller te chercher. Tsé pour des choses plus lourdes, lui il a une voiture. »

D'autre part, une des sœurs de Ginette lui a apporté un coup de main lors de ses rénovations. En plus de lui avoir recommandé la designer d'intérieur qu'elles trouvent toutes les deux très talentueuse, sa sœur a choisi la couleur du mur accent dans la salle de bain. Ginette affirme ne pas avoir de talents en décoration, mais elle compense ses lacunes en s'entourant de personnes qui peuvent l'aider.

Sinon, le fils de Ginette profite de ses visites pour l'aider périodiquement avec des tâches que la femme ne peut plus effectuer seule, comme le nettoyage derrière la laveuse et la sècheuse. Elle sait qu'elle pourra compter sur lui en vieillissant.

Ses nombreuses amies lui apportent toutes un soutien unique selon les forces de chacune. En guise d'exemple, Ginette reçoit des conseils de l'une d'elles pour comprendre les réactions d'autrui, ce qui représente selon ses dires une de ses faiblesses.

Honnêtement, moi j'ai une grosse faiblesse. J'ai pas le côté psychologue, psychologie développé, puis je le sais tsé. Fack il faut que je fasse attention, il y a des choses que, il y a des choses que je saisie pas tout le temps puis c'est après que j'essaie de réfléchir : ah ouin ça doit être ça. Parce que, comme tu dis je suis une personne intègre puis je m'en vais droite, fack moi des zigzags je suis pas habituée à ça.

De plus, elle demande régulièrement l'aide de son entourage pour faciliter ses déplacements dans un espace inconnu, afin de pallier ses limitations visuelles.

- **Comparaison des expériences**

En se concentrant que sur l'assistance reliée à leur domicile privé, les deux femmes n'ont pas bénéficié du même type de soutien. Durant son parcours post-séparation, Lili n'a pas reçu beaucoup d'aide formelle pour son habitation, si ce n'est que le soutien financier pour constituer un trousseau de départ (dons de IKEA, carte d'épicerie, taxi). Cependant, cette femme reçoit un peu plus d'aide informelle de la part de son amoureux et de ses quelques ami.es au Québec.

De son côté, Ginette n'a pratiquement reçu aucune aide formelle jusqu'ici provenant d'un organisme en violence conjugale. Elle a cependant été longuement accompagnée pour les rénovations de son logement par une batterie de professionnel.les en aménagement et en construction. C'est une femme très bien entourée qui peut compter sur son réseau social pour l'aider dans les tâches relatives à son condominium qu'elle ne peut pas effectuer seule.

6.2 Importance des types d'aide

Bien que le prochain sujet ait seulement été abordé de front dans le questionnaire, les choix de réponses concernent des concepts discutés indirectement avec les femmes en entrevue. Le cinquième chapitre est en quelque sorte consacré à plusieurs de ces concepts, dépendamment de l'histoire des participantes. Il

est discuté ci-dessous les aides qui sont périphériques au domicile privé et qui peuvent changer la nature du rapport à l'expérience d'habitation. De plus, d'autres aides se concrétisent dans le logement comme tel en venant modifier l'environnement bâti.

6.2.1 Point de vue des professionnelles

- Assistance périphérique au domicile privé

Les résultats sont sensiblement les mêmes pour les deux groupes, comme quoi les répondantes partagent un avis semblable. Il y a un grand écart entre les types d'aide les plus importants selon elles, soit l'identification des besoins et le soutien psychologique lors des démarches, comparativement aux moins importants que sont la médiation pour les relations de voisinage, l'apprentissage de nouvelles aptitudes et l'achat d'un domicile privé. Cet écart de valeurs montre qu'il y a un consensus parmi les répondantes sur les services d'assistance importants ou non à offrir pour le domicile privé.

Tableau 8. « Pour un service en lien avec le domicile privé des femmes survivantes, quels types d'assistance sont les plus importants à offrir ? »

Énoncés	Initiées		Novices	
	Rang	Valeur sur 10	Rang	Valeur sur 10
Identification des besoins	# 1	8,41	# 2	8,59
Soutien psychosocial lors des démarches	# 2	8,18	# 1	8,67
Recherche d'un domicile privé	# 3	7,43	# 4	7,11
Référencement à des ressources d'aide	# 4	6,41	# 3	7,33
Location d'un domicile privé	# 5	5,73	# 5	5,37
Déménagement dans le domicile privé	# 6	5,12	# 6	4,67
Achat de nouveaux biens personnels	# 7	4,08	# 7	4,04
Achat d'un domicile privé ou d'un terrain privé	# 8	2,78	# 8	2,44
Apprentissage de nouvelles aptitudes (ex. construction, décoration, entretien, rénovation)	# 9	2,53	# 9	2,41
Médiation pour les relations de voisinage ou de cohabitation	# 10	2,08	# 10	2,33

- Modifications du domicile privé

De la même manière, les répondantes ont été invitées à émettre leur opinion sur l'assistance qu'il est pertinent d'apporter concrètement sur l'environnement bâti du domicile. Les points de vue varient légèrement entre les deux groupes par l'inversion des rangs, même si les types d'aide se retrouvent dans des positions semblables entre les trois tiers (c.-à-d. plus important, neutre, moins important). Il y a un grand écart entre les types d'aide les plus importants selon les répondantes, soit la sécurisation de l'espace et l'adaptation aux conditions de la personne, comparativement aux moins importants. Pour les initiées en matière de domicile privé, il s'agit de l'efficacité écoénergétique et le choix des couleurs, finis et matériaux, tandis que pour les novices ce sont la construction d'un bâtiment et le choix des couleurs, finis et matériaux. Un consensus existe parmi les répondantes quant à l'aide importante à offrir aux survivantes pour modifier leur domicile.

Tableau 9. « Pour un service en lien avec le domicile privé des femmes survivantes, quels types de modifications sont les plus importants à offrir ? »

Énoncés	Initiées		Novices	
	Rang	Valeur sur 10	Rang	Valeur sur 10
Sécurisation de l'espace intérieur et extérieur	# 1	8,88	# 1	9,11
Adaptation du domicile privé aux conditions de la personne	# 2	8,20	# 2	8,48
Entreposage des biens personnels	# 3	6,18	# 4	5,56
Tri des biens personnels existants (vente, don, déchet, recyclage)	# 4	5,61	# 3	6,07
Disposition des mobiliers, équipements et accessoires	# 5	4,84	# 5	4,37
Décoration et personnalisation de l'espace	# 6	4,45	# 7	3,59
Rénovation du domicile privé	# 7	3,98	# 6	3,74
Construction d'un nouveau bâtiment	# 8	3,35	# 10	2,33
Choix des couleurs, finis et matériaux	# 9	3,12	# 9	2,37
Efficacité écoénergétique du bâtiment	# 10	2,98	# 8	3,52

6.3 Perception de l'offre de service actuelle

Ce dernier point reflète la vision des professionnelles en regard à l'état du milieu de soutien qui est offert actuellement aux femmes survivantes. La vaste étendue de cet écosystème se canalise sur le territoire du Québec et sur l'assistance à l'habitation, en portant une attention particulière au domicile privé.

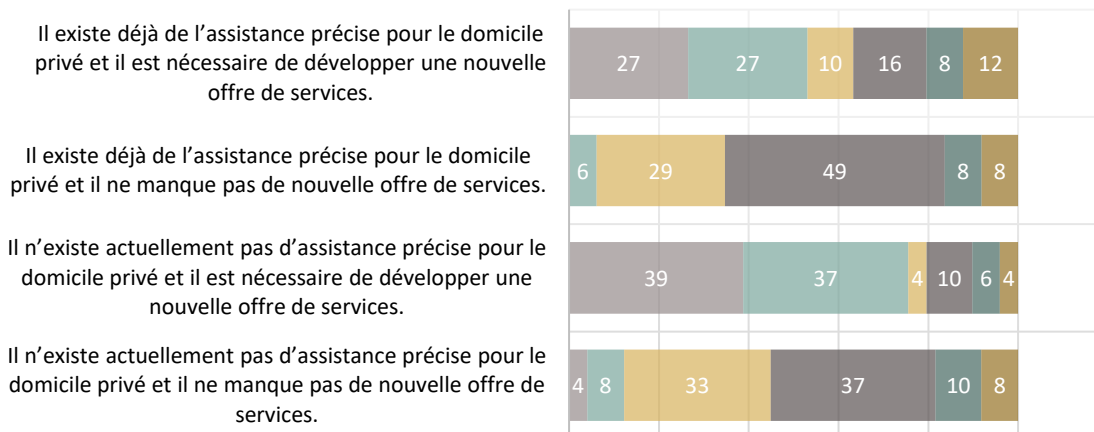
6.3.1 Point de vue des professionnelles

Dans les deux groupes, plus de 85 % des répondantes pensent que l'assistance en habitation est un service complémentaire au continuum existant offert aux survivantes de violence conjugale. Au-delà de cette affirmation, une série de questions leur demandent de se positionner face à l'existence d'une telle assistance et à la nécessité de compléter l'offre par de nouveaux services. En bref, les deux groupes partagent des avis très semblables puisque les pourcentages se suivent, même s'ils sont souvent un peu plus élevés pour les initiées. Ceci semble logique puisque ce groupe dit offrir déjà de l'aide pour le domicile privé, il est possible qu'elles se connaissent davantage dans ce domaine. Une grande proportion s'entend pour dire qu'il y a actuellement un manque à combler et qu'il est nécessaire de développer une nouvelle offre de service. Toutefois, les avis sont opposés quant à l'offre actuelle puisqu'une première moitié de répondantes disent qu'il existe déjà une assistance et une autre moitié disent qu'il n'en existe pas. Ceci peut laisser sous-entendre que même s'il existe déjà une certaine offre, elle est inconnue ou insuffisante pour combler tous les besoins et qu'il faut développer un nouveau service pour y répondre.

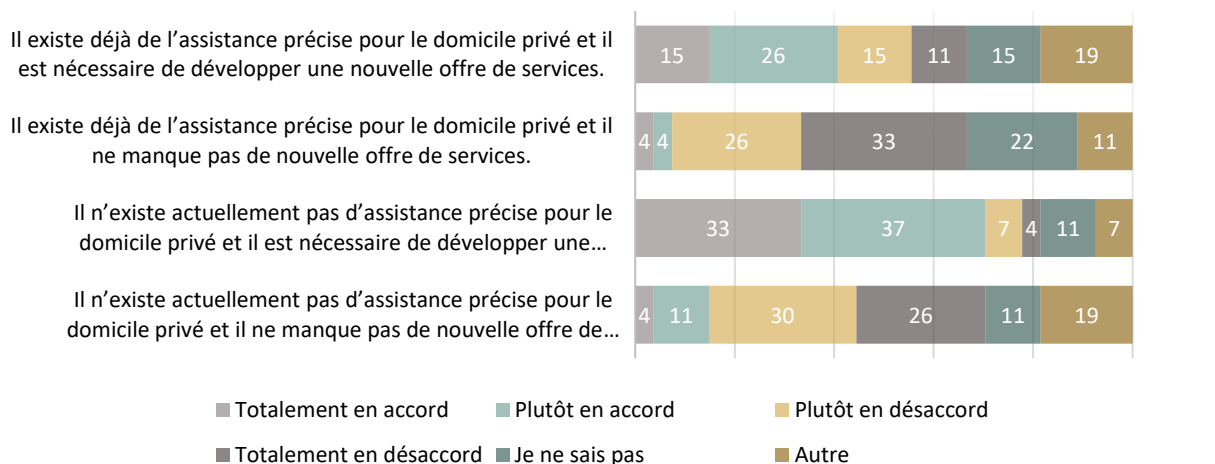
Étant donné que les énoncés de question vacillent entre des phrases à la négative et à la positive, c'est possible que les répondantes aient été confuses entre les choix de réponses. La maîtrise de la syntaxe française devient ainsi un prérequis pour refléter leurs pensées, faisant en sorte que certaines réponses sont peut-être faussées. Il s'agit d'une limite lors de la construction du questionnaire.

Graphique 13. « Que pensez-vous de l'offre de services actuelle d'assistance pour le domicile privé ? »¹⁷

RÉPONDANTES INITIÉES (EN %)



RÉPONDANTES NOVICES (EN %)



6.4 Croisement des perspectives

Clôturant la description des résultats de recherche, ce chapitre observe ce qui existe présentement au Québec en matière de services d'accompagnement pour l'habitation. D'entrée de jeu, le point de vue des répondantes au questionnaire est mis de l'avant puisque ce sujet n'a pas été discuté avec les femmes passées en entrevue. Il est intéressant de constater la récurrence des propos entre les diverses sections du questionnaire, laissant sous-entendre que les constats proposés sont justes et fondés.

- Assistance offerte actuellement par les organismes

Les professionnelles questionnées offrent déjà de l'aide spécifiquement pour le domicile privé. Bien que la plupart des types d'assistance concernent des services attendus normalement par des

¹⁷ La catégorie « Autre » comprend ces deux choix de réponses : Je préfère ne pas répondre ; Absence de réponse.

organismes, tels que le soutien psychosocial des femmes et l'accompagnement dans les démarches administratives, d'autres s'orientent plus sur l'expérience d'habitation. Certaines interventions se portent sur les recherches d'appartements avec le remplissage des demandes de logements sociaux et les visites subséquentes. De plus, d'autres actions se passent autour du déménagement comme tel ou du relogement d'urgence avec la gestion des biens personnels. Sinon, la majorité du soutien apporté actuellement vise les moyens de sécuriser le domicile pour protéger les survivantes de leur ancien partenaire et de toutes autres sources de violence. Finalement, quelques répondantes disent assister leur clientèle dans l'aménagement ou l'ameublement de leur nouvel espace de vie.

- **Importance des types d'aide**

Conséquemment, il y a une distinction à apporter entre les services qui sont périphériques au domicile et ceux qui touchent directement la modification de l'environnement bâti. En ordre décroissant, les professionnelles pensent que leurs efforts d'accompagnement devraient se situer essentiellement au niveau de l'identification des besoins de la femme, du soutien psychosocial dans ses démarches, de la recherche d'un nouveau logement et du référencement vers d'autres ressources. D'autre part, la sécurisation de l'espace intérieur et extérieur, l'adaptation du lieu aux conditions de la femme et l'entrepasse de ses possessions matérielles sont aussi jugés très importants.

- **Perception de l'offre de service actuelle**

L'assistance en habitation est vue comme complémentaire au continuum de services déjà apporté aux survivantes. Même s'il existe actuellement une aide relative au domicile privé, elle n'est pas suffisante pour répondre à la complexité des besoins et à la forte demande. Il est alors pertinent de développer de nouveaux services basés sur le TID. Afin de pousser la réflexion plus loin, il serait opportun de faire un saut dans l'avenir pour se projeter et imaginer ce qui pourrait exister dans un monde idéal.

La conclusion se termine par le croisement des données de recherche en ce qui concerne la formalité du soutien accessible aux femmes. La grande majorité des informatrices parlent de la différenciation entre l'aide formelle obtenue par des organismes et l'informelle que l'entourage procure aux femmes.

- **Aide formelle reçue par des professionnelles de soutien**

En voulant répondre à des besoins précis chez les survivantes, les professionnelles ont indiqué dans le questionnaire qu'elles desservent principalement de l'assistance en habitation d'une manière informelle. Cette improvisation sortant du cadre formel sous-entend que l'accompagnement pour le domicile privé est peu connu des organismes et peu développé dans les offres de service. Cependant, les répondantes ont quand même nommé de multiples types d'aide visant à outiller les femmes dans diverses sphères de leur vie et à développer de bonnes pratiques pour prendre soin d'elles (Hetling et al. 2018; Prescott et coll. 2008). C'est en apprenant à s'occuper de soi que les femmes pourront reconstruire peu à peu leur autonomie avec patience et persévérance (Donnelly 2020 ; Prestwood 2010). S'inspirant de la psychologie des traumatismes, les organismes de soutien peuvent montrer à leur clientèle comment renforcer leur intelligence émotionnelle, surmonter une crise, comprendre les

déclencheurs de leur mal-être et prévenir la violence (UN Women 2012; Urquhart and Jasiura 2013; SAMHSA 2014). Il s'agit en partie ce à quoi Lili a accédé lors de ses séjours en maisons d'hébergement et ce que Ginette souhaite obtenir par son nouveau soutien externe.

Dans l'optique de fournir un cadre de vie propice au vivre-ensemble, certains établissements ont tendance à imposer des règles strictes et restrictives (Prestwood 2010). Il se peut qu'une femme refuse un service si sa liberté est brimée ou si une lutte de pouvoir est reproduite par un.e prestataire (Berens 2022; Prescott et al. 2008; Prestwood 2010). Il aurait été surprenant que les professionnelles en parlent ouvertement, car il ne leur était pas demandé de poser un regard critique sur leur milieu de travail. En revanche, Lili a partagé une expérience semblable en revisitant son bref passage en maison d'hébergement de 2^e étape. Sous le couvert de la sécurité collective et individuelle, il était interdit aux résidentes d'entretenir des relations et de développer des amitiés entre elles. Même si Lili comprenait que ce règlement existait pour éviter d'être retraumatisée par une altercation, elle a tout de même souffert de sa solitude résultante (réf. Chapitre 5, Relations de voisinage, p. 136). Afin d'encourager l'adhésion aux politiques internes obligatoires, l'organisme aurait pu avoir une discussion ouverte avec les femmes pour établir clairement les rôles et limites (Prescott et al. 2008; Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). Le mot d'ordre est l'absence de contrôle par les employé.es pouvant mener à une impuissance apprise par les résidentes (Pable 2017 ; UN Women 2012 ; SAMHSA 2014a).

- Aide informelle reçue par le réseau de proximité

Les femmes ayant vécu de la violence conjugale ont besoin de se sentir soutenues par leur entourage pendant la relation et après la séparation (Donnelly 2020). En entretenant un sens de la communauté, elles peuvent compter sur des liens sociaux de confiance et un réseau de soutien mutuel (McLane and Pable 2020; Prescott et al. 2008). De la sorte, les survivantes peuvent partager avec leurs proches un espace émotionnel sécuritaire empreint de responsabilisation, d'encouragement, de tolérance et de respect (Prescott et al. 2008; SAMHSA 2014a ; Prestwood 2010). Le contrôle environnemental favorise la guérison en leur permettant de choisir le niveau d'intimité et d'engagement social pour encourager une meilleure autonomie sur leurs interactions interpersonnelles (Grieder and Chanmugam 2013). Heureusement pour elle, Ginette a été bien entourée par ses divers cercles sociaux depuis qu'elle a quitté son ex-mari. En demandant de l'aide autour d'elle, cette femme a su développer son impression de valeur et de signification dans le monde (McLane and Pable 2020).

Étant immigrante de première génération, Lili se sent esseulée de sa famille et de ses ami.es dus à la distance physique avec son pays natal qui finit aussi par provoquer une séparation émotionnelle (Prestwood 2010). Afin de contrer cet isolement, cette femme pourrait rejoindre un groupe de pairs entre survivantes pour se confier sur son expérience de violence qu'elle préfère ne pas partager avec son nouvel amoureux (Hetling et al. 2018; SAMHSA 2014a). En s'impliquant dans une communauté d'appartenance de son choix (Berens 2022), elle pourrait profiter du lien social en plus d'offrir son soutien ponctuel ou régulier aux activités communautaires (WSCADV and Mahlum Architects S.D.).

Chapitre 7 : Conclusion

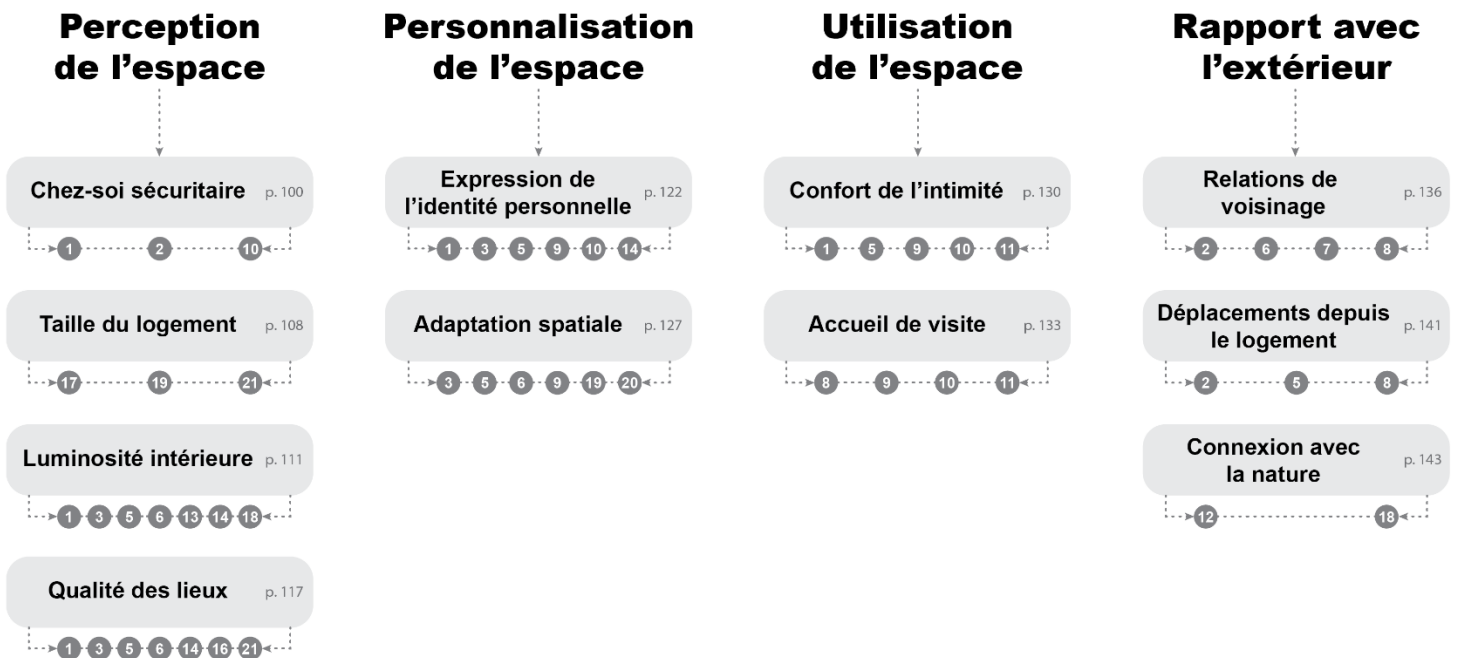
7.1 Sommaire des résultats

Le processus de recherche fait ressortir des éléments de réponse au questionnement initial : comment le design tenant compte des traumatismes (TID) peut-il intervenir auprès des femmes survivantes de violence conjugale afin de faciliter leur processus de guérison à l'aide de leur domicile privé ? Dans le quatrième chapitre, il ressort de l'analyse que les interventions en TID peuvent contribuer au rétablissement d'un traumatisme en adaptant l'environnement domestique au parcours de vie et d'habitation distinctif de chaque femme (réf. p.165). Il est recommandé aux spécialistes de l'aménagement d'ajuster leurs propositions d'amélioration en fonction du contexte de séparation pour aider les survivantes à retrouver une stabilité résidentielle et à se projeter dans un avenir plus favorable et émancipant. Il est également important que les designers soient sensibles aux formes de discrimination pouvant toucher les femmes en s'informant sur les dynamiques de pouvoir qui peuvent coexister dans la relation professionnelle avec leur cliente. Le paradigme féministe de l'intersectionnalité est à préconiser ici puisqu'il suggère une posture inclusive, éclairée et intégrée. Par ailleurs, l'approche du design participatif apporte plusieurs bienfaits aux femmes lorsqu'elles sont incluses tout au long du processus de conception (réf. p. 167). En côtoyant les personnes à qui s'adressent leurs interventions, les spécialistes du TID pourront offrir des recommandations adaptées et réalistes en ne leur causant pas de répercussions négatives indésirées. La littérature suggère que la participation active des survivantes favorise leur reprise de pouvoir en s'impliquant dans la conception de leur environnement de vie.

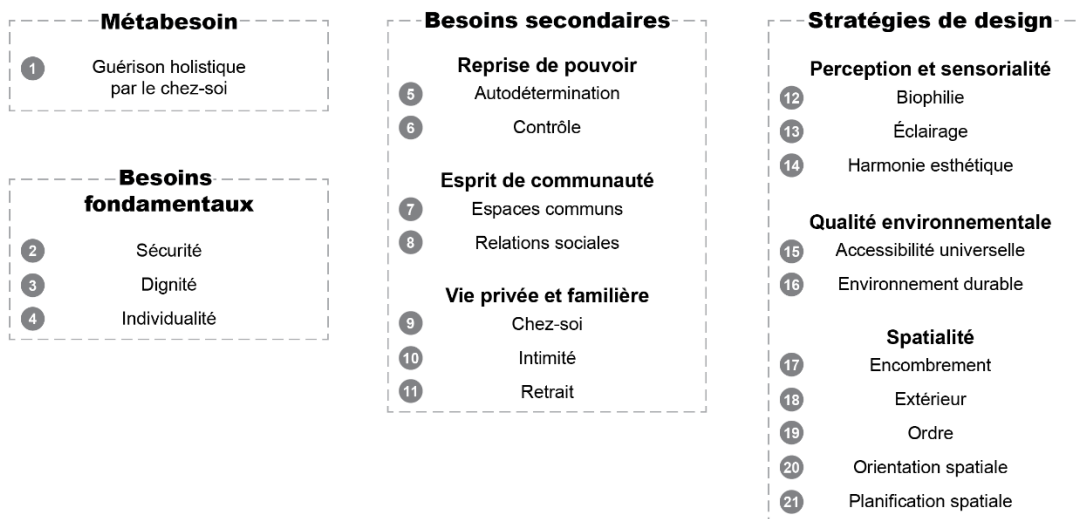
De plus, les résultats de recherche vont dans le même sens que la première hypothèse avancée. Il était proposé que les connaissances en TID développées dans des contextes d'hébergement collectif pour violence conjugale ou itinérance ont le potentiel d'éclairer l'environnement du domicile privé des survivantes. À la lumière du chapitre cinq, il est toutefois proposé que les besoins du cadre conceptuel soient réorganisés en de nouveaux thèmes pour refléter plus fidèlement le discours des femmes rencontrées. Le vécu des deux participantes met en évidence une multitude de défis qui impactent leur expérience d'habitation. Le schéma à la page suivante compare la liste de thèmes issue de l'étude de cas avec celle du cadre conceptuel (réf. schéma 8, p. 164). Bien que les arborescences divergent entre les deux étapes de recherche, les analogies théoriques sont exprimées par une légende de chiffres encadrés. La section du haut résume les thèmes ressortant des résultats et correspondant aux relations possibles des survivantes envers leur environnement physique et social. De cette manière, un milieu de vie soutenant le processus de guérison doit susciter une perception positive et sécuritaire de l'espace en plus de faciliter la personnalisation des lieux selon les préférences des femmes. Cet espace doit permettre aux survivantes d'utiliser leur chez-soi comme bon leur semble en profitant de leur intimité et en entretenant un rapport sain avec l'extérieur. Les quatre thèmes se déclinent ensuite en divers aspects qui représentent parfois des besoins des femmes (p. ex. chez-soi sécuritaire ou accueil de visite) et d'autres fois des caractéristiques essentielles de leur logement (p. ex. qualité des lieux ou adaptation spatiale).

Schéma 8. « Besoins des survivantes liés à leur habitation »

Résultats de recherche



Cadre conceptuel



Pour ce qui est de la seconde hypothèse de recherche, l'analyse des données empiriques valide que l'expertise en TID mérite sa place dans l'écosystème québécois de services en violence conjugale. Il est néanmoins important de miser sur la complémentarité entre la pratique du design et de l'intervention sociale pour que les limites professionnelles de l'une soient compensées par les connaissances théoriques et pratiques de l'autre (réf. p. 171). Cette collaboration bidirectionnelle apporte des avantages aux deux champs d'expertise tout en ayant une bonne incidence sur les bénéficiaires des services. Le chapitre six démontre que les organismes communautaires de soutien offrent actuellement de l'accompagnement qui

ressemble à une assistance en habitation, mais les répondantes au questionnaire pensent que ce n'est pas suffisant pour répondre à tous les besoins. Certaines professionnelles mentionnent avoir déjà assisté des femmes dans l'aménagement ou l'ameublement de leur domicile tout en les aidant à sécuriser l'espace par diverses stratégies. D'autres se concentrent sur la recherche d'un logement stable pour faciliter le déménagement ou le relogement d'urgence afin que les femmes puissent quitter la relation abusive quand c'est opportun. Malgré ces types de soutien apportés au domicile privé, il s'avère nécessaire de développer une nouvelle offre en TID pour compléter le continuum de services existants (réf. p. 173). Les apprentissages de ce mémoire concluent par la suggestion de nouvelles interventions en design qui requièrent d'être explorées de plus près pour augmenter l'accompagnement accessible aux survivantes.

7.1.1 Adaptation du domicile des survivantes

- Retour sur les résultats de recherche

Ce n'est pas le fruit du hasard que le titre de ce mémoire parle d'adapter le domicile privé des survivantes de violence conjugale. Le corpus d'ouvrages analysés pour le cadre conceptuel évoque à plusieurs reprises cette notion d'adaptation de l'espace qui réfère directement au besoin d'autodétermination (réf. Chapitre 3 p. 58). À titre d'illustration, la réadaptation thérapeutique peut se produire par le développement de stratégies saines d'adaptation en enrichissant les ressources internes et externes des femmes (Berens 2022; Urquhart and Jasiura 2013; SAMHSA 2014b; J. Refuerzo and Verderber 1990). L'environnement bâti doit aussi s'adapter au contexte unique des survivantes en accordant les mesures de protection et de sécurisation du domicile aux formes de violences qu'elles ont vécues (UN Women 2012; SAMHSA 2014b; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). Une conception adaptée peut se concrétiser par le biais de stratégies flexibles, modulables et paramétrables par les usagères pour concorder avec leurs attentes spatiales (Donnelly 2020; Pable 2012; WSCADV and Mahlum Architects S.D.). En somme, la littérature démontre l'importance d'adapter le milieu de vie à l'univers des survivantes qui y vivent pour qu'elles s'y sentent confortables, chez elle et en sécurité.

Les apprentissages tirés du terrain de recherche apportent des nuances à ce concept central dans la problématique. Autant les professionnelles initiées que les novices s'entendent pour positionner en seconde place l'adaptation du domicile privé aux conditions de la personne (8,48 sur 10). L'importance qu'elles accordent à l'analyse situationnelle complexifie la priorisation d'un besoin ou d'un défi plutôt qu'un autre, du fait que le soutien doit s'adapter à l'histoire de la femme concernée. Pour ce qui est de l'étude de cas, l'adaptation spatiale est si prépondérante dans le discours des femmes qu'une catégorie de besoins y est entièrement consacrée (réf. Chapitre 5, Adaptation spatiale, p. 127). Le petit logement de Lili l'empêche de l'adapter à ses désirs, elle attend donc patiemment que sa situation légale et financière se stabilise pour changer d'appartement et vivre plus pleinement. De son côté, Ginette a adapté presque tout son logement à sa perte de vue pour répondre à ses besoins oculaires et faciliter son autonomie aussi longtemps qu'il lui sera possible d'y rester. Il existe toutefois un contraste entre sa capacité de mouvement et d'action à l'intérieur de chez elle contrairement aux environnements plus hostiles lorsqu'elle sort à l'extérieur.

- Pistes de réflexion : reconnaître légalement l'adaptation du domicile

D'après la définition du dictionnaire Larousse, l'action d'adapter signifie de « modifier quelque chose [c.-à-d. le domicile privé] pour l'approprier à quelqu'un [c.-à-d. la survivante] [et] le mettre en accord avec quelque chose [c.-à-d. ses besoins] » (« Adapter » S.D.). Il s'agit d'un processus qui se produit dans les deux sens, pendant lequel la femme s'adapte à l'environnement domestique dans lequel elle évolue. Il est donc important que son domicile reflète ses besoins, goûts, aspirations et qu'il ne lui porte surtout pas préjudice par des stimuli négatifs ou des occasions d'être retraumatisée. Cette première vision s'inspire de la définition écologique de l'adaptation stipulant que c'est l'ensemble « des mécanismes par lesquels des individus (ou parties d'individus) [...] changent de structure, de forme ou de fonction, de sorte qu'ils survivent mieux dans des conditions de milieu données » (« Adaptation » 1987). Étant à la fois un processus et un résultat, il est question de « l'ajustement d'un organisme vivant [...] aux conditions d'un environnement donné » (« Adaptation » 1987). Dans un autre sens, l'environnement doit également s'adapter à la survivante pour économiser ses efforts à déployer afin qu'elle s'accommode à un espace qui ne lui convient pas. Un accompagnement en TID prend toute sa valeur lorsqu'il intervient dans l'espace physique en se répercutant positivement dans les autres types d'environnements de la femme (p. ex. social, naturel, politique). Sociologiquement parlant, le « fait de vivre dans un milieu donné en harmonie avec celui-ci » peut se réaliser par la « transformation d'un environnement en fonction des personnes qui y vivent » (« Adaptation » 1989).

En poussant plus loin cette notion d'adaptation de l'environnement, une vision complémentaire survient pour préciser le contexte et le type d'intervention qui peut y être fait. Provenant cette fois du milieu médical, ceci concerne la « science de l'évaluation et de la conception des modifications de l'environnement d'une personne » pour l'ajuster à ses incapacités (Centre François-Charon 1995). En personnalisant le lieu de vie conformément aux conditions de santé, l'adaptation « vise à permettre aux personnes en situation de handicap de surmonter les obstacles auxquels elles font face » (Bureau de la traduction 2021). La définition médicale de ce terme fait aussi référence au Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation du Québec. Le PAD

[...] s'adresse aux personnes handicapées, c'est-à-dire aux personnes ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui sont sujettes à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. Il a pour objectif de permettre à la personne handicapée d'entrer et de sortir de son domicile, d'accéder aux pièces essentielles de celui-ci et de réaliser ses activités de la vie quotidienne, et ce, de façon sécuritaire. (SHQ S.D.).

Il est pertinent de se questionner si les conséquences multiples engendrées par un traumatisme de violence conjugale peuvent nécessiter une adaptation du domicile au sens de la SHQ. La violence subie affecte parfois la condition physique et mentale des femmes au point qu'elles se retrouvent inaptes à poursuivre leur vie active de citoyennes. Par exemple, la violence physique déversée sur la tête peut causer des lésions cérébrales traumatiques menant à développer des problèmes de mémoire ou des pertes cognitives (Donnelly 2020; WSCADV and Mahlum Architects S.D.). Dans les cas extrêmes, les besoins en matière d'habitation sont potentiellement semblables à ceux générés par une situation de

handicap. Les difficultés provoquées par la maltraitance peuvent alors être considérées comme des incapacités, consistant en « l'état [ou la] situation de quelqu'un qui n'est pas capable de faire quelque chose [et qui est] dans l'incapacité de remplir ses obligations » (« Incapacité » S.D.).

Cette perspective de l'adaptation s'avère reliée à l'autodétermination présentée dans le cadre conceptuel comme étant un besoin secondaire. Mon intention n'est pas d'apposer aux survivantes de violence conjugale une étiquette d'incapables, d'inaptes et encore moins de proclamer qu'elles doivent recevoir un diagnostic de handicap si ça ne correspond pas à leur réalité. C'est tout simplement de soulever la question si leur expérience post-violence peut les gêner au point d'occasionner un sentiment d'impuissance et de complexifier l'exercice de leurs droits en tant que citoyennes, dont le droit au logement. En se butant à de multiples défis et enjeux au sein de son logement, une femme peut avoir de la difficulté à profiter pleinement de son habitation et en ressentir des conséquences sur les diverses sphères de sa vie. L'idée sous-jacente est que si le traumatisme de la violence conjugale était reconnu comme une condition légitime par la SHQ, les survivantes pourraient obtenir une aide financière pour adapter leur logement à leur situation.

7.1.2 Expériences de vie intersectionnelles

- Retour sur les résultats de recherche

D'abord écartés volontairement du questionnaire et du guide d'entretien, plusieurs informatrices ont parlé de sujets qui semblaient périphériques au problème de recherche. Ces aspects s'avèrent significatifs en fin de compte, car ils teignent l'expérience d'habitation post-séparation. Le vécu des deux participantes révèle que le rapport à leur environnement de vie est intimement relié à l'intersectionnalité de leurs individualités. Pour chacune, un aspect est prépondérant dans leur réalité et impacte directement la manière dont elles vivent au quotidien dans leur domicile. En les écoutant parler, il est possible de retenir que leur trajectoire de vie est étroitement influencée par l'immigration pour Lili et la déficience visuelle pour Ginette. Ces défis supplémentaires s'ajoutent à leur passé de violence conjugale où des interrelations sont parfois présentes.

Ayant connu son ex-mari quand elle habitait encore dans son pays natal, la relation abusive de Lili est directement façonnée par son statut d'immigrante. Le couple a entretenu la plus grande partie de leur union à distance en communiquant par téléphone ainsi qu'en apprenant à se connaître durant quatre voyages de 15 jours à 3 mois. Après avoir traversé illégalement la frontière entre les États-Unis et le Canada, Lili a fait une demande d'asile pour être considérée comme réfugiée. Trois mois seulement après son arrivée, elle a quitté d'urgence le logement où elle habitait avec son ex-mari pour se réfugier dans une maison d'hébergement de 1^{re} étape. Elle partage comment son ancien partenaire a attendu qu'elle vienne le rejoindre pour montrer son vrai visage et pour commencer les comportements de violence envers elle. Une fois séparée, sa réalité d'immigrante a pris une tout autre nature puisqu'elle ne connaissait pas le système judiciaire et de soutien, tout en ayant de la difficulté à communiquer

avec autrui en français. Lors de l'entrevue, Lili vit encore des répercussions de ce cocktail explosif entre son immigration et son vécu de violence conjugale.

Je n'ai pas discuté avec Ginette si sa perte de vue était déjà présente lors de sa séparation et si cet aspect a eu une quelconque incidence sur sa relation abusive, et vice-versa. Néanmoins, elle a partagé un malheureux incident qui s'est produit au mariage de son fils de nombreuses années après s'être séparé. Son ex-mari s'est assis sur la chaise de son amoureux à la table d'honneur pour regarder le couple danser. Son ancienne belle-famille lui ayant dit à quel point elle rayonnait, transpirait de bonheur et semblait avoir rajeuni, Ginette croit que son ancien partenaire était jaloux de sa nouvelle vie. Le percevant comme une attaque à son égard, elle est encore marquée par cet événement, même si elle n'a pas pu en être témoin visuellement. Elle ne peut pas toujours voir les comportements ou expressions faciales de son ex-mari, mais Ginette pense qu'il sait exactement comment l'atteindre et la blesser. De nos jours, elle pourrait craindre de ne pas reconnaître visuellement son ancien partenaire dans leur quartier ou d'être surprise si elle ne le voit pas venir vers elle, mais son caractère intrépide lui donne la force de ne pas s'empêcher d'exister pour un homme qui ne la mérite pas.

D'un autre côté, il semble que leur individualité respective impacte de manière plus soutenue leur reprise de pouvoir et la relation avec leur communauté. Ces deux femmes sont en attente d'un changement de statu quo qui aura une grande incidence sur leur vie et ultimement leur habitation. Pour Lili, cette survivante s'attend à gagner en autonomie lorsqu'elle obtiendra enfin sa résidence permanente. Tandis que Ginette se prépare à perdre une portion de son autonomie lorsque sa vue sera pratiquement absente. Ce contraste d'expérience se présente aussi au niveau des relations sociales, étant donné que Lili se sent isolée de son réseau d'entraide et qu'elle trouve ardu de s'en créer un nouveau au Québec. De son côté, Ginette s'appuie occasionnellement sur son réseau pour pallier ses limitations visuelles, en s'attendant à compter encore plus sur cette aide dans l'avenir.

- Pistes de réflexion : conscientiser aux multiples visages de la violence conjugale

Prenant racine dans la pensée féministe contemporaine, l'intersectionnalité se situe au croisement de diverses théories transdisciplinaires (Bilge 2009, 70). Elle propose de prendre en compte les individus dans leur totalité et leur complexité afin de comprendre les influences possibles entre les différentes sphères de leur vie. En démantelant « le cloisonnement et la hiérarchisation [...] des identités et des inégalités sociales », il pourrait être possible de connaître une transformation des « politiques de justice sociale et [des] dispositifs de lutte des discriminations » (Bilge 2009, 70–71). Cette perspective intégrée prend une grande dimension lorsque l'on parle de femmes survivantes dans la mesure où les systèmes « d'oppression et de privilège [ainsi que] les rapports de sexe entrent en interrelation avec » l'expérience de violence conjugale (Corbeil and Marchand 2006, 46). L'analyse intersectionnelle apporte une compréhension fine des multiples facteurs discriminants qui peuvent rendre les conséquences des maltraitances encore plus ardues pour le processus de guérison (Corbeil and Marchand 2006, 46). Dans l'optique d'offrir des services de soutien qui considèrent l'ensemble des dimensions humaines et qui ne participent pas à reproduire les dynamiques de pouvoir, il convient de

déconstruire les stéréotypes et préconceptions qui dictent une « lecture homogène et universelle de la violence subie par les femmes » (Corbeil and Marchand 2006, 47).

Bien qu'il soit faisable de dresser des ponts communs entre divers vécus de maltraitance, il est primordial de prendre en compte les circonstances distinctes à chaque trajectoire de vie (UN Women 2012). En fonction des formes de discrimination en vigueur, les femmes ressentent des besoins particuliers qui se traduisent dans leur environnement de vie (UN Women 2012). Afin de soutenir leur santé globale, il importe de considérer les survivantes dans toute leur complexité humaine par une approche de soin écosystémique et holistique qui comprend la sphère physique, physiologique, psychologique, mentale, cognitive, émotionnelle, spirituelle et sociale (Donnelly 2020 ; Berens 2022 ; SAMHSA 2014). De la sorte, une analyse situationnelle des tendances actuelles et relatives à la violence conjugale assure une réponse qui s'adapte aux différents besoins émergents de cette population (Berens 2022). Il est ainsi envisageable d'harmoniser les services d'aide à l'histoire unique de chaque femme par une analyse contextuelle propre à sa morphologie, sa santé, son caractère, sa personnalité, son attitude, ses valeurs et ses croyances (UN Women 2012 ; SAMHSA 2014). Il va de soi que les interventions en design tenant compte des traumatismes (TID) réfléchissent aux facteurs de risque et de protection (p. ex. familiaux, communautaires, sociétaux et culturels) qui peuvent influencer sur l'expérience des survivantes (UN Women 2012). Les services du TID doivent par conséquent être personnalisés, positifs et en conformité avec les traditions culturelles qui orientent potentiellement la perception de la santé ainsi que la gestion de la souffrance et des pertes, spécialement s'il y a une transmission de traumatismes collectifs et historiques (Donnelly 2020 ; SAMHSA 2014).

Au-delà des considérations culturelles (SAMHSA 2014b), il importe que le soutien s'adapte aux diverses femmes par une prestation de services holistiques et variés (Donnelly 2020 ; Hetling et al. 2018). Les deux cas étudiés montrent justement que l'écart entre les expériences de vie n'est pas uniquement influencé par les référents culturels. L'éducation reçue par les survivantes et le milieu dans lequel elles ont évolué apportent des variations au sein d'un même lieu géographique. De plus, il est important de reconnaître et de célébrer les particularités individuelles des femmes en misant sur leurs connaissances, habiletés, forces, potentiels, ressources, caractéristiques et diversités tout en leur offrant des possibilités de bénéficier de leurs libertés (Hetling et al. 2018; Berens 2022 ; Shopworks Architecture et coll. 2020 ; SAMHSA 2014a ; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). C'est pourquoi le sentiment d'être comprise découle d'un espace non discriminatoire, accessible, équitable, approprié et appropriable pour toutes les diversités intersectionnelles (Donnelly 2020 ; SAMHSA 2014b).

7.1.3 Participation active des survivantes

- Retour sur les résultats de recherche

L'approche intersectionnelle est d'autant plus bénéfique lorsque les interventions de soutien collaborent directement avec les femmes en les faisant prendre part dans leur guérison (Corbeil and Marchand 2006, 50). Faisant écho au design participatif, ce point aborde un troisième aspect

prépondérant dans l'habitation post-séparation des survivantes. Principalement exposées dans le cadre conceptuel (voir ci-dessous), les données de recherche ne comportent aucune mention de la collaboration des femmes dans les services ni par les professionnelles ni les participantes. Néanmoins, l'implication de Ginette dans l'adaptation de son domicile montre que la participation active des femmes dans le processus de conception a ses vertus. Cette femme raconte avec fierté comment elle a coconstruit son logement avec sa designer d'intérieur, en exposant clairement ses besoins et en misant sur la complémentarité des forces des deux parties.

- Pistes de réflexion : promouvoir l'autodétermination des survivantes par le design

L'approche participative perçoit les survivantes comme les expertes de leur vie et encourage les professionnel.les de l'aménagement à proposer des interventions architecturales qui respectent les rouages complexes de la condition humaine afin de répondre adéquatement aux besoins des usagères (UN Women 2012; SAMHSA 2014b). En valorisant leurs connaissances et expériences relatives à leurs problèmes personnels et aux luttes collectives, les femmes ressentent un sentiment de dignité, d'inclusion, de responsabilité et d'importance (Berens 2022 ; SAMHSA 2014b ; Prestwood 2010). Il est recommandé que les designers apportent une écoute active pour considérer réellement les préférences, intérêts, opinions et décisions des survivantes (Hetling et al. 2018; Pable 2017 ; UN Women 2012). Dans l'optique de concevoir un environnement sur-mesure et conscient (WSCADV and Mahlum Architects S.D.), les usagères peuvent participer sur plusieurs plans dans le processus de design. Tout d'abord, elles ont leur place durant chaque étape du projet autant pour la génération d'idées, la recherche de solution, l'exécution, l'évaluation, la rétroaction que le perfectionnement (Berens 2022 ; Prescott et coll. 2008 ; SAMHSA 2014b ; K. Hopper, Bassuk, and Olivet 2009). Au-delà de la conception en tant que telle, il est possible d'intégrer les femmes dans la planification, la personnalisation et la gestion de leur environnement domestique à travers les programmes, services, politiques internes et procédures administratives (Berens 2022; SAMHSA 2014b).

Point de départ dans la conception du chez-soi, il importe que les survivantes soient périodiquement consultées pour développer et maintenir une définition à jour de ce que la sécurité signifie pour elles (Hetling et al. 2018; Hussain 2021 ; UN Women 2012 ; SAMHSA 2014b). En incluant les défenseur.ses de droits dans la boucle (UN Women 2012), il faut porter attention aux divergences de perceptions quant à la sécurité physique et émotionnelle, car les contradictions peuvent créer des tensions et des incompréhensions entre les résident.es du lieu (Prescott et al. 2008).

Un dernier axe de participation concerne l'entraide informelle entre les survivantes qui partagent un vécu similaire de violence conjugale (Hetling et al. 2018). Il s'agit de miser sur l'interdépendance et la solidarité pour les encourager à communiquer entre elles, à se sensibiliser et se responsabiliser mutuellement (Prescott et al. 2008; Prestwood 2010). Il s'avère profitable pour certaines de redonner aux suivantes le soutien reçu préalablement par d'autres femmes, solidifiant ainsi le lien social, la formation d'amitiés et l'esprit de communauté (Berens 2022; Prescott et al. 2008; Prestwood 2010). Au sein d'un environnement émotionnel sécuritaire, l'empathie et le respect des capacités actuelles

de chacune peuvent participer à dissuader une femme de retourner avec son agresseur ou à apprendre la résolution de conflits (Hetling et al. 2018; Prescott et coll. 2008 ; Prestwood 2010). En jouant un rôle actif dans le rétablissement des unes et des autres (Prescott et al. 2008), elles peuvent éviter un sentiment de solitude en s'encourageant à persévérer mutuellement (Prestwood 2010). En se partageant leurs histoires personnelles et expériences vécues, les femmes peuvent se reconforter sur le progrès dans leur guérison respective et rechercher des solutions pour persévérer dans l'atteinte de leurs objectifs (SAMHSA 2014a ; Prestwood 2010). Pour celles qui le désirent, elles peuvent suivre une formation pour devenir des pairs spécialistes et transporter une voix d'espoir et de résilience (SAMHSA 2014b). En obtenant une certification officielle, les survivantes accèdent à des opportunités d'emploi pour animer des groupes de soutien, partager des stratégies d'adaptation et de soins personnels, ou encore recommander des améliorations aux programmes existants (SAMHSA 2014b).

7.1.4 Complémentarité des expertises

- Retour sur les résultats de recherche

Comme je n'ai pas de formation en intervention sociale, telle que la psychologie clinique ou le travail social, je suis limitée dans mes aptitudes concernant les personnes traumatisées et plus spécifiquement la violence conjugale. Grâce à la recension des écrits, j'ai accédé à une base théorique afin d'acquérir un niveau débutant de connaissances, mais je le considère uniquement comme la pointe de l'iceberg. C'est pourquoi j'ai sollicité l'accompagnement d'une intervenante expérimentée auprès des survivantes de violence conjugale, dont nos quelques échanges furent très aidants pour valider mon approche. Puisque la plupart des tâches relatives au terrain de recherche n'ont pas apporté trop de difficultés, mes limitations professionnelles ont complexifié surtout l'analyse des données provenant des entrevues semi-dirigées. J'ai trouvé ardu de pousser plus loin l'interprétation du vécu des deux femmes rencontrées, sans tomber dans le piège de mes biais personnels (p. ex. de confirmation, affectif). Il aurait pu être aidant de discuter périodiquement de mes intuitions d'analyse avec cette même personne-ressource, mais les considérations éthiques m'en dissuadèrent pour respecter la confidentialité des participantes. J'ai alors tenté de conserver une posture aussi objective que possible, en essayant que mon état affectif n'interfère pas avec mon regard de chercheuse (Chabal 2014). Par une remise en question constante, j'ai voulu aller au-delà de mes présuppositions pour laisser parler les informatrices à travers les résultats quand bien même que leurs avis contrediraient mes hypothèses de départ (Chabal 2014).

D'autre part, je me suis constamment questionnée sur la posture éthique à adopter avec les informatrices de ma recherche et plus spécifiquement sur la relation que j'ai entretenue avec les participantes à l'étude de cas. Ayant toutes deux vécues une expérience traumatisante, j'étais attentive à comment je les approchais, ce que je leur disais et ce que mon non verbal pouvait leur communiquer sur mes intentions, aussi bienveillantes fussent-elles. Je cherchais à comprendre comment ma position de chercheuse en design pouvait les impacter, en essayant de trouver quoi faire

et ne pas faire pour limiter les répercussions négatives. Ce sont toutes des interpellations que les professionnel.les de soutien se demandent au cours de leur pratique, surtout en présence de personnes plus vulnérables, mais cela reste une situation peu connue pour une designer. Même si j'adoptais ici le chapeau d'apprentie chercheuse, j'envisage que ces questionnements se transposent aussi à la profession de l'aménagement et du design. Il en vient à s'interroger sur les limites de cette discipline et si elle a sa place dans la vie des personnes ayant survécus à un traumatisme.

- Pistes de réflexion : allier le design et l'intervention sociale

À la lumière de mon expérience empirique, je soutiens qu'une approche basée sur le design mérite sa place dans l'écosystème d'expertises, puisqu'elle est en mesure de déchiffrer les opportunités d'amélioration dans les dispositifs et services utilisés par les survivantes de violence conjugale. Ceci requiert de ne pas seulement intervenir auprès des femmes, mais également de définir des leviers pouvant actionner des changements à l'échelle organisationnelle et sociétale. Une multitude d'outils et de tactiques peuvent participer à ce méta objectif, comme la refonte des politiques publiques, la sensibilisation de la population ou encore l'éducation populaire. Chacun de ces outils se positionne à leur manière à l'intersection entre l'individu et l'environnement, où les interfaces de contact peuvent être stimulées et repensées pour arriver aux fins désirées. Le design apporte ici un élément particulièrement fécond, puisqu'il se spécialise dans l'écologie humaine qui se résume aux interactions entre les individus et leurs divers environnements (Findeli 2015).

Parce que les problématiques sociales comme la violence conjugale gagnent en complexité, ou du moins que la singularité de chaque expérience est davantage reconnue, il est plus que jamais judicieux de miser sur l'interdisciplinarité. Cela peut se faire par le biais de plusieurs experts qui adressent conjointement des situations aux apparences inextricables. À cet égard, le travail social et le design donnent des signes d'une potentielle complémentarité. Au cœur du travail social repose une grande composante expérientielle, qui s'est matérialisée par un cumul de recherches qualitatives auprès de et avec les populations étudiées (Autès 2013, 248). Cette discipline s'appuie sur l'expérience vécue pour comprendre comment il est souhaitable d'interagir avec les personnes concernées et de leur proposer des interventions adaptées (ACTS S.D.). À sa manière, le design se centre également sur l'expérience, mais cette fois d'usage. Contrairement à une vision de l'expérience usager qui ne concerne pas toutes les expériences que peut vivre une personne au quotidien (Law et coll. 2009), je pense que l'usage est intimement lié à toutes les sphères de la vie. Les comportements, aspirations, attentes et besoins en regard à un dispositif tangible ou intangible (p. ex. un objet, un bâtiment, un service) sont forcément influencés par les autres expériences ainsi que par les relations sociales.

Lorsqu'un projet de design concerne une dimension aussi complexe que les traumatismes, cette discipline de la conception se confronte à une limite d'expertise. N'étant que rarement spécialiste de la problématique à laquelle il se confronte, le ou la designer doit puiser dans d'autres champs des sciences sociales pour compléter ses connaissances et aptitudes. Dans le cas où il serait question de comprendre ce que représente l'expérience de la violence conjugale, il peut être pertinent et favorable

que le savoir des sciences sociales soit mis à profit par les designers pour les renseigner sur des aspects souvent inconnus. À son tour, la composante design peut assister les professionnel.les du travail social dans leur désir de trouver de nouvelles solutions innovantes aux besoins complexes qu'ils discernent. Qui plus est, l'approche participative a d'autant plus sa place dans un tel contexte de projet. Il peut s'avérer fécond que la démarche de design inclue intimement les personnes directement impliquées, comme c'est le cas des femmes survivantes de violence conjugale. De la sorte, les limitations du design peuvent être éclairées par le vécu réel et ainsi surpasser les idées préconçues.

7.1.5 Suggestions de nouveaux services

- Retour sur les résultats de recherche

Au fil du processus de recherche, de bonnes pratiques en design tenant compte des traumatismes (TID) ont émergé des données empiriques et du cadre conceptuel. Provenant tantôt de discussions avec les participantes à l'étude de cas, tantôt de commentaires donnés par les répondantes au questionnaire et d'autres fois de mon interprétation intuitive. Il en ressort des idées de services à exploiter pour accompagner les survivantes de violence conjugale dans leur domicile privé de même que les professionnel.les de l'aménagement ou de la relation d'aide.

Offre directe aux femmes survivantes :

Inscription dans le continuum de services existants :

Collaborer avec les organisations et les réseaux sociaux de soutien pour offrir une aide complémentaire aux services que les femmes reçoivent déjà. Inscrire les services en TID dans le continuum de services existants en tenant compte des divers parcours de vie et d'habitation qui peuvent soulever des besoins diversifiés.

Prise de contact avec les femmes :

Collaborer avec les organismes de soutien aux victimes de violence conjugale pour repérer les femmes dans le besoin et leur offrir de l'aide, ou encore pour leur être référé en cas de besoin. Trouver d'autres manières de rentrer en contact avec les femmes qui sortent du radar des organismes de soutien.

L'étude de cas montre qu'il existe plusieurs profils de survivantes et qu'elles n'ont pas toutes recours aux services d'aide. Le fait que Lili ait fait deux séjours dans une maison d'hébergement lui a donné accès à plusieurs services pour l'accompagner dans sa reprise de pouvoir et sa guérison. Tandis que Ginette a fait son processus seule avec le soutien de son réseau social de proximité, en misant sur son autonomie. Cette deuxième participante recevait déjà l'infolettre d'un Centre de femmes dans son quartier depuis plusieurs années, et ce fut presque un hasard qu'elle lise ma lettre de sollicitation partagée par l'organisme. Cet aspect expose l'importance de viser au-delà des profils de femmes qui vont demander de l'aide précise en violence conjugale, afin de rejoindre les autres survivantes qui peuvent ne pas être conscientes d'avoir besoin d'aide.

Adaptation à la réalité des femmes :

Analyser holistiquement la condition de santé, la situation contextuelle et l'histoire de vie de la femme pour cerner ses besoins et lui proposer des suggestions adaptées à son environnement bâti et social.

Le TID a le potentiel de ne pas seulement aider les survivantes avec l'aspect concret de l'environnement bâti, mais aussi dans l'interrelation systémique avec les autres niveaux de leur vie qui influent sur l'habitation. Un.e professionnel.le de l'aménagement pratiquant cette approche pourrait assister une femme dans le choix de son prochain logement en fonction de sa réalité propre. En s'inspirant du cas de Ginette, il pourrait être important de se questionner si c'est une bonne idée d'opter pour un modèle de copropriété. Étant donné qu'elle a vécu de nombreuses mauvaises expériences violentes avec ses ancien.nes voisin.es, le fait de devoir collaborer régulièrement avec les copropriétaires lui a ravivé des souvenirs douloureux.

Facilitation de dons et subventions :

Instaurer des partenariats avec des magasins ou des organismes philanthropiques en facilitant l'obtention de dons et de subventions pour financer les rénovations. Aider les femmes à aménager convenablement l'espace intérieur domestique selon leurs besoins avec des meubles, équipements et matériaux de qualité qui suscitent un sentiment de dignité.

Cette idée provient de l'aide que Lili a reçue du magasin IKEA pour équiper son premier appartement en quittant la maison d'hébergement de 1^{re} étape. Étant un service déjà existant dans le milieu, il pourrait être poussé plus loin en incluant d'autres types de partenariats pour débloquer des ententes de dons et subventions. Par exemple, ce pourrait être avec une compagnie de peinture intérieure, une quincaillerie pour les matériaux de construction, un magasin spécialisé en luminaire, etc.

Référencement vers des services de soutien :

Profiter du contact privilégié avec les femmes pendant la conception pour leur parler des services de soutien qui existent à proximité de chez elles et dont elles pourraient profiter selon leurs besoins.

La discussion entre les survivantes et leur designer peut s'inscrire dans une réflexion plus grande sur l'endroit où elles en sont rendues dans leur guérison. Le fait de recevoir un service du TID en lien avec leur habitation peut apporter des impacts collatéraux qui participent à leur bien-être. Lors de l'appel téléphonique préalable à l'entrevue, Ginette a mentionné avoir un besoin précis découlant d'une conséquence de la violence conjugale. Je lui ai alors proposé le soutien de la personne-ressource mise à sa disposition tout en lui parlant du suivi externe avec une maison d'hébergement près de son domicile. Le fait de participer à cette recherche en design a stimulé sa recherche d'aide psychosociale, vu que Ginette a débuté un parcours de soutien peu après ma visite pour l'entretien.

Transfert de connaissances en aménagement du domicile :

Vulgariser les connaissances en TID pour les transférer aux femmes lors de séances individuelles ou d'ateliers collectifs. Offrir de l'éducation populaire sur-mesure pour les accompagner dans leurs difficultés liées à leur environnement de vie.

Cette idée d'accompagnement provient d'une intervenante travaillant dans un Centre de femmes ayant reçu ma sollicitation pour le questionnaire. Interpellée par le sujet de recherche, elle m'a appelé en pensant que j'offrais déjà ce service d'éducation sur le TID. D'après son expérience, les survivantes gagneraient à recevoir des bases sur les aménagements favorables à la guérison holistique pour qu'elles soient plus autonomes dans l'adaptation de leur domicile.

Offre aux professionnel.les :

Transfert de connaissances aux professionnel.les de l'aménagement :

Offrir de la formation continue pour les designers d'intérieurs et les architectes sur l'approche du TID ainsi que les enjeux spécifiques aux survivantes de violence conjugale.

En arrivant à faire reconnaître le bien-fondé de cette expertise, ce programme pourrait s'inscrire dans l'offre de formation en continu des ordres et associations de praticien.nes. De la sorte, ces professionnel.les seraient plus sensibles et conscient.es que leurs clientes peuvent avoir vécu de la violence conjugale sans qu'elles en parlent nécessairement lors des consultations de design. Il est pertinent de former les designers et architectes à cette réalité spécifique pour leur expliquer comment réagir si leur cliente confie avoir vécu de la violence conjugale et comment les accompagner le cas échéant. Les apprentissages viseraient aussi à comprendre comment les interventions de design peuvent aider les femmes avec leurs nombreuses conséquences. Ce transfert de connaissances permettrait de rejoindre un plus grand nombre de femmes et les faire bénéficier du savoir en TID.

Transfert de connaissances aux professionnel.les de la relation d'aide :

Offrir de la formation continue aux intervenant.es sociaux.les ou aux thérapeutes pour les sensibiliser à la posture du design, aux apports potentiels du TID et aux besoins spécifiques des survivantes en lien avec leur habitation.

Étant de réelles alliées, les diverses expertises professionnelles bénéficieraient à travailler de concert pour faire avancer leur cause commune. Il s'agirait de leur montrer comment c'est possible pour des novices en TID d'orienter les femmes dans l'adaptation de leur chez-soi. Ces praticien.nes peuvent aider sur plusieurs plans même si leur spécialisation n'est pas en design. Les résultats démontrent que les besoins dans l'habitation ne se retrouvent pas uniquement dans la sphère de l'environnement bâti.

- Pistes de réflexion : démocratiser l'accessibilité au design

Le fait de vouloir développer une expertise sur l'adaptation du domicile privé des survivantes de violence conjugale peut soulever plusieurs contre-arguments qui vont à l'encontre du bien-fondé exprimé dans ce mémoire. Tout d'abord, des personnes peuvent penser que les femmes ont très peu de moyens financiers pour se loger dans un endroit convenable après s'être séparées, comme le démontrent diverses recherches en ce sens (FECHIMM et coll. 2018, 15 ; Flanagan et coll. 2019 ; Vecchio 2019). Logiquement, elles n'ont probablement pas suffisamment de budgets pour aménager leur logement à leur goût, étant ainsi condamnées à vivre dans un endroit décevant qui ne les représente pas. Toutefois, il existe plus d'un visage de survivantes comme le révèle l'étude de cas,

faisant en sorte que certaines peuvent avoir le revenu suffisant pour engager un.e professionnel.le de l'aménagement pour adapter le domicile à leurs besoins. Même pour celles qui ne peuvent pas accéder à ce type de services, les organismes en relation d'aide pourraient transmettre aux femmes des outils de vulgarisation à appliquer par elles-mêmes tout en respectant un budget restreint. L'amélioration d'un espace de vie ne coûte pas nécessairement cher quand il cible adéquatement les besoins, surtout si des pratiques économiques et ingénieuses sont mises en place.

En outre, un second contre-argument suggère que les critères de design proposés dans le cadre conceptuel du TID sont des critères d'excellence qui pourraient imposer un stress de performance aux survivantes. Mon intention n'est pas de lever la barre de l'excellence sur le plan de l'aménagement et de mettre de la pression aux femmes pour qu'elles atteignent un standard de réussite. Au contraire, je crois que les interventions en design peuvent être très minimalistes en requérant peu de ressources financières et matérielles. Il ne s'agit pas de les inciter à cocher toutes les cases pour que leur logement soit parfait, mais plutôt de les aider à adapter leur espace à leur réalité en tenant compte de leur situation spécifique. D'où l'importance de comprendre l'étendue complexe du rapport entre les survivantes et leur habitation afin de se concentrer sur l'essentiel de leurs besoins. Idéalement, les femmes seraient accompagnées par une approche sur-mesure, non universelle et homogène comme il le fut décrit dans les expériences de vie intersectionnelles (réf. p. 167).

7.2 Limites de l'étude

7.2.1 Orchestration du terrain de recherche

- **Enquête par questionnaire**

Le processus de recrutement a donné du fil à retordre pour les deux principales méthodes d'enquête. Les questionnaires en ligne, quoique facilitants à première vue, comportent une limite à ne pas négliger. Les prestataires de service en violence conjugale ont un emploi du temps particulièrement surchargé depuis l'arrivée de la pandémie de Covid-19 (Hébergement femmes Canada 2020). Dû à l'augmentation des demandes d'aide et à la pénurie de main-d'œuvre qui sévit au Québec, leurs disponibilités sont d'autant plus réduites pour des tâches supplémentaires et volontaires à la périphérie de leur rôle professionnel. Ainsi, il est fort probable que seules les personnes ayant une expérience polarisée envers la thématique de recherche aient répondu au questionnaire, excluant de ce fait les points de vue plus neutres (Marchand 2017a, 17). Représentant un biais de réponse qui limite la diversité d'opinions récoltées, il serait approprié de cibler des profils divergents si la recherche devait se poursuivre. Il est toutefois important de noter qu'autant des professionnelles initiées et novices à l'univers de l'habitation des survivantes ont été rejointes.

Avec une intention claire dès le départ, cette phase exploratoire vise à débiter la réflexion sur l'offre d'assistance en habitation. Les questions d'enquête sont allées uniquement en surface pour ne pas alourdir l'exercice, en demandant aux répondantes ce qu'elles pensent des services existants en 2022.

En m'inspirant d'autres recherches semblables à celle-ci (Pable 2012; McLane and Pable 2020; Joshi 2017), il aurait été aussi judicieux de rencontrer les professionnelles en personne. Lors d'entretiens semi-dirigés, j'aurais pu approfondir avec elles les types d'aide à développer pour combler les manques de l'offre actuelle. Cette idée pourrait cependant s'exploiter dans un deuxième temps pour poursuivre la démarche ou inspirer de futures recherches. Une autre méthode serait fructueuse pour amener les acteur.trices à se projeter dans le champ des possibles. Propre au design participatif, il serait question d'animer des ateliers de conception collaborative pour regrouper les diverses parties prenantes impliquées dans l'univers de la violence conjugale. En réfléchissant ensemble sur la création de nouveaux services, ceci permettrait de croiser les apprentissages de ce mémoire avec le savoir pratique et théorique d'intervenant.es, de chercheur.ses, de militant.es, de politicien.es, etc.

- Étude de cas

La première limite pour l'étude de cas provient des critères d'inclusion qui influencent la variété de profils des femmes rencontrées. Puisque la stratégie de sollicitation repose sur les organismes ayant répondu à l'enquête par questionnaire, il y avait de fortes chances que les participantes à l'étude de cas reçoivent déjà un quelconque service d'aide. Il est ainsi plus ardu de prendre en compte les survivantes plus isolées du réseau de soutien qui bénéficieraient potentiellement d'une assistance en habitation. Du fait que la participation des femmes doit être volontaire et éclairée, il est essentiel qu'elles soient conscientes d'avoir subi de la violence conjugale par le passé. Le déni étant la première étape de la guérison traumatique (Kennedy Dugan and R. Hock 2006), ce prérequis exclut automatiquement les personnes qui ne savent pas qu'elles ont été victimes de maltraitance par leur ancien partenaire. Il m'apparaît également primordial de ne pas rencontrer les survivantes vulnérables qui sont actuellement en souffrance psychologique aiguë ou en détresse émotionnelle, de sorte à ne pas les exposer inutilement à des risques néfastes pour leur bien-être. En outre, ma limite personnelle en ce qui concerne la maîtrise langagière réduit l'échantillon aux informatrices qui peuvent s'exprimer aisément en français. J'ai exclu de la sorte une grande partie de la population du Québec en mettant de côté les communautés multiculturelles qui vivent en majorité dans la métropole. Qui plus est, je me suis concentrée sur les femmes résidentes du Grand Montréal, concernant uniquement le contexte métropolitain qui se distingue du reste de la province. Ce dernier point est abordé indirectement par les réponses au questionnaire, car j'ai ciblé des prestataires œuvrant sur tout le territoire québécois.

Pareillement, j'ai exclu les mères ayant des enfants à leur charge au moment de l'étude, pour ne pas m'éparpiller dans la portée de la recherche. Ce geste volontaire m'a fait passer à côté d'un profil de survivantes très répandu localement chez la clientèle des maisons d'hébergement. Malgré ce critère d'exclusion, le rôle de mère a quand même été un peu abordé par les répondantes au questionnaire et surtout par les deux participantes qui ont un fils adulte. Toujours est-il que lorsqu'une mère doit protéger ses jeunes enfants de son partenaire violent, la responsabilité parentale doit ajouter un niveau de complexité envers l'habitation post-séparation. Il s'avérerait fécond d'inclure la dimension

familiale dans une recherche qui peut pousser plus loin ces réflexions. Ce point concerne à la fois une limite et une force, m'autorisant justement à explorer des réalités moins sollicitées par les organismes.

Une seconde limite relève de la portée des résultats principalement pour l'étude de cas. Le faible échantillon de cette méthode soulève la question de la généralisation théorique des constats à la population visée. Fidèle à l'approche qualitative, les résultats obtenus tendent plus vers la transférabilité à d'autres cas similaires, en passant par la description contextuelle pour chaque femme rencontrée (Marchand 2017 b, 23–24). Pour ce faire, il est question de comparer les résultats obtenus entre deux cas distincts, plutôt qu'à viser la saturation des données. Dans le même ordre d'idée, le recrutement des participantes n'a pas été évident et a requis de modifier la stratégie méthodologique. L'objectif initial était de rencontrer quatre femmes correspondant toutes à un parcours d'habitation distinct, mais j'ai réussi à rejoindre réaliste ment que deux survivantes. Pour le moment, il reste deux profils non couverts dont le dernier diffère entièrement des trois autres qui tournent autour de séjours en maison d'hébergement. Je me demande encore quelle est l'expérience d'une femme qui n'a pas déménagé du domicile conjugal après sa séparation. Ressent-elle plus de défis du fait d'habiter dans le même espace qui peut lui rappeler de mauvais souvenirs de la maltraitance ou bien lui donner envie de reprendre la relation par nostalgie ? Se sent-elle moins en sécurité, car son ancien partenaire sait où elle réside ? Seule une autre recherche peut désormais répondre à cette interrogation résiduelle.

Finalement, je remarque que certains points discutés avec les participantes demeurent en suspens et auraient pu s'approfondir lors d'une seconde entrevue. En toute honnêteté, je suis parfois passée à côté de belles occasions durant les conversations pour demander aux femmes d'explicitier leur point de vue. En guise d'exemple, l'analyse a révélé qu'il n'est pas intelligible si les diverses formes de violence vécues par les participantes leur occasionnent des conséquences dans leur logement. Des angles morts persistent quant à l'influence des types de violence sur l'expérience d'habitation.

7.2.2 Opérationnalisation des stratégies de design

En débutant ce processus de recherche, je n'avais pas l'intention de faire émerger des stratégies de design qui puissent guider les concepteur.trices dans l'amélioration du domicile privé des survivantes de violence conjugale. Je souhaitais en contrepartie prendre part au récent intérêt des communautés scientifiques et pratiques envers ce domaine d'expertise peu connu, afin de poser un regard critique sur sa pertinence. À la lumière des réponses récoltées, j'ai pu comprendre les besoins du milieu d'intervention sociale et ceux des femmes en regard à l'environnement domestique. Ultimement, ce mémoire joue le rôle d'étude de marché exploratoire en s'inscrivant comme une étape préliminaire dans un processus entrepreneurial qui se poursuivra en second temps.

Conséquemment, la méthodologie choisie pour cette recherche n'inclut pas une composante de projet de design et les résultats s'en tiennent au stade théorique. Une démarche de recherche-projet aurait pu permettre de suggérer des stratégies à préconiser en design d'intérieur pour s'adapter adéquatement à la réalité des usagères. À ce jour, il demeure nécessaire de poursuivre ce premier effort pour traduire les

résultats de recherche en des moyens concrets de les opérationnaliser dans une démarche de conception. Il pourrait être fécond de mettre à l'épreuve ces apprentissages initiaux à travers des interventions de design tenant compte des traumatismes (TID) dans des conditions réelles. Il serait alors possible d'évaluer concrètement le potentiel et la pertinence des principes proposés dans ce mémoire.

Pour alimenter les expérimentations, il serait avantageux de synthétiser les résultats de recherche en un document succinct et appropriable par des designers. Il s'agirait de croiser les stratégies discutées dans le cadre conceptuel (c.-à-d. Concrétisations dans l'environnement bâti) avec les éléments proposés dans les résultats (c.-à-d. Comparaison des cas et propositions d'amélioration). Pour aller plus loin dans les réflexions, il serait pertinent de compléter en amont ces connaissances théoriques en y intégrant le vaste savoir en aménagement. Cette continuation de la recension des écrits servirait à consulter des ouvrages sortant du cadre circonscrit de la thématique de recherche et portant sur les concepts phares peu approfondis jusqu'ici. En guise d'exemple, il s'agirait de la sécurité physique, le contrôle environnemental, les espaces communs, le chez-soi, l'intimité, l'identité spatiale, l'adaptation spatiale, le confort ainsi que l'ensemble des stratégies de design décrites dans la 3^e catégorie du cadre conceptuel. Dans un second temps, il serait possible de les recadrer sur l'expérience de violence conjugale vécue par les femmes.

7.3 Contributions escomptées

7.3.1 Diffusion des résultats

Autant la sphère savante que pratique bénéficient des résultats de cette recherche, dès lors que j'aspire à combler un manque de savoir sur le bien-fondé du design tenant compte des traumatismes (TID). Même si bon nombre d'ouvrages traitent du processus de guérison succédant la violence conjugale, très peu se sont intéressés à l'aménagement du domicile privé des survivantes (Tutty, Ogden, and Weaver-Dunlop 2008). Conformément à la multiplication des expertises impliquées dans ces questionnements, la vision actuelle reste très segmentée. N'ayant toujours pas accès à un portrait dans son ensemble, il reste difficile de mesurer la complexité du problème. Cette recherche tend à apporter une vision complémentaire aux connaissances actuelles, en interpellant les aptitudes du TID orientées sur l'environnement bâti. Ce mémoire souhaite offrir un premier jet d'exploration sur les besoins des femmes relativement à leur environnement de vie privée. Ultimement, il est question de poser des bases d'application du TID en contexte de violence conjugale, pour que des recherches scientifiques futures puissent approfondir les résultats dégagés. Pour ce faire, je souhaite diffuser mes apprentissages dans des articles scientifiques ou encore les partager à la communauté durant des événements de diffusion accessibles à la relève.

Cette recherche permet également aux différents acteurs qui interviennent auprès des survivantes habitant dans leur domicile privé d'accéder à un nouvel angle d'analyse complémentaire à leurs domaines d'expertise. S'adressant autant aux professionnel.les de soutien qu'à la direction des organismes prestataires de service, cette étude souhaite leur fournir des outils concrets, digests et utilisables. Je planifie de transmettre les résultats de recherche aux répondantes du questionnaire qui ont manifesté leur intérêt ainsi qu'aux organismes réseau dans l'écosystème québécois pour qu'ils les envoient à leurs

membres. Par l'entremise d'un document de quelques pages, je projette de vulgariser les manières dont les organismes communautaires peuvent aider les femmes avec l'approche du TID. Les recommandations porteront autant sur l'amélioration de l'aménagement de leurs locaux que sur l'accompagnement des femmes dans l'adaptation de leur espace de vie à leur condition traumatique.

7.3.2 Suites de la recherche

Au-delà de l'obtention d'un diplôme de maîtrise, ce mémoire de recherche contribue à approfondir mes connaissances sur le sujet afin de poursuivre une carrière de designer dans cette voie. À terme, je désire démarrer une entreprise sociale qui repose sur mes nouveaux acquis scientifiques. D'une part, je m'appuie sur la perception des prestataires de service pour affirmer qu'il est pertinent de développer une offre en TID spécialisée sur l'aménagement du domicile privé des survivantes. Conformément à l'analyse des questionnaires, les professionnelles pensent que les femmes ont besoin d'une telle assistance en habitation et que les services actuels ne sont pas suffisants. D'autre part, je croise cette perspective avec le vécu des femmes rencontrées pendant l'étude de cas pour imaginer davantage le potentiel du TID en tant que complément au continuum de services existants. J'ai l'intention de regarder de plus près les suggestions de nouvelles assistances discutées précédemment pour évaluer l'angle par lequel il est le plus judicieux de poursuivre mon élan entrepreneurial. Pour ce faire, je veux suivre un accompagnement en entrepreneuriat social pour trouver un modèle financier qui correspond à la fois aux besoins ainsi qu'à la réalité du milieu. Il importe entre autres d'explorer comment il est possible d'offrir ce type d'assistance au domicile privé à des femmes qui n'ont pas les moyens de payer pour les honoraires d'une designer.

Références bibliographiques

- « Adaptation. » 1987. In *Vitrine linguistique*. Écologie. Office québécois de la langue française. <https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/Resultat.aspx>.
- “———.” 1989. In *Vitrine linguistique*. Sociologie. Office québécois de la langue française. <https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/Resultat.aspx>.
- « Adapter. » S.D. In *Larousse*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/adapter/1004>.
- Aresta, Marco, and Nikos A. Salingaros. 2021. “The Importance of Domestic Space in the Times of COVID-19.” *Challenges, MDPI, Opinion*, 12 (2): 1–10. <https://doi.org/10.3390/challe12020027>.
- Asim, Farhan, Shreya Rai, and Venu Shree. 2020. “Biophilic architecture for restoration and therapy within the built environment: a review.” *Visions for sustainability* 15 (November): 53–79. <https://doi.org/10.13135/2384-8677/5104>.
- Association canadienne des travailleurs sociaux (ACTS). S.D. « Le Travail Social, Qu’est-Ce Que c’est ? » S.D. <https://www.casw-acts.ca/fr/le-travail-social-quest-ce-que-cest>.
- Autès, Michel. 2013. *Les paradoxes du travail social*. 2e éd. Coll. Santé social. Dunod.
- Bailey, Katlyn. 2017. “Healing beyond Housing : A transitional cohousing complex for survivors of intimate partner violence.” Mémoire, Winnipeg, Manitoba : University of Manitoba. https://mspace.lib.umanitoba.ca/bitstream/handle/1993/32442/Bailey_Katlyn.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- Berens, Michael F. 2022. “A review of research : Designing the built environment for recovery from homelessness.” Orientation. Tallahassee, Florida : Design Ressources for Homelessness : An online knowledge solution. http://designresourcesforhomelessness.org/wp-content/uploads/2015/11/FINAL1_8_2017.pdf.
- Bilge, Sirma. 2009. « Théorisations Féministes de l’intersectionnalité. » *Diogène* 225 (1) : 70–88. <https://doi.org/10.3917/dio.225.0070>.
- Boscherini, Giuseppe. 2017. « A Sense of Coherence : Supporting the Healing Process. » *Architectural Design* 87 (2) : 108–13. <https://doi.org/10.1002/ad.2159>.
- Brown, Lori A. 2016. *Contested Spaces: Abortion Clinics, Women’s Shelters and Hospitals*. 1e édition. London : Routledge.
- Bureau de la traduction. 2021. « Adaptation. » In *Vitrine linguistique*. Médecine. Office québécois de la langue française. <https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/Resultat.aspx>.
- Centre François-Charon. 1995. « Adaptation. » In *Vitrine linguistique*. Médecine. Office québécois de la langue française. <https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/Resultat.aspx>.
- Chabal, Sébastien. 2014. « Les principaux biais à connaître en matière de recueil d’information en matière de recueil d’informa. » Edited by Centre Ministériel de Valorisation des Ressources Humaines (CMVRH). *Les fiches En Lignes de La lettre du CEDIP*, no. 62 (Avril) : 4.
- Committee on Temporary Shelter (COTS), and Jonathan Farrell. 2018. “Trauma-Informed Design : How the Physical Environment Supports Recovery from Homelessness.” Burlington, Vermont. https://cotsonline.org/wp-content/uploads/2018/04/Trauma-Informed-Design.BOD_.pdf.
- Conseil du statut de la femme. 2020. « Les violences conjugales au temps de la COVID-19. » Gouvernement du Québec. mai 2020. <https://csf.gouv.qc.ca/article/publicationsnum/les-femmes-et-la-pandemie/societe/les-violences-conjugales-au-temps-de-la-covid-19/>.
- Corbeil, Christine, and Isabelle Marchand. 2006. « Penser l’intervention féministe à l’aune de l’approche intersectionnelle : Défis et enjeux. » *Nouvelles pratiques sociales*, Les pratiques pour contrer la violence : entre l’intervention, la prévention et la répression, 19 (1) : 40–57. <https://doi.org/10.7202/014784ar>.

- Cotter, Adam and Statistique Canada. 2021. « Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu. » *Juristat*, avril 2021.
- « CouchSurfing. » n.d. <https://www.couchsurfing.com/>.
- Couture, Joe, Ted Parker, Ruth Couture, and Patti Laboucane. 2001. "A Cost-Benefit Analysis of Hollow Water's Community Holistic Circle Healing Process." Rapport d'évaluation ED459018. Native Counselling Services of Alberta.
- Creamer, Elizabeth G. 2021. *Advancing Grounded Theory with Mixed Methods*. 1e édition. Routledge.
- Creswell, John W., and Cheryl N. Poth. 2017. *Qualitative Inquiry and Research Design : Choosing Among Five Approaches*. 4e édition. SAGE Publications.
- « Différence entre demeure, maison, domicile et résidence. » 2018. In *Banque de dépannage linguistique*. Office québécois de la langue française. <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=25308>.
- Donnelly, Samantha. 2020. « Design guide for refuge accommodation for women and children. » Centre for Social Justice and Inclusion. Sydney : University of Technology Sydney. <https://apo.org.au/sites/default/files/resource-files/2020-03/apo-nid313257.pdf>.
- . S.D. « Seeking Refuge in Architecture: An emerging spatial typology for women and children leaving domestic and family violence. » Monash University : Art, Design and Architecture. S.D. <https://www.monash.edu/mada/research/graduate-research/samantha-donnelly>.
- Drouin, Samuel. 2021. « L'écriture inclusive : analyse définitionnelle et socio-discursive d'un phénomène linguistique. » Ottawa : Université d'Ottawa. <http://dx.doi.org/10.20381/ruor-26978>.
- Dupuis Brouillette, Marilyn, Charline St-Jean, and Kim Nunès. 2021. « Rédaction épïcène et écriture inclusive. » *Revue Canadienne des Jeunes Chercheuses et Chercheurs en Éducation*, Éditorial, 12 (1) : 5.
- Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain (FECHIMM), Table régionale des centres de femmes de Montréal métropolitain et Laval (TRCFMML), Comité logement Lachine-LaSalle (CLLL), and Groupe de ressources techniques (GRT). 2018. « Rapport d'évaluation des besoins — Les coopératives d'habitation : Présence des femmes, pouvoir des femmes. » Montréal. <https://cdn.fechimm.coop/uploads/documents/document/335/rapport-evaluation-projet-femmes-avril2018.pdf>.
- Findeli, Alain. 2015. « La recherche-projet en design et la question de la question de recherche : essai de clarification conceptuelle. » *Sciences du Design* 1 (1) : 45–57. <https://doi.org/10.3917/sdd.001.0045>.
- Flanagan, Kathleen, Hazel Blunden, Kylie Valentine, and Jane Henriette. 2019. "Housing outcomes after domestic and family violence : Integrated housing support for vulnerable families." 311. AHURI Final Report. Melbourne, Australia : Australian Housing and Urban Research Institute Limited. <https://www.ahuri.edu.au/sites/default/files/migration/documents/AHURI-Final-Report-311-Housing-outcomes-after-domestic-and-family-violence.pdf>.
- FOHM, Relais-Femmes, and Berthe Lacharité. 2020. "La sécurité des femmes dans les OSBL d'habitation pour personnes seules à Montréal." Montréal. <http://fohm.org/wp-content/uploads/2020/11/Rapport-de-recherche-sur-la-securite-des-femmes-dans-les-OSBL-dhabitation.pdf>.
- Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU). 2013. « Urgence en la demeure : Rapport de la Commission populaire itinérante sur le droit au logement. » Québec. <https://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2013/11/RapportFinalCompleet.pdf>.
- Gayle Beck, J., Judiann McNiff, Joshua D. Clapp, Shira A. Olsen, Megan L. Avery, and J. Houston Hagewood. 2011. "Exploring Negative Emotion in Women Experiencing Intimate Partner Violence : Shame, Guilt and PTSD." *Behavior Therapy* 42 (4): 740–50. <https://doi.org/10.1016/j.beth.2011.04.001>.

- Gouvernement du Canada. 2021. « Ordonnances de non communication. » Droits des victimes au Canada. juin 2021. <https://www.justice.gc.ca/fra/jp-cj/victimes-victims/fiches-factsheets/ordonnances-orders.html>.
- . 2022. « Qu'est-ce que la violence fondée sur le sexe ? » Femmes et Égalité des genres Canada. février 2022. <https://femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/centre-savoir-violence-fondee-sexe/a-propos-violence-fondee-sexe.html>.
- . S.D. « TERMIUM Plus : La banque de données terminologiques et linguistiques du gouvernement du Canada. » S.D. https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&index=frt&codom2nd_wet=1.
- Grieder, Miranda A., and Amy Chanmugam. 2013. "Applying Environmental Psychology in the Design of Domestic Violence Shelters." *Aggression, Maltreatment & Trauma*, Perceptions of Family Violence and Implications for Treatment, 22 (4): 365–78. <https://doi.org/10.1080/10926771.2013.775984>.
- Guetterman, Timothy C., Wayne A. Babchuk, Michelle C. Howell Smith, and Jared Stevens. 2017. "Contemporary Approaches to Mixed Methods–Grounded Theory Research: A Field-Based Analysis." *Journal of mixed methods research* 13 (2): 179–95. <https://doi.org/10.1177/1558689817710877>.
- "Habitation." 2019. In *TERMIUM Plus*. Services publics et Approvisionnement du Gouvernement du Canada. https://www.btb.termiumplus.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=1&srchtxt=HABITATION&index=frt&codom2nd_wet=1#resultrechs.
- Haigh, Rex, Tom Harrison, Robin Johnson, Sarah Paget, and Susan Williams. 2012. "Psychologically informed environments and the 'Enabling Environments' initiative." *Housing, Care and Support* 15 (1): 34–42. <https://doi.org/10.1108/14608791211238412>.
- Harte, J. Davis. 2019. "A view from the field: An adaptive reuse project with a trauma-informed lens, to benefit a child abuse intervention center." In *Sustainable Urban Environments*. Brooklyn, NY.
- Harte, J. Davis, and Dak Kopec. 2017. "Evidence-based trauma-informed design: Steps to create places of safe inclusive refuge within an urban middle school." In *Voices of place : Empower, engage, energise*. Madison, Wisconsin. https://www.edra.org/page/Thursday_Full_Schedu.
- Hébergement femmes Canada. 2020. « Les maisons s'expriment. » *Numéro spécial : L'Impact de la Covid-19 sur les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence*, November 2020.
- Hetling, Andrea, Amy Dunford, Sarah Lin, and Emily Michaelis. 2018. "Long-Term Housing and Intimate Partner Violence: Journeys to Healing." *Affilia* 33 (4) : 526–42. <https://doi.org/10.1177/0886109918778064>.
- Hopper, Elizabeth K., Ellen Bassuk, and Jeffrey Olivet. 2009. "Shelter from the Storm: Trauma-Informed Care in Homelessness Services Settings." *The Open Health Services and Policy Journal*, Trauma-Informed Care in Homelessness, 3 (September): 80–100. <https://doi.org/10.2174/1874924001003020080>.
- Hussain, Hera. 2021. "Trauma-informed design : understanding trauma and healing." *UX Magazine* (blog). juin 2021. <https://uxmag.com/articles/trauma-informed-design-understanding-trauma-and-healing>.
- « Incapacité. » S.D. In *Larousse*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/adapter/1004>.
- International WELL Building Institute. 2016. "The WELL Building Standard." v1. New York. <https://standard.wellcertified.com/sites/default/files/The%20WELL%20Building%20Standard%20v1%20with%20May%202016%20addenda.pdf>.
- Jewkes, Yvonne, Melanie Jordan, Serena Wright, and Gillian Bendelow. 2019. "Designing 'Healthy' Prisons for Women: Incorporating Trauma-Informed Care and Practice (TICP) into Prison Planning and Design." *International Journal of Environmental Research and Public Health* 16 (20): 1–15. <https://doi.org/10.3390/ijerph16203818>.

- Joshi, Rutali. 2017. "Understanding the built environment of shelter homes for survivors of domestic violence." Mémoire, Clemson, Caroline du Sud : Graduate School of Clemson University. <https://www.proquest.com/docview/1918975209?accountid=12543&fromopenview=true&parentSessionId=A8%2BPOjzCmOe393xjYcFUtoEkNshWP9c9scBanYaWVGk%3D&parentSessionId=y3q1IYCR9abVp9v9JLTPlfzD%2B4fpttMs6AejDh%2Bktos%3D&pq-origsite=gscholar&parentSessionId=R3IWpH068AjvJvVPWk32cHube%2Bs2kMS1IGqcclBKa9Q%3D>.
- Kennedy Dugan, Meg, and Roger R. Hock. 2006. *It's My Life Now Starting Over After an Abusive Relationship or Domestic Violence*. 2e édition. New York: Routledge.
- Khanam, Farhana, Manon Langevin, Katherine Savage, and Sharanjit Uppal. 2022. "Les femmes occupant un emploi rémunéré dans les professions de soins à autrui." Edited by Statistique Canada. *Regards sur la société canadienne*, no. 75-006 — x (January) : 26.
- Kin, Robert K. 2011. *Applications of Case Study Research*. 3e édition. Vol. 34. COSMOS Corporation. 264 : SAGE Publications.
- . 2017. *Case Study Research and Applications : Design and Methods*. 6e édition. COSMOS Corporation. SAGE Publications.
- Kopec, Dak, and J. Davis Harte. 2020. "Design as the missing variable in trauma-informed schools." In *Supporting and educating traumatized students: A guide for school-based professionals*, edited by Eric Rossen, 2e édition, 343–57. New York: Oxford University Press.
- Lampron, Christiane, and Yves Hurtubise. 1996. "Les maisons de transition pour les femmes victimes de violence conjugale." Rapport d'étude pour la Société d'habitation du Québec. Québec : CRI-VIFF Université Laval. <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021204.pdf>.
- Law, Effie Lai-Chong, Virpi Roto, Marc Hassenzahl, Arnold P.O.S. Vermeeren, and Joke Kort. 2009. "Understanding, Scoping and Defining User Experience: A Survey Approach." In *Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, 719–28. CHI » 09. New York: ACM. <https://doi.org/10.1145/1518701.1518813>.
- Maki, Krystle. 2019. « Plus qu'un lit : Portrait pancanadien des maisons d'hébergement pour femmes violentées. » Ottawa, Ontario : Hébergement femmes Canada. <https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2019/04/Plus-quun-lit.pdf>.
- Marchand, Anne. 2017a. « Séminaire 7, AME 6503 La recherche en design : Enjeux et méthodes. » Présentation PowerPoint, Montréal.
- . 2017b. « AME 6503 La recherche en design : Enjeux et méthodes. » Notes de cours (PPT) presented at the Séminaire #2, UdeM, January 25.
- McLane, Yelena, and Jill Pable. 2020. "Architectural design characteristics, uses, and perceptions of community spaces in permanent supportive housing." *Journal of Interior Design* 45 (1): 33–52. <https://doi.org/10.1111/joid.12165>.
- Mechanic, Mindy B. 2004. "Beyond PTSD : Mental Health Consequences of Violence against Women : A Response to Briere and Jordan." *Journal of Interpersonal Violence* 19 (11): 1283–89. <https://doi.org/10.117/0886260504270690>.
- Messing, Jill Theresa, Rebeca Mohr, and Alesha Durfee. 2015. "Intimate Partner Violence and Women's Experiences of Grief." *Child & Family Social Work* 20 (1): 30–39. <https://doi.org/10.1111/cfs.12051>.
- Nations Unies. 2022. « Que sont les violences familiales ? » mai 2022. <https://www.un.org/fr/coronavirus/what-is-domestic-abuse>.
- Observatoire canadien du fémicide pour la justice et la responsabilisation. 2021. « Page d'accueil. » août 2021. <http://femicideincanada.ca/fr>.

- Olivier de Sardan, Jean-Pierre. 2000. « Le “je” méthodologique : Implication et explicitation dans l’enquête de terrain. » *Revue française de sociologie* 41 (3) : 417–45. <https://doi.org/10.2307/3322540>.
- Pable, Jill. 2007. « Homeless shelter design : a psychologically recuperative approach. » *Journal of Interior Design*, IDEC Design Awards, 32 (3): 93–108. <https://doi.org/10.1111/j.1939-1668.2007.tb00543.x>.
- . 2012. “The Homeless Shelter Family Experience: Examining the Influence of Physical Living Conditions on Perceptions of Internal Control, Crowding, Privacy, and Related Issues.” *Journal of Interior Design* 37 (4): 29. <https://doi.org/10.1111/j.1939-1668.2012.01080.x>.
- . 2015. “Possessions in the Homeless Shelter Experience: The Built Environment’s Potential Role in Self-restoration.” *Interiors : Design/Architecture/Culture* 4 (3): 267–93. <https://doi.org/10.2752/204191213X13817427789271>.
- . 2017. “An emerging checklist : Is your facility activating principles of trauma-informed care in its design?” Design ressources for Homelessness. <http://pielink.net/download/a-checklist-of-building-design-features/>.
- . 2021. “Frameworks.” In *Homelessness and the Built Environment : Designing for Unhoused Persons*, by Yelena McLane and Lauren Trujillo, 1e éd., 19. New York : Routledge.
- . 2022. “Research on the homeless population: the particular utility of case study methodology.” <https://www.iiis.org/Pable.pdf>.
- Pable, Jill, and Anna Ellis. 2022. “Trauma-Informed Design : Definitions and strategies for architectural implementation.” Issues. Tallahassee, Florida : Design Ressources for Homelessness : An online knowledge solution. http://designresourcesforhomelessness.org/wp-content/uploads/2015/11/TID_Report_opt.pdf.
- Platt, Lisa Sundahl, Sheila J. Bosch, and Daejin Kim. 2017. “Toward a Framework for Designing Person-Centered Mental Health Interiors for Veterans.” *Journal of Interior Design* 42 (2): 27–48. <https://doi.org/10.1111/joid.12095>.
- Pragati, S., R. Shanthi Priya, Prashanthini Rajagopal, and C. Pradeepa. 2021. “Effects of built environment on healing the mental health of the people—literature review.” *Frontiers in Engineering and Built Environment* 2 (1): 34–42.
- Prescott, Laura, Phoebe Soares, Kristina Konnath, and Ellen Bassuk. 2008. “A Long Journey Home : A Guide for Creating Trauma-Informed Services for Mothers and Children Experiencing Homelessness.” Center for Mental Health Services, Substance Abuse and Mental Health Services Administration; Daniels Fund; National Child Traumatic Stress Network; W.K. Kellogg Foundation. <https://www.homelesshub.ca/sites/default/files/attachments/ALongJourneyHome.pdf>.
- Prestwood, Laura Elizabeth. 2010. « Architectural design factors of domestic violence shelters that affect outcomes for female domestic violence victims : A naturalistic inquiry to establish grounded theory for future research. » Thèse de doctorat, College Station, Texas : Graduate Studies of Texas A&M University. <https://oaktrust.library.tamu.edu/bitstream/handle/1969.1/ETD-TAMU-2010-05-7819/PRESTWOOD-DISSERTATION.pdf?%20sequence=3&isAllowed=y>.
- Refuerzo, Ben J., and Stephen Verderber. 1990. “Dimensions of Person-environment Relationships in Shelters for Victims of Domestic Violence.” *Journal of Architectural and Planning Research* 7 (1): 33–52.
- Regroupement provincial des maisons d’hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC). 2007. « Difficultés d’accès au logement pour les femmes victimes de violence conjugale après un séjour en maison d’hébergement. » Rapport d’enquête. Sainte-Thérèse, Québec. <https://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2017/12/2007-enquete-difficultes-acces-au-logement-fvv.pdf>.

- Russell, Bonnie, and Max R. Ublemann. 1994. "Women Surviving an Abusive Relationship : Grief and the Process of Change." *Journal of Counseling & Development* 72 (4): 362–67. <https://doi.org/10.1002/j.1556-6676.1994.tb00950.x>.
- Schneider, Christel, Christopher W. Hobson, and Katherine H. Shelton. 2021. "'Grounding a PIE in the sky': Laying empirical foundations for a psychologically informed environment (PIE) to enhance well-being and practice in a homeless organisation." *Health and Social Care* 30 (3): 657–67. <https://doi.org/10.1111/hsc.13435>.
- Schroeder, Krista, Jennie G. Noll, Kevin A. Henry, Shakira F. Suglia, and David B. Sarwer. 2021. "Trauma-informed neighborhoods: Making the built environment trauma-informed." *Preventive Medicine Reports* 23: 1–4. <https://doi.org/10.1016/j.pmedr.2021.101501>.
- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) and Gouvernement du Canada. 2014. « Normes et lignes directrices sur le taux de réponse. » 2014. <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/rop-por/rapports-reports/comitephone-panelphone/page-06-fra.html>.
- Shopworks Architecture, Group 14 Engineering, and University of Denver, Center for Housing and Homelessness Research. 2020. "Designing for Healing, Dignity & Joy : Promoting physical health, mental health, and well-being through Trauma-informed design." <https://connectingparadigms.org/wp-content/uploads/2020/07/Designing-for-Healing-Dignity-and-Joy-FINAL-redux-1.pdf>.
- Sinko, Laura, Michelle Munro-Kramer, Terri Conley, Courtney J. Burns, and Denise M. Saint-Arnault. 2020. "Healing Is Not Linear : Using Photography to Describe the Day-to-Day Healing Journeys of Undergraduate Women Survivors of Sexual Violence." *Journal of Community Psychology* 48 (3): 658–74. <https://doi.org/https://doi.org/10.1002/jcop.22280>.
- Société d'habitation du Québec (SHQ). S.D. « Programme d'adaptation de domicile. » S.D. http://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme_dadaptation_de_domicile.html.
- Statistique Canada. 2021. « Tendances en matière de violence conjugale au Canada, 2019. » Enquête sociale générale — Sécurité des Canadiens (victimisation). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2021076-fra.htm>.
- St-Cyr tribble, Denise, and Line Saintonge. 1999. "Réalité, subjectivité et crédibilité en recherche qualitative : quelques questionnements." *Recherches qualitatives* 20 : 113–25. <https://doi.org/10.7202/1085635ar>.
- Struthers, Roxanne, Valerie S. Eschiti, and Bervely Patchell. 2004. "Traditional indigenous healing: Part I." *Complementary Therapies in Nursing and Midwifery* 10 (3): 141–49. <https://doi.org/10.1016/j.ctnm.2004.05.001>.
- Substance Abuse and Mental Health Services Administration (SAMHSA). 2014a. "SAMHSA's Concept of Trauma and Guidance for a Trauma-Informed Approach." No. (SMA) 14-4884. Rockville, Maryland: HHS Publication. https://ncsacw.acf.hhs.gov/userfiles/files/SAMHSA_Trauma.pdf.
- . 2014b. « Trauma-Informed Care : A Sociocultural Perspective (Partie 1 Chapitre 1) ; et Trauma-Informed Organizations (Partie 2 Chapitre 1). » In *Trauma-Informed Care in Behavioral Health Services*. Vol. (SMA) 14-4816. Treatment Improvement Protocol (TIP), no. 57. Rockville, Maryland : HHS Publication.
- Sullivan, William C., and Chun-Yen Chang. 2011. "Mental Health and the Built Environment." In *Making Healthy Places*, edited by Andrew L. Dannenberg, Howard Frumkin, and Richard J. Jackson, 106–16. Washington DC : Island Press.
- Table des Groupes de Femmes de Montréal. 2019. « État des lieux des enjeux de logement vécus par les Montréalaises. » Montréal. <https://www.tgfm.org/files/Publications/DLR/etat-des-lieux-femmes-et-logement-montreal.pdf>.

- . 2022. « Le droit au logement des Montréalaises : On y travaille, et vous ? – État des lieux sur les femmes et le logement à Montréal. » mai 2022. <https://www.tgfm.org/fr/48>.
- Tanguy, Adélaïde, Marie-Marthe Cousineau, and Gaëlle Fedida. 2017. “Impact des services en maison d’hébergement de deuxième étape.” Rapport de recherche. L’Alliance, Trajetvi. <https://www.alliance2e.org/wordpress/wp-content/uploads/2022/02/Impact-des-services-en-MH2.pdf>.
- Tutty, Leslie, Cindy Ogden, and Gillian Weaver-Dunlop. 2008. “An Environmental Scan of Strategies to Safely House Abused Women.” Alberta : Resolve. <https://nursing.ucalgary.ca/sites/default/files/teams/13/An%20environmental%20scan%20of%20strategies%20to%20safely%20house%20abused%20women.pdf>.
- UN Women. 2012. “Developing a programme framework.” Virtual Knowledge Centre to End Violence against Women and Girls. September 14, 2012. <https://endvawnow.org/en/articles/1366-developing-a-programme-framework.html?next=1364>.
- United Nations Women. 2022. « The Shadow Pandemic: Violence against Women during COVID-19. » mai 2022. <https://www.unwomen.org/en/news/in-focus/in-focus-gender-equality-in-covid-19-response/violence-against-women-during-covid-19>.
- Urquhart, Cristine, and Fran Jasiura. 2013. “Trauma-Informed Practice Guide.” Colombie-Britannique : BC Provincial Mental Health and Substance Use Planning Council. https://cewh.ca/wp-content/uploads/2012/05/2013_TIP-Guide.pdf.
- Vecchio, Karen. 2019. « Survivre à la violence et renforcer la résilience — Étude sur le réseau canadien de refuges et de maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence. » 15e rapport. 42e Législature, 1e session. Ottawa, Ontario : Chambre des communes. <https://www.noscommunes.ca/Content/Committee/421/FEWO/Reports/RP10429173/feworp15/feworp15-f.pdf>.
- Vial, Stéphane. 2015. *Le design*. Coll. Que sais-je ? Presses Universitaires de France.
- Washington State Coalition Against Domestic Violence (WSCADV), and Mahlum Architects. S.D. « Building Dignity : Design Strategies for Domestic Violence Shelter. » S.D. <https://buildingdignity.wscadv.org/>.
- Westaway, Coral, Lizette Nolte, and Rachel Brown. 2017. “Developing best practice in psychologically informed environments.” *Housing, Care and Support* 20 (1): 19–28. <https://doi.org/10.1108/HCS-11-2016-0016>.
- White, Dark. 2022. “PIE link NET : Sharing conversations about homelessness.” 2022. <http://pielink.net/>.
- Women’s Shelters Canada. 2020. “Breaking the cycle of abuse and closing the housing gap : Second stage shelters in Canada.” Ottawa, Ontario. <https://3dzuvd41hq3j3wi3by3no962-wpengine.netdna-ssl.com/wp-content/uploads/2020/09/Second-Stage-Shelters-Full-Report.pdf>.
- World Health Organization. 2021. “Violence against women.” Newsroom/Fact sheets. March 9, 2021. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women>.

Annexes

Annexe 1 : Plan de concepts

CONCEPT 1 :	CONCEPT 2 :	CONCEPT 3 :	CONCEPT 4 :	CONCEPT 5 :
FEMME	VIOLENCE CONJUGALE	TRAUMATISME	GUÉRISON	ENVIRONNEMENT BÂTI DOMESTIQUE
Fr : femme, épouse, conjointe, individu du sexe féminin, fille	Fr : violence, abus, abus envers une personne, mauvais traitements, agression	Fr : traumatisme, événement traumatisant, trauma	Fr : guérison, ressourcement, rétablissement, récupération	Fr : résidentiel, domiciliaire, domestique
Ang : <i>woman, women, wife, female</i>	Ang : <i>violence, abuse, abuse toward a person, aggression</i>	Ang : <i>traumatism, traumatic event, trauma</i>	Ang : <i>healing, recovery, recuperation, restoration</i>	Ang : <i>residential, domestic</i>
Fr : victime, personne lésée, personne maltraitée, survivante	Fr : violence conjugale, violence envers la conjointe, violence à l'égard de la conjointe, violence à l'égard de l'épouse, violence à l'endroit de l'épouse, violence contre l'épouse	fr : design tenant compte des traumatismes, soins tenant compte des traumatismes, pratique tenant compte des traumatismes	fr : réhabilitation , réadaptation, rééducation	fr : chez-soi, demeure, domicile, maison, habitation, maison ou habitation familiales, logement, hébergement, appartement
Ang : <i>victim, abused, aggrieved person, injured person, person aggrieved, person wronged, survivor, survivor of violence, survivor of abuse</i>	Ang : <i>conjugal violence, spousal violence, spouse abuse, partner abuse, intimate partner violence, wife abuse, violence against women</i>	Ang : <i>trauma-informed design, trauma-informed care, trauma-informed practice</i>	Ang : rehabilitation	Ang : <i>home, house, housing, dwelling, house-place, living accommodations, living quarters, apartment, flat</i>
	Fr : violence familiale, violence au foyer, violence en milieu familial, violence dans la famille, violence intrafamiliale, acte de violence au foyer		fr : thérapie, thérapeutique, cure, traitement curatif, soins curatifs, thérapie curative	fr : environnement bâti, cadre bâti, domaine bâti, milieu bâti, environnement construit, environnement aménagé
	Ang : <i>domestic violence, family violence, violence in the family, violence in the home, act of domestic violence</i>		Ang : <i>therapy, therapeutic, cure, treatment, curative</i>	Ang : <i>built environment, man-built environment, built-up environment, built-up surroundings, man-made environment</i>

Annexe 2 : Questionnaire brut

Section 1 : Données démographiques

1. L'organisation pour laquelle vous travaillez offre quels types de services ? Sélectionnez la ou les réponses.

- Action citoyenne ou collective
- Aide financière
- Aide juridique
- Centre communautaire
- Centre de crise
- Centre de femmes
- Concertation ou mobilisation
- Défense des droits
- Éducation populaire
- Formation professionnelle
- Hébergement d'urgence
- Hébergement de courte ou moyenne durée
- Hébergement de longue durée ou permanent
- Intervention médico-sociale
- Intervention psychosociale
- Logement social
- Maison d'hébergement de 1re étape
- Maison d'hébergement de 2e étape
- Prévention et sensibilisation
- Recherche
- Service d'écoute
- Thérapie psychosociale
- Tous ces services
- Autre :

2. Auprès de quelle(s) clientèle(s) travaillez-vous ? Sélectionnez la ou les réponses.

- Autochtones ou premières nations
- Ethnoculturelles
- Enfants ou adolescents
- Familles
- Femmes
- Hommes
- Population générale
- Agresseur.es
- Victimes
- Dépendance
- Itinérance
- Santé mentale
- Violence conjugale
- Tous types de violence ou d'abus
- Toutes ces clientèles
- Autre :

3. Quel type de poste occupez-vous au sein de votre organisation employeuse ? Sélectionnez la ou les réponses.

- Administration
- Animation
- Bénévolat
- Coordination
- Communication
- Conseil d'administration
- Direction
- Gestion d'employé.es
- Gestion de projet
- Intervention
- Médiation
- Recherche
- Autre :

4. Dans quelle(s) région(s) administrative(s) du Québec travaillez-vous ? Sélectionnez la ou les réponses.

- Abitibi-Témiscamingue
- Bas-Saint-Laurent
- Capitale nationale
- Centre-du-Québec
- Chaudière-Appalaches
- Côte-Nord
- Estrie
- Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine
- Lanaudière
- Laurentides
- Laval
- Mauricie
- Montérégie
- Montréal
- Nord-du-Québec
- Outaouais
- Saguenay—Lac-Saint-Jean
- Toute la province du Québec

Section 2 : Assistance en habitation

5. Vous arrive-t-il d'aider les femmes survivantes de violence conjugale en lien avec leur domicile privé ? Sélectionnez l'énoncé qui correspond le plus à votre situation personnelle.

- Ça ne m'est jamais arrivé.e et je ne pense pas avoir l'occasion dans l'avenir.
- Ça ne m'est jamais arrivé.e, mais c'est possible que j'aie l'occasion dans l'avenir.
- Je ne l'ai jamais fait moi-même, mais c'est arrivé à un.e collègue dans mon organisation.
- Ça m'arrive rarement.
- Ça m'arrive régulièrement.

6. Si oui, pouvez-vous décrire brièvement l'aide que vous ou vos collègues apportez en lien avec le domicile privé ?

7. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacune des affirmations suivantes ? Sélectionnez la réponse qui représente le plus votre perception ou votre opinion.

- Ni moi ni mon organisation n'apportons de l'assistance en habitation sous aucune forme.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre
- L'organisation dans laquelle je travaille offre un service officiel d'assistance en habitation.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre
- L'organisation dans laquelle je travaille offre un service officiel précis pour le domicile privé.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre
- J'ai déjà apporté une aide informelle en lien avec l'habitation pour répondre à un besoin observé chez une femme survivante.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre
- J'ai déjà apporté une aide informelle en lien avec le domicile privé pour répondre à un besoin observé chez une femme survivante.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre

8. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacune des affirmations suivantes ? Sélectionnez la réponse qui représente le plus votre perception ou votre opinion.

Dans le continuum de services existants au Québec, je pense...

- ... qu'il n'existe actuellement pas d'assistance précise pour le domicile privé et qu'il ne manque pas de nouvelle offre de services.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre
- ... qu'il n'existe actuellement pas d'assistance précise pour le domicile privé et qu'il est nécessaire de développer une nouvelle offre de services.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre
- ... qu'il existe déjà de l'assistance précise pour le domicile privé et qu'il ne manque pas de nouvelle offre de services.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre
- ... qu'il existe déjà de l'assistance précise pour le domicile privé et qu'il est nécessaire de développer une nouvelle offre de services.
Totallement en accord Plutôt en accord Plutôt en désaccord
Totallement en désaccord Je ne sais pas Je préfère ne pas répondre

9. Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec chacune des affirmations suivantes ? Sélectionnez la réponse qui représente le plus votre perception ou votre opinion.

Je pense que...

- ... l'habitation exerce une grande influence sur le bien-être et la santé.

Totalemment en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord
Totalemment en désaccord	Je ne sais pas	Je préfère ne pas répondre
- ... l'environnement physique dans lequel une personne vit n'a pas d'influence sur son comportement ni son état d'esprit.

Totalemment en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord
Totalemment en désaccord	Je ne sais pas	Je préfère ne pas répondre
- ... l'habitation joue un rôle important dans le processus de guérison des femmes survivantes de violence conjugale.

Totalemment en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord
Totalemment en désaccord	Je ne sais pas	Je préfère ne pas répondre
- ... les femmes survivantes ont besoin d'avoir accès à un domicile privé, permanent, abordable, stable et sécuritaire.

Totalemment en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord
Totalemment en désaccord	Je ne sais pas	Je préfère ne pas répondre
- ... les femmes survivantes n'ont pas de besoin spécifique en lien avec leur domicile privé.

Totalemment en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord
Totalemment en désaccord	Je ne sais pas	Je préfère ne pas répondre
- ... l'assistance en habitation est complémentaire au continuum de services existants.

Totalemment en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord
Totalemment en désaccord	Je ne sais pas	Je préfère ne pas répondre

10. Pour un service en lien avec le domicile privé des femmes survivantes, quels types d'aide sont les plus importants à offrir ? Veuillez classer tous les énoncés. L'élément avec le rang le plus élevé est situé le plus haut jusqu'à celui du rang le moins élevé.

Catégorie 1 : Services d'assistance

- Achat de nouveaux biens personnels
- Achat d'un domicile privé ou d'un terrain privé
- Apprentissage de nouvelles aptitudes (p. ex. construction, décoration, entretien, rénovation)
- Déménagement dans le domicile privé
- Identification des besoins
- Location d'un domicile privé
- Médiation pour les relations de voisinage ou de cohabitation
- Recherche d'un domicile privé
- Référencement à des ressources d'aide
- Soutien psychosocial lors des démarches

Catégorie 2 : Modifications du domicile

- Adaptation du domicile privé aux conditions de la personne
- Choix des couleurs, finis et matériaux
- Construction d'un nouveau bâtiment
- Décoration et personnalisation de l'espace
- Disposition des mobiliers, équipements et accessoires
- Efficacité écoénergétique du bâtiment
- Entreposage des biens personnels
- Rénovation du domicile privé
- Sécurisation de l'espace intérieur et extérieur
- Tri des biens personnels existants (vente, don, déchet, recyclage)

Section 3 : Parcours des femmes survivantes

11. Durant quelle(s) période(s) de vie l'assistance en lien avec le domicile privé devrait-elle être offerte aux femmes survivantes ? Sélectionnez la ou les réponses.

Pendant...

- ... la relation abusive
- ... la séparation du partenaire abusif
- ... le retour avec le partenaire abusif
- ... le processus de guérison après la séparation
- ... le séjour dans une habitation temporaire
- ... la transition entre une habitation temporaire et le domicile privé
- ... l'emménagement dans le domicile privé
- ... une situation de crise
- Aucune de ces périodes
- Toutes ces périodes
- Autre :

12. Selon vous, dans quel(s) type(s) d'habitation les femmes survivantes sont-elles les plus sujettes à habiter **après leur relation abusive** ? Pour des définitions détaillées, veuillez vous référer au Guide de référence de Statistique Canada sur les typologies d'habitation. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/guides/98-313-x/98-313-x2011001-fra.cfm>.

Catégorie 1 : Domicile privé Sélectionnez la ou les réponses.

- Appartement ou plain-pied dans un duplex (deux logements superposés à l'horizontale)
- Appartement dans un immeuble de moins de cinq étages
- Appartement dans un immeuble de cinq étages ou plus
- Bâtiment mobile (logement construit pour être transporté sans grand délai)
- Autre logement mobile (ex. tente, véhicule de plaisance, roulotte, bateau-maison, maison flottante)
- Maison individuelle non attenante (non jointe à un autre logement)
- Maison individuelle attenante (jointe à un autre immeuble par un mur commun à la verticale)
- Maison jumelée (maximum de deux logements réunis par un mur commun à la verticale)
- Maison en rangée (minimum de trois logements réunis par un mur commun à la verticale)
- Aucun de ses types d'habitation
- Autre :

Catégorie 2 : Hébergement Sélectionnez la ou les réponses.

- Établissement correctionnel ou de détention
- Établissement religieux
- Foyer collectif spécialisé
- Hôtel et motel
- Hôpital ou établissement de soins
- Maison d'hébergement de 1re étape
- Maison d'hébergement de 2e étape
- Maison de chambres et pensions
- Refuge pour personne en situation d'itinérance
- Aucun de ses types d'habitation
- Autre :

Catégorie 3 : Modèle financier Sélectionnez la ou les réponses.

- Accès à la propriété
- Coopérative d'habitation
- Copropriété (condominium)
- Habitation à loyer modique
- Marché locatif privé
- Aucun de ses types de modèles financiers
- Autre :

13. À quel point est-ce difficile pour une femme survivante **d'emménager dans un nouveau domicile privé** après s'être séparée de son ancien partenaire abusif ? Sélectionnez la réponse qui représente le plus votre perception ou votre opinion.

- 1 étant aucunement difficile et 10 étant extrêmement difficile

14. À quel point est-ce difficile pour une femme survivante **de rester dans le même** domicile privé où elle habitait avec son ancien partenaire abusif avant de s'en séparer ? Sélectionnez la réponse qui représente le plus votre perception ou votre opinion.
- 1 étant aucunement difficile et 10 étant extrêmement difficile

Section 4 : Approche tenant compte des traumatismes

15. Quel est votre niveau de connaissance sur les soins tenant compte des traumatismes (trauma-informed care) ? Sélectionnez la réponse qui représente le plus votre situation.

- Je ne sais pas de quoi il s'agit.
- J'en ai déjà entendu vaguement parler et je ne le pratique pas.
- J'ai déjà suivi une formation sur le sujet, mais je ne le pratique pas.
- Je le pratique au quotidien dans le cadre de mon travail.
- Je donne des formations sur le sujet à d'autres professionnels.
- Autre :

16. Dans la liste suivante, quels sont les principaux risques auxquels les femmes survivantes se heurtent en lien avec leur domicile privé ? Veuillez classer tous les énoncés. L'élément avec le rang le plus élevé est situé le plus haut jusqu'à celui du rang le moins élevé.

Catégorie 1 : Risques psychosociaux

- Déclenchement de souvenirs douloureux
- Difficulté d'avoir une vie privée et de l'intimité
- Difficulté à prendre soin de soi
- Difficulté pour répondre à ses besoins et ceux de ses enfants
- Difficulté pour reprendre une vie normale
- Insécurité réelle ou perçue
- Relations sociales difficiles
- Retraumatisation par un nouvel événement
- Sentiment d'infériorité et d'être sans valeur
- Sentiment de perte de contrôle et d'impuissance

Catégorie 2 : Risques environnementaux

- Difficulté à se sentir chez-soi
- Difficulté à s'orienter dans l'espace
- Éloignement des services
- Insalubrité du logement
- Instabilité du logement
- Isolement physique ou social
- Logement non adapté à sa condition et à sa situation
- Quartier ou logement non sécuritaire
- Sentiment d'entassement ou d'être à l'étroit

17. Pensez-vous que ces risques peuvent inciter les femmes survivantes à retourner vivre avec leur ancien partenaire ? Sélectionnez la réponse qui représente le plus votre perception ou votre opinion.

Totalement en accord	Plutôt en accord	Plutôt en désaccord
Totalement en désaccord	Je ne sais pas	Je préfère ne pas répondre

18. Dans la liste suivante, à quels besoins peut répondre en priorité le domicile privé d'une femme survivante ? Sélectionnez la ou les réponses.

Catégorie 1 : Besoins fondamentaux

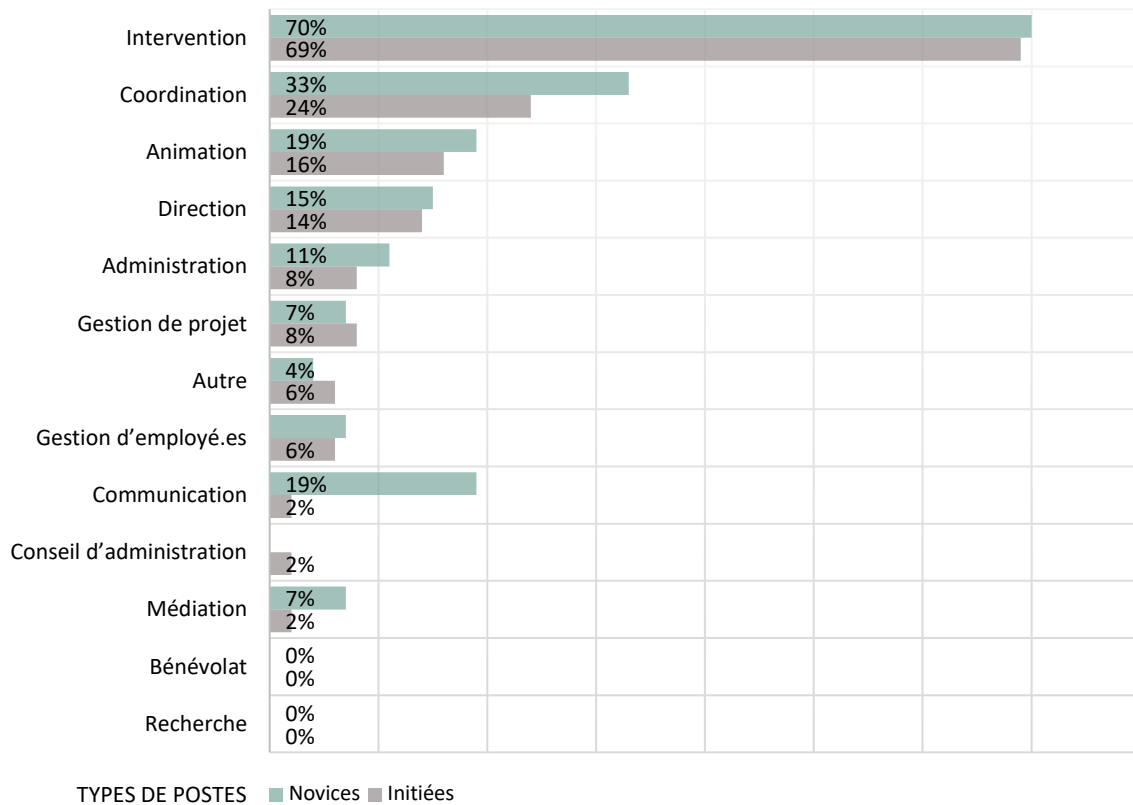
- Choisir quand socialiser et quand se retirer en intimité
- Entretenir de bonnes relations de voisinage
- Faire sa routine quotidienne
- Ne pas entendre ses voisins
- Recevoir des invités
- Renforcer son autonomie et son indépendance
- Se protéger des dangers extérieurs
- Se sentir libre et chez soi
- Surveiller qui passe près de son logement
- Autre :

Catégorie 2 : Besoins environnementaux

- Avoir accès à un espace extérieur
- Avoir suffisamment de rangement pour ses effets personnels
- Contrôler l'espace en fonction de ses choix et préférences
- Être connectée à la nature
- Entretien facilement son espace
- Habiter dans un bel espace chaleureux, confortable et accueillant
- Habiter dans un espace universellement accessible
- Personnaliser l'espace pour refléter son identité
- Profiter de la lumière du jour et de la ventilation naturelle
- Se détendre et se reposer dans une atmosphère calme
- Autre :

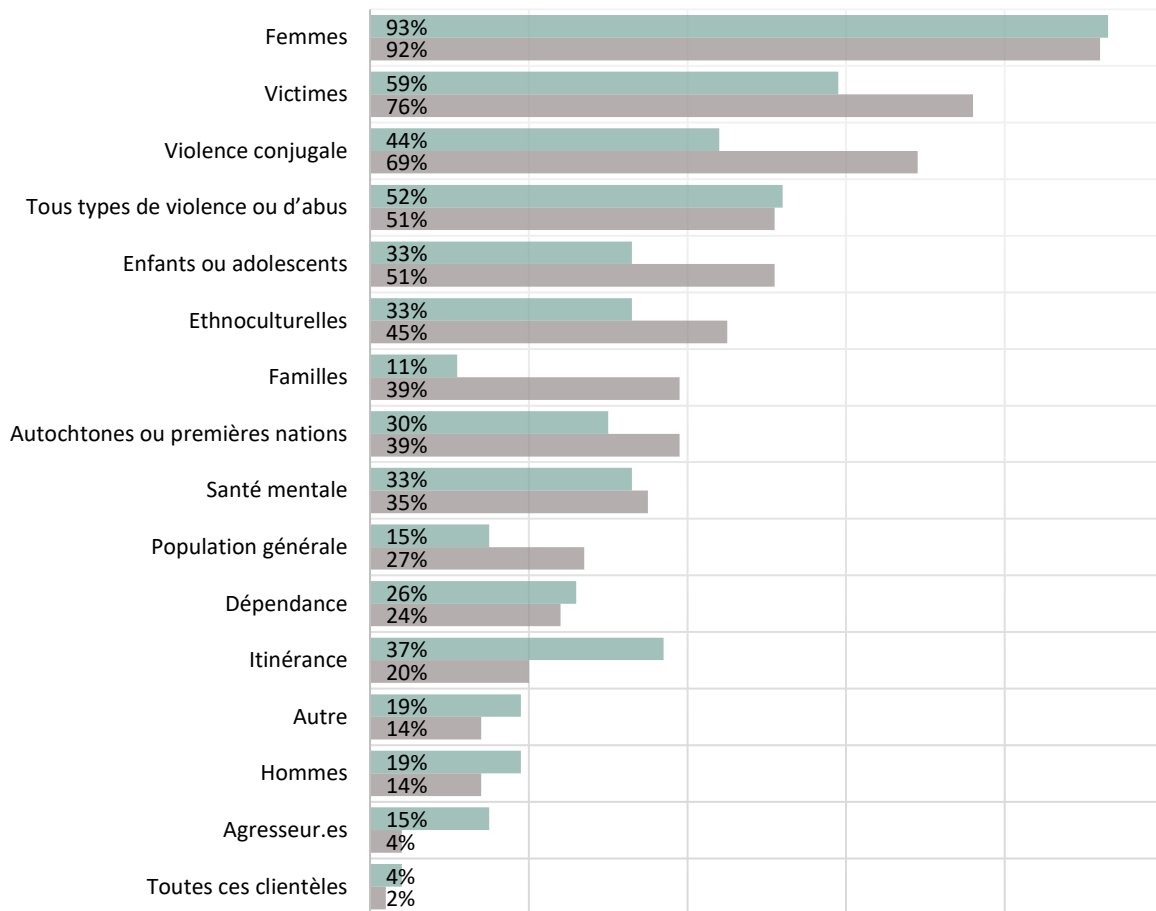
Annexe 3 : Types de postes

Graphique 1. « Quel type de poste occupez-vous au sein de votre organisation employeuse ? »



Annexe 4 : Types de clientèles

Graphique 2. « Au près de quelle(s) clientèle(s) travaillez-vous ? »



TYPES DE CLIENTÈLES ■ Novices ■ Initiées

Annexe 5 : Guide d'entretien

Section 1 : Questions générales

Dans quel groupe d'âge êtes-vous ?

- 18-24 ans/25-34 ans/35-44 ans/45-54 ans/55-64 ans/65-74 ans/75 ans et plus

Stabilité d'habitation

- Depuis combien de temps habitez-vous dans cet appartement/maison ?
- Est-ce le premier endroit où vous habitez depuis votre séparation ?
- Prévoyez-vous rester ici encore longtemps ?

Perception de l'espace

Questions prioritaires :

- Pourquoi avez-vous décidé de déménager ici ? (Appartement/maison et quartier)
- Si vous aviez à décrire votre appartement/maison à une personne qui ne l'a jamais visité, quels adjectifs utiliseriez-vous ?

Question de relance :

- Quelles ont été vos premières impressions quand vous l'avez visité pour la première fois ?

Assistance en habitation

Questions prioritaires :

- Avez-vous déjà demandé/reçu de l'aide qui était en lien avec votre appartement/maison ? (Par le passé vs actuellement)
- Si oui, cette aide a porté sur quel(s) aspect(s) en particulier de votre appartement/maison ?

Achat de nouveaux biens personnels ; achat d'une maison/appartement/terrain, adaptation du domicile aux conditions ; apprentissage de nouvelles aptitudes (ex. construction, décoration, entretien, rénovation) ; choix des couleurs/finis/matériaux ; construction d'un nouveau bâtiment ; décoration et personnalisation ; déménagement dans le domicile ; disposition des mobiliers/équipements/accessoires ; efficacité écoénergétique ; entreposage des biens personnels ; identification des besoins ; location d'une maison/appartement ; médiation pour les relations de voisinage/cohabitation ; recherche d'un domicile ; référence pour des ressources d'aide ; rénovation du domicile ; sécurisation de l'espace intérieur et extérieur ; soutien psychosocial lors des démarches ; tri des biens personnels existants (vente, don, déchet, recyclage), etc.

- Qui a offert cette aide ? (Ex. organisme d'aide, entreprises, famille, amis, voisins)
- Trouvez-vous que cette aide vous a été utile et a rempli vos besoins ?

Questions de relance :

- Dans un avenir proche, auriez-vous besoin d'aide pour aménager votre appartement/maison ?
- Si oui, pour quel(s) aspect(s) en particulier ? (Voir liste ci-dessus)

Section 2 : Retour sur les photos prises en amont

Utilisation de l'espace

Question prioritaire :

- Laquelle de ces photos représente le plus votre routine quotidienne ?

Questions de relance :

- Décrivez-moi une journée typique dans votre appartement/maison ?
- Que faites-vous normalement durant votre routine quotidienne ? (Matin, journée, soir)

Section 3 : Questions spécifiques

Aménagement de l'espace

Jusqu'à aujourd'hui — Questions prioritaires :

- Avez-vous fait des modifications/améliorations/ajustements pour...
- Vous sentir bien ici ? Rendre l'espace à votre goût ? Répondre à certains de vos besoins ?

Jusqu'à aujourd'hui — Questions de relance :

- À quoi ressemblait l'espace quand vous y êtes déménagée ?

- Avez-vous trouvé ça facile ou difficile de vous installer dans votre appartement/maison ?
- Avez-vous besoin ou eu besoin de développer de nouvelles connaissances/aptitudes pour vous installer ? (par le passé ou dans le futur)

Projection dans l'avenir — Question prioritaire :

- En vous imaginant qu'il n'y a aucune contrainte (temps, argent, ressources), à quoi ressemblerait votre appartement/maison de rêve ?

Projection dans l'avenir — Question de relance :

- Avez-vous prévu de faire des modifications/améliorations/ajustements prochainement ?

Niveau de confort

Questions prioritaires :

- Comment vous sentez-vous aujourd'hui dans votre appartement/maison ? Pourquoi ?
- Vous sentez-vous en sécurité dans votre appartement/maison ? Dans votre quartier ? Pourquoi ?
- Comment prenez-vous soin de vous dans votre appartement/maison ?

Questions de relance :

- Qu'aimez-vous ou n'aimez pas dans votre appartement/maison depuis que vous y habitez ?
- Êtes-vous attachée à votre appartement/maison ?
- Trouvez-vous que votre appartement/maison est confortable ?
- Avez-vous de la facilité ou difficulté à vous déplacer/circuler dans l'espace ? (Appartement/maison, bâtiment, quartier)

Espaces publics et privés

Questions prioritaires :

- Comment se passent vos relations de voisinage ? Avec les personnes avec qui vous habitez ?
- Partagez-vous certains espaces avec d'autres personnes ? À l'intérieur/à l'extérieur ? (Coulloirs, salle commune, cuisine collective, cour extérieure, sas d'entrée, stationnement, etc.)
- Trouvez-vous que votre appartement/maison vous permet d'avoir une vie privée et une intimité ?

Questions de relance :

- Aimez-vous fréquenter ces espaces communs ? Sont-ils beaucoup utilisés ?
- Avez-vous un endroit en particulier où vous retirer/ressourcer/reposer en cas de besoin ?

Accueil de visite

- Pour conclure, recevez-vous des personnes de votre entourage ici ? (Famille, amis, collègues, intervenante)
- Si oui, qu'est-ce qui vous fait plaisir de montrer à votre visite ?
- Si oui, y a-t-il des choses que vous préférez ne pas montrer ?

Pouvez-vous décrire à quoi ressemble un domicile privé idéal pour une femme survivante de violence conjugale ?

Annexe 6 : Description d'un domicile privé idéal pour les survivantes

Répondantes initiées

- **Sécurité** (nb 50)
Domicile sécurisant et invitant, quartier sécuritaire, système d'alarme connectée à la centrale, vue sur l'extérieur (fenêtre et caméra de surveillance), fenêtres et portes verrouillables, doubles portes (bâtiment et logement), boîte aux lettres confidentielle, accès limité au bâtiment (surveillance à l'entrée par caméra et garde/concierge, porte avec interphone/code), bâtiment pas trop isolé, lumière artificielle (intérieure et extérieure), non accessible par l'extérieur (premier étage/rez-de-chaussée/rez-de-jardin), balcon inaccessible par l'extérieur, cour extérieure protégée, voisins à proximité (vigilance, sans violence)
- **Autodétermination** (nb 41)
Abordable monétairement (25 % du revenu, sans enquête de crédit, seuil de la pauvreté, allocations pour nouveau départ), services de proximité accessibles (épicerie, pharmacie, garderie, commerces, école, travail, transport en commun, police, centre médico-social, organismes communautaires, points de service), sentiment de liberté (invités de son choix, allées et venues, habiter seule ou avec personnes voulues, choix du logement), récupération et maintien de son identité/autonomie/indépendance, reprise de pouvoir
- **Guérison holistique par le chez-soi** (nb 25)
Environnement calme/confortable/accueillant/apaisant/relaxant/douillet, stabilité (long terme, non risqué, itinérance invisible), prendre le temps (se reconstruire, prendre soin de soi), respectant les sensibilités (lumières, bruits), éviter déclenchements souvenirs
- **Chez-soi** (nb 24)
Environnement chaleureux/accueillant, choix personnels selon goûts/désirs/besoins (logement et quartier, décoration, ameublement, aménagement), logement à elle, se sentir bien et chez elle, être elle-même, accueil enfants/animaux de compagnie, sentiment d'appartenance, espace qui la représente, récupération de son identité
- **Ordre** (nb 14)
Logement salubre/propre/entretenu, rangement suffisant (effets personnels)
- **Individualité** (nb 10)
Adaptation à enjeux et réalité, réponses aux besoins spécifiques (elle et enfants), compréhension
- **Encombrement** (nb 8)
Espace suffisamment grand (membres de la famille)
- **Relations sociales** (nb 7)
Être bien entouré (voisinage, invités), propriétaire respectueux/honnête, liens sociaux sains, briser isolement
- **Espaces communs** (nb 6)
Bonnes relations de voisinage (calme), lieu de rassemblement (briser isolement), espaces individuels (cuisine et salle de bain), sensibilité à la violence conjugale (locataires, propriétaires)
- **Éclairage** (nb 5)
Espace lumineux, bon éclairage

- **Accessibilité universelle** (nb 5)
Limitations physiques et cognitives (ex. traumatisme crânien)
- **Intimité** (nb 4)
Vie privée, voisinage discret, insonorisation
- **Harmonie esthétique** (nb 4)
Décoration, environnement doux, peinture des murs
- **Contrôle** (nb 4)
Reprise de pouvoir sur sa vie, se sentir en contrôle de la situation, faire ce qu'elle veut
- **Environnement durable** (nb 4)
Environnement sain/de bonne qualité, isolation thermique (du froid, chauffage)
- **Dignité** (nb 4)
Environnement confortable, promotion de dignité
- **Extérieur** (nb 2)
Accès à espace extérieur (terrain, balcon)
- **Planification spatiale** (nb 2)
Équipement adéquat (meubles, électroménagers, internet, buanderie)
- **Biophilie** (nb 1)
Accès à de la nature, ressourcement, baisse de l'anxiété
- **Retrait** (nb 0)
- **Orientation spatiale** (nb 0)

Répondantes novices

- **Sécurité** (nb 24)
Domicile sécurisant, points de repère à proximité (proches, voisins, ressources), système d'alarme, fenêtres et portes verrouillables (serrures fiables et fonctionnelles), plusieurs sorties au rez-de-chaussée, socialisation sécuritaire, quartier loin de l'agresseur, filet de sécurité (si besoin ou crise), choisir qui peut entrer
- **Autodétermination** (nb 23)
Abordable monétairement (seuil de la pauvreté, pas luxe de magasiner/décorer), services de proximité accessibles (épicerie, pharmacie, école, hôpital, clinique médicale, travail, mode de transport privilégié), indépendance
- **Guérison holistique par le chez-soi** (nb 15)
Environnement calme/confortable/accueillant/apaisant/relaxant/réconfortant, stabilité (non risqué, itinérance invisible), prendre le temps (s'adapter, recul, comprendre, dévictimisation), éviter déclenchements de souvenirs
- **Chez-soi** (nb 14)
Environnement chaleureux/familier, choix personnels selon goûts/personnalité (logement, décoration, aménagement), accueil animaux de compagnie, espace personnalisé (à son image, qui la représente), récupération de son identité, se sentir chez elle et libre (rebâtir son quotidien à sa manière), être elle-même

- **Individualité** (nb 13)
Adaptation à situation spécifique (ex. discrimination, pauvreté, intersectionnalité, intérêts), réponses aux besoins spécifiques (elle et enfants)
- **Ordre** (nb 7)
Logement salubre/propre/entretenu/rénové
- **Encombrement** (nb 5)
Espace spacieux et suffisamment grand (besoins, membres de la famille)
- **Dignité** (nb 3)
Environnement confortable, logement au niveau inférieur d'avant
- **Intimité** (nb 2)
Logement confidentiel
- **Relations sociales** (nb 2)
Socialiser chez elle
- **Harmonie esthétique** (nb 2)
Peinture des murs, bel environnement
- **Extérieur** (nb 2)
Accès à espace extérieur (cour)
- **Biophilie** (nb 2)
Accès à de la nature (verdure, arbres, fleurs, parc), jardin communautaire
- **Contrôle** (nb 1)
Se sentir en contrôle
- **Espaces communs** (nb 1)
Bonnes relations de voisinage (compter sur eux)
- **Éclairage** (nb 1)
Espace lumineux
- **Planification spatiale** (nb 1)
Espace ouvert
- **Accessibilité universelle** (nb 1)
- **Environnement durable** (nb 0)
- **Retrait** (nb 0)
- **Orientation spatiale** (nb 0)

Annexe 7 : Aide apportée pour le domicile privé

Répondantes initiées

- L'accompagner dans ses démarches
 - **Défense des droits** (nb 4) : renseignement sur ses droits, droits collectifs du logement
 - **Aide judiciaire** (nb 14) : résiliation de bail, vente de sa maison, divorce, interdiction de contacts par l'ancien partenaire, médiation juridique
 - **Aide financière** (nb 5) : financement du loyer, remboursements IVAC (déménagement)
- L'assister dans son domicile
 - **Aménagement de l'espace** (nb 5) : réaménagement du domicile conjugal, déclenchement et conséquences post-traumatiques, réappropriation de l'espace, organisation de l'espace
 - **Ameublement de l'espace** (nb 10) : meubles/accessoires/articles/objets/matériels, offre de dons, aide dans les recherches et les achats
 - **Dépannage alimentaire** (nb 2)
 - **Salubrité de l'espace** (nb 4) : infestation d'insectes, ménage et rangement
- Quitter sa relation abusive
 - **Déménagement** (nb 15) : vers un nouveau domicile vs rester dans le domicile conjugal, planification préalable (absence de l'ancien partenaire, recrutement de l'aide des ami.es, présence policière, transport des biens), choix du nouveau domicile (coût du loyer, quartier sécuritaire et répondant aux besoins), accompagnement le jour du déménagement, faire/défaire des boîtes
 - **Gestion des biens** (nb 7) : effets personnels/meubles/objets, entreposage temporaire, récupération des biens dans l'ancien domicile, choix des biens à emporter, négociation avec l'ancien partenaire
 - **Relocalisation d'urgence** (nb 9) : accompagnement et planification, recherche d'hébergement d'urgence, sortie d'urgence de l'ancien domicile, coordination avec DPJ
- Sécuriser son domicile
 - **Analyse de sa sécurité** (nb 7) : mise en place de mesures supplémentaires, perception de sa sécurité, réponse aux questions sur sa sécurité, risque de cybercriminalité, présence d'armes
 - **Filet de sécurité** (nb 4) : voisinage respectueux, protection policière, proximité avec entourage
 - **Logement confidentiel** (nb 3) : nouvelle adresse inconnue par ancien partenaire, usage exclusif du domicile
 - **Points d'accès au logement** (nb 6) : portes verrouillables, changement de serrure, issues de secours, fuite en cas de danger, œil de bœuf
 - **Scénarios de protection** (nb 7) : adaptation avec la composition du domicile, lorsque femme habite avec abuseur, pendant/après la rupture
 - **Système d'alarme et de surveillance** (nb 7) : aide avec l'achat et l'installation, demande d'indemnisation, pose de lumière à l'extérieur
 - **Transition sécuritaire** (nb 5) : coordination avec un organisme de déménagement, sortie de l'ancien domicile, déplacement vers un hébergement, retourner dans l'ancien domicile sans le partenaire

- Soutenir la femme
 - **Groupes de soutien** (nb 3) : collectiviser la problématique, rassemblement avec d'autres survivantes, sensibilisation et information, briser l'isolement social, création d'un espace sacré, implication dans vie de groupe
 - **Intervention psychosociale** (nb 7) : amélioration du bien-être, accompagnement dans les décisions, écoute, interventions familiales (DPJ), réorganisation du quotidien, identification des besoins spécifiques, offre de suivi psychosocial
 - **Référencement vers les ressources** (nb 15) : connexion avec services à proximité du nouveau domicile, organismes/programmes/ressources/services, organismes spécialisés en violence conjugale (maison d'hébergement, SOS violence conjugale), Office d'habitation locale
 - **Suivi externe** (nb 2) : services à distance, lorsque femme habite avec l'abuseur ou dans son propre domicile
 - **Visites à domicile** (nb 3) : conjugaison avec rôle de mère, récurrent (plusieurs fois par année ou occasionnel, situation d'urgence exceptionnelle)
- Stabiliser son domicile
 - **Demandes et documentation** (nb 10) : accompagnement dans les démarches, remplir des formulaires (HLM, PSL, Coop, logements sociaux, gouvernementaux, Office d'habitation locale)
 - **Recherche d'un logement** (nb 16) : trouver un nouveau domicile (crise du logement), post-hébergement, domicile à long terme, identification de ses besoins et de sa réalité (physique, financière)
 - **Visites de logement** (nb 1)

Répondantes novices

- L'accompagner dans ses démarches
 - **Défense des droits** (nb 0)
 - **Aide judiciaire** (nb 4) : résiliation de bail, accompagnement à la cour, plainte à la police
 - **Aide financière** (nb 4) : remboursements IVAC (système d'alarme), budget, entente avec Hydro Québec
- L'assister dans son domicile
 - **Aménagement de l'espace** (nb 1) : adaptation de l'espace, matériels pour mobilité réduite
 - **Ameublement de l'espace** (nb 2) : meubles, aide avec recherche
 - **Dépannage alimentaire** (nb 0)
 - **Salubrité de l'espace** (nb 0)
- Quitter sa relation abusive
 - **Déménagement** (nb 0)
 - **Gestion des biens** (nb 3) : effets personnels/documents, récupération des biens dans l'ancien domicile
 - **Relocalisation d'urgence** (nb 3) : accompagnement, recherche d'hébergement d'urgence, sortie d'urgence de l'ancien domicile
- Sécuriser son domicile
 - **Analyse de sa sécurité** (nb 0)
 - **Filet de sécurité** (nb 1) : voisinage présent en cas d'urgence

- **Logement confidentiel** (nb 0)
- **Points d'accès au logement** (nb 1) : œil de bœuf, fenêtres non ouvrables de l'extérieur
- **Scénarios de protection** (nb 0)
- **Système d'alarme et de surveillance** (nb 2) : demande d'indemnisation à l'IVAC
- **Transition sécuritaire** (nb 0)
- Soutenir la femme
 - **Groupes de soutien** (nb 0)
 - **Intervention psychosociale** (nb 1) : amélioration du bien-être, identification des besoins spécifiques
 - **Référencement vers les ressources** (nb 2) : organismes spécialisés en violence conjugale, service psychosocial, accompagnement durant le 1er contact
 - **Suivi externe** (nb 2) : post-hébergement, transition vers autonomie
 - **Visites à domicile** (nb 2) : demande de services à domicile, suivi en communauté
- Stabiliser son domicile
 - **Demandes et documentation** (nb 0)
 - **Recherche d'un logement** (nb 3) : liste de propriétaires d'appartement, trouver un nouveau domicile
 - **Visites de logement** (nb 1)